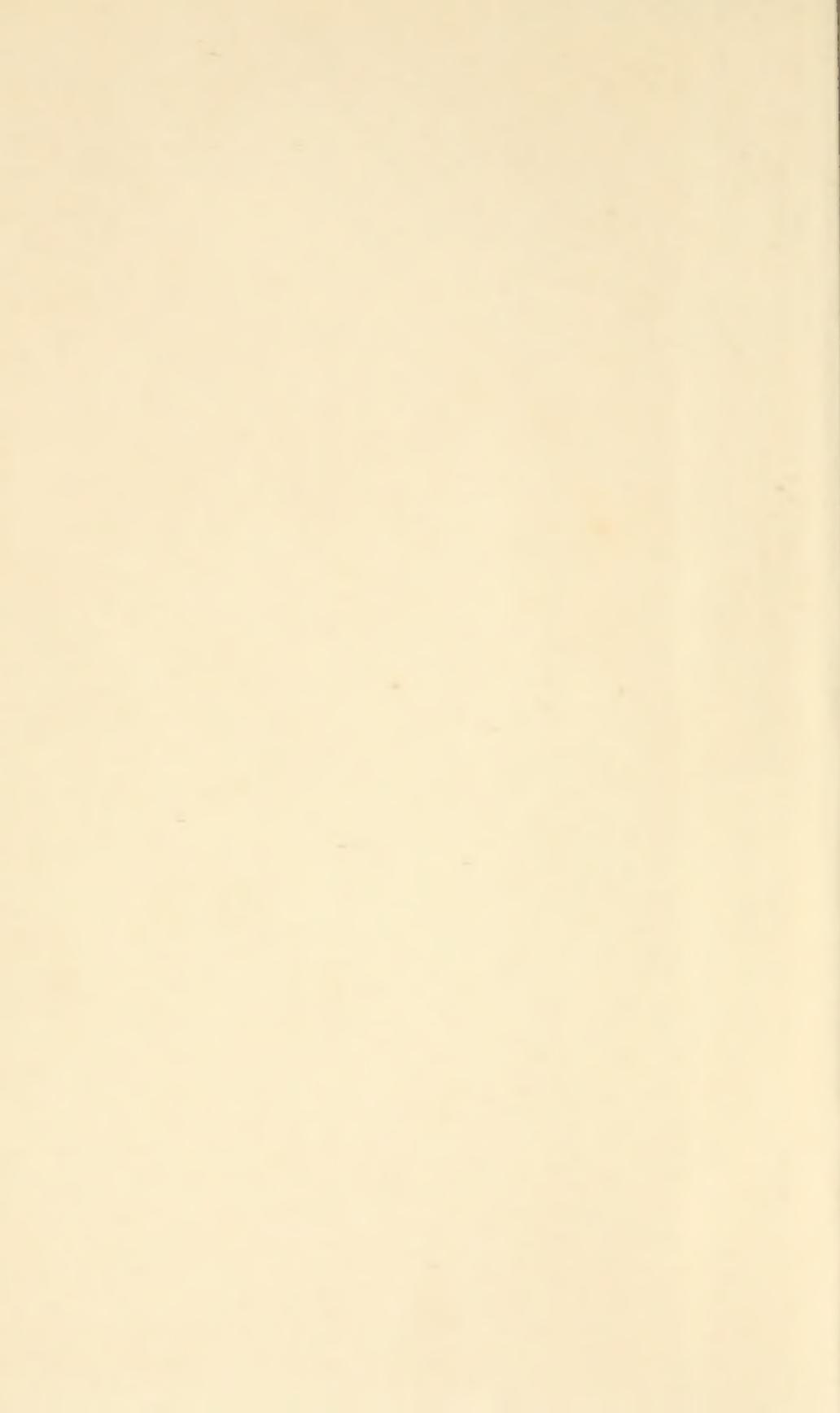
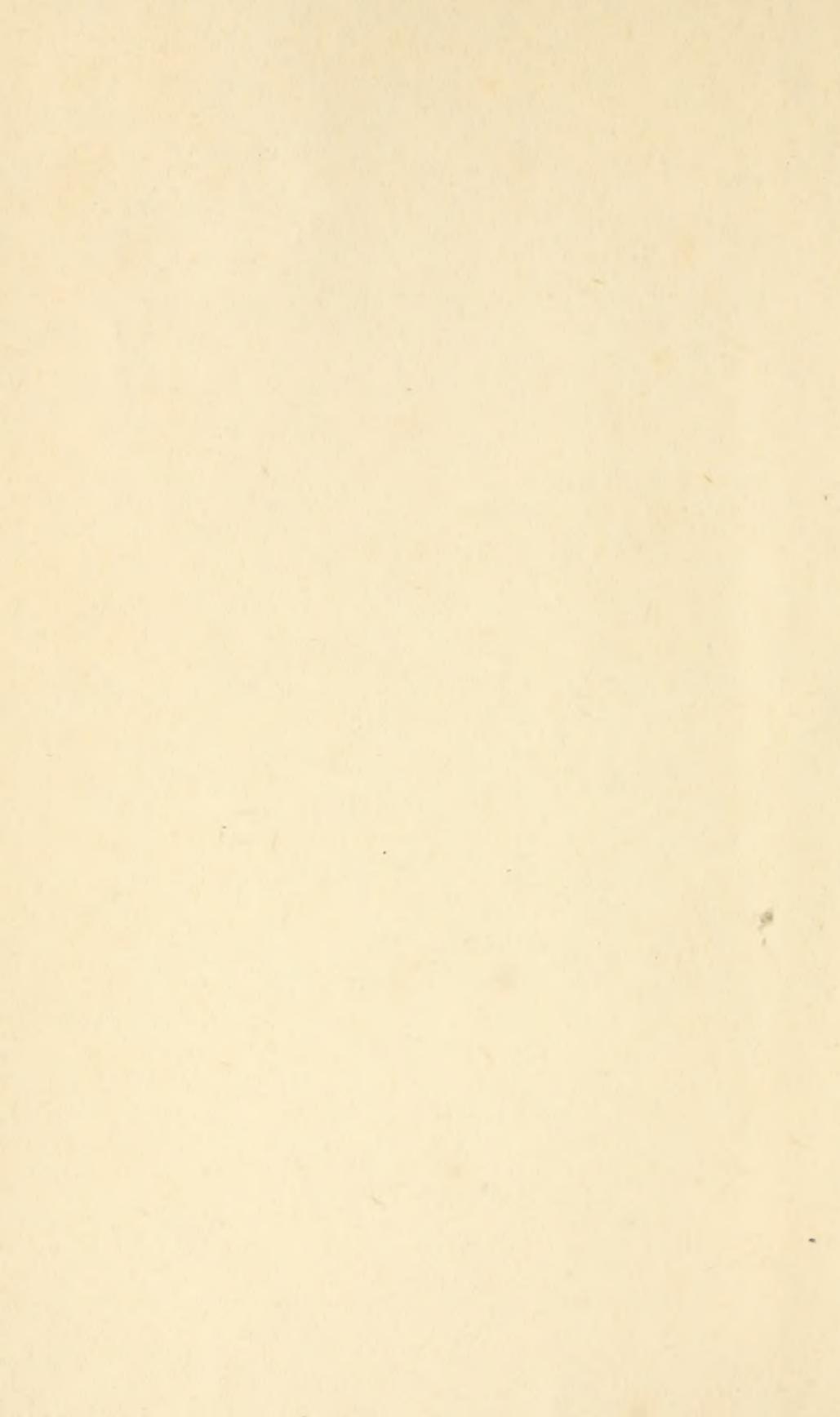




Fredrick & electio Solutio
in d. Bohemia
ep. Elizabeth Stuart
Charles Louis de Bourbon
ep. Charlotte de France

Lesclotte / Elizabeth Stuart





27
MADAME

MÈRE DU RÉGENT

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o

BIBLIOTHEQUE VARIÉE

Format in-16, broché, à 3 fr. 50 le volume.

Essais et Fantaisies. Un vol.

Saint François d'Assise et la légende des Trois Compagnons.
Un vol.

La Jeunesse de la Grande Mademoiselle (1627-1652). Un vol.

Louis XIV et la Grande Mademoiselle (1652-1693). Un vol.

Madame, mère du Régent. Un vol.

Princesses et Grandes Dames (Marie Mancini. — La reine Christine. — Une princesse arabe. — La duchesse du Maine. — La margrave de Bayreuth). Un vol. in-16, broché. 1 fr.

Poètes et Névrosés (Hoffmann. — Quincey. — Edgar Poë. — Gérard de Nerval). Un vol. in-16, broché. 1 fr.

Bourgeois et Gens de peu. Un vol. in-16, broché. 1 fr.

Portraits de Femmes (Mme Carlyle. — George Eliot. — Une détraquée. — Un couvent de femmes en Italie au xvi^e siècle. — Psychologie d'une sainte). Un vol. 1 fr.

COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

Format in-16, broché, à 2 francs le volume.

Bernardin de Saint-Pierre. Un vol.

Alfred de Musset. Un vol.

ARVÈDE BARINE

MADAME
MÈRE DU RÉGENT

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1909

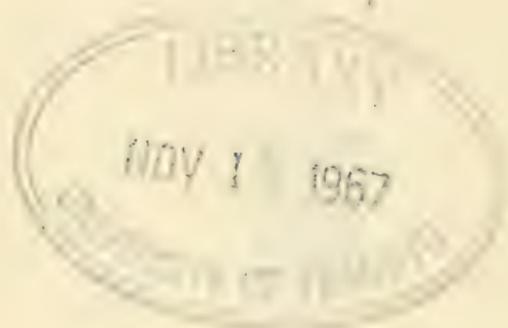
Droits de traduction et de reproduction réservés.

DC

130

07VS

1901



AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

La mort a surpris M^{me} Arvède Barine au moment où elle allait terminer *Madame, mère du Régent*. Il ne lui restait plus qu'à écrire le dernier chapitre dont les éléments avait déjà été recueillis par elle. L'auteur avait revu l'ouvrage avec soin et l'avait préparé en vue de l'impression, sauf quelques légères corrections de détails indiquées par elle en vue d'assurer l'unité de l'ouvrage et qui ont été effectuées discrètement. Nous publions donc *Madame* tel que M^{me} Arvède Barine a eu l'intention que le livre parût. Un de ses amis a bien voulu se charger de revoir les épreuves puis, — en utilisant principalement les lettres de la Princesse, — d'écrire brièvement le dernier chapitre qui manquait, afin de terminer l'œuvre et de donner son épilogue nécessaire à la biographie de la mère du Régent.

MADAME

MÈRE DU RÉGENT

CHAPITRE I

Famille. — L'Allemagne après la guerre
de Trente ans.

Enfance et première jeunesse.

MADAME, Duchesse d'Orléans et mère du Régent, passait sa vie à écrire des lettres : à ceux de ses parents qu'elle connaissait et à beaucoup d'autres qu'elle n'avait jamais vus ; à ses amis, ses familiers, ses gens d'affaires et, suivant son expression, « tout ce qui se présentait ». Dans sa jeunesse, elle s'était partagée entre son encrier et les plaisirs — ou les corvées — de la cour de Louis XIV. Avec les années, la correspondance lui dévora ses heures l'une après l'autre, et elle en vint à écrire jusqu'à dix ou douze lettres par jour, ayant chacune jusqu'à vingt ou trente pages d'un immense papier à la mode du temps. Il en partait pour l'étranger par tous les courriers et toutes les occasions sûres. Pour les

courtes distances, comme de Versailles ou de Saint-Cloud à Paris, il en partait du matin au soir, portées par deux ou trois jeunes pages dont c'était l'unique occupation. Ces innombrables paquets allaient apprendre à la France et à l'Europe, avec force détails et répétitions, de quoi Son Altesse Royale avait ri ou pleuré ce jour-là. Quelquefois, on y lisait aussi comment allaient les affaires du roi de France dans l'opinion de sa belle-sœur.

C'est par milliers que ses larges feuillets, couverts de son écriture décidée, se retrouvent aujourd'hui dans les archives publiques ou privées des différents pays. Nous n'en connaissons en France que des miettes; mais les Allemands sont mieux pourvus. Plusieurs des grandes correspondances de Madame, celles qui ne chôment jamais et où elle dit « tout ce qui lui passe par la tête », se trouvaient naturellement dans son pays d'origine, où elle avait sa famille et ses amitiés d'enfance. Il ne pouvait être question de les imprimer en entier; les redites continuelles et le flot des bavardages auraient rebuté le lecteur. D'un autre côté, rien de ce qui touche la mère du Régent n'est indifférent à ses compatriotes, parce qu'elle leur fait honneur, étant une figure originale, et aussi, — ils ne s'en cachent point, — à cause de l'âpreté de ses jugements sur la France et les Français. Ses éditeurs allemands lui ont donc fait la part belle. Ils ont tiré des lettres mises à leur disposition par des propriétaires généreux tout ce qui renseignait sur la vie de leur princesse, sur ses entours, ses joies et ses peines, ses idées, ses passions, ses haines vigoureuses et fidèles. A l'heure

présente, malgré leurs larges coupures¹, malgré ce qui dort encore dans des cartons ignorés ou inaccessibles, il n'y a peut-être pas un autre personnage historique sur lequel il reste aussi peu à apprendre que sur Madame².

L'heure est donc venue de retracer la carrière de l'Allemande la plus allemande, et la plus rebelle aux influences étrangères, qui ait jamais existé.

1. Wolfgang Menzel, l'éditeur du vol. I des lettres aux raugraves, dit dans son *Introduction*, p. XIII : « On n'a pu donner ici qu'environ un tiers de l'ensemble ».

2. Bibliographie : *Memoiren der Herzogin Sophie nachmals Kurfürstin von Hannover*, éd. par le docteur Adolf Köcher (Leipzig, 1 vol. in-8°, 1879, Hirzel). — *Briefwechsel der Herzogin Sophie von Hannover mit ihrem Bruder, dem Kurfürsten Karl Ludwig von der Pfalz*, etc., éd. par Ed. Bodemann (Leipzig, 1 vol. in-8°. 1886, Hirzel). — *Aus den Briefen der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans an die Kurfürstin Sophie von Hannover*, éd., par Ed. Bodemann (Hannover, 2 vol. in-8°, 1891, Hahn'sche Buchhandlung). — *Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans an A. K. von Harling*, etc., éd. par Ed. Bodemann (Hannover et Leipzig, 1 vol. in-8°, 1895. Hahn'sche Buchhandlung). — *Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans*, vol. 6, 88, 107, 122, 132, 144 et 157 des publications de la *Litterarischen Vereins in Stuttgart*, éd. par W. Menzel et L. Holland, 7 vol. in-8°, 1843-1881. — *Schreiben des Kurfürsten Karl Ludwig von der Pfalz*, etc., 1 vol. in-8°, n° 167 de la même série. — *Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte*, etc., an *Etienne Polier*, etc., 1 vol. in-8°, n° 231 de la même série. (Les publications de la *Litterarischen Vereins in Stuttgart* ne sont pas dans le commerce.) — *Französische Geschichte*, vol. VI, de Léopold Ranke. (Ce volume ne contient que des lettres de Madame.) Stuttgart, 1879, Cotta. — *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, par L. Ranke (Berlin, 5 vol. in-8°, 1842-1843, Duncker et Humblot). — *Geschichte der Rheinischen Pfalz*, par le docteur Ludwig Häusser, Heidelberg, 2 vol. in-8°, 1856. — *Pfälzgräfin Elisabeth Charlotte*, etc., brochure in-8° de J. Wille (Heidelberg, 1895). — *Leben und Character der Elisabeth Charlotte*, etc., par Schütz (Leipzig, 1 vol. in-18, 1820, L. Voss). — *Fragments de Lettres originales de Madame*, à S. A. S. le duc Antoine-Ulric... et à Madame la princesse de Galles (Hambourg, 2 vol. in-18, 1788).

L'un de ses éditeurs, le grand historien Léopold Ranke, écrivait à ce propos dans sa préface : « L'incompatibilité d'alors, entre la nature des Allemands et celle des Français, ne s'est exprimée nulle part d'une façon aussi caractéristique que dans ses lettres¹ ». J'ai bien peur que le mot « d'alors », qui met les choses au passé, ne soit de trop, plus encore du côté des Allemands que du nôtre. Madame nous aidera peut-être à y voir clair, et à démêler si l'incompatibilité relevée par Ranke était accidentelle et passagère, ou s'il faut en prendre son parti. Entre peuples, il est toujours utile de savoir jusqu'à quel point on est insupportable l'un à l'autre.

On entreverra dans le récit de la jeunesse de Madame jusqu'à son mariage les dangers auxquels toute rupture violente de la tradition expose une civilisation. La Réforme avait détruit dans une grande partie de l'Allemagne l'autorité de l'Église romaine, dont la forte hiérarchie était l'ossature de cette vaste région sans unité politique. Cette grosse révolution entraîna un bouleversement général des idées et des relations politiques, auquel ne survécurent ni l'autorité de l'empereur, ni le principe mystique du Saint-Empire. Survint la guerre de Trente ans, qui fit table rase de tout sur d'immenses étendues de territoire, et la rupture fut complète avec le passé : un monde nouveau était à créer. L'embarras qui en résulta est visible dans la famille de Madame. On y rencontre des gens qui ne savent

1. *Französische Geschichte*, vol. VI, p. III.

plus où ils en sont avec la religion et la morale, ni quels sont leurs droits et les limites de leurs droits. En les voyant si désorientés, si éloignés d'avoir repris leur assiette, on se rend compte de ce qu'il en coûta d'efforts à l'Allemagne en général pour se ressaisir, après qu'un si grand nombre de ses enfants eurent brisé avec la tradition sur laquelle le pays avait vécu pendant le moyen âge.

Élisabeth-Charlotte, « comtesse palatine du Rhin, duchesse de Bavière¹ » et, plus tard, duchesse d'Orléans, était fille et petite-fille de deux électeurs palatins. Son grand-père, Frédéric V, était ce prince malencontreux, roi éphémère de Bohême, qui déterminait l'explosion de la guerre de Trente ans par sa politique d'étourneau, et mourut en exil (1632), pauvre et délaissé. Son père, Charles-Louis, avait recouvré le Bas-Palatinate à la paix de Westphalie et avait trouvé Heidelberg, sa capitale, à demi ruiné. Les campagnes étaient retombées en friche, la plupart des villages avaient disparu et la population était presque anéantie; on comptait sur les doigts les paysans échappés aux massacres, aux pestes et aux famines effroyables qui les avaient réduits à manger les charognes d'animaux, faute de charognes, les pendus des nombreux gibets, faute de pendus, les cadavres déterrés dans les cimetières, et enfin, lorsque tout manquait, l'enfant expiré dans leurs bras ou le voisin assommé par surprise. Le cannibalisme était entré dans les

1. Ce sont les titres que lui donne son contrat de mariage. Archives nationales, K. 542, n° 9.

mœurs avec une facilité déconcertante. L'historien allemand Ludwig Haüsser¹, auquel nous empruntons ces détails, parle avec horreur du monstrueux sang-froid, et du tour de main, avec lesquels on mettait les gens de sa famille en sauce et ses propres enfants dans le saloir. Il y eut dans le Palatinat, vers 1638, des rôtisseries exclusivement alimentées de chair humaine, et de chair fraîche.

Dans les campagnes, les rares survivants de ce temps d'épouvante étaient revenus à la sauvagerie; ils habitaient des huttes, et étaient dangereux pour le passant. Quand Charles-Louis, au mois d'octobre 1649, revit ce coin de terre qui avait été le jardin de l'Allemagne, quelques villes avaient seules conservé des débris de l'ancienne civilisation. Telles étaient, il y a moins de trois cents ans, les conséquences d'une guerre prolongée entre nations chrétiennes, et le Palatinat n'était pas la seule terre germanique qui en fût là; l'Allemagne entière avait tant souffert qu'elle achève seulement de s'en remettre. De la fin de la guerre de Trente ans date pour elle ce recommencement forcé de presque tout qui faisait dire à Michelet en 1842 : « L'Allemagne et la France sont séparées par le temps, en ce que l'Allemagne est bien plus *jeune* que la France, et que les siècles de l'une ne répondent pas aux siècles de l'autre² ». Madame devait s'en apercevoir lors de son mariage, et en souffrir le reste de sa vie.

Non seulement il y avait eu destruction, mais la

1. Ludwig Haüsser, *Geschichte der Rheinischen Pfalz*.

2. Journal de son voyage d'Allemagne, dans *Jules Michelet*, par Gabriel Monod (Paris, 1 vol. 1905; Hachette).

mémoire des choses disparues s'effaçait déjà. Charles-Louis avait quitté sa patrie tout enfant et y revenait en étranger. Aucune des personnes qu'il interrogea ne put lui dire, quelque incroyable que cela paraisse, comment le pays était administré et gouverné du temps de son père. « On en avait complètement perdu le souvenir », affirme Haüsser ; on n'avait plus « aucune idée de ce qui avait été auparavant ». Plus tard, une fois l'ordre rétabli, ces ténèbres s'éclaircirent, grâce à d'anciens documents découverts çà et là ; mais, sans ces trouvailles, Charles-Louis ne serait jamais parvenu à connaître les revenus et les dépenses de ses États trente ans plus tôt. Il aurait toujours été dans la situation d'un colonisateur qui a tout à créer sur un sol neuf, sans précédents ni points de repère.

Il avait jugé que le plus pressé était d'avoir des sujets. Au nombre des expédients qu'il employa pour en attirer du dehors figurait l'établissement de la liberté religieuse dans ses États. Charles-Louis était un esprit très libre, en dépit de son éducation calviniste. Sa jeunesse errante et difficile de prétendant besogneux l'avait dressé à considérer toutes les questions, même les spirituelles, au point de vue utilitaire, et il n'admettait pas, pour le moment, que l'unité de foi fût nécessaire au bon gouvernement d'un peuple. Il pensa différemment dès que ses intérêts ne furent plus les mêmes, et nous le verrons pratiquer une autre politique, en compagnie d'autres princes allemands protestants pour qui la religion était aussi une marchandise d'échange ; mais, en attendant de travailler à la réu-

nion des Églises protestantes avec Rome, Charles-Louis ouvrit largement ses frontières à toutes les confessions. Il entreprit de faire vivre en bonne harmonie, au lendemain de la guerre de Trente ans, des réformés, des luthériens, des catholiques, et des schismatiques de dénominations diverses, à qui leurs maîtres naturels avait rendu l'existence intolérable. Le succès récompensa ce bon exemple; sans être toujours parfaite, la paix fut suffisante pour que le Palatinat se repeuplât rapidement. C'était le principal.

Le rétablissement des finances était aussi une affaire urgente. Charles-Louis eut le mérite, très grand chez un prince sans le sol, de comprendre que le meilleur moyen de s'enrichir était de demander le moins d'argent possible à un peuple aussi parfaitement ruiné. Il mit des impôts très légers et s'arrangea pour se passer de revenus. L'Électeur Palatin vendit son gibier, fit raccommoder ses vieux souliers, comme Corneille, veilla au beurre et à la chandelle, et paya trois florins la dédicace d'un poète. Il était tellement à court d'argent, qu'en 1652, ayant à faire un voyage indispensable, il fut obligé de demander à quelques-unes de ses villes de lui avancer 50 florins sur leurs impôts. Charles-Louis ne laissait pas de tenir son rang avec honneur dans les occasions importantes; pour rencontrer l'empereur, ou pour se rendre au Reichstag, il avait sa cour et son train. Rentré chez lui, il se hâtait de congédier les bouches inutiles et de revenir à la bienfaisante parcimonie qui permettait aux vieux habitants de réparer leurs maisons, aux nouveaux

venus de s'en bâtir de neuves. Sa persévérance et son dévouement portèrent leurs fruits; il releva le Palatinat en moins de dix ans.

Il avait pourtant fait la dépense de se marier, et avec une princesse qui ne goûtait ni la vie simple, ni l'économie. Ce fut une sottise affaire pour tous les deux. Charlotte de Hesse-Cassel, qui devint Électrice palatine le 12 février 1650, était une belle amazone aimant le monde et les plaisirs. Elle avait la tête près du bonnet, battait ses gens et faisait des scènes à son mari. Charles-Louis, de son côté, était jaloux et autoritaire; il n'approuvait ni le cheval ni la chasse pour les femmes; ni la coquetterie, même innocente; et il entendait être obéi, quitte à rendre scène pour scène. L'une de ses sœurs, la chère tante Sophie des lettres de Madame, vit les nouveaux mariés peu de temps après les noces, et fut frappée de la singulière lune de miel de ces deux originaux.

La princesse Sophie était intimement liée avec son frère et se proposait d'habiter chez lui. Ses *Mémoires* racontent gaiement son arrivée chez « M. l'Électeur et Mme l'Électrice ». Un gouverneur de ville frontière avait envoyé au-devant d'elle un antique carrosse « d'une figure qu'on ne saurait imaginer sans l'avoir vue ¹ », et dans lequel il n'y avait plus de quoi s'asseoir. « Il était attelé de deux chevaux rétifs », qui « ne voulurent jamais avancer », de sorte que la princesse fit la route à pied dans la boue. On s'arrêta pour le dîner « dans une maison sans fenêtres », et l'on rencontra enfin Charles-

1. Les *Mémoires* de l'électrice Sophie sont écrits en français.

Louis et sa femme. Ce fut la fin de l'amusement. A la première occasion, Charlotte prit sa belle-sœur à part pour se plaindre d'avoir été mariée malgré elle à « un vieil jaloux ». Charles-Louis attendait son tour pour se plaindre « de l'humeur de Madame sa femme », et cela ne les empêchait ni l'un ni l'autre d'être gênants à force de s'embrasser en public : « Malgré les défauts qu'il lui trouva, écrit la princesse Sophie, je vis bien qu'il en était idolâtre, et j'étais souvent honteuse de voir qu'il la baisait devant tout le monde. C'était des embrassades continuelles : je l'ai vue souvent à genoux devant lui et lui devant elle. » Soudain éclatait une scène furieuse, déchaînée le plus souvent par la jalousie de Charles-Louis, et la journée finissait sans qu'aucun des adversaires eût déposé les armes. Puis on se raccommodait. Puis on recommençait.

Un fils, le prince Charles, vint au monde (le 31 mars 1651) parmi ces tempêtes. C'était un enfant doux et maladif. Il fut très malheureux entre ces deux enragés, et en resta déprimé toute sa vie. La princesse qui devait être Madame naquit l'année suivante, le 27 mai 1652. Élisabeth-Charlotte — Liselotte par abréviation — était d'une autre trempe que son frère. Turbulente et réjouie, elle faisait le désespoir de sa gouvernante par son indiscipline, et il lui était impossible d'avoir du chagrin longtemps; elle fondait en larmes, et l'instant d'après éclatait de rire. Avec les parents que le sort lui avait donnés, c'était une heureuse humeur. Les orages glissèrent sur elle sans l'atteindre, et Heidelberg lui laissa plus tard, lorsqu'il fallut le

quitter pour la France, le souvenir d'un Paradis terrestre où elle avait eu sa bonne part de ces bonheurs d'enfant qui sont si vifs et qui restent si chers : « Mon Dieu, écrivait-elle de Saint-Cloud en 1717¹, que de fois j'ai mangé des cerises dans la montagne, à cinq heures du matin et avec un gros chiffon de pain ! J'étais alors plus gaie qu'aujourd'hui. »

Manger des cerises sur l'arbre, dans l'air frais du matin, est à peine de la gourmandise ; c'est un plaisir poétique. Mais Madame ne nous cache pas que Liselotte était sur sa bouche. Elle se relevait la nuit en cachette pour se bourrer de friandises volées à l'office. A la vérité, ce n'était pas de ces « choses délicates » et malsaines à la mode de France, « comme le chocolat, le café et le thé » ; c'était « une bonne salade de choux avec du lard² », une salade de choux allemands, et c'est tout dire, car, répétait Madame avec complaisance, le chou français n'est pas comparable : le chou allemand a de la saveur, un montant particulier et délicieux ; le chou français est aqueux et fade.

Liselotte, comme presque toutes les petites filles, aurait voulu être un garçon. Madame se le rappelait avec une pointe d'orgueil, de même qu'elle était encore fière, à près de soixante-dix ans, de s'être débarrassée à force de sottises de sa première gouvernante, qui était vieille et ennuyeuse. Un jour que son élève avait failli la tuer en la faisant tomber sur

1. Lettre du 12 septembre, à la raugrave Louise, demi-sœur de Madame.

2. Lettre du 6 mai 1700 à l'Électrice Sophie de Hanovre.

lenez, Mlle de Quaadt avait demandé à s'en aller : « Elle déclara qu'elle ne voulait plus être auprès de moi¹. »

La grande joie de Liselotte, joie de tous les jours et de toutes les minutes, et qu'elle ne devait jamais connaître à la cour de Louis XIV, était de vivre en liberté, trottant de-ci de-là, et causant avec chacun, noble, bourgeois ou manant. Elle avait acquis à ce manège une parfaite connaissance, dont elle aimait plus tard à faire parade, des choses et des gens de son lieu de naissance. Quelques mois avant sa mort, elle employa plusieurs pages de l'une de ses lettres à prouver qu'elle savait encore par cœur la ville de Heidelberg, ses rues, ses maisons, ses enseignes, ses curiosités ; où habitait le bourreau ; quelle route avait suivie le fameux fantôme qui avait des yeux de feu et que son père, en bon esprit fort, avait fait arrêter. Il se découvrit ainsi que le fantôme était un étudiant français, nommé Beauregard, et qu'il avait eu pour complices d'autres étudiants français, dont un futur abbé, le frère de Dangeau.

Ces souvenirs étaient le trésor de Madame, où elle se complaisait à puiser en écrivant. Le chapelet de ses anecdotes sur l'ancienne Liselotte divertissait les siens ; il semblerait puéril au lecteur ordinaire, et l'on peut d'ailleurs en faire tenir tout l'essentiel en quatre lignes : il y avait à Heidelberg, aux approches de 1660, une petite princesse qui jouissait avec une joyeuse insouciance de sa belle santé et des plaisirs de son âge, cependant que ses parents travaillaient à l'envi à détruire leur foyer.

1. Lettre du 3 décembre 1718, à la raugrave Louise.

C'était la mère qui avait commencé. Le père décida de la ruine finale par l'une de ces idées extraordinaires qui peignent le désarroi où se trouvaient en Allemagne, vers le milieu du xvii^e siècle, les institutions, les esprits et les mœurs. L'initiative prise dans cette circonstance par Charles-Louis pesa lourdement sur l'avenir des deux enfants nés d'une union malheureuse. Le fils lui dut des soucis qui l'achevèrent, et mourut jeune. La fille devint à charge à son père parce qu'elle était gênante, et ce fut l'une des raisons pour lesquelles il la contraignit à un mariage lointain qui la désespérait. Le récit singulier qu'on va lire est la clef de toute l'histoire de Madame.

« L'Électeur, rapporte la princesse Sophie, s'était enfin lassé de la méchante humeur de Madame sa femme, qu'il avait mitonnée sept années de suite sans en avoir pu venir à bout. » Il convient d'ajouter que, tout en la « mitonnant », il ne lui avait jamais ménagé les observations, ni les éclats d'une jalousie dont lui-même reconnaissait l'injustice quand il était de sang-froid. L'Électrice n'étant pas femme à demeurer en reste, les scènes étaient passées en habitude, et Charlotte, la première, avait perdu le goût des accommodements. Son mari les aimait; il lui en voulut. L'opiniâtreté de sa femme à le tenir à distance eut pour première conséquence un petit roman très banal en soi, mais que les caractères des personnages firent tourner au tragi-comique.

Charles-Louis et Charlotte n'étaient pas seuls, la nuit, dans leur chambre. L'Électrice y faisait coucher l'une de ses filles d'honneur. L'étiquette le

voulait apparemment, et l'on ne badinait pas avec elle à Heidelberg, non plus, d'ailleurs, qu'à Hanovre, ni à Cassel, ni dans aucun des petits trous où d'obscurs principicules jouaient à tenir une cour avec leurs « domestiques ». La malheureuse que ses fonctions condamnaient à tout voir et tout entendre des nuits de ses maîtres était, en 1657, une jolie blonde nommée Louise de Degenfeld, appartenant à une vieille famille de la noblesse. Elle plut à l'Électeur par sa douceur, qui le reposait des violences de Charlotte. Il lui offrit son cœur et une situation dans une lettre galante et positive; on possède leur correspondance ¹. Louise ne demandait pas mieux; mais c'était une personne pieuse, bourrée de principes et de scrupules. Elle posa cette condition baroque que le marché recevrait l'approbation des « théologiens ». « Sa conscience et son honneur », disait-elle, ne pouvaient pas être rassurés à moins. Charles-Louis eut beau lui laisser entendre qu'il était résolu, pour des raisons politiques, à ne pas divorcer, et que, par conséquent, elle se butait à l'impossible, rien n'y fit; Mlle de Degenfeld persistait avec un doux entêtement à exiger tout d'abord « la permission des théologiens ».

Il tenta de la séduire par le détail de la situation offerte, et il en dressa un mémoire où se retrouve son humeur méticuleuse, associée à son perpétuel souci d'épargner les deniers de son peuple.

1. Elle est même imprimée, sans être toutefois dans le commerce; elle se trouve au volume 167 des publications de la *Litterarischen Vereins in Stuttgart*. Voyez plus haut, p. 3.

Mlle de Degenfeld dut se tenir pour avertie que l'électeur Charles-Louis n'augmenterait jamais un impôt pour les beaux yeux d'une maîtresse. Il s'engageait à lui abandonner la jouissance de deux domaines situés proche Heidelberg, et, patiemment, consciencieusement, il énumérait ce qu'ils avaient rapporté, en argent ou en nature, dans une année moyenne. Schwetzingen, dont il est souvent question dans la correspondance de Madame, avait donné 1 083 écus d'Allemagne, 69 muids d'orge et 126 d'avoine; Wersaw avait donné 284 écus, 36 muids d'orge et 134 d'avoine; sans compter les autres espèces de grain; ni « la paille, le bois et d'autres petites choses »; ni les 800 écus que l'Électeur ajouterait pour l'argent de poche; ni « les 4 foudres de vin, les 10 pièces de venaison, les 10 cochons et les 10 chevreuils » qu'il enverrait chacun an pour le ménage; ni ce que rapporteraient certainement en plus les améliorations effectuées dans les métairies.

Sur lesdits revenus, il serait entendu que Mlle de Degenfeld paierait, habillerait et nourrirait « une demoiselle, une femme de chambre, une fille de chambre, une blanchisseuse, un économe, un page, deux laquais ». L'Électeur s'engageait pour sa part à payer, habiller et nourrir les deux gardes et tous les cochers, piqueurs et valets de pied. Il donnait un carrosse et six chevaux, mais leur entretien serait à la charge de Mlle de Degenfeld. Le tout « pour commencer », et en attendant que la *padrona* (c'est l'Électrice) eût quitté la place. Sitôt qu'elle serait retournée dans sa famille, chose que Charles-Louis se flattait d'obtenir sous peu, la situation de

Mlle de Degenfeld serait « améliorée ». Il déclarait en terminant qu'il admettait les observations et les amendements; mais les deux amants n'eurent pas le loisir de discuter son mémoire.

Il arriva qu'une nuit Charlotte s'éveilla; elle aperçut son mari parlant de très près à sa fille d'honneur, et s'élança sur eux. Un bruit « épouvantable » fit accourir les dames d'honneur, qui trouvèrent Charles-Louis aux prises avec sa femme : « L'Électeur, écrit la princesse Sophie, avait de la peine à sauver sa maîtresse de ses griffes : elle n'en attrapa que le petit doigt, qu'elle mordit de rage¹. » Louise confirme la violence de la scène dans une lettre à l'un de ses frères, où elle se montre étonnée, froissée même, de la promptitude de l'Électrice « à soupçonner le mal.... Si l'Électeur, ajoute-t-elle, ne m'avait protégée, elle m'aurait tuée² »; et pourquoi? Les apparences étaient contre eux; mais que signifient les apparences?

A ce scandale en succédèrent d'autres, qui accrurent la frayeur et l'affliction de la jeune fille. Son amant commença par l'envoyer à la campagne, en lieu sûr; après quoi, en vertu de ses prérogatives de prince régnant et en violation des lois civiles ou religieuses, il entreprit de lui créer une sorte de statut personnel qui lui permit de faire figure dans le monde. Ce fut plus difficile que Charles-Louis ne s'y était attendu; il se heurtait à des résistances imprévues. La façon dont il en triompha dénote

1. *Mémoires*, p. 57.

2. Lettre de mars 1657, au baron Adolphe de Degenfeld.

chez lui une conception de la puissance souveraine auprès de laquelle l'idée que s'en faisait son grand voisin le roi de France est timide et étriquée.

L'affaire fut engagée par une lettre ouverte¹ où Charles-Louis annonçait au monde que « son épouse légitime, Sa Dilection l'Électrice, s'étant montrée depuis leur mariage... singulièrement fâcheuse, indocile, entêtée, chagrine et revêche », et s'étant rendue coupable à son égard de *malitiosa desertio*, il avait pris une seconde épouse, la baronne Louise de Degenfeld, « en vertu de la juridiction qui lui appartenait, comme prince régnant, dans les matières ecclésiastiques, et politiques », et il était résolu à passer le reste de ses jours avec elle, « conjugalement et chrétiennement ». Il disait aussi qu'il avait des raisons de ne pas divorcer avec l'Électrice, et déclarait que sa conscience était tranquille. — « Donné à Heidelberg, le 6 mars 1637 ».

Cette communication fut mal accueillie à Heidelberg, et le pasteur de Louise la prévint qu'il lui refuserait la communion. Elle en fut atterrée, et Charles-Louis extrêmement irrité. Il avait mis le Palatinat au régime des « Églises d'État », régime engendré en Allemagne par la Réforme, et dont l'essentiel consistait à reconnaître dans le prince régnant de chaque pays « l'autorité supérieure, établie par Dieu² » sur les pasteurs et pour le spirituel, de même que sur les fonctionnaires et pour le temporel. Les princes régnants goûtaient infi-

1. *Schreiben des Kurfürsten Karl Ludwig*, p. 14.

2. *Ibid.*, p. 366.

niment ce système, qui leur livrait leurs sujets âme comprise. Quand Luther et Mélanchton, au siècle précédent, les avaient conviés à « régler », entre autres affaires, « toutes les questions de foi¹ », les chefs de la Réforme n'avaient évidemment pas mesuré le danger. Les princes n'étaient que trop disposés à se mêler de théologie, et ils trouvèrent si commode, à l'user, si avantageux à leur prospérité terrestre, de réunir en leur personne les deux pouvoirs, le temporel et le spirituel, qu'ils s'empressèrent de transformer une mesure révolutionnaire en institution. Au milieu du xvii^e siècle, une « Église d'État », entendue comme on vient de le voir, était devenue la chose du monde la plus naturelle et la plus ordinaire.

Celle du Palatinat comprenait des calvinistes et des luthériens. Le joug spirituel de l'Électeur s'ap pesantissait sur les uns et sur les autres, et ce joug n'était pas léger. Charles-Louis avait ses idées en religion, des façons à lui d'interpréter les textes, et il aimait à être écouté : il n'oubliait jamais qu'il était « l'autorité supérieure », chargée de veiller à la bonne interprétation de la parole de Dieu dans ses États. Il prenait si au sérieux cette branche de ses fonctions de souverain, qu'il s'imposait d'aller le dimanche au sermon pour surveiller ses prédicateurs et les reprendre au besoin. Le discours avait-il été trop long, ou trop « galimatias », suivant son expression, l'Électeur faisait compa-

1. Janssen, *l'Allemagne et la Réforme*, t. III, p. 34. Cf. Ranke, *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, vol. II, liv. IV.

raître l'orateur après le service, et le tançait vertement. Il s'était rendu si redoutable, qu'un pasteur perdit la tête en le voyant entrer et s'embrouilla dans la liturgie.

On se représente la fureur du maître lorsqu'un de ces vermiseaux osa lui signifier un blâme en mettant au ban de l'Église luthérienne¹ la « seconde femme » que « Son Altesse sérénissime » s'était donnée en vertu de son autorité souveraine. Il manda le téméraire, et s'efforça de redresser ses idées sur la polygamie : « Je lui ai cité Moïse et les Prophètes, écrivait-il à Louise :... mais je vois bien qu'on lui a fait peur. » Ce pasteur n'était décidément qu'un « pauvre homme », comme tous les pasteurs, du reste, et tous les curés, et tous les calotins de toutes les religions : « O Ciel ! s'écriait Charles-Louis avec découragement, où est en Allemagne la bonne foi² ? »

Sur ces entrefaites, un livre « tombé du ciel », et qui avait l'air « écrit pour eux³ », vint lui remettre en mémoire la conduite tenue au xvi^e siècle, dans un cas analogue, par le landgrave Philippe de Hesse. Philippe n'était pas l'homme des demi-mesures et des chemins détournés. Marié, lui aussi, et père de nombreux enfants, il avait conçu le projet hardi d'épouser ses amours dans les formes, et d'être bigame à la face du ciel et de la terre ; arrangement auquel Luther et Mélanchton eurent

1. Louise de Degenfeld appartenait à la Confession d'Augsbourg.

2. Lettres des 25 et 12 juillet 1657.

3. Lettre du 31 octobre.

la triste faiblesse de ne pas refuser leur assentiment, et qui fut exécuté, le 4 mars 1540, devant une assistance de choix, où figurait Mélanchton. Charles-Louis se proposa d'imiter un si bel exemple, mais il n'avait pas l'envergure de son modèle et ne réussit qu'à le parodier; deux pièces curieuses en font foi.

La première est une « attestation ¹ » du « pauvre homme » de pasteur que Son Altesse Électorale et la très noble demoiselle Louise de Degenfeld avaient échangé devant lui, à la vérité par surprise, des serments constituant « le lien du mariage ». Le certificat se terminait par une humble prière à ceux qui le liraient de ne pas être « trop prompts » à en condamner l'auteur, car Dieu voyait que son cœur était pur. — « Fait à Frankental, le 6 janvier 1658. »

L'autre pièce est un acte notarié, passé à Heidelberg, le 25 octobre 1658, devant de nombreux témoins, mais en l'absence de Mlle de Degenfeld, et contenant une série de déclarations de Son Altesse l'Électeur : sur le caractère insupportable et les torts graves de Son Altesse l'Électrice; sur les raisons, politiques et autres, qui empêchaient Charles-Louis de divorcer; sur les enseignements à tirer, en pareille affaire, de l'Écriture sainte et des usages des Églises chrétiennes primitives; sur les raisons de conscience qui l'avaient poussé à « s'adjoindre » Mlle de Degenfeld et sur les engagements écrits qui les liaient l'un à l'autre en qualité de « mari et femme ». A la fin de l'acte, le notaire

1. *Schreiben des Kurfürsten, etc.*, p. 364.

avait eu soin de se mettre à couvert en spécifiant qu'il avait instrumenté sur l'ordre de Son Altesse Électorale¹.

Après cette cérémonie, qui dissipait les dernières équivoques, un appartement fut préparé au château pour la seconde femme du maître. Charles-Louis pressait les travaux : « J'ai déjà fait déloger X (l'Électrice) d'en haut, écrivait-il à Louise, et je lui ai donné la vieille chambre à coucher du bas². » Dans la lettre suivante : « Je serais venu aujourd'hui trouver mon ange, si je n'étais forcé de rester ici pour veiller à ce que tout soit prêt; dès que j'ai le dos tourné, ils lanternent. Ils m'assurent pourtant que tout sera terminé après-demain... Mon maître d'hôtel pense qu'il vaut mieux que mon trésor ait son cuisinier et sa cuisine à part; cela ne coûtera pas beaucoup plus cher, ce sera mieux apprêté, et ce sera moins dangereux. » Louise était devenue mère entre le certificat du pasteur et l'acte notarié. L'Électeur Palatin eut ses deux femmes et leurs enfants sous le même toit, et laissa jaser. On ne s'en priva point : — « Je voudrais, disait-il, que les Heidelbergeoises s'occupassent davantage de leur cuisine, et moins de ce qui se passe à la cour. » Mais il était impossible de faire taire les gens.

La vertu d'un petit prince allemand d'il y a plus de deux cents ans n'a aujourd'hui d'importance pour personne. Elle n'en avait déjà que fort peu, de son temps, en dehors de sa petite ville; mais là,

1. *Schreiben des Kurfürsten*, p. 368.

2. Cette lettre et la suivante sont de la fin de 1658. Elles ne portent pas de dates.

pour ceux qui vivaient avec lui ou dans l'ombre de son château, la bigamie de Charles-Louis avait compliqué bien des choses. On remarque, par exemple, dans sa correspondance, qu'il ne jugeait plus les gens que d'après leur attitude vis-à-vis de Louise; quiconque prenait le parti de Charlotte, fût-ce un de ses propres enfants, s'attirait le ressentiment de l'amoureux Électeur. Or, c'étaient tous les allants et venants, dans ce château où l'on vivait côte à côte, c'était toute la cour et Liselotte elle-même, qui avaient continuellement à se prononcer, à propos de mille riens, entre la femme légitime et la favorite. Les airs d'homme de bien, chers à Charles-Louis, ajoutaient au déplaisant de la situation. Il y avait alors en Allemagne beaucoup d'intérieurs princiers infiniment plus dissolus que le sien : c'était le seul, à cette date, où l'on se moquât avec cette ampleur des lois et de la religion. Le roi de France était distancé et pour le spirituel et pour le temporel; Louis XIV ne s'est jamais érigé en pontife, il faut lui rendre cette justice, et, s'il lui est arrivé trop souvent de se mettre au-dessus des lois, il gardait pourtant une certaine mesure; il a attendu que la reine fût morte pour épouser Mme de Maintenon.

La petite Liselotte, tout insouciant qu'elle fût, était condamnée à souffrir d'un milieu aussi insolite. Par bonheur pour elle, la princesse Sophie eut pitié de sa nièce et la tira de cet intérieur irrégulier. Elle n'eut pas affaire à une ingrate. Ce service, immense à la vérité, lui valut d'être pour toujours la grande affection de Madame, sa confidente et sa conseillère

de loin comme de près. La sœur de Charles-Louis avait été merveilleusement préparée à ce rôle par son expérience précoce de princesse pauvre, à la recherche d'un établissement.

Sophie, comtesse palatine du Rhin, née à la Haye en 1630, était le douzième des treize enfants que Frédéric V, électeur palatin et roi de Bohême, avait eus d'Élisabeth Stuart, fille de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre. Ses parents s'étaient fixés aux Pays-Bas après leurs malheurs, et y avaient vécu d'expédients. La princesse Sophie n'avait pas connu son père, mais elle avait vu sa mère à la peine, tourmentée par ses créanciers et vendant un bijou pour avoir à dîner. Au milieu de sa misère, la reine déchuë tenait une cour où affluaient les Anglais de passage, et à laquelle sa passion pour les animaux donnait une physionomie à part : « La vue de ses guenons et de ses chiens lui était plus agréable que la nôtre », écrit sa fille ¹. Dans ces conditions, les enfants essaïmaient à l'envi dès que leur âge le permettait, et chacun se tirait d'affaire comme il le pouvait.

L'aîné des garçons était Charles-Louis ². Son rétablissement dans le Palatinat avait été d'un heureux augure pour les siens ; il promettait des jours meilleurs. La reine Élisabeth y compta, et fut vite

1. *Mémoires*, p. 34.

2. En réalité, il n'était que le second ; mais son frère aîné ayant péri dans un naufrage, il avait hérité de ses droits et pris sa place.

détrompée. On possède les lettres « piteuses » où la mère implore des secours, et les réponses glaciales où le fils « marchande et gagne du temps ¹ ». Si Charles-Louis a fini par servir à la reine Élisabeth une pension de 6 000 thalers, c'est, à coup sûr, qu'il n'a pas pu faire autrement : « Il avait deux femmes à entretenir », allègue Häusser, l'historien du Palatinat, en manière d'excuse.

Parmi les autres enfants, le prince Rupert vécut en héros de roman d'aventures, devint pirate, acquit une grande réputation d'homme de mer et mourut amiral anglais. Maurice fut aussi pirate et disparut dans un naufrage; à moins qu'il n'ait été pris par d'autres pirates et vendu à Alger comme esclave, car il existe deux traditions. Édouard passa en France, se convertit au catholicisme et occupa la position peu considérée de mari de la célèbre Anne de Gonzague, dite la Palatine. Philippe s'enfuit de la maison après avoir tué le favori de sa mère, commença une existence agitée et vagabonde et trouva la mort, très jeune encore, au service de la France. La princesse Élisabeth, l'amie de Descartes, qui était fort belle et qui « savait toutes les langues et toutes les sciences ² », se mit dans le couvent luthérien de Herford, en Westphalie, sous promesse de succéder un jour à l'abbesse. La princesse Louise-Hollandine s'enfuit de la maison maternelle, comme son frère Philippe, se fit catholique, s'en vint en France où sa conversion lui

1. Voyez Häusser. II, 613. Il ne semble pas que cette correspondance ait jamais été publiée.

2. *Mémoires de l'Électrice Sophie*, p. 38.

valut une pension d'Anne d'Autriche et l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise, et mena joyeuse vie : « L'abbesse de Maubuisson..., écrivait Madame, avait eu tant de bâtards, qu'elle jurait par ce ventre qui a porté quatorze enfants¹. »

La princesse Sophie tranchait sur cette famille d'aventuriers et de casse-cou par son goût pour la paix et les existences régulières. De sa personne, elle avait grand air, et beaucoup de charme : « J'avais, écrivait-elle dans sa vieillesse, les cheveux d'un brun clair, naturellement bouclés, l'air gai et dégagé, la taille bien faite, mais pas fort grande, le port d'une princesse². » Pleine d'esprit et leste à saisir les ridicules, c'était en même temps la personne du monde la plus raisonnable. Comprenant à merveille qu'elle était difficile à marier, elle avait borné ses désirs à trouver un mari d'un rang passable, qui ne battît point sa femme, comme certain veuf, frère du roi de Suède, qu'on lui avait proposé; et qui fût moins ivrogne qu'un prince de Holstein qui se disait amoureux d'elle : « Pour faire le galant, (il) but un si grand verre de vin à ma santé, qu'il rendit tout et l'avalait une seconde fois pour marquer

1. Lettre du 20 février 1716 (*Fragments de lettres originales de Madame*, etc.). Cf. Saint-Simon (éd. de Boislisle), XVII, p. 88 et suiv., et les notes de M. de Boislisle. Les *Fragments de lettres originales*, comme toutes les publications de ce genre faites au XVIII^e siècle, ne doivent être consultés qu'avec défiance; mais les aventures de Louise-Hollandine étaient de notoriété publique. Voyez le *Voyage de deux jeunes Hollandais*, p. 385; les *Mémoires d'Aubery du Maurier*, éd. 1754, I, 265 (note Boislisle). Saint-Simon, qui en fait presque une sainte, ne l'avait connue que vieille et repentie.

2. *Mémoires*, p. 39.

la passion qu'il avait pour moi¹. » Un troisième prince, George-Guillaume, duc de Hanovre, l'avait demandée en mariage, un peu malgré lui, et elle l'avait accepté. Il la repassa, sans la consulter, à l'un de ses frères, et elle accepta encore, avec une indifférence méprisante, jointe à la ferme volonté de bien vivre avec son mari, quel qu'il fût. Ce fiancé d'occasion laissa couler le temps sans paraître à Heidelberg, de sorte que la princesse Sophie était toujours fille quand les affaires Degenfeld vinrent lui donner une impatience extrême de quitter le pays. Non pas qu'elle fût choquée d'avoir un frère bigame; elle ne se scandalisait pas pour si peu; mais le château n'était plus habitable pour une personne aussi amie de son repos.

Sa patience fut récompensée. Elle raconte dans ses *Mémoires* l'arrivée de son futur époux, et ajoute ce mot qui la peint : « J'étais bien aise de le trouver aimable parce que j'étais résolue de l'aimer² ». Les noces eurent lieu le 18 octobre 1658. Le marié s'appelait Ernest-Auguste, duc sans territoire de Brunswick-Lunebourg. Il était bel homme, et ce n'était pas un mauvais parti : Il était coadjuteur du cardinal de Wartemberg, évêque d'Osnabrück, et destiné à lui succéder sur son siège épiscopal. Quelques éclaircissements sont ici nécessaires.

Il importe de distinguer, dans l'Allemagne de la Réforme, entre les foules obscures qui cherchaient

1. *Mémoires*, p. 49.

2. *Ibid.*, p. 61.

à satisfaire des besoins de conscience, et le groupe éternel des ambitieux ou des avides, qui ne voient jamais dans une révolution, religieuse ou autre, qu'une occasion de se pousser, ou de s'enrichir, aux dépens des vaincus. Parmi les centaines de princes épars dans ce vaste pays, il y en eut assurément qui se firent protestants par conviction. Il y en eut d'autres, non moins assurément, qui ne se seraient jamais convertis sans les tentations que leur offraient les biens d'Église pour engraisser leur budget et établir leurs cadets : « L'Église d'Allemagne, écrit Janssen, historien catholique, était alors la plus riche de la chrétienté. On a calculé qu'elle possédait presque le tiers de la propriété foncière¹ ». Le même Janssen reconnaît que le clergé germanique s'était fait haïr et mépriser par ses vices. A la faveur du chaos général, les mains s'allongèrent vers les biens d'Église, et l'on vit naître des compromis étranges entre les nouveaux possesseurs et la papauté.

On vit des princes protestants s'emparer d'un évêché, s'en attribuer les revenus, en habiter les palais, en porter le titre, et vivre, après comme devant, en protestants et en laïques. Rome alors, cédant à la force, leur abandonnait ce qu'ils avaient pris, à la condition de ne pas empiéter sur les fonctions spirituelles de l'évêque auquel ils s'étaient substitués : « En permettant à un prince protestant²

1. *L'Allemagne à la fin du moyen âge*, I, 575.

2. Ce passage est tiré d'un mémoire inédit de M. l'abbé Richard, le savant auteur de *Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon des Origines de la nonciature de France*, etc.

de gérer la souveraineté et le temporel d'un évêché, de nommer même aux dignités inférieures qui étaient à la nomination de l'évêque, l'Église ne pouvait en aucune façon lui permettre de s'ingérer dans le spirituel, et non seulement cet évêque protestant ne pouvait remplir les fonctions épiscopales : prédications, ordinations, confirmations..., mais il n'avait aucun titre, aucun droit à contrôler la manière dont les curés, par exemple, prêchaient et remplissaient les autres devoirs de leur charge.... Quant à ce qu'on appelle l'administration spirituelle, le ministère pastoral, ils étaient remplis par des vicaires généraux, catholiques et prêtres, à la nomination du chapitre », et auxquels le pseudo-évêque abandonnait un peu, le moins possible, de ses revenus.

Ernest-Auguste devait à une clause du traité de Westphalie l'assurance de figurer un jour parmi ces prélats pour rire. Au cours des négociations difficiles qui précédèrent le traité, la maison de Brunswick « avait renoncé, pour faciliter la paix, à la coadjutorerie de Brême et de trois autres églises¹ ». On lui donna en compensation la coadjutorerie d'Osnabrück; mais, les princes de cette maison « étant tous hérétiques² », tandis que la population, et même le chapitre de la cathédrale,

1. Ce qui suit est emprunté à une longue dépêche du 7 mai 1678, adressée par le cardinal Alderano Cibo, secrétaire d'État du pape Innocent XI, à Francesco Buonvisi, archevêque de Thessalonique et nonce à Vienne. Archives du Vatican, t. 198, Nunziatura di Germania.

2. Cela dépendait du moment. L'un des frères d'Ernest-Auguste s'était fait catholique.

étaient moitié catholiques et moitié protestants, on imagina, pour contenter tout le monde, un « expédient » que Rome qualifia de « pernicieux », et qu'il est aussi permis de nommer burlesque. Il fut arrêté qu'Osnabrück aurait alternativement « un évêque catholique et un hérétique », ce dernier pris exclusivement dans la maison de Brunswick; disposition qui a subsisté jusqu'au XIX^e siècle : c'est en 1803 que le dernier des évêques protestants, un duc d'York, oncle de la reine Victoria, mit fin à cette situation bizarre en cédant Osnabrück au Hanovre.

En attendant la mort du cardinal de Wartemberg, Ernest-Auguste habitait avec son frère le duc George-Guillaume, souverain du Hanovre. Ce fut chez lui qu'il mena sa jeune femme. Une correspondance très active¹ s'engagea aussitôt entre cette dernière et Charles-Louis, et il y fut question de Liselotte dès les premières lettres, car, de plus en plus, les choses allaient de travers à Heidelberg. L'Électrice Charlotte se refusait absolument à retourner dans sa famille. Exaspérée et douloureuse, elle s'obstinait à rester là, rêvant d'une réconciliation impossible, et étroitement surveillée par son mari, qui la croyait capable de tout, et non sans raison, dans ses accès de colère. Par une dérision cruelle, la malheureuse continuait à jouer son rôle officiel d'épouse légitime et de souveraine. Elle présidait avec Charles-Louis aux réceptions du château, où ils se donnaient en spectacle au

1. Voyez plus haut, p. 3. Cette correspondance se poursuivit sans interruption jusqu'à la mort de Charles-Louis en 1680.

public, n'étant capables ni l'un ni l'autre de se contenir. On prétendit qu'un jour, à un festin en l'honneur d'un hôte princier, l'Électeur avait riposté à une parole mordante par un soufflet vigoureux, qui fit jaillir le sang du nez de l'Électrice¹; et, si ce n'est peut-être qu'une légende, peut-être aussi est-ce l'un de ces cas où la légende est plus vraie que l'histoire.

Liselotte prenait le parti de sa mère et faisait grise mine à l'intruse. Le père en voulait à sa fille, et son cœur se détachait d'elle. Longtemps après la mort de Charles-Louis, Madame laissa échapper un jour cet aveu mélancolique : « Je crois certainement que Monsieur mon père m'aimait; mais je l'aimais plus qu'il ne m'aimait² ». C'était la vérité. Les sentiments hostiles témoignés par la petite Liselotte à Mlle de Degenfeld lui avaient aliéné son père, et pour toujours, ainsi qu'on le verra dans la suite. Non que Charles-Louis fût possédé pour sa maîtresse de l'une de ces violentes passions, comparables aux forces de la nature, qui, si elles ne justifient pas tout, expliquent du moins tout. Charles-Louis n'avait pas l'étoffe d'un grand amoureux. C'était pire. Il aimait Louise de Degenfeld comme un homme extrêmement sensuel, et

1. L'histoire du soufflet se rencontre pour la première fois dans *la Vie et les amours de Charles-Louis, Électeur palatin* (Cologne, 1692). On la retrouve ensuite dans une adaptation allemande du livre français. Freytag l'avait acceptée dans ses *Bildern aus der deutschen Vergangenheit*. Le Dr Adolf Köcher, éditeur des *Mémoires de l'Électrice Sophie*, estime qu'elle ne mérite aucune créance. Haüsser (vol. II, p. 610) la déclare « douteuse ».

2. Lettre du 7 septembre 1710, à l'Électrice Sophie.

déjà sur le retour, aime une jeune créature qui lui est entièrement asservie. Charlotte, accoutumée à le voir économiser sur tout, lui faisait remarquer que les enfants coûtaient cher à élever, et qu'il serait à souhaiter de ne pas en avoir trop. Louise en eut quatorze à la file, sans une plainte ni une objection, mourut en couches du quatorzième et fut aussitôt remplacée par une « robuste Suisse », malgré les soixante ans bien sonnés et les maux peu ragoutants de « Sa Grâce Électorale ».

Il n'y a rien de poétique dans tout cela ; mais, à défaut d'une passion exaltée pour sa maîtresse, Charles-Louis entretenait les idées orgueilleuses que l'on sait sur son pouvoir temporel et spirituel. Convaincu que sa volonté devait faire loi, en morale comme en religion ou en matière d'impôt, il accusait sa fille de « n'agir envers lui comme elle devait ¹ ». Il s'en prenait à la nouvelle gouvernante, Mlle d'Uffel², qui avait bravement refusé son « approbation ³ » à la polygamie officielle, et il allait faire un éclat, c'est-à-dire une sottise, en la chassant, quand la duchesse Sophie ⁴ le décida à lui confier sa « chère Liselotte, de laquelle, écrivait-elle, j'aurai autant de soin comme si elle était à moi ⁵ ». L'affaire arrangée, elle en pressa

1. La duchesse Sophie à Charles-Louis, lettre du 27 mars 1659.

2. Ou d'Offeln ; on rencontre les deux orthographes. Mariée dans la suite à M. de Harling. L'une des correspondances les plus intéressantes de Madame leur est adressée. Voyez plus haut, p. 3.

3. La duchesse Sophie à Charles-Louis, lettre du 6 mars 1659.

4. Elle était devenue duchesse de Hanovre par son mariage.

5. Lettre du 18 avril 1659 à Charles-Louis. L'Électeur et sa sœur s'écrivaient en français.

l'exécution : « A Hanovre, le 15 de mai 1659.... S'il vous plaisait à cette heure de préparer (le voyage) de Liselotte, nos carrosses l'attendront à Münden, le jour qu'il vous plaira de faire qu'elle y arrive et d'ordonner les chariots pour le bagage qu'il faudra pour cela ». Nous savons par une lettre de Charles-Louis à Mlle de Degenfeld que le départ eut lieu le 9 juin : « Je suis parti aujourd'hui à quatre heures et Liselotte une heure avant moi. Son chagrin a été vite passé. Après avoir abondamment pleuré avec X (sa mère, l'Électrice Charlotte), dès qu'elle a eu le dos tourné, elle a réclamé ses citrons ».

Après une visite à Cassel, dans sa famille maternelle, l'enfant prit avec Mlle d'Uffeln la route de Hanovre, et sa tante la trouva un jour chez elle en rentrant : — « 20 de juillet 1659. J'ai été reçue ici par la chère Liselotte d'une mine si sérieuse, comme si c'eût été une personne de vingt ans, et je la trouve si éloignée de celle de sa mère, que je n'y trouve rien à corriger que les pleurs que peu de chose exige d'elle, et on ne s'en doit étonner, puisqu'elle en a vu la mode à Cassel, dont vous aurez sans douté déjà eu relation. Je viens d'écrire à Charlotte un compliment sur son heureuse arrivée; je ne sais si la réponse sera d'absinthe ou de miel; j'ajoute qu'elle la pourra voir ici, si elle va à Cassel.... Pour une bonne gouvernante, c'est ce qui est bien rare partout; si je trouve une meilleure que celle qu'il y a déjà, je vous le manderai; en attendant,... M. de Madra est installé pour précepteur. »

Il ne semble pas que l'Électrice Charlotte ait usé de la permission de venir voir sa fille à Hanovre.

Personne ne l'y encouragea. Elle lui avait écrit une première fois à Cassel, dans les termes les plus tendres, « pour lui montrer que sa pauvre maman pensait toujours à elle ¹ ». Liselotte avait répondu, et sa mère l'en avait remerciée, le 4 juillet, par une lettre où se rencontrait cette phrase : « Que Dieu te conserve et te fasse devenir grande et pieuse, afin que tu me sois un jour une consolation, en place du mal qui m'est fait maintenant en t'arrachant à moi. » J'ignore si ces lignes imprudentes passèrent jamais sous les yeux de l'enfant; en tout cas, elle ne répondit plus. — L'Électrice Charlotte à Mme de Harling : « (Heidelberg, 15 janvier 1663.) Je ne comprends pas que nous autres, pauvres malheureux, nous soyons ainsi oubliés de vous tous; j'en veux surtout à Liselotte, qui a laissé deux lettres de moi sans réponse, et qui fait comme si j'étais morte; Dieu la punira.... » — A la même, du 3 mars : « Écrivez-moi un mot pour me dire si Liselotte est morte ou vivante. Je ne sais absolument rien d'elle, et elle a beau être ingrate envers moi, mon cœur de mère ne peut pas se détourner entièrement d'elle. »

Ce fut de cette façon dure et sèche que l'Électrice Charlotte fut bannie pour toujours de la vie de sa fille. Elles se revirent; mais Madame, même mariée et protégée par la distance, témoigna toujours par son attitude qu'elle avait appris à considérer sa mère comme un épouvantail.

1. Cette lettre et les suivantes sont tirées de l'*Introduction* écrite par le Dr Ed. Bodemann pour les lettres de Madame à M. et Mme de Harling (p. viii et ix).

Les quatre années passées chez la duchesse Sophie furent pour Liselotte quatre années d'un bonheur sans mélange. Elle avait trouvé à Hanovre un accueil affectueux, joint à un train de vie facile, sinon raffiné, et à une éducation qui lui faisait répéter plus tard qu'elle devait tout ce qu'elle avait de bon à sa tante de Hanovre et à Mlle d'Uffel'n. A dire le vrai, cette éducation n'était pas sans défaut; mais tout valait mieux que l'école de pharisaïsme du château paternel.

La cour de Hanovre n'était pas une école de vertu, et encore moins de belles manières. On y pratiquait assidûment, et avec un débraillé sans vergogne, le culte de la bonne nature. Le duc régnant, George-Guillaume, et tous ses frères¹, aimaient la table et les femmes, et n'avaient garde de s'en priver. Leurs maîtresses ne se complaient plus. Ernest-Auguste avait interrompu la série en l'honneur de la lune de miel, et sa jeune femme se hâtait d'en profiter, sachant bien que cela ne durerait pas : « J'ai, disait-elle, le miracle de ce siècle, d'aimer mon mari² ». Deux mois après son mariage, elle traçait à Charles-Louis le tableau le plus étrange de ses journées, et elle ajoutait : « Je ne lis plus de beaux livres... et les beaux préceptes de Sénèque et d'Épictète sont

1. Ils étaient quatre en tout. Leur histoire est rendue confuse par des arrangements de famille compliqués. Christian-Louis, duc de Hanovre de 1641 à 1648, puis de Celle jusqu'à sa mort (1665). George-Guillaume, duc de Hanovre de 1648 à 1665, puis de Celle; mort en 1705. Jean-Frédéric, duc de Hanovre de 1665 à 1679. Ernest-Auguste, qui succéda à Jean-Frédéric et mourut en 1698.

2. Lettre à Charles-Louis, du 6 février 1659.

combattus par ceux de la nature¹ ». Sénèque et Épictète avaient cédé la place à Rabelais. Un jour que son frère lui avait parlé de ses tracas, la duchesse Sophie lui répondit : « Je suis très marrie de voir que vous prenez les choses tant à cœur... On ne vit qu'une fois, pourquoi donc se chagriner tant, quand l'on peut manger, dormir et boire, dormir, boire et manger² ? » Elle pratiquait ce qu'elle prêchait. Le jour où elle s'aperçut que son mari désirait la tromper, elle lui facilita gentiment les choses et ne lui en voulut point. On lit dans ses *Mémoires* : « Le saint nœud du mariage n'avait pas changé l'humeur galante de M. le duc ; il s'ennuya de posséder toujours une même chose³... ». Suivent leurs petits arrangements.

L'amour est de tous les temps. Il n'en est pas de même de la glotonnerie, et nous avons peine aujourd'hui à nous expliquer la place d'honneur qu'elle occupait au xvii^e siècle dans les plaisirs des hautes classes. Quand la duchesse Sophie écrivait à son frère : « c'est un des plus grands plaisirs que j'ai à présent, de bien manger⁴ », elle ne faisait pas allusion à une chère délicate, mais à une chère copieuse. On se crevait de mangeaille au château de Hanovre comme au palais du Louvre, ni plus ni moins ; il n'y avait de différent que la cuisine, et c'est une chose dont l'on ne peut pas plus disputer que des couleurs. Éléonore d'Olbreuse⁵ racontait

1. Du 16 décembre 1658.

2. Du 6 juin 1663.

3. P. 71.

4. Lettre du 8 juillet 1671.

5. Éléonore d'Olbreuse, d'une famille noble du Poitou, était

que « son cœur se soulevait » devant les énormes plats de saucisses aux choux rouges, ou de purée d'oignons au gingembre, qui régalaient la duchesse Sophie. Madame en a dit autant des ragoûts servis à la table de Louis XIV. Proportion gardée, le nombre des plats était aussi extravagant ici que là, les dépenses de « la bouche » aussi excessives. On possède le budget de Jean-Frédéric, successeur de George-Guillaume, pour l'année 1668-1669. L'ensemble des dépenses se monte à 285 927 thalers. En voici quelques chapitres¹ :

Habillements de Son A. Sérénissime	1 010 thalers.
Cadeaux de noces et de baptême	54 —
Aux quêtes (à l'église)	16 —
Chancellerie et cour supérieure (de justice)	625 —
Opéra	3 972 —
Armée	26 475 —
Cuisine	49 365 —

Dans ce dernier chiffre ne sont compris ni la bière et le vin, ni l'entretien du matériel, ni les indemnités aux serviteurs que l'on préférerait ne pas nourrir, ni les gages du personnel des cuisines, ni ceux des chasseurs et jardiniers qui approvisionnaient le château de gibier et de légumes. Ces retranchements faits, « la bouche » absorbait encore un sixième du budget total du Hanovre sous Jean-Frédéric.

La duchesse Sophie, qui avait vu Charles-Louis à l'œuvre, comptant les fagots et pesant le sucre,

belle, spirituelle et vertueuse. George-Guillaume l'épousamorganatiquement en septembre 1665. Cf. *The love of an uncrowned Queen*, par W. H. Wilkins (Londres, 1900, 2 vol. in-8).

1. *Die Hofhaltungen zu Hannover*, par le Dr Eduard Wehse (Hambourg, 1853).

accusait ses beaux-frères de tolérer le coulage. Elle prétendait que George-Guillaume payait son *qui-signer* plus cher « qu'un ministre d'État », et qu'il n'en était pas moins honteusement volé. Elle n'aimait pas qu'on se laissât voler; elle disait : « On est bien sot de donner dix écus pour un veau quand on le peut avoir pour un¹ ». Pas plus sot que d'acheter dix veaux quand un seul suffirait; mais l'idée aurait paru du dernier « bourgeois ». Un repas n'était princier qu'à la condition d'être digne de Gargantua.

La cour de Hanovre n'était déjà que trop « bourgeoise » à son gré. La duchesse en avait prévenu son frère en lui demandant sa fille : « Pour être coquette et familière, elle ne l'apprendra point ici, mais pour apprendre la conversation civile avec toute sorte de gens, je n'en répons pas, si ce n'est que Dieu nous donne un de ces jours une cour à nous, car, pour dire la vérité, il y a peu de grandeur en celle-ci, et il se passe bien des mois qu'on ne voit (que) les domestiques². » La même plainte revient à plusieurs reprises sous sa plume : « L'on vit en bourgeois et... on ne voit quasi personne³. » Ailleurs : « Je fais une vie fort solitaire, car je ne vois que mes domestiques⁴. » C'était entendu; ce n'était pas chez elle qu'il fallait venir pour savoir son monde.

1. Lettre du 14 mai 1670.

2. Lettre du 18 avril 1659. *Domestique* se disait alors de toutes les personnes, même nobles, attachées à une grande maison.

3. 1^{er} décembre 1670.

4. Lettre de la duchesse Sophie du 17 juin 1665.

Encore moins pour polir son langage et former son esprit à la délicatesse; mais, ici, l'entourage n'était plus seul en faute. Le premier coupable était la duchesse Sophie, cette femme supérieure à plusieurs égards, que Leibniz n'appellera pas autrement que « notre grande Électrice », et dont Madame écrira avec enthousiasme : « Ma tante n'est pas seulement le lustre de sa cour, mais de toutes les cours. Où trouverait-on quelqu'un ayant autant d'intelligence et de vertus ¹? » Son intelligence et ses vertus ne l'empêchaient malheureusement pas d'être d'une grossièreté qui confond chez une « grande princesse ». Elle adorait les mots sales, les histoires de chaise percée et les obscénités, comme Madame, du reste, sa digne élève pour les goûts orduriers. C'était dans le sang. Charles-Louis trouva un jour plaisant de charger sa fille — elle n'avait pas seize ans — de transmettre à la duchesse Sophie une question obscène. L'enfant fit la commission, reçut la réponse, et sa tante trouva aussi l'idée plaisante ².

Toutes les bienséances étaient également méprisées à la cour de Hanovre. A peine arrivée, la nouvelle duchesse avait profité de l'exemple que lui donnait son mari pour faire son courrier à l'église pendant le service. Ils ne croyaient à rien ni l'un ni l'autre; mais la présence au culte était une question d'étiquette, et l'on s'arrangeait pour s'ennuyer le moins possible. Dans les bons jours, on écrivait ses

1. Lettre de Madame à la raugrave Louise, du 18 mars 1703.

2. Lettre de la duchesse Sophie, du 21 janvier 1668.

lettres; dans les mauvais, on avait recours à des occupations moins tranquilles. Le 21 juillet 1660, la duchesse Sophie dut renoncer à finir sa correspondance à cause du tapage : « Nous sommes à l'église, où monsieur mon mari fait tant de bruit à lire une comédie, que je ne saurais (en) dire davantage.... » Il serait curieux de savoir ce que pensaient les fidèles, parmi lesquels étaient gens de grande piété, de ces Altesses libertines qui venaient à l'église soi-disant pour les édifier.

Liselotte avait justement grand besoin de prendre des leçons de tenue. Elle ne gardait pas assez son « quant-à-moi »¹. Sa tante en convenait, quoique très portée à l'admirer en tout : « Liselotte a autant d'esprit qu'une personne de vingt ans en pourrait avoir, et se peut gouverner si joliment que c'est une merveille; mais il lui en faut faire souvenir à tout moment, gare le fouet; car enfin, elle est autrement, jeune. » La duchesse Sophie préconisait pour elle les voyages : « Ma chère Liselotte... verrait un peu le monde et il faut vivre en princesse. » Toutefois un premier essai, une visite à la Haye chez la grand'mère aux singes et aux chiens, avait abouti à une déception : « Il n'y a personne ici qui ait (le) sens commun pour la conversation; on ne doit pas choisir ce climat pour aiguïser son esprit, mais bien pour ajuster un peu le corps, à quoi on s'entend plus qu'en Allemagne, et pour apprendre la propreté des meubles et du ménage. »

1. Pour ce qui suit, cf. les lettres des 24 août 1659, 28 mars 1663 (datée par erreur de 1660), 24 juillet 2 février et 23 février 1660 à l'Électeur Charles-Louis.

Un second voyage, dont le but final était de revoir Heidelberg, « ce Parnasse où le savoir et la raison fleurissent », avait aussi laissé des souvenirs mélangés à la duchesse. Elle s'était retrouvée chez son frère entre l'Électrice Charlotte et Mlle de Degenfeld, et n'y avait pas pris plus de plaisir qu'autrefois : « Je donnais la visite à l'une, rapportent ses *Mémoires*, et (M. l'Électeur) voulait que je devais aussi voir l'autre, ce qui me fit de la peine. J'avais peur que si je la voyais, on jugerait que j'approuvais.... » Elle finit par céder, se flattant d'en être quitte avec une visite, mais elle avait compté sans la ténacité de Charles-Louis : « Je me défendis pourtant ensuite d'un commerce plus grand, parce que l'Électrice en pourrait faire du bruit, et que M. le duc¹ y pourrait peut-être trouver à redire. »

D'autres voyages furent empêchés par les circonstances. Tant et si bien que la princesse Liselotte, née rude et bruyante, n'eut jamais l'occasion de se dégrossir avant de venir en France. Cent ans plus tard, Rousseau aurait salué en elle la femme de la nature, et l'aurait louée de ne pas avoir été corrompue par la civilisation. En attendant Rousseau, c'était plutôt une gêne.

Elle recevait une instruction à la mode du temps, c'est-à-dire sommaire. Il y a deux ou trois siècles, il semble que l'ignorance, d'usage pour les femmes en général, fût de règle pour les princesses. La maison Palatine n'avait jamais digéré la science de la belle

1. Le duc Ernest-Auguste, son mari.

Élisabeth, l'amie de Descartes. On y avait remarqué des inconvénients pour une fille de sa qualité : « Ce grand savoir la rendait un peu distraite, et nous donnait souvent sujet de rire ¹. » Il est plus important pour une princesse de ne pas manquer ses révérences que d'avoir une opinion sur le *Discours de la Méthode*. Charles-Louis fut consulté sur les leçons de sa fille : « Pour l'étude, je pense que vous n'en voudrez point faire une savante ² » ; et l'on tomba d'accord de n'y point attacher trop d'importance.

A sept ans, Liselotte avait « appris à lire et écrire l'allemand, ses prières et catéchisme (chose très nécessaire) ». Son rang l'obligeait à savoir le français. Elle le parla toute sa vie avec un accent qui se conservait dans son orthographe : *Louisse, un jésuite, appropriation* ; mais ses lettres françaises sont d'un tour aisé et naturel, et elle fait beaucoup moins de fautes, en définitive, que la Grande Mademoiselle, ou telle duchesse de la cour de France. Elle prit aussi des leçons d'italien, d'autres leçons, on ne saurait dire de quoi, avec « un poète qui écrivait une très belle main en allemand », et elle avait un précepteur. Le tout sans suite, à travers mille dérangements, et, tout de même, avec un succès incontestable, dont l'honneur revient à sa tante. Nous avons dit le mal sur la duchesse Sophie éducatrice :

1. *Mémoires de l'Électrice Sophie*, p. 38.

2. Le texte porte « une Schurmann ». Anne-Marie de Schurmann était une femme savante allemande. Pour cette partie, cf. les lettres à Charles-Louis des 24 août 1659, 18 avril 1660, 31 octobre 1661.

il est juste de ne pas taire le bien. Elle avait infiniment d'esprit, et cela sert toujours; beaucoup de lecture pour son temps, et de goût pour les belles choses : « J'ai souvent ouï dire à défunt papa, lui écrivait Madame (21 juillet 1697), que personne ne possédait mieux Michel de Montaigne que Votre Dilection. » Elle forma sa nièce à aimer la bonne littérature. Madame lui dut de comprendre de prime abord nos grands écrivains, lorsqu'elle débarqua à Saint-Germain l'air un peu paysan, et de savoir bientôt tous leurs chefs-d'œuvre par cœur. Une éducation qui donne de pareils résultats n'est pas manquée.

Deux années se passèrent dans une grande douceur. Vers la fin de 1661, Ernest-Auguste échangea sa situation précaire de cadet sans apanage contre le bon fromage de Hollande que lui avait ménagé le traité de Westphalie : « M. le Duc reçut la nouvelle que l'évêque d'Osnabrück était... allé en l'autre monde,... et fit préparer toute chose pour faire son entrée solennelle dans son évêché. On trouva que je serais (un) hors-d'œuvre à cette cérémonie ecclésiastique ¹. » Le nouvel évêque et « son esvesquine » s'informèrent avec empressement de ce que rapportait Osnabrück : « Je crois, écrivait la duchesse à son frère, que nous ne serons pas trop mal accommodés, encore que le revenu ordinaire de l'évêque ne soit que 18 ou 20 000 écus par an, car le défunt a eu plus de 40 000 écus par-dessus cela, et je crois

1. *Mémoires*, p. 70. Lettres des 12 décembre 1661, 13 et 26 février 1662.

qu'on en viendra à un arrangement, pour n'être pas obligé de tondre sur tout, comme le défunt a fait. »

Les ouailles d'Ernest-Auguste firent de bonne grâce la part du feu, et ce fut dans les dispositions les plus riantes que la duchesse Sophie vint prendre possession de la maison de plaisance des évêques d'Osnabrück : « A Iburg, ce 29 de sept. 1662. Il y a trois jours que je me suis rendue ici de Celle et que je me trouve dans une très jolie maison qui m'a fort charmée à mon arrivée; tout ce qui peut donner dans la vue y paraît magnifique : vaisselle, meubles, livrées, gardes, hallebardiers.... MM. les bourgmestres d'Osnabrück m'ont complimentée, et m'ont fait présent d'une aiguière et bassin d'argent, avec un grand pot et deux tasses d'argent pour mes enfants. Cela ne vaut pas la peine d'en parler auprès des 70 mille rixdalers que tout l'évêché a donnés à Monsieur leur évêque à son entrée.... Tout va ici d'un autre air qu'à Hanovre, Dieu merci.... »

La joie naïve qui déborde dans cette lettre aide à comprendre un travail souterrain entrepris vers la même époque par Charles-Louis. Il avait entamé une campagne dont l'objet n'était rien moins que de défaire l'œuvre de la Réforme et d'amener l'Église protestante à se réunir à l'Église catholique. Il n'est pas aisé d'expliquer pourquoi il avait formé ce dessein, qui risquait de lui aliéner les trois quarts de ses sujets. Ce n'était certes point par des raisons de conscience, puisqu'il ne croyait à aucun dogme; ni par tendresse pour le clergé catholique, qu'il mettait dans le même sac que tous les autres; l'un de ses propos favoris était que « le monde n'irait jamais bien tant qu'on ne l'aurait pas purgé

de trois vermines : la prêtraille, les médecins et les avocats¹ ». Il est très improbable que ce fût pour des motifs d'ordre politique ; les princes protestants trouvaient trop bien leur compte au régime des Églises d'État. Restaient les raisons d'argent, les ressources inépuisables de l'Église romaine pour caser les bâtards de grandes maisons ailleurs que dans les camps. Sans prétendre rien affirmer, c'est la seule explication plausible de l'intérêt témoigné par Charles-Louis à la réunion des deux Églises : il espérait travailler en même temps pour les enfants de Louise de Degenfeld.

Les premières lettres, semble-t-il, où il soit fait mention de ce projet sont de la duchesse Sophie² : « 19 juin 1661.... J'ai fait accroire à notre évêque que vous avez lu son livre de sermons qu'il m'a donné, et que vous avez fort admiré sa modération ; il me demande toujours si vous ne poursuivez point le dessein d'unir les deux religions.... » Un autre prince avait eu la même inspiration, ou fait le même calcul, et presque au même moment que l'Électeur Palatin : « (Hanovre, 31 octobre 1661.)... Il faut que vous sachiez... que le landgrave de Cassel a écrit une grande lettre de chancellerie au duc George-Guillaume, très pieuse, sur ce qu'il veut unir les deux religions, et demande son avis de chrétien. Il l'envoya d'abord à ses conseillers ; je ne sais ce qu'ils auront terminé là-dessus. » Des années de silence suivirent cette communication.

1. Lettre de Madame, du 14 décembre 1719, à M. de Harling.

2. Les lettres de Charles-Louis antérieures à 1674 n'existent plus. Il avait ordonné à sa sœur de les brûler.

En 1667, on devine que l'affaire n'avance pas en voyant Charles-Louis placer sous une étiquette protestante une fondation imitée de l'Église catholique, et qu'il aurait été plus simple de ne pas déguiser. Par parenthèse, il s'agissait cette fois très positivement, et ouvertement, d'avantager les filles de Louise de Degenfeld. Près de Heidelberg se trouvaient les ruines d'un couvent de demoiselles nobles, fondé au moyen âge par un Hohenstaufen. Charles-Louis s'en fit le restaurateur, dans le dessein d'assurer des retraites honorables à ses filles naturelles, mais sa façon de procéder se ressentit du gâchis général des idées. Il peupla le nouveau couvent de calvinistes, et lui donna une règle empruntée à un ordre catholique, règle qui comprenait, entre autres, « un vœu de célibat¹ ». C'était un assortiment absurde. Il y avait disconvenance entre la règle et le personnel. Le vœu de célibat parut inadmissible à des protestantes; il fallut le supprimer. Il en fut de même de la défense de laisser entrer des hommes. Puis ce fut autre chose, et, finalement, le couvent disparut à une époque de troubles et de catastrophes.

Nous retrouverons sur notre chemin le projet de réunion des deux Églises. Pour l'instant, des événements d'un autre genre nous appellent au château de Heidelberg. La situation y avait changé de face alors qu'on n'y comptait presque plus. Au printemps de 1663, l'Électrice Charlotte, à bout de courage, s'était décidée à retourner dans son pays, et Charles-

1. Cf. Häusser, *Geschichte der Rheinischen Pfalz*, t. II, p. 646 et suiv.

Louis en avait profité pour faire revenir Liselotte. Il y avait déjà deux ans qu'il souhaitait de la reprendre. La cour de Hanovre ne lui disait décidément rien qui vaille pour « la gravité » et le décorum, et sa sœur, lorsqu'il lui en parlait, reconnaissait humblement son impuissance à rivaliser avec la cour de Heidelberg, modèle d'ordre et de régularité en comparaison de ce qu'elle avait sous les yeux. Un jour qu'elle lui disait les regrets que lui laisserait sa nièce, la duchesse Sophie ajouta : « Je ne pourrai m'empêcher d'y être bien sensible, quoique je confesse que je crois qu'elle pourra être bien mieux nourrie dans une cour bien réglée comme la vôtre, qu'en celle-ci, où l'on vit en bourgeois et où on ne voit quasi personne.... Elle paraît de très bon naturel et apprend tout ce qu'on veut. Je crois que vous ne trouverez rien à redire à elle que ses grimaces, dont je ne crois pas qu'elle se pourra corriger avant qu'elle ait le jugement de voir dans son miroir que cela est mal ¹. » Ce n'est pas la première fois qu'il est question des « grimaces » de Liselotte.

Trois mois après : « (26 février 1662.) ... Je confesse que les raisons que vous alléguiez pour retirer la princesse Électorale d'ici sont tout à fait selon la raison, car l'infante du Palatinat pourra toujours apprendre mieux à tenir sa gravité chez elle qu'avec moi en Westphalie, où l'on est très simple. »

Il se passa encore plus d'une année. Le retour de Liselotte était sans cesse remis, à cause de la

1. Du 1^{er} décembre 1661.

présence de sa mère au château. On le brusqua, sitôt le départ de l'Électrice assuré. Le 5 juin 1663, Charles-Louis écrit à Mlle de Degenfeld qu'il va falloir loger sa fille. Le 14, il lui fait part de ses premières impressions : « Elle a plutôt gagné que perdu. » Mlle d'Uffeln, la gouvernante qui n'approuvait pas la bigamie, a été chassée, et sa remplaçante, Mme de Terlon, tremble devant Charles-Louis. Tout ira bien si « son ange » sait s'y prendre ». Et il lui fait la leçon : « (Du même jour.) Je ne sais pas encore au juste quand l'Électrice partira.... A présent que, par son départ, le danger sera moindre et la liberté plus grande, mon trésor devra veiller avec d'autant plus de soin, à mon avis, sur sa physionomie et ses gestes, et les tempérer de telle sorte, qu'il n'y paraisse ni trop de grandeur, ni trop de familiarité. Avec mon humeur, et d'après mon expérience, le premier défaut me serait moins désagréable que le dernier. »

L'Électrice Charlotte s'en alla pour ne plus revenir, et Charles-Louis crut plus que jamais que tout irait bien ; mais c'était toujours une illusion. Fut-ce la faute de Louise ? Fut-ce celle de Liselotte ? ou, tout simplement, la faute de la situation ? Une seule chose est certaine : la duchesse Sophie s'attendait à des compliments sur son élève : elle ne reçut que des plaintes.

La princesse Liselotte était une petite personne qui avait ses idées et ses volontés, et c'était de quoi son père ne pouvait prendre son parti. Quand il la

comparaît à son frère le prince Électoral, qu'il avait fait élever sous ses yeux, à sa mode, la différence était criante. Il était impossible au plus défiant de prendre ombrage du prince Charles, pauvre garçon timide et contraint, image du parfait nigaud pour tout autre que son père, qui s'admirait en lui à cause de certaines ressemblances. La duchesse Sophie écrivait à Charles-Louis, avec une pointe d'ironie, quand son neveu n'avait encore que neuf ans : « (Hanovre, ce 6 mai 1660.) ... Je suis ravie d'apprendre que Charles est si fort dans vos bonnes grâces et que son humeur se conforme tout à fait à la vôtre, et puisqu'il n'aime guère sa mère, j'espère que sa bonne volonté ne courra point de risque d'être corrompue. »

A dix-sept ans, Charles semblait promettre d'avoir hérité de l'avarice paternelle. De la duchesse Sophie, le 23 février 1667 : — « Je suis bien aise que vous sachiez présentement que ce ne sera pas à un fol, mais à un sage, que vous ferez jouir de vos travaux, et que le prince Électoral commence à vous ressembler d'humeur... mais je suis fâchée que Liselotte n'ait pas le bonheur de vous plaire autant que lui; elle m'a toujours paru de fort bon naturel; j'espère qu'elle ne changera pas. » Le frère et la sœur avaient été dressés avec un soin égal à l'économie. Quand l'Électeur Palatin mit son fils au collège, il obtint un rabais sur le prix de pension, en alléguant que l'enfant était petit mangeur. En envoyant sa fille à Hanovre, il ne lui assigna que 900 florins par an d'argent de poche, malgré les obligations de son rang, afin de l'habituer à rogner

sur les pourboires et à inventer des cadeaux bon marché : apprentissage dont Madame devait toujours se souvenir à l'occasion.

Pour la tournure et les manières, le prince Charles faisait penser à Thomas Diafoirus, et c'était encore à son père qu'il devait cette aubaine. Charles-Louis était instruit pour son temps. Il aimait les livres et en achetait. On le comptait parmi les princes allemands qui prenaient à leurs gages des Français lettrés, comme, jadis, les Romains achetaient des esclaves grecs, pour se donner le luxe d'entendre des conversations intellectuelles. Il n'avait pas compris, cependant, que l'éducation propre à former un magister n'est pas ce qu'il faut à un prince, et il avait donné pour maîtres à son fils des savants en *us* qui en firent un bon latiniste et un théologien passable, mais un Thomas Diafoirus pour la mine. Pour comble de malheur, son gouverneur, dont le métier aurait été de lui donner un peu de panache, semblait prendre à tâche de parfaire l'œuvre des pédants. En 1667, la duchesse Sophie, sachant qu'il était question d'un mariage pour son neveu, crut devoir écrire à Charles-Louis : « (1^{er} septembre.) Signac ¹... m'a raconté que comme il avait l'honneur de peindre le prince Électoral, et qu'en rêvant le dit prince se raccommo- dait les cheveux avec la main, M. le gouverneur Watteville, pour montrer son autorité, lui frappait avec

1. Il y eut au xvii^e siècle un Français de ce nom, « peintre en émail », qui séjourna à la cour de Christine de Suède et fit le portrait de cette princesse. Est-ce le même? Je n'ai pu m'en assurer.

un peigne sur les doigts, que le prince rougissait sans oser rien dire; d'autres m'ont dit aussi que, quand le prince prend quelquefois de la cire de chandelle par un mal de race, le gouverneur le frappe aussi sur les doigts et qu'il ne lui parle jamais que pour le gronder mal à propos; que le prince a souvent dit qu'il ne sait pas quand il fait bien ou mal, parce que le gouverneur le gourmande toujours, et que c'est cela qui le rend si timide. J'ai cru être obligée de vous dire ceci, puisqu'il me semble qu'un prince qui va au Conseil et va bientôt se marier, n'est plus en âge d'être traité de cette sorte.... On loue beaucoup le prince et on a dit à Stuttgart qu'on lui avait remarqué beaucoup d'esprit quand le gouverneur n'y était pas présent, mais quand le gouverneur y était, qu'il n'osait pas parler. » Le malheureux se sentait ridicule et avili, et il n'avait pas la force de se révolter. Il disait plus tard : « — Je porte le stigmaté de l'oppression. On m'a empoisonné les années de ma jeunesse, et j'ai eu peu de joies dans cette vie. »

La princesse qu'on lui destinait s'appelait Wilhelmine-Ernestine et était fille de Frédéric III, roi de Danemark. Elle avait été choisie parce qu'on s'était imaginé qu'elle était assez molle pour « vivre bien » avec Mlle de Degenfeld, et que tout roulait là-dessus à la cour de Heidelberg. Plus que jamais, l'obstiné Charles-Louis, vrai monomane de la bigamie, exigeait pour sa maîtresse un traitement de « seconde épouse », extrêmement difficile à régler, faute de précédents, et pour lequel il entraît lui-même dans les derniers détails. Quelle est la place d'une

« seconde épouse » à la table de famille? Doit-on la mettre au-dessus des enfants légitimes, ou au-dessous? A côté de ses belles-sœurs, quand il s'en trouve là, ou à deux places de distance¹? Dans un projet de couvert qui nous a été conservé, l'Électeur occupe le haut bout de la table. Il a le prince Électoral à sa droite, la princesse Électorale à sa gauche; Mlle de Degenfeld et son fils aîné viennent après Liselotte. Les autres places sont distribuées aux dignitaires de la cour, chacun selon sa charge et son rang.

Les étrangers avaient beau se surveiller, Son Altesse Palatine soupçonnait des blâmes détournés dans toutes leurs paroles, et elle avait quelquefois raison. Plus d'un, parmi les princes allemands, enviait Charles-Louis et n'aurait demandé qu'à l'imiter; mais l'Allemagne populaire, toute barbare et toute grossière que l'eût laissée la guerre de Trente ans, avait conservé dans ses malheurs le fond sérieux et honnête qui a fait sa force à travers les siècles. Elle n'était pas bégueule, et passait aux princes un nombre indéfini de maîtresses; mais elle avait très mal pris la comédie de régularité de Charles-Louis et son odieuse pression sur le clergé. Elle regimbait contre les fantaisies de ce prétendu rénovateur des mœurs, et manifestait sa ferme volonté de renouer les fils de la tradition et de rentrer dans l'ornière de la bonne vieille morale².

1. Cf. la lettre de Charles-Louis à Mlle de Degenfeld, en date du 23 avril 1664.

2. Le volume intitulé *Schreiben der Kurfürsten*, etc., contient beaucoup d'indications précieuses sur l'opinion publique alle

Liselotte était à la tête de l'opposition. C'était si peu réfléchi de sa part, si inconscient, qu'elle mit trente ou quarante ans à comprendre que son père lui en avait voulu, et ne devina jamais pourquoi. Élevée avec les jeunes raugraves, — c'était le titre octroyé par l'Électeur à Mlle de Degenfeld et à ses enfants ¹, — elle s'était attachée de tout son cœur à ces innocents pour qui l'avenir avait si peu de sourires, mais leur mère la trouvait toujours sur la réserve. Madame la raugrave Louise s'empressait en belle-mère, et se heurtait invariablement à Son Altesse la princesse Électorale, personne distante et hautaine. Les preuves de cette situation abondent dans les nombreuses lettres que Charles-Louis envoyait par cavalier à « son trésor », dès qu'une circonstance quelconque les séparait : « Vous ne me dites pas si Liselotte est bien pour vous et pour les enfants.... Tout ce que mon trésor chéri décide pour Liselotte est bien fait et doit être compté comme une faveur que j'ai reçue.... » A propos d'une partie sur l'eau : « J'espère que Bettendorf aura fait sa commission et exécuté mon ordre, qui est que Liselotte prenne mon trésor avec elle dans le bateau ². » Il est clair, par le tour de la phrase, que Liselotte n'aurait pas emmené la raugrave sans un ordre formel. La duchesse Sophie, inquiète de

mande à l'époque qui nous occupe. Lire entre autres, à ce point de vue, toute la correspondance de Charles-Louis avec Mlle de Degenfeld et la lettre de Christophe von Hammerstein à Charles-Louis, en date du 16 novembre 1669 (p. 384).

1. L'acte est du 31 décembre 1667.

2. Lettres à Mlle de Degenfeld, des 17 septembre 1665, 23 août 1668 et 24 avril 1664.

l'avenir, cherchait partout un mari pour sa nièce et, en attendant de l'avoir trouvé, se faisait conciliante : « Pour Liselotte, je suis fâchée que vous ne soyez pas satisfait de son éducation... Liselotte est de très bon naturel, mais le jugement ne vient qu'avec l'âge, et la princesse de Danemark sera mieux pour la Signora (Mlle de Degenfeld), étant d'une humeur plus posée et nullement agissante ni causeuse, bonne tout à fait ¹. »

Cette dernière lettre est de 1670. Liselotte avait alors dix-huit ans. Elle était fort petite, « sèche comme un copeau ² », et d'une laideur éclatante, mais point banale, ni ennuyeuse. Elle avait de très petits yeux, un gros nez de travers, de grandes joues plates et pendantes, une fraîcheur appétissante de blonde et d'Allemande, et, illuminant cet ensemble fantasque, un pétillement de vie et de gaieté qui résistait à tous les ennuis. On peut dire qu'elle sauvait le coup d'œil par sa bonne humeur : « Je me suis moquée toute ma vie de ma laideur, écrivait-elle à la fin de sa vie ; je n'ai fait qu'en rire. Sa Grâce monsieur notre père ³ et notre défunt frère m'ont dit souvent que j'étais laide ; j'en riais et je n'en ai jamais eu de chagrin. Mon frère m'appelait *nez de blaireau* ; j'en riais de tout mon cœur. » Au fond, cela ne lui était pas aussi indifférent qu'elle se plaît à le dire, puisqu'elle évitait

1. Lettres du 20 juillet 1666 et du 24 septembre 1670.

2. Du 14 juillet 1702, à la raugrave Louise, demi-sœur de Madame.

3. La lettre, du 22 juin 1719, est adressée à la raugrave Louise.

de se voir dans une glace et qu'elle fuyait les regards : « Je me suis toujours trouvée si laide¹, même toute jeune, que je n'aimais pas à être regardée et que je n'ai jamais demandé quoi que ce soit en fait de parure, car les bijoux et la parure ne servent qu'à attirer l'attention sur vous. » On ne peut pas exiger d'une femme de se réjouir d'être laide. Liselotte en avait pris son parti; c'était déjà beaucoup.

La conscience qu'elle n'aurait jamais aucun succès de femme avait contribué à la rendre peu féminine dans ses goûts et ses idées. Elle ne concevait pas que l'on pût avoir envie de se marier : « Quand une femme, disait-elle, se fourre dans la tête qu'il lui faut un mari, c'est un coup de folie. Être estropiée d'une main est un malheur, avoir un mari en est un autre », quel que soit le mari, car « le meilleur ne vaut pas le diable ». La sottise des sottises est de se marier par amour : « C'est un miracle qu'un mariage d'amour réussisse; c'est très rare.... D'ordinaire, il en advient de la haine². » Le xvii^e siècle était nettement, et presque unanimement, de l'avis de Liselotte sur ce chapitre. Un dicton allemand, plus énergique qu'élégant, justifiait en ces termes l'opinion générale : « L'amour est comme la rosée; il tombe aussi bien sur une bouse de vache que sur une feuille de rose. » Faire un mariage d'amour, c'est s'exposer à fonder une

1. Cité par Schütz, *Leben und Character der Elisabeth-Charlotte*, p. 53.

2. Lettres aux raugraves, des 8 mars 1715, 4 septembre 1697, 15 juillet 1719, 10 mai 1713, 16 février 1702.

famille sur « une bouse de vache », et quel être doué de raison voudrait encourir pareil risque?

Elle avait justement sous les yeux un exemple des malheurs que peut causer l'amour en tombant mal. Dans le cas de Mlle de Degenfeld, la rosée était tombée sur les pierres du chemin. Liselotte voyait son père, à cinquante ans passés, aussi enflammé que jamais pour une femme qui, assurément, lui était soumise et dévouée, qui lui écrivait qu'elle l'adorait, mais qui n'avait pourtant à lui offrir qu'une froideur irritante. Mlle de Degenfeld n'était rien moins que passionnée. La duchesse Sophie parlait de sa froideur en personne renseignée, et son frère s'en est plaint dans un curieux mémoire écrit après la mort de son amie¹, qu'on pourrait intituler : *Bilan de mariage*. Louise, — soit dit à son honneur, — n'était pas plus intéressée que passionnée, et elle ignorait l'intrigue. C'est à croire qu'elle devint la maîtresse de ce vieil atrabilaire pour l'honneur, parce qu'il était prince régnant, et que la longue patience de cette infortunée fut un miracle du sentiment monarchique. Quoi qu'il en soit, le miracle n'alla pas jusqu'à la rendre heureuse, et l'Électeur ne le fut lui-même que dans une certaine mesure, ou, si l'on aime mieux, d'une certaine façon.

Le maigre Charles-Louis, avec sa longue figure maussade et son regard soupçonneux, n'était pas fait pour inspirer la passion. Il était né gendarme, et ce n'est pas une humeur rassurante. Il guettait

1. *Schreiben des Kurfürsten, etc.*, p. 305.

l'arrivée des employés à sa « chancellerie » et notait ceux qui étaient en retard. Il veillait à ce que chaque bouteille sortant de sa cave fût enregistrée, et à ce qu'il lui restât bien son compte. Il se tenait au courant des moindres faits et gestes de « madame la raugrave » et la rabrouait fréquemment. On se ferait une idée très fautive de leurs relations si l'on s'en fiait aux lettres imprimées où il entretient familièrement son « ange » et son « trésor » de leurs affaires de ménage, des gens qu'il a vus, de la santé des enfants et des petits cadeaux qu'il envoie à leur mère : des bonbons, un remède contre le mal de dents, deux melons, avec recommandation de ne pas en manger trop à la fois, une vieille fourrure dont il ne veut plus, mais qui pourrait peut-être « servir aux enfants ». Il faut mettre en regard de cette correspondance très bourgeoise, mais très affectueuse, les lettres pathétiques où Louise, en réponse à d'autres que nous n'avons pas, et qui n'existent sans doute plus, se déclare la plus malheureuse créature de la terre et demande pardon « à genoux » d'avoir eu envie d'une distraction innocente, ou de n'avoir pas su empêcher sa famille de venir la voir, ou de tel autre crime aussi grave.

Liselotte entendait les échos de ces cris de désespoir. Son père lui prêchait par son exemple la faille du mariage, régulier ou irrégulier, d'arrangement ou d'amour, et elle ne demandait qu'à profiter de la leçon : « J'aurais été bien contente, écrivait-elle dans sa vieillesse, si on m'avait permis de ne pas me marier, et de mener une bonne vie de

célibataire. » Elle aimait à répéter qu'on l'avait mariée contre son gré : « Si j'avais été mon maître, j'aurais fait comme vous, chère Louise, et ne me serais pas mariée. » Mais elle n'était pas son maître : « Papa me portait sur les épaules, tremblait que je ne devinsse vieille fille, et s'est débarrassé de moi le plus vite qu'il a pu. » Elle avait aussi contre elle sa tante Sophie, qui la souhaitait loin de Heidelberg et de ses complications; pour comble de malheur, elle n'avait aucun moyen de savoir si la Providence était pour ou contre elle dans cette grande affaire : « Il en est du mariage, écrivait-elle, comme de la mort; le temps et l'heure en sont marqués : on n'y échappe pas. Tel notre Seigneur-Dieu l'a voulu, tel il faut qu'il se fasse ¹. » Plusieurs projets avaient déjà avorté; c'était peut-être parce que Dieu avait d'autres vues, et Liselotte sentait l'impossibilité d'être tranquille.

Elle estimait que rien ne dédommage de la perte de la liberté, tandis que la liberté dédommage de tout, même d'une Mlle de Degenfeld. Sa liberté à elle lui servait surtout à faire de grandes courses à pied, car les « plaisirs » étaient rares à Heidelberg. On allait aux foires et aux représentations des troupes ambulantes. Une partie de traîneaux, en masques, fut une fois l'événement de l'hiver. Une autre année, il est question dans les lettres de Liselotte ² d'une mascarade où elle représentait l'Aurore et son

1. Lettres aux raugraves des 28 décembre 1719, 20 juin 1720, 15 octobre 1701, 16 avril 1699.

2. Cf. les lettres à Mme de Harling, née d'Uffeln, son ancienne gouvernante, p. 5 et suite.

frère Mercure. Il ne lui en fallait pas davantage pour déclarer Heidelberg un Paradis terrestre. Charles-Louis l'accusait de manquer de sérieux; il l'aurait voulue plus « princesse »; mais elle n'était pas sa fille pour rien, et elle ne se laissait pas faire comme son frère. Elle était donc libre quand même, et heureuse quand même, sous le joug paternel et dans son milieu irrégulier, lorsqu'il arriva précisément ce qu'elle avait redouté. Il plut à « notre Seigneur-Dieu » de la marier avec un prince à qui elle n'avait pensé de sa vie et qui avait déjà femme, de sorte qu'il fallut commencer par faire mourir une jeune princesse, délices de la cour de France, pour exécuter l'arrêt d'en haut. Quand les hommes se mêlent de deviner à quoi s'occupe la Divinité, ils arrivent tout de suite à des monstruosités. Madame a pour excuse de ne s'être jamais piquée de logique; la conséquence de son fatalisme lui avait certainement échappé.

CHAPITRE II

Le mariage. — Les premières années en France.

A l'époque où la princesse Liselotte devint duchesse d'Orléans et belle-sœur du roi de France, le règne de Louis XIV était dans tout son éclat. Les premiers en Europe par la puissance, nous l'étions aussi par une civilisation dont notre temps remarque surtout les défauts, tandis que les contemporains éblouis n'en voyaient que la splendeur et l'originalité. Les forces du pays s'étaient concentrées sous l'impulsion de la monarchie absolue, et la France donnait tout l'effort dont elle était capable, en attendant que le même régime, tarissant chez elle les sources de la vie, la mît à deux doigts de sa perte.

Aucun signe de l'inévitable décadence n'était encore discernable en 1671, année du second mariage de Monsieur. La nouvelle Madame allait être accueillie dans sa patrie d'adoption par une société somptueuse et polie, en avance de plusieurs siècles sur le monde où elle avait grandi, dans ce

malheureux Palatinat que des maux sans nom, avaient rejeté à la queue de la civilisation. Il se pouvait que le contraste lui plût, qu'elle fût charmée et conquise par les magnificences de la cour de France, et par les régals qu'une littérature restée sans rivale, jointe à un art de la conversation délicieux, tenaient en réserve pour un esprit neuf et alerte. Il se pouvait aussi qu'une petite personne aussi indépendante, accoutumée à une extrême simplicité et naturellement rebelle à tous les raffinements, se sentît aussi gênée et aussi froissée que le Huron de Voltaire par les contraintes et les conventions sans lesquelles il n'y a pas de société polie. On verra tout à l'heure que l'impression de Madame tint à la fois de l'un et de l'autre, sans compter beaucoup d'imprévu, et que, tout compensé, la princesse Liselotte se tira infiniment mieux de sa nouvelle existence que ses compatriotes ne se le sont figuré.

Monsieur, duc d'Orléans¹ et frère puîné de Louis XIV, perdit sa première femme, Henriette d'Angleterre, le 30 juin 1670, à trois heures de la nuit. Le roi l'apprit à six heures et donna la matinée aux larmes et aux regrets, car il aimait tendrement sa jeune belle-sœur. L'après-midi du même jour, il offrit à sa cousine la Grande Mademoiselle de prendre la place de la morte, et personne ne s'étonna, car cette précipitation n'avait rien d'insolite pour

1. Philippe de France, duc d'Anjou, et plus tard duc d'Orléans, né le 21 septembre 1640, marié le 1^{er} avril 1661 à Henriette-Anne d'Angleterre, fille de Charles I^{er} et petite-fille par sa mère de notre Henri IV.

un veuf de sang royal. Mademoiselle répondit évasivement; elle avait Lauzun en tête. Le roi ne se tint pas pour battu et parla dès le lendemain à son frère, qui le reçut « fort agréablement¹ », mais témoigna quelque répugnance à avoir l'air si pressé. A dire le vrai, les favoris qui régentaient Monsieur hésitaient à lui permettre ce mariage, à cause du caractère résolu de la Grande Mademoiselle. Celle-ci n'était pas femme à se laisser mener, et il n'y avait aucun espoir de lui soutirer jamais le moindre petit morceau de ses millions. A quoi bon, alors? Entre toutes ces mauvaises volontés, l'affaire traîna.

Au nombre des personnes qui avaient l'oreille de Monsieur dans les cas embarrassants se trouvait l'une des nombreuses tantes de la princesse Liselotte, celle qu'on appelait « la Palatine² » et qui habitait Paris, où elle s'était rendue considérable par son rôle pendant la Fronde. C'était une femme qui passait en France, auprès des fins connaisseurs tels que Retz, pour une manière de génie politique. En Allemagne, dans la famille de son mari, elle était jugée diversement; son beau-frère Charles-Louis, le père de Liselotte, faisait le plus grand cas de ses conseils et l'employait dans les affaires qu'il avait à Paris; sa belle-sœur Sophie, duchesse de Hanovre, lui reprochait de manquer de franchise et d'être « fertile en chimères³ ». En dépit de ces

1. *Mémoires* de Mlle de Montpensier, t. IV, p. 153.

2. Anne de Gonzague de Clèves (1616-1684), mariée en 1645 à Édouard, prince Palatin et frère de Charles-Louis; veuve en 1663.

3. Lettre à Charles-Louis, septembre 1667.

divergences, l'un et l'autre entretenaient avec elle d'excellentes relations, qui se continuèrent après le veuvage d'Anne de Gonzague en 1663, si bien que cette dernière apprit la mort d'Henriette d'Angleterre au cours d'une série de visites à ses parents d'Allemagne. Elle venait de quitter Heidelberg et elle traversait Francfort, quand la nouvelle éclata, jetant partout l'émoi à cause des bruits d'empoisonnement qui volaient avec elle.

La correspondance d'Anne de Gonzague avec Charles-Louis ¹ établit qu'il lui vint immédiatement à l'esprit de remarier Monsieur à « la princesse Électorale », autrement dit à Liselotte. Dès la première lettre qui suit la mort de Madame, elle tâte discrètement le terrain : « (A Francfort, ce 12 juillet 1670.) Je suis arrivée en cette ville avec la nouvelle surprenante de la mort de Mme la duchesse d'Orléans, arrivée en trois heures par une colique. Ce malheureux accident va faire bien du changement en plusieurs manières.... J'avoue que cette mort m'afflige fort, et qu'étant tout ce je suis pour Monsieur, je souhaiterais d'être en France dans un si bizarre malheur.... » Suivent des protestations de dévouement, et l'offre de repasser par Heidelberg en revenant de Hanovre, afin de prendre « les ordres » de l'Électeur « sur toutes choses ».

1. *Publicationen aus den K. Preussischen Staats Archiven*, t. XXVI (Leipzig, 1 vol. in-8°; Hirzel). La correspondance de Charles-Louis avec sa belle-sœur Anne est placée à la fin du volume, à la suite de sa correspondance avec la duchesse Sophie de Hanovre. Ce ne sont que des fragments, se rapportant au mariage de Liselotte. Les lettres sont écrites en français.

Nous n'avons pas la réponse; mais on devine par la lettre suivante que Charles-Louis n'avait pas été décourageant : « (A Salmunster, ce 14 juillet 1670.) ... Je vous rends très humble grâce, Monsieur, des bontés que vous avez de prendre part à mon déplaisir. J'ai reçu deux lettres de Monsieur, qui est tout à fait touché de sa perte. Il faut qu'il y ait des gens bien abominables pour oser dire qu'il y ait contribué; ils connaissent bien mal le cœur de ce prince, incapable d'une si horrible action.... L'on commence à penser que Monsieur est un bon parti, et l'on m'en écrit déjà quelque chose, c'est un peu bien tôt. Je ne laisse pas de me souhaiter à Paris.... Je ferai tout ce que je pourrai pour avoir l'honneur de vous voir en passant; deux jours ne me retarderont guère, et nous trouverons peut-être assez de choses à dire sur les conjonctures présentes, pour les bien employer. »

Ici, une lacune de plus de deux mois dans la correspondance; les lettres ont sans doute été perdues. Quand elles reprennent, vers le commencement d'octobre, la Palatine est de retour à Paris. Elle a vu Monsieur, lui a soufflé de bonnes idées, et elle résume la situation en ces termes : « Je vous dirai seulement que le roi désire le mariage avec Mlle d'Orléans, mais que Monsieur ne le veut pas ». Charles-Louis crut l'affaire manquée et répliqua : « (21 octobre.) Pour le mariage de Monsieur avec la princesse Électorale, il n'y faudra plus songer, puisque le roi le désire autrement. » La Palatine s'entêta. Son amour-propre de femme politique était engagé, car il ne s'agissait pas seulement dans la

situation où se trouvait l'Allemagne vis-à-vis de la France, de procurer un bel établissement à une nièce pauvre. Liselotte belle-sœur de Louis XIV, c'était le Palatinat assuré d'un protecteur tout-puissant, c'était le pot de terre germanique sauvé des heurts de son voisin, le pot de fer français. La Palatine n'était pas seule à le croire, et les circonstances pressaient.

Si jamais l'Allemagne a été à deux doigts de subir la domination française, ce n'est pas au lendemain d'Iéna, c'est au beau temps du règne de Louis XIV, alors qu'une habile diplomatie nous avait donné pour pensionnaires force princes allemands restés gueux depuis la guerre de Trente ans, et abandonnés dans leurs difficultés, ou à peu près, par leur recours naturel, l'empereur Léopold : « L'empereur (est) une faible assistance, écrivait la duchesse Sophie, dont le mari et les beaux-frères étaient acquis à la France. Il me semble que ses commandements... ne sont nullement considérés dans l'Empire ¹. » Léopold était en effet un pauvre homme qui ne comptait point : « Je crains, disait encore la duchesse, que l'argent (du roi très chrétien) lui rende un jour toute l'Allemagne soumise ; pour moi, je suis fort pour la liberté germanique. » Elle voyait juste ; l'indépendance même de l'Allemagne était en jeu. En même temps que les princes, la France achetait leurs ministres et leurs conseillers, les influences féminines de leur cour, le maître

1. La duchesse Sophie Charles-Louis, lettres des 17 juin 1665 et 30 mai 1667.

d'armes de leurs fils et le maître à danser de leurs filles, d'où un concert de complaisances qui faisait rendre le maximum aux traités officiels ¹ : « Louis, déclare Ranke ², possédait dans l'Empire allemand une influence qui, tout au moins dans les cercles occidentaux, était égale sinon supérieure à l'autorité de l'Empereur. » A la page suivante, Ranke reconnaît que, même au cœur de l'Allemagne, c'était à Louis qu'on obéissait. En 1664, la ville d'Erfurt ayant refusé d'accepter une décision impériale, le roi de France l'y contraignit, sans doute pour le principe. Un petit corps français passa la frontière, traversa paisiblement la moitié de l'Allemagne, et exécuta sa mission avec l'aide de l'Électeur de Saxe, auquel il incombait de défendre Erfurt, mais qui avait été subjugué par ce témoignage de notre prestige.

Tandis que chacun, en Allemagne, visait à tirer son épingle du jeu, Charles-Louis s'arrangeait de façon à être mal avec tout le monde. En paroles, il était contre les envahissements de la France. « Je suis prince allemand et électeur, disait-il fièrement, et j'entends ne dépendre que de Dieu et de l'Empereur. » En fait, il avait accepté nos subsides ³ en 1658, lors de la ligue du Rhin, parce qu'il était au-dessus de ses forces de refuser de l'argent ; de sorte

1. La France avait conclu en 1658 une alliance défensive avec les Électeurs ecclésiastiques, l'Électeur Palatin, la Bavière, les maisons de Brunswick et de Hesse, etc. Ce fut la Ligue du Rhin.

2. *Französische Geschichte*, vol. IV, p. 322 et 323 de la traduction française de J.-J. Porchat.

3. 3 000 thalers par mois. Cf. Häusser, *Geschichte der Rheinischen Pfalz*, t. II, p. 616.

qu'il empochait et enrageait tout à la fois. Haüsser affirme qu'il ne toucha pas longtemps « le salaire de Judas ». Il était néanmoins à prévoir que cela finirait mal; qu'entre l'acheteur de consciences qui voudrait en avoir pour son argent, et le vendu qui essaierait de tricher, les relations se tendraient à la première menace d'une guerre européenne; et que Charles-Louis, mal avec l'Empereur, qui savait à quoi s'en tenir, mal avec ses voisins, qu'il harcelait pour des questions de gros sous, se trouverait dans une situation critique. Lui-même s'en rendait compte et désirait que le projet de sa belle-sœur réussît; ce mariage pouvait servir de paratonnerre au cas d'une brouille avec la France.

Il fallut près d'un an pour y amener l'un après l'autre Monsieur, ses favoris, qui ne voulaient pas d'une princesse « sans le sol », et le roi Louis XIV. Le 7 août 1674, la Palatine écrivit enfin : « C'est à ce coup, Monsieur, que le mariage de Liselotte avec le Duc d'Orléans est absolument fait, si vous le voulez. Monsieur le veut, et le roi de France y a donné un plein assentiment.... Le seul obstacle est la religion... ». Une Duchesse d'Orléans ne pouvait être que catholique, et Charles-Louis n'osait pas donner son approbation à la conversion de sa fille; il redoutait la colère de son peuple, pour qui la haine de Rome était le commencement de la piété. La Palatine lui suggéra un expédient. Il fut convenu entre eux que Liselotte abjurerait secrètement, et que son père jouerait la surprise et le mécontentement lorsque la chose se découvrirait. La jeune princesse se prêta à la comédie.

Ses sentiments, au cours de ces longues négociations, sont ce que nous connaissons le moins. On s'en occupait peu. Elle ne cachait pas qu'elle se mariait à contre-cœur : « Il est bien vrai, écrivait-elle longtemps après, que je suis venue en France par pure obéissance à Sa Grâce, monsieur mon père, et à mon oncle et ma tante de Hanovre; car ce n'était rien moins que mon inclination ¹. » Elle avouait aussi que le regret amer de quitter sa chère Allemagne entrait pour beaucoup dans sa répugnance. Se mêlait-il quelque inquiétude à son regret? Fut-elle mise au courant de ce qui se disait de Monsieur et qu'en pensa-t-elle? On l'ignore. En revanche, il est certain que l'abjuration la laissa assez indifférente. Son père avait toujours veillé à ce qu'on lui donnât une religion « vague et tiède » qui ne pût jamais lui devenir une gêne, et elle était habituée à l'idée qu'une conversion est une affaire. On possède une lettre où elle s'étonne que certain duc de Brunswick se soit fait catholique, car, dit-elle naïvement, « cela ne lui rapportera pas un sol ² ». Quand son père lui parla de se convertir, elle craignit les jugements du monde si elle « changeait de religion seulement pour avoir un mari ³ », et sans s'être informée de ce qu'il lui faudrait croire en devenant catholique. On lui fournit les moyens de satisfaire le monde; elle n'en demanda pas davantage.

Charles-Louis avait sous la main l'un de ces

1. Lettre du 9 novembre 1719 à la raugrave Louise.

2. Lettre du 3 avril 1710, à la raugrave.

3. Charles-Louis à la Palatine, le 31 juillet 1671.

Français, commis voyageurs en bel esprit, que les princes allemands attachaient à leur cour pour avoir quelqu'un qui sût causer. Il se nommait Urbain Chevreau¹ et venait de Hanovre, où il était resté cinq ans. La duchesse Sophie l'avait recommandé à son frère comme ayant beaucoup d'esprit et ne coûtant pas cher; 500 écus, la table et le logement, et l'entretien d'un valet. Très laid, par-dessus le marché : « Quant à votre sérail, il n'y réussirait pas par ses charmes, car il est plus laid qu'Ésope. » De « l'étude » et de « la solidité » : « Il prétend se connaître en médailles et en peintures; il a fait un abrégé de la vie des douze empereurs, dans lequel il dit tout ce que tous les auteurs ensemble en ont dit; je ne l'ai point vu, mais lui-même l'admire fort². » Pour couronner le tout, pas dévot; un esprit très libre. Sur ces renseignements, Charles-Louis avait pris Chevreau, et ce fut à lui qu'il confia le soin de convertir dans le plus grand mystère la future Duchesse d'Orléans : « J'y employai, rapporte Chevreau³, dix-huit ou vingt jours, quatre heures par jour, sans qu'aucun en pût former le moindre soupçon. Et quand Mme la princesse Électorale n'eut plus de scrupule ni de doute à m'opposer, j'écrivis en France à Mme la princesse Palatine et lui envoyai une copie de l'abjuration. » Liselotte s'était laissé escamoter son

1. Urbain Chevreau, né à Loudun en 1613, mort en 1701. passa une partie de sa vie à aller de cour en cour. Il a beaucoup écrit; tous ses ouvrages sont oubliés.

2. Lettres à Charles-Louis du 18 février 1671 et du 5 novembre 1670.

3. *Chevroæana*.

protestantisme en esprit libre, auquel peu importe l'étiquette, puisqu'il n'y a rien dessous.

Débarrassée de la seule pierre d'achoppement sérieuse, Anne de Gonzague pressa son beau-frère d'en finir avec le contrat. On l'avait dressé à Paris d'après celui de la première Madame, mais il y manquait le chiffre de la dot de la future, et Charles-Louis s'obstinait à ne pas le donner, comme s'il espérait y gagner. La Palatine eut beau lui affirmer que Monsieur l'acceptait d'avance, quel qu'il fût, elle n'en put jamais tirer que les lignes suivantes, qui auraient certainement fait manquer le mariage s'il s'était agi de deux bons bourgeois discutant le contrat de leurs enfants : « (19 octobre 1671.) *Comme on n'a point demandé le quantum de la dot*, qui est peu de chose et que la somme doit être connue, je n'ai pas cru le devoir marquer. » Monsieur était au courant de la réputation d'avarice de son beau-père, et s'attendait à ne jamais toucher un sol de la dot de sa femme. Il passa outre, et on lit dans son contrat : « en faveur dudit mariage, mon dit Seigneur, prince Électeur Palatin, a constitué en dot et fait don à ma dite dame princesse sa fille de la même somme que les princesses de la maison Palatine ont accoutumé de recevoir et... qui sera délivrée partie en argent, partie en bagues, etc., dont inventaire et estimation sera fait¹... » On possède « l'inventaire et estimation² ». Liselotte apportait en France pour 10 400 livres de bijoux, colifichets, ustensiles de table ou de toi-

1. Archives nationales, K. 542, n° 9.

2. *Ibid.*, n° 10.

lette en or ou en argent. Même pour une princesse allemande, c'était modeste.

Suivait la renonciation de la « Dame princesse » « à tous droits successifs sur tous les biens souverains et féodaux, paternels et maternels; situés en Allemagne, se réservant seulement ses droits sur les biens de même qualité situés hors l'Allemagne, et les allodiaux de sa maison ». La France devait un jour s'appuyer sur ces derniers mots pour réclamer des morceaux du Palatinat.

Le reste du contrat suivait « la coutume » de Paris, avec une grosse exception toutefois : « Seront les dits Seigneur et Dame futurs époux communs en tous biens, meubles et conquêts, immeubles, qui seront par eux faits durant et constant ledit mariage,... étant néanmoins convenu que tous les biens » appartenant « de présent » au Duc d'Orléans lui « demeureront propres ». C'est qu'il ne s'agissait pas d'une fortune ordinaire. D'après M. de Boislisle ¹, les « biens » de Monsieur à l'époque de son second mariage se composaient d'un apanage rapportant 100 000 livres, d'une pension du roi de 560 000 l. et d'un « supplément » de 100 000 l.; soit, en tout 760 000 l. de rentes, qui allaient s'augmenter prochainement d'un nouvel apanage de 200 000 l. (Lettres patentes du 24 avril 1672). Pour une princesse Liselotte qui apportait en dot quelques milliers de florins ², Mon-

1. Cf. les *Mémoires* de Saint-Simon, éd. de Boislisle, t. VIII, p. 357, notes 1 et 2. Monsieur possédait d'autre part le Palais-Royal, Saint-Cloud et plusieurs autres « maisons ».

2. 32 000 florins d'Allemagne, valant 64 000 livres. La quit-
tance est aux Archives nationales, K. 542, n° 14.

sieur était ce que le monde appelle un beau parti.

Venaient ensuite la corbeille et le douaire. Monsieur donnait « des pierreries, bagues et bijoux pour la somme de 150 000 l. » Le douaire de Madame était de 40 000 l. par an, « et outre... le château de Montargis, garni de meubles, comme il convient à sa qualité, pour son habitation et demeure sa vie durant ». Cette dernière clause devait lui être dans la suite une source d'angoisses. Enfin, si Monsieur mourait le premier, sa femme avait trois mois pour renoncer à la communauté.

Quand Madame, beaucoup plus tard, connut nos usages, elle se plaignit amèrement de son contrat, parce qu'il ne marquait pas la différence entre une princesse Électorale et une marchande de la rue Saint-Denis : « Mon contrat de mariage, écrivait-elle à sa sœur Louise ¹, a été dressé aussi misérablement que si j'étais la fille d'un bourgeois; je ne puis comprendre que l'Électeur me l'ait fait signer ». La même législation servant pour Madame et les fournisseurs de Madame, c'était presque insultant. Ainsi nous avons déjà, à de certains yeux, des airs de pays démocratique et révolutionnaire.

Pour le moment, Liselotte ignorait tout des affaires, et elle avait autre chose à penser. On désirait du côté français aboutir « au plus tôt », et la Palatine avait écrit ² qu'elle serait le 28 octobre à Strasbourg, pour y recevoir la future Madame des mains de son père. Sa lettre traitait ensuite la

1. Lettre du 10 décembre 1701.

2. Lettre à Charles-Louis, du 10 octobre 1671.

question du trousseau : « L'on a fait vite fait faire quelques habits et quelque linge, parce qu'il en fallait même un tout blanc pour le jour des épousailles. » Un peu plus loin venait l'article de la chambre de voyage. On sait qu'au xviii^e siècle, les grands emportaient avec eux un mobilier qu'on déballait chaque soir en arrivant à l'étape, et qu'on remballait chaque matin ; précaution qui était pour beaucoup dans la lenteur de leurs voyages. La Palatine écrivait au sujet de la chambre : « Je prends la liberté de vous dire qu'il faudra un petit lit et une tapisserie pour la Princesse seulement pour jusqu'à Metz, car là nous trouverons deux chambres complètes pour le reste du voyage ». Elle ajoutait : « L'on prépare au Palais-Royal un appartement magnifique pour Madame, et toute sa maison est déjà réglée.... Enfin elle trouvera tout prêt et magnifique, et sera très heureuse, s'il plaît à Dieu ».

Au reçu de cette lettre, Charles-Louis se mit en devoir de conduire sa fille à Strasbourg. Parmi les membres de la famille qui firent cortège à la fiancée figurait un jeune garçon de treize ans, le raugrave Carl-Lutz ¹, fils aîné de Louise de Degenfeld. Cette fois encore, l'Électeur n'avait point perdu de vue l'intérêt de ses bâtards. Puisque Liselotte allait être riche, et influente à la cour d'un grand roi, il comptait sur elle pour aider tous ces pauvrets, à qui leur pays faisait grise mine à cause de la bigamie de leur père, et il se préoccupait de les

1. Il s'appelait en réalité Carl-Ludwig, Charles-Louis. On en avait fait Carl Lutz pour le distinguer de son père.

faire connaître en France. Seul des parents d'Allemagne, dont aucun autre n'allait plus loin que Strasbourg, Carl-Lutz fut désigné pour accompagner sa sœur jusqu'à Metz, où le maréchal du Plessis-Praslin devait épouser Liselotte au nom de Monsieur.

On trouva la Palatine au rendez-vous. Elle n'y était point venue seule : « Elle avait amené avec elle, rapporte Chevreau qui était du voyage, le Père Jourdan, jésuite, pour voir si rien ne manquait à la nouvelle conversion. Mais les choses étaient en si bon état, qu'il ne trouva rien à faire pour lui de ce côté¹. » Chevreau avait le droit d'être fier; ce n'était pas son métier d'enseigner la religion.

Les adieux commencèrent. Charles-Louis fit promettre à Liselotte d'aimer fidèlement les enfants de Louise de Degenfeld², et la mit en voiture avec sa tante. Elle partit inondée de larmes, qui tournèrent en hurlements. On lit dans sa première lettre à sa tante Sophie : « Mme de Wartenberg a dit vrai..., j'ai tant crié, que j'en avais le côté enflé; depuis Strasbourg jusqu'à Châlons, je n'ai fait que crier toute la nuit ». Jamais elle n'oublia l'horreur de ce voyage vers l'inconnu et vers le mariage. Vingt-cinq ans après, elle en parlait encore : « Depuis que je suis en France, je mange trois fois moins qu'auparavant. Je crois que cela vient du chagrin effroyable que j'ai eu à Strasbourg en quittant Votre Dilection, papa et feu mon frère; car j'ai été

1. *Chevrœana*.

2. Lettre du 14 avril 1718 à la raugrave Louise.

huit jours pleins, et même davantage, sans pouvoir boire ni manger qu'en me forçant ¹. »

Tandis qu'elle se tuait de crier, son père avait repris le chemin de ses États dans les dispositions les plus riantes. Il était content d'être débarrassé de sa fille, et content du beau mariage qu'elle faisait : « J'espère, écrivait-il de la route à la Palatine, qu'elle aura essuyé ses larmes entre ci et là, et observera les préceptes du psaume : *Obliviscere populum tuum et domum patris tui.* » Il avouait sa terreur des « accidents » qui font tout manquer à la dernière minute, et ajoutait : « Tant plus je songe à cette affaire que vous avez faite, tant plus je la trouve glorieuse à vous et importante à toute notre maison, et qu'elle vous en est éternellement obligée, comme je le suis en mon particulier ² ».

Pour une fois, cet homme soupçonneux péchait par excès d'optimisme. Le mariage de la princesse Liselotte ne devait attirer que des malheurs au Palatinat, et la faute en fut à Charles-Louis. A l'époque où sa fille devint la belle-sœur de Louis XIV, un prince allemand ne pouvait pas avoir à la fois, pour patron et protecteur, l'empereur et le roi de France. Il fallait choisir, et c'est ce que Charles-Louis ne sut pas faire.

La maison de la future Duchesse d'Orléans l'attendait à Metz. Avec les personnes de qualité venues à sa rencontre, cela fit un public parisien pour la petite comédie politico-religieuse arrangée entre son père et sa tante. On s'était préparé en France

1. Lettres du 5 février 1672 et du 24 février 1695.

2. Lettre du 4 novembre 1671.

à instruire la princesse Électorale dans la religion catholique. Quand on apprit, le 13 novembre, à son entrée à Metz, que la Palatine amenait une néophyte toute convertie et tout abjurée, bien qu'à l'insu de son père, il n'y eut plus qu'à prendre acte du fait accompli. L'abjuration officielle eut lieu le 14¹. « On m'a seulement lu quelque chose, racontait Madame, et je devais répondre *oui* ou *non*, ce que j'ai fait absolument à mon idée. J'ai dit *non* deux fois quand on voulait que je dise *oui*; mais on a laissé passer cela, et j'en ai ri en dedans. J'ai protesté si haut contre la damnation des parents, qu'on n'en a pas soufflé mot devant moi. J'écoutais avec attention, et je répondais à mon idée.... Ces sortes de spectacles ne vont pas sans des battements de cœur². »

Chevreau avait écrit à Charles-Louis après la cérémonie : « Toutes les choses se sont passées agréablement et sans contrainte ». Le compte rendu officiel fut moins exact et plus édifiant; le nonce du Pape à Paris put écrire à Rome : « Madame a l'air d'une très bonne princesse; on raconte qu'en abjurant, elle donna les signes de la satisfaction la plus vive³ ». Le Palatinat apprit la nouvelle par une lettre de Liselotte à son père, dont les termes avaient été convenus d'avance : « Monseigneur, je ne doute pas que la profession que je viens de faire de la

1. D'après le nonce (Archives du Vatican, *Nunziatura di Francia*, t. 145, non folioté, dépêche du 20 novembre 1671). L'acte d'abjuration porte la date du 15 (Archives nationales, K, 542, n° 15).

2. Lettre du 22 mai 1707, à l'Électrice Sophie.

3. Dépêche du 4 décembre.

religion catholique et romaine ne surprenne Votre Altesse Électorale; que si je n'ai osé lui déclarer ce dessein avant de partir d'auprès Elle, je la supplie très humblement de croire que la seule appréhension de lui déplaire m'en a ôté la liberté, et que tous les avantages du monde n'auraient pu me faire prendre cette résolution, si je n'avais cru le devoir faire pour mon salut¹... » L'Allemagne protestante connut aussi la réponse de Charles-Louis : « Par la manière dont vous avez vécu avec moi et par la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, je m'étais persuadé, Madame ma très chère fille, que vous ne feriez jamais rien qui fût contraire à mes sentiments, ni contre la vérité, dont j'ai eu le soin de vous faire instruire.... Après cela, vous pouvez juger avec quel étonnement j'ai dû recevoir la nouvelle que vous me mandez de la profession que vous avez faite à Metz de la religion romaine, et vous ne pouvez nullement douter que ce changement n'ait dû me surprendre. Mais comme c'est Dieu seul qui sonde les cœurs, c'est aussi lui seul qui est le juge des consciences, etc. » Charles-Louis en fut pour ses mensonges compliqués. Le monde protestant refusa d'y croire et qualifia durement sa conduite; la presse hollandaise, en particulier, ne le ménagea point.

Le mariage par procuration se fit le 16 novembre. De la Palatine à Charles-Louis, à sept heures du

1. D'après une copie conservée au *British Museum*. Voyez la préface de la correspondance de l'Électrice Sophie avec son frère, p. xvii. La lettre suivante est tirée du même volume, p. 470. Les deux lettres sont écrites en français.

matin : « ... N'ayant que des moments à moi, je crois que vous me permettrez bien, Monsieur, de remettre à M. Chevreau la relation de tout ce qui s'est passé, et de vous dire seulement que notre Princesse sera dans trois heures Madame Royale de France, que tout le monde l'estime infiniment, et qu'il y a toutes les apparences du monde qu'elle sera très heureuse et en état de n'être pas inutile à sa maison.... » Chevreau, dans sa relation, appuya davantage sur les succès de Liselotte, et n'oublia point, en courtisan expert, les succès de Carl-Lutz, le petit bâtard de Louise de Degenfeld : « ... Mme la Princesse Électorale... a plu généralement à toute la cour qui est ici, et l'on est charmé de la douceur de son esprit et de sa gaieté.... M. le raugrave a été admiré de toutes les personnes qui l'ont vu, et il ne mange qu'avec M. le maréchal du Plessis-Praslin. Il me semble que la manière de France lui plaît assez, et, quoiqu'il soit naturellement un peu timide, on n'a pas laissé de remarquer en lui une grande et honnête liberté à se produire ¹. »

Le soir du même jour, la Palatine informe Charles-Louis que le « mariage de Madame... a été fait avec toutes les cérémonies et les solennités possibles.... L'on lui a rendu depuis les mêmes honneurs que l'on aurait fait à la personne du roi même... et sur le soir on lui a donné le divertissement d'un feu d'artifice. Elle se conduit si bien en toutes les manières, que je ne doute pas qu'elle ne gagne bientôt le cœur de Monsieur son mari et

1. Correspondance de la duchesse Sophie et de Charles-Louis, p. 467.

toute l'estime du roi; à quoi je contribuerai de tous mes soins, puisque c'est ce qui doit rendre ce grand mariage utile pour votre service et pour la maison... ». Dès le lendemain, la nouvelle Madame partait pour Châlons, où son époux devait l'attendre. Ils ne s'étaient jamais vus, et ne savaient pas grand'chose l'un de l'autre.

Philippe, Duc d'Orléans, avait alors trente et un ans. Tel Saint-Simon l'a connu vingt ans plus tard, tel il allait se découvrir aux yeux de Liselotte, un peu moins rondelet seulement : « C'était un petit homme ventru monté sur des échasses tant ses souliers étaient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque tout étalée en devant, noire et poudrée, et des rubans partout où il en pouvait mettre, plein de toutes sortes de parfums, et, en toutes choses, la propreté même. On l'accusait de mettre imperceptiblement du rouge. Le nez fort long, la bouche et les yeux beaux, le visage plein mais fort long¹ ».

Il n'était pas méchant; il aurait été incapable, ainsi que l'avait écrit la Palatine à Charles-Louis, de tremper dans un empoisonnement²; mais une éducation trop politique en avait fait l'un de ces êtres dont le seul nom éveille des sourires. Sa mère et Mazarin l'avaient élevé en fille, de peur qu'il ne fût un jour pour Louis XIV un cadet brouillon et

1. *Mémoires*, éd., de Boislisle, VIII, 348.

2. On sait que les médecins concluent aujourd'hui, d'après le procès-verbal d'autopsie et les récits de la maladie, à la mort naturelle de la première Madame.

dangereux, et fille il était devenu, à ne plus pouvoir reprendre son sexe. La toilette fut son occupation sérieuse. Le frère du roi éprouva les grandes émotions de sa jeunesse devant un miroir, à essayer une coiffure nouvelle, à se pomponner, se farder, se parer de bijoux de femme, trop heureux quand il avait un prétexte d'y joindre des jupes et de montrer son cou blanc. Ne pas être mis à son avantage était pour lui un vrai chagrin, être surpris en bonnet de nuit un vrai malheur. Il évitait de monter à cheval de peur de se gâter le teint. Son bonheur était de causer chiffons en croquant des bonbons, ou de jouer aux petits jeux avec d'autres jeunes filles. Louis XIV et Napoléon ont aussi joué à colin-maillard ou à cache-cache avec les dames; seulement, ils ne faisaient pas que cela. Monsieur ne fit pas autre chose jusqu'à son mariage avec Henriette d'Angleterre, en 1661, ni dans les années qui suivirent. Par surcroît, il avait roulé dans le vice, ce qui lui valait d'être exploité et tyrannisé par une bande d'individus immondes, et il finissait sous la coupe de ces drôles, par devenir malfaisant à force de faiblesse. Les ravages d'une éducation honteuse paraissaient sans remède quand son aumônier, Daniel de Cosnac, évêque de Valence, entreprit de le tirer de cette fange et faillit y réussir.

Cosnac eut l'idée hardie, et dangereuse pour lui-même, de le tenter avec le fruit défendu ¹. Il fit miroiter à ses yeux de grands rôles, de hautes situa-

1. Cf. les *Mémoires* de Daniel de Cosnac (Paris, 1852, 2 vol. in-8°).

tions, et n'aboutit d'abord qu'à le remplir d'effroi à l'idée de peiner et de travailler. Il réussit pourtant à chatouiller son ambition en lui offrant la couronne de Naples, — Cosnac s'avancait peut-être beaucoup, — mais Monsieur découvrit que le Vésuve est près de Naples et recula sans vergogne, saisi d'une peur d'enfant. Cosnac commençait à perdre courage; ce fut Louis XIV qui vint à la rescousse, sans le savoir ni le vouloir.

Au printemps de 1667, le roi s'avisa soudain, pour la première fois, d'emmener son frère à la guerre¹. On n'aurait jamais deviné que c'était la vocation de Monsieur. Les troupes qui assiégeaient Tournay se rendirent à l'évidence avec une surprise joyeuse, en apercevant le prince dans tous les endroits dangereux, son aumônier trottant sur ses talons. Les officiers lui faisaient cortège. On ne parlait au camp que de ce jeune héros, qui se révélait soudain digne petit-fils du grand Henri IV. On en parla tant, qu'on oublia de parler du roi, qui le remarqua et se répandit en mots amers. La campagne finie, Cosnac ne tarda guère à apprendre que Monsieur lui ordonnait de vendre sa charge d'aumônier et de se retirer dans son diocèse. Il s'y était un peu attendu.

Après cette bouffée d'héroïsme, Monsieur retomba dans les puérités qui formaient le tissu ordinaire d'une vie inutile entre toutes. Il était l'arbitre des

1. La guerre dite de Dévolution. Le beau-père de Louis XIV, Philippe IV d'Espagne, venait de mourir, et le roi en profitait pour réclamer au nom de sa femme certaines parties des Pays-Bas.

élégances et l'organisateur des plaisirs. Le royaume n'avait pas de plus grande commère. On le méprisait, mais on le recherchait, parce qu'il était l'âme de la cour : « Quand il la quittait, dit Saint-Simon, tout y semblait sans vie et sans action¹. » Il était même assez aimé; il avait de l'esprit naturel, il savait être aimable, il était bonhomme quand sa camarilla ne s'en mêlait pas, et, s'il était trop somptueux pour notre goût de citoyens d'une démocratie, il en fallait comme cela dans les monarchies du vieux temps. Sa campagne de 1667 l'avait d'ailleurs relevé dans l'opinion publique. Le pays savait maintenant qu'on avait gâté à plaisir, par raison d'État, un naturel où il y avait du bon. La princesse Liselotte répétait volontiers, sur ses vieux jours, qu'elle avait été « l'agneau politique » offert en holocauste sur l'autel de la patrie. Combien plus Monsieur aurait-il eu le droit d'en dire autant de lui-même! S'ils avaient compris qu'ils étaient deux sacrifiés, la compassion les aurait aidés à se supporter mutuellement; mais il ne fallait pas leur demander des façons de sentir aussi réfléchies.

Liselotte continuait à hurler sur la route de Metz à Châlons. Monsieur, sur la route de Paris, souriait au bel effet de ses livrées neuves. C'était pour lui la grande affaire : « Vous comprenez bien, écrivait Mme de Sévigné, la joie qu'aura Monsieur de se marier en cérémonie². » Tout le monde le comprenait, jusqu'au nonce du Pape, qui ne crut pas pou-

1. *Mémoires*, édition de Boislile, VIII, 333.

2. Lettre de Mme de Sévigné du 16 août 1671.

voir se dispenser de revenir à plusieurs reprises¹, dans ses dépêches à Rome, sur la magnificence de l'équipage de Monsieur.

Ce prince fit son entrée solennelle à Châlons le 19 novembre. Le 21, ce fut le tour de Madame². Les autorités les haranguèrent copieusement, l'évêque les remaria entre deux discours, et la ville célébra cet auguste événement par des réjouissances que Madame reconnaîtrait si son ombre repassait à Châlons, de nos jours, un 14 juillet. Rien ne change moins que les fêtes officielles. Liselotte reverrait les mêmes illuminations et entendrait les mêmes brailards avinés; ils acclameraient autre chose, mais cela ne fait pas grande différence, dans le fond.

De Châlons, les mariés furent passer quelques jours à leur château de Villers-Cotterets³, et leur petite cour se hâta de faire part de ces impressions à Paris et à Saint-Germain. Mme de Sévigné en reçut les échos au fond de sa Bretagne : (Aux Rochers, 2 décembre.) « On dit que la nouvelle Madame n'est point du tout embarrassée de la grandeur de son rang. On dit qu'elle ne fait pas cas des médecins et encore moins des médecines. On vous mandera comme elle est faite. Quand on lui présenta son médecin, elle dit qu'elle n'en avait que faire, qu'elle n'avait jamais été ni saignée ni purgée : que quand elle se trouvait mal, elle faisait

1. Dépêches du 23 octobre au 20 novembre 1671 (Archives du Vatican).

2. *Recueil des Gazettes, nouvelles ordinaires et extraordinaires, etc.*, n° 143, p. 1145 (Paris, 1672).

3. Le château de Villers-Cotterets appartenait à Monsieur. Il est situé au milieu d'une forêt, à huit lieues de Soissons.

deux lieues à pied, et qu'elle était guérie. *Lasciamo la andar, che fara buon viaggio.* »

Le 27 novembre, Madame eut l'honneur de recevoir le roi à Villers-Cotterets. Elle ne hurlait plus. Elle n'était pas intimidée. Le roi fut conquis d'emblée par sa franchise savoureuse et son bon rire : « Il en revint si charmé, écrit la Grande Mademoiselle, que c'était la femme qui avait le plus d'esprit, d'agrément, qui dansait bien, enfin que feu Madame n'était rien auprès ¹. » C'était un jugement sans appel; la cour de Saint-Germain ne le ratifia pourtant pas sans résistance : « Elle vint deux jours après, continue la Grande Mademoiselle; elle arriva avec un habit de brocart d'argent, parée plus que lorsqu'elle vit Monsieur; car il dit qu'il ne l'avait pas trouvée telle la première fois. Il faisait froid; elle n'avait pas mis de masque; elle avait mangé des grenades, qui lui avaient fait devenir les lèvres violettes. Quand l'on vient d'Allemagne, on n'a pas l'air français. Elle nous parut fort bien, et Monsieur ne la trouva pas telle et fut un peu étonné. » Dans la langue du xvii^e siècle, *étonné* avait ici le sens de *déconcerté, saisi*. Monsieur avait été *saisi*, et désagréablement, du contraste que formait son petit sauvageon tudesque avec la cour de France. « Le visage et le rustre d'un Suisse ² », déclarait Saint-Simon, en dépit de son respect pour Madame. C'était bien l'impression générale, et qui allait en s'accroissant. « Le lendemain, dit encore Mademoiselle, on fut voir Madame, qui ne parut pas si bien

1. *Mémoires* de Mlle de Montpensier, édition Chéruel, IV, 310.

2. Saint-Simon veut dire d'un garde-suisse.

au jour qu'aux flambeaux. » Le roi et la reine la tirèrent de ce mauvais pas en la comblant d'amitiés et de prévenances. Quand on vit que Madame devenait importante, on ne prit plus garde à son air.

Cependant son père, l'Électeur Charles-Louis, était sans nouvelles depuis Metz, et se dévorait; personne ne s'était donné la peine de lui écrire. Le 18 décembre, ayant enfin reçu des lettres¹, il informa la Palatine des sentiments officiels des nouveaux mariés : « Les avis du dernier ordinaire ont bien récompensé l'inquiétude où j'étais pour n'avoir point eu des nouvelles, par les trois précédents, d'aucune personne de toute la caravane. Les lettres de Monsieur et de Madame me donnent beaucoup de joie en m'assurant qu'ils sont si contents.... J'envoie ce porteur... à ma fille pour la voir en l'état de gloire où elle se trouve.... » Charles-Louis s'engageait en terminant à « faire payer le reste du linge », promesse qui formait l'épilogue d'un grand démêlé avec sa correspondante. Il manquait à « l'état de gloire » de Madame d'avoir de quoi changer de chemise. Les commandes de sa tante attendaient encore chez les marchands parisiens l'argent de Charles-Louis, d'où une situation tragique, selon l'humeur des personnes. La Palatine l'avait prise au tragique. Elle prédisait que cette lésinerie coûterait cher au Palatinat et écrivait à Rammingen, « résident » de son beau-frère à Paris : « Vous savez bien qu'elle n'a que six chemises de nuit et autant de jour, et sera pour faire

1. Malheureusement perdues, à ce qu'il semble.

partout la plaisanterie qu'elle n'avait pas de chemise à mettre, et ces choses-là nuisent à tout... L'affection de Monsieur et l'estime du roi, c'est là le solide... Cependant songez au linge... il sera honteux d'envoyer une fille de l'Électeur à un frère du roi de France avec six chemises. Il y a une douzaine de ce qui peut rendre ce mariage utile aux intérêts de Monsieur l'Électeur, pourvu qu'on n'y gâte rien. Je prendrai le même soin de la conservation que j'ai fait pour mettre les choses en l'état où elles sont, mais il faut que chacun y contribue de son côté. Madame se conduit admirablement bien et est admirée et aimée de toute la cour ¹ ». Transmise à Heidelberg, cette lettre produisit l'effet désiré. Madame eut des chemises, et ne rencontra partout que des sourires de bienvenue.

Il est convenu en Allemagne que Madame a été extrêmement malheureuse pendant tout le demi-siècle qu'elle vécut en France. Ce n'est pas exact; mais la légende a pour elle, de l'autre côté du Rhin, presque tous les hommes en droit d'avoir une opinion. Fustel de Coulanges disait que l'érudition germanique est « patriote ». Le mot est toujours vrai. C'est par patriotisme que les écrivains allemands ont adopté Madame pour être un exemple éclatant de l'incompatibilité qui existait déjà, au xvii^e siècle, entre son peuple et le nôtre; entre une « nature foncièrement allemande ² », remplie des

1. *Briefwechsel der Herzogin Sophie von Hannover*, etc., p. 471.

2. *Préface* des lettres de Madame à l'Électrice Sophie, par M. Édouard Bodemann, p. II. M. Ed. Bodemann a emprunté presque textuellement ce passage à Haüsser, l'historien du

vertus sérieuses de sa race, et le milieu « frivole et corrompu » où la princesse Liselotte avait été reléguée par son mariage avec un prince français. Plus on appuyait sur ces souffrances, plus le contraste s'accusait, et plus l'incompatibilité devenait évidente. Mon dessein n'est pas d'entrer dans une discussion sur les droits comparés de la patrie et de la vérité; il suffit d'avoir indiqué que c'est ici un cas où ceux de la vérité ont pâti. Madame a eu en France — on en verra les témoignages en leur lieu — une existence mêlée de bon et de mauvais, comme la plupart des êtres humains. Il nous semble aujourd'hui, à cause du déclin de l'idée monarchique, que le mauvais fut plus mauvais que le bon ne fut bon; les contemporains de Madame en jugeaient différemment, d'après des éléments qui commencent à nous échapper. L'Électrice Sophie, si maternelle pour sa nièce, écrivait au plus fort des chagrins de celle-ci : « Madame a aussi des tribulations... mais dans le poste où elle est, il me semble qu'il y a de quoi se consoler¹. »

Les premières années furent heureuses. Le plus difficile aurait dû être de prendre son parti d'être la femme de Monsieur. Ce fut au contraire le plus

Palatinat, vol. II, p. 716. En opposition à ces partis pris, il est juste de signaler, pour son impartialité et la justesse de ses jugements, une conférence sur Madame faite à l'Université de Heidelberg, le 19 mars 1895, par M. J. Wille, et publiée depuis en brochure (Heidelberg, Gustav Kœster).

1. Lettre du 4 juin 1688, au raugrave Carl-Lutz (*Publicationen aus den K. Preussischen Staatsarchiven; Briefe der Kurfürstin Sophie von Hannover an die Raugræfinnen und Raugrafen zu Pfalz*, éd. E. Bodemann. Hirzel, 1888, Leipzig).

facile; les mœurs de ce prince laissèrent Madame indifférente. Les compagnons de débauche de Monsieur l'offusquaient parce qu'ils étaient souvent méchants et dangereux, et qu'ils dévoraient l'argent de la maison. Leur dépravation la touchait si peu, qu'elle n'aurait demandé qu'à bien vivre avec ce vilain monde, et à convaincre son époux, toujours inquiet, qu'elle ne solliciterait jamais du roi le mot qui l'en délivrerait : « J'ai beau faire de mon mieux, écrivait-elle à l'Électrice Sophie, pour lui montrer que je ne veux aucun mal à ces garçons, que je cause amicalement et poliment avec eux, je ne parviens pas à le rassurer ¹. » Il avait tort. Ce qu'elle en faisait était si sincère, si peu politique, que lorsqu'elle aura une fille à marier, elle désirera passionnément pour gendre un prince aussi pourri de vice que Monsieur, et insistera sur son « estime » pour lui.

En revanche, on ne peut que louer sans réserve sa perspicacité et son bon sens dans une question où il ne s'agit plus de vice, mais de crime. Monsieur avait-il empoisonné sa première femme? Saint-Simon rapporte que Louis XIV avait pris soin de tranquilliser sa nouvelle belle-sœur en lui fournissant la preuve que son mari avait ignoré ce qui se tramait : « Peu de jours, dit-il, après le second mariage de Monsieur, le roi prit Madame en particulier, lui conta ce fait ², et ajouta qu'il

1. Lettre du 17 janvier 1697.

2. Allusion à un interrogatoire, par le roi en personne, de l'un des complices présumés. Saint-Simon, *Mémoires*, édition de Boislisle, VIII, 378.

voulait la rassurer sur Monsieur et sur lui-même, trop honnête homme pour lui faire épouser son frère, s'il était capable d'un tel crime. » Pour une première conversation de famille, ce n'était point banal ; mais il n'est pas bien sûr qu'elle ait eu lieu ; Saint-Simon n'était pas né en 1671, et il en parle d'après des bruits déjà lointains. Quoi qu'il en soit, d'une manière ou d'une autre, Madame s'était renseignée, et son opinion ne varia jamais : « Il est très vrai, disait-elle, que Madame a été empoisonnée, mais sans que Monsieur le sût¹. » Ce petit homme puéril et bavard, incapable de garder un secret et qui aurait fait « pendre » ses complices si on l'avait mis d'un complot, n'avait à aucun degré l'âme d'un criminel : « Monsieur est le meilleur homme du monde, confiait Liselotte à sa tante Sophie au bout d'une année de mariage ; aussi nous entendons-nous très bien². »

Ces deux points réglés, il restait un ménage mal assorti, où le plus efféminé des hommes, le plus coquet et le plus mignard, se trouvait lié à une turbulente petite personne brouillée avec la contrainte, qui courait les bois à pied « pour sa santé », contait des saletés parce que « ça fait rire » et que le rire est salubre, jurait à l'allemande et était éternellement coiffée de travers. Ses femmes travaillaient inutilement à la rendre présentable ; il n'y paraissait plus au bout de quelques instants, et cela à cinquante ans comme à vingt. On lit dans une lettre de 1706 à sa sœur Amélie : « Quand par

1. Lettre du 13 juillet 1716, à la raugrave Louise.

2. Lettre du 3 décembre 1672.

hasard je suis coiffée droit, on vient me faire des compliments, mais c'est rare ». Monsieur devait souffrir en la regardant, lui qu'une boucle dérangée rendait malheureux, et l'Électrice Sophie craignait que le contraste entre ce coup de vent et cette poupée ne fût trop criant pour le bonheur des deux. Elle écrivait à Charles-Louis au lendemain d'une conversation avec l'un de ces nombreux maîtres de danse français que le gouvernement de Louis XIV, pour des raisons à lui connues, encourageait à aller exercer leur industrie dans les cours allemandes : « (19 septembre 1673.) ... Cependant un homme de conséquence arriva ici hier avec un flux d'éloquence ; c'est le sieur Jeme, qui m'entretient de Madame et m'a apporté son portrait avec celui de Monsieur, dont j'ai eu bien de la joie.... J'en ai une bien grande que Jeme m'assure qu'il y a une très parfaite amour et amitié entre Monsieur et Madame, car j'ai toujours appréhendé que les afféteries ne lui plairaient pas, mais on s'accoutume à tout... » Jeme exagérait peut-être un brin ; mais le fond était vrai : pour le moment, Liselotte était contente.

Les débuts lui avaient été facilités par l'éloignement du chevalier de Lorraine ¹, grand favori de Monsieur depuis 1667 et le plus redoutable de la bande, tant par sa méchanceté que par son pouvoir absolu sur un maître qu'il menait à la baguette. Chose curieuse, cet ascendant illimité lui avait valu, pour des raisons politiques, la considération

1. Philippe de Lorraine, né en 1643, fils d'Henri de Lorraine, comte d'Harcourt.

du roi, très dur à l'ordinaire pour les débauchés de son espèce. On sait que le souvenir de la Fronde pesa jusqu'à la fin du règne sur la politique intérieure de Louis XIV. L'insignifiance de Monsieur n'avait pu rassurer son aîné sur les dangers que font courir à l'ordre public les cadets de familles royales; le roi avait gardé trop présent à la mémoire le rôle funeste de son oncle Gaston dans les troubles de la Fronde, alors que lui-même traînait avec sa mère le long des routes et couchait le soir dans des draps percés. Lorsqu'il y pensait, et il y pensait toujours, il ne trouvait pas que ce fût assez d'avoir écarté son frère des affaires; il le voulait « ployé à toutes ses volontés » et « bas devant lui¹ », et c'était à quoi pouvait lui servir le favori. Le roi — que l'on nous passe l'expression — ne fit pas le dégoûté. Il tenait le chevalier de Lorraine par l'argent et les distinctions. Le chevalier de Lorraine tint Monsieur et le « ploya » aussi bas qu'on le lui demanda; de là son crédit en cour, qui ne laissait pas de scandaliser.

Il vint cependant un jour où la première Madame, moins indifférente que la seconde à de certaines malpropretés, excédée d'ailleurs de ne plus être maîtresse dans sa maison, obtint du roi l'exil du chevalier de Lorraine. Monsieur s'évanouit, pleura, devint furieux et fit une scène au roi; puis il bouda, et finalement se résigna. Cinq mois plus tard Madame Henriette était emportée subitement, et la voix publique accusait l'ancien

1. Addition de Saint-Simon aux *Mémoires* de Dangeau, IX, 60.

favori d'avoir envoyé le poison dont presque personne ne doutait. Ce n'était pas fait pour hâter la fin de son exil. Un jour que la Grande Mademoiselle s'entretenait avec le roi, ce prince lui dit : « Le chevalier de Lorraine ne reviendra jamais, de mon consentement, auprès de mon frère. Quoique j'eusse beaucoup de considération pour feu Madame, il y a eu encore d'autres raisons qui me l'ont fait éloigner de mon frère, et par ces raisons il ne reviendra pas ¹. » Si le roi s'en était tenu à cette décision, il aurait épargné bien des chagrins à sa nouvelle belle-sœur.

En attendant les mauvais jours, la princesse Liselotte faisait connaissance avec la vie qui allait être la sienne. Le 4 décembre, jour de son arrivée au château de Saint-Germain, le roi la « régala » d'un ballet dont la *Gazette* ² célébra « la pompe et la magnificence ». Selon une habitude qui sentait le mot d'ordre, l'article rappelait aux Français que leur souverain avait bien gagné ce noble délassement par « ses soins continuels pour la gloire de son État et le bien de ses sujets ». Louis XIV tenait à ce qu'on sût qu'il était grand travailleur; cela fait toujours bon effet.

Le 5, Madame reçut les cadeaux de noces de Leurs Majestés. De la reine, une rose en diamants, valant 40 000 écus d'après le nonce du Pape ³. Du roi, trois cassettes renfermant 30 000 pistoles ⁴ pour

1. *Mémoires* de Mlle de Montpensier, IV, 168.

2. *Recueil des Gazettes*, etc., n° 143, p. 1166-1168 (Paris, 1672).

3. Archives du Vatican : dépêche du 11 décembre 1671.

4. D'après Michielli, ambassadeur de Venise. *Dépêches des ambassadeurs vénitiens*. Bibl. nat., ms. ital. 1872, p. 115.

les menus plaisirs de la jeune princesse. Madame s'étant plainte amèrement, et à de nombreuses reprises, qu'on la laissât manquer d'argent en France, il n'est pas hors de propos de noter ici que le présent du roi représentait à peu près la moitié du revenu total du Palatinat pendant une année. En 1671, par exemple, le budget de Charles-Louis se monta, pour les recettes, à la somme de 234834 florins¹. Ces chiffres rendaient l'économie de rigueur à Heidelberg, et Liselotte avait été dressée par son père à se passer d'argent de poche.

Le 7, le roi rendit une ordonnance où il était dit que Sa Majesté, « voulant favorablement traiter Mgr le Duc d'Orléans, son frère unique, et lui donner moyen de soutenir les dépenses de sa maison », lui avait « libéralement accordé la somme de 252000 livres pour chacun an, pour l'entretien de la maison de Mme la Duchesse d'Orléans, à prendre en son trésor royal²... ». Dix ans auparavant, une pièce toute pareille — sauf la date — avait accordé exactement la même pension à Henriette d'Angleterre.

Le 7 également, le nouveau couple vint s'établir au Palais-Royal pour présenter Madame aux Parisiens. Toute la ville accourut la saluer, avec des nuances savantes, selon le titre, le rang, la charge, ou les prétentions de chacun. Des gens n'étaient venus qu'après avoir négocié avec Monsieur; d'autres le fâchaient en usurpant un geste auquel ils

1. Häusser, II, 660.

2. Archives nationales, K 542.

n'avaient pas droit. Les corps constitués et les personnages officiels débitaient des harangues compassées. L'ambassadeur de la république de Venise fut si content de la sienne, qu'il en écrivit longuement à son gouvernement. Il avait dépeint la « sincère » impatience avec laquelle Leurs Excellences de Venise attendaient de Monsieur une abondante « progéniture » de « héros », et Monsieur en avait accepté l'augure avec un « contentement extrême¹... ».

De temps à autre, on faussait compagnie à la foule pour montrer à Madame, Paris et ses environs : la place Royale et sa célèbre « promenade » ; les appartements du palais des Tuileries ; l'abbaye du Val-de-Grâce, riche en souvenirs d'Anne d'Autriche ; Saint-Cloud, « le plus bel endroit qui soit au monde », répétait Madame ; Versailles, où Louis XIV plantait et bâtissait sans relâche, et sans dire pourquoi. On revint ensuite à Saint-Germain, où commença une féerie qui se prolongea jusqu'au carême. Mme de Sévigné écrivait le 13 janvier 1672 : « Il y a tous les jours des bals, des comédies et des mascarades à Saint-Germain. Le roi a une application à divertir Madame, qu'il n'a jamais eue pour l'autre ». L'amitié grandissait des deux côtés. Louis XIV saisissait d'ailleurs tous les prétextes de multiplier les fêtes. Les plaisirs forcés faisaient partie de son système de gouvernement ; tandis que les courtisans dansaient ou s'ingéniaient à inventer des déguise-

1. Dépêches des ambassadeurs vénitiens. Bibl. nat., ms. ital. 1872, p. 119.

ments, ils ne s'occupaient pas de politique, et c'était autant de gagné. Le roi venait s'assurer de ses propres yeux qu'il était obéi et que sa Cour travaillait à s'amuser; puis, s'il avait mieux à faire, il s'en allait.

Ces divertissements se déroulaient dans le château que chacun connaît. Il avait pour déversoir un second château, dit le *Château neuf*, dont il ne reste que le Pavillon Henri IV. Louis XIV se trouvait néanmoins à l'étroit à Saint-Germain; les « trois reines » prenaient de la place, bien que Mlle de La Vallière et Mme de Montespan fussent un peu l'une sur l'autre dans le vieux château. D'autre part, le roi avait déjà le projet, né de sa rancune contre la Fronde et qu'il considérait certainement comme l'une des grandes idées du règne, de rendre sa noblesse impuissante et inoffensive en la domestiquant, tout entière, sous son toit, à portée constante des yeux et de la voix. Saint-Germain ne s'y prêtait pas. Versailles, construit tout exprès, s'y prêtera.

Au début de février 1672, une indisposition de Madame fit mesurer aux moins perspicaces ses progrès dans l'affection du roi. Il avait été le premier à s'apercevoir qu'elle était incommodée : « Que vous avez donc mauvaise mine ¹ », disait-il, et il s'empressait, lui tâtant le pouls et la tête, et se joignant à Monsieur pour l'envoyer coucher. Ce n'était qu'une indigestion, juste châtiment d'avoir mangé deux soirs de suite « à ne plus pouvoir remuer », et

1. Lettre du 4 février 1672 à Mme de Harling, l'ancienne Mlle d'Uffeln, gouvernante de la princesse Liselotte.

on aurait pu laisser agir la nature, qui ne s'en faisait pas faute, rapporte Madame avec détails à l'appui ; mais les médecins voulurent s'en mêler, et nous sommes au temps de Molière. Ils trouvèrent une malade déterminée à ne pas se laisser faire, d'où une première scène qui rappelle la course des apothicaires dans *M. de Pourceaugnac*, et à laquelle le roi mit fin en arrachant à Madame, à force de prières, la promesse de se soumettre à son sort. Ils voulurent ensuite la saigner : « Madame a refusé, dit une dépêche du nonce au Saint-Siège ¹, déclarant que son père l'avait prévenue que les médecins de Paris tuaient leurs malades par l'abus de la saignée. » Elle refusa avec la même énergie de prendre une médecine : « Ne sachant plus que faire de moi, le roi et Monsieur décidèrent de me tenir chacun par un bras... et de me faire saigner de force. » Une crise inattendue leur fit abandonner leur projet ; mais la cour de France avait vu le grand roi faire fonction de garde-malade — comme au temps où il soignait sa mère — autour du lit du petit laideron allemand.

Aussi la surprise fut-elle vive quand, moins d'une semaine plus tard, on entendit ce même prince demander soudain à Monsieur, qui avait nommé en passant le chevalier de Lorraine : « Mais, y songez-vous encore, à ce chevalier de Lorraine ? Vous en souciez-vous ? Aimeriez-vous bien quelqu'un qui vous le rendrait ? — En vérité, Monsieur, répondit Monsieur, ce serait le plus sensible plaisir que je

1. Dépêche du 5 février 1672. — Archives du Vatican.

pusse recevoir en ma vie. — Eh bien! dit le roi, je veux vous faire ce présent. Il reviendra; je vous le redonne, et veux que vous m'ayez toute votre vie cette obligation, et que vous l'aimiez pour l'amour de moi. Je fais plus, car je le fais maréchal de camp de mes armées ». Là-dessus, Monsieur se jeta aux pieds du roi, lui embrassa longtemps les genoux et lui baisa une main avec une joie sans égale. Le roi le releva et lui dit : « Mon frère, ce n'est pas ainsi que des frères se doivent embrasser, et l'embrassa fraternellement ¹. »

C'est la seule fois que Louis XIV ne se soit pas conduit en galant homme envers Liselotte. Sans doute Monsieur avait donné quelque ombrage, ne s'était pas « ployé » assez bas devant son redoutable frère, et celui-ci, roi avant tout, avait jugé prudent de le replacer sous la férule de son favori. Les familles régnantes sont coutumières de ces misères. Un hasard sauva Madame, du moins pour le moment, des conséquences de cette sorte de trahison. Monsieur n'eut pas autant de plaisir à retrouver le chevalier de Lorraine qu'il s'en était promis de loin; Monsieur avait pris d'autres habitudes. Le chevalier essaya des reproches, et s'aperçut que cela ne réussissait plus. Ils passèrent des années à se disputer et à se bouder, et ce fut autant de gagné pour Madame : Monsieur était occupé, Louis XIV tranquille, et Liselotte comblée de faveurs, car son illustre beau-frère ne lui voulait que du bien, pourvu qu'il n'en coûtât nul ennui, si

1. Mme de Sévigné. Lettre du 12 février 1672.

léger fût-il, au roi de France. Tandis que son étoile est au zénith et qu'elle n'a pas de rancune à nous faire expier, voyons quelles furent ses impressions sur la France.

On s'était attendu à la cour à éblouir la nouvelle Madame. Il fallut en rabattre. Sauf de rares exceptions, elle trouva tout mal, en France. La cuisine, d'abord, dont elle se plaignit toute sa vie. On peut citer au hasard des dates; à trente ans de distance, à quarante ans, ce sont les mêmes lamentations : « Je ne peux pas m'y habituer. C'est de la cuisine au lard, il n'y a pas une miette de beurre. » Du bouillon dans tout, et le bouillon la faisait « enfler ». Des soupes qu'il lui était impossible d'avaler, du poisson qu'elle ne pouvait pas digérer, des ragoûts trop gras qui l'écœuraient, et enfin, pour friandises, trois abominables « drogues », trois inventions nouvelles, le thé, le café et le chocolat, qu'elle dépeignait aux amies d'Allemagne dans le langage ultra-réaliste dont il faut prendre son parti avec Madame, ou bien alors fermer le livre. Le chocolat était douceâtre et lui faisait mal à l'estomac. Ce n'était rien, cependant, auprès du café : « Pour moi, l'odeur du café ressemble à celle d'une haleine puante; feu l'archevêque de Paris avait cette odeur-là, qui me donne mal au cœur ». Le café n'était encore rien auprès du thé : « Le thé me fait l'effet de foin et de fiente.... Il m'empêche, sauf votre respect, d'aller sur la chaise percée. »

Elle s'étonnait que les estomacs français pussent résister à ces boissons infectes et à ces ratatouilles. Le sien n'y résistait pas, et elle se piquait pourtant

de l'avoir solide; mais c'était « un brave estomac allemand », qui avait la digestion patriotique, de sorte qu'il suffisait pour le remonter d'une bonne lampée de bière chaude à la muscade, ou de quelque plat national : « une bonne soupe à la bière », par exemple, ou « un bon plat de choucroute avec des saucissons fumés ». La difficulté était de se procurer ces panacées. A l'arrivée de Madame, il n'existait pas dans tout le royaume « un seul cuisinier capable d'apprêter une choucroute ». Quand les siens se furent familiarisés avec les recettes d'outre-Rhin, elle initia le roi aux délices de la cuisine allemande et le vit avec joie y prendre goût; la princesse Liselotte caressait l'espoir de trouver désormais quelque chose de mangeable lorsqu'elle souperait chez Louis XIV. Elle énumère à plusieurs reprises dans ses correspondances, avec une pointe d'orgueil très marquée, les plats de son pays dont elle avait enrichi la table royale. La lettre dont voici un fragment est de 1718 : « Personne, ici, ne s'étonne que j'aime le boudin¹. J'ai aussi mis à la mode le jambon cru et beaucoup de nos plats allemands, comme la choucroute et le chou blanc, la salade au lard, le chou frisé, la venaison, dont on ne mangeait presque pas, et les crêpes au hareng saur. C'est moi qui ai mis tout cela à la mode. J'avais appris au feu roi à en manger, et il en mangeait très volontiers. J'ai tellement affriandé ma gueule allemande à la nourriture allemande, qu'il n'y a pas un seul ragoût français que je puisse

1. Lettre du 28 juillet 1718 à M. de Harling.

souffrir. Je ne mange que du bœuf, du veau et du gigot rôtis, du poulet rôti, rarement des perdrix et jamais de faisan. »

L'introduction de la cuisine allemande à la cour de France n'avait été, par malheur, qu'une satisfaction d'amour-propre. Madame n'avait pu faire que notre choucroute, ou nos saucisses, fussent comparables aux produits de son pays. Aussi continua-t-elle jusqu'à son dernier soupir à geindre sur la détestable chère à laquelle l'avait vouée son mariage. Je crains qu'elle ne fût un peu sur sa bouche. A soixante-cinq ans, elle écrivait à sa sœur Louise : « (Paris, 10 décembre 1715.) Hier, une dame de Strasbourg m'a donné une terrine de choucroute au lard, avec un canard dedans. Ce n'était pas mauvais, mais les choux étaient des choux français, qui ne valent pas les choux allemands, tant s'en faut; ils ont moins de goût, et ils sont aussi hachés plus gros; on n'a pas ici les couteaux qu'il faudrait pour les hacher convenablement. Ce n'était donc pas mauvais, mais j'en ai mangé de meilleure; je crois que la vôtre valait mieux... ». Ces derniers mots font allusion au parti qu'avaient pris les parents ou amis du Palatinat et du Hanovre d'envoyer à la pauvre Liselotte de quoi faire de temps à autre un bon repas.

On se partageait les expéditions; l'un envoyait ceci, l'autre cela. M. et Mme de Harling¹ s'étaient fait une spécialité de certains saucissons fumés

1. Nous rappelons que Mme de Harling avait été la gouvernante de Liselotte.

dont Madame raffolait. Ils y joignaient une provision de *pumpernickel*, ou « pain noir de Westphalie ». Leurs envois étaient toujours attendus avec impatience. La raugrave Louise était une Providence universelle. Madame en recevait de la choucroute allemande et quantité d'autres gourmandises, telles que de la soupe aux écrevisses, prête à être mangée. En outre, Louise avait toujours les bonnes recettes et savait les bons endroits; ce fut par elle que les jardiniers du palais de Saint-Cloud eurent enfin des graines de la variété de chou qui guérit les toux opiniâtres. L'Électrice Sophie envoyait des caisses de boudin, de simples fonctionnaires offraient des oies ou du saumon. Il était si connu qu'on ne pouvait mieux faire sa cour à la Duchesse d'Orléans, belle-sœur du roi de France, que le duc de Wurtemberg, se trouvant à Paris en voyage d'agrément, lui fit porter une platée de choucroute : « Je n'en avais pas mangé d'aussi bonne, écrivit Madame à sa sœur Louise, depuis que j'ai quitté le Palatinat; mais elle avait été accommodée par un cuisinier allemand¹. »

Presque autant que nos sauces, et à plus juste titre, l'habitude que nous avons de vivre au milieu des ordures révoltait Madame, qui n'avait pourtant pas été gâtée en Allemagne sur le chapitre de la propreté; mais tout est relatif : « Il est certain, disait-elle, que celui qui a vu la Hollande (elle l'avait vue avant son mariage) trouve l'Allemagne sale; mais il n'y a qu'à venir en France pour trouver

1. Lettre du 27 décembre 1715.

l'Allemagne propre et agréable; car rien n'est plus puant ni plus cochon que Paris. » Elle rentrait dans des détails à la Zola sur les odeurs de Paris le matin, alors que toutes les fenêtres s'ouvraient pour livrer passage aux détritrus humains de la nuit, et se déclarait hors d'état de supporter cet air empesté : « Dès que j'y suis seulement deux heures, j'ai mal à la tête, ça me pique à la gorge et je ne cesse plus de tousser¹. »

A Paris et hors de Paris, les palais des princes, avec leurs foules sans cesse renouvelées, étaient les grands foyers d'infection. Le sans-gêne incroyable des hommes transformait les escaliers et les recoins du Louvre, ou les galeries de Versailles, en dépotoirs immondes où les femmes ne passaient qu'en relevant leurs jupes, et dont l'odeur vous poursuivait : « Tout le Palais-Royal, disait Madame dans son langage naturaliste, pue le pissat à ne pouvoir y tenir². » Nos pères avaient réussi à dégoûter la princesse Liselotte, ce qui n'était pourtant point facile, et l'on ne trouve rien à dire pour leur défense : ils étaient positivement sales, et le roi laissait faire, n'imaginant pas que les choses pussent être autrement.

A aucun point de vue, les Français ne consolait Madame de la France, et ce ne sont pas ses lettres qui nous feront une belle réputation à l'étranger. On y rencontre à l'état de refrain que nous sommes intrigants, faux, égoïstes, envieux,

1. Lettres du 24 juillet 1721 à la raugrave Louise, du 16 janvier 1695 à l'Électrice Sophie.

2. Du 16 avril 1721, à M. de Harling.

intéressés, corrompus et débauchés; en quoi Madame avait tort et raison tout à la fois. Elle avait en partie raison si l'on considère le milieu artificiel où elle vivait, la petite cour perverse de Monsieur, la grande cour quémandeuse de Louis XIV. Elle avait tort si l'on porte ses regards plus loin, vers la France qui travaillait et qui pensait; mais Madame ignorait cette France-là. Elle ne connaissait rien en dehors du monde admis à fréquenter chez elle ou chez le roi. Paris, où elle aurait appris que Saint-Germain, ou Versailles, n'étaient pas toute la France, lui était à ce point « insupportable », qu'elle le fuyait. Aussi en ignore-t-elle absolument tout. En voici un exemple. Madame croisait tous les jours chez le roi les Colbert, les Le Tellier, les membres du Conseil, les parlementaires. Néanmoins, dans les rares occasions où elle fait allusion à notre bourgeoisie, c'est toujours à de petites gens qu'elle pense, des gens qui ont le parler vulgaire et des façons de vivre inélégantes. On finit par se demander si elle avait jamais daigné remarquer l'existence d'une haute bourgeoisie qui ne le cédait à la noblesse ni en urbanité, ni en luxe, et qui, au surplus, détenait le pouvoir et la richesse. En tout cas, on sent qu'il n'y a pas de contact entre elle et cette classe grandissante dont l'importance lui échappe entièrement.

Dès qu'elle sort des personnalités et des faits divers, on a toujours l'impression que l'étroitesse de son horizon, sa monotonie, réagissent sur ses jugements. Cela est d'autant plus frappant que la princesse Liselotte, à défaut d'une grande intelli-

gence, possédait un esprit vif et net; et cela est très intéressant à observer, car ce qui s'est passé pour elle s'est passé pour toute la noblesse française quand nos rois l'eurent parquée à Versailles en dehors du courant des idées. Le provincialisme de cour — si j'ose ainsi parler — que l'on constate chez Madame explique que la cour de France ait perdu si vite la direction de l'opinion. Paris, toujours à l'avant-garde du mouvement intellectuel, eut vite fait de la lui enlever, et la garda; au temps de Molière, c'était la cour qui décidait du succès des pièces; au temps de Marivaux, c'était Paris. On en vint très rapidement à parler deux langues différentes, si différentes qu'on ne se comprit plus. La royauté s'en aperçut à la Révolution; mais il était trop tard.

Il faudrait encore des pages pour épuiser les griefs de Liselotte contre sa patrie d'adoption. Nous n'en citerons plus qu'un, celui, peut-être, qui revient le plus souvent sous sa plume, et qui n'existait pourtant que dans son imagination, ainsi que le prouveront les événements.

Madame faisait profession de haïr la cérémonie; elle se figurait aimer les mœurs simples et sans façon, et maudissait l'esclavage qu'entraînait l'étiquette des grandes cours. Si Madame avait pu voir jouer *Ruy Blas*, elle se serait certainement reconnue dans ces vers de la reine :

... Que ne suis-je encore, moi qui crains tous ces grands,
Dans ma bonne Allemagne, avec mes bons parents!
Comme, ma sœur et moi, nous courions dans les herbes!
Et puis, des paysans passaient, traînant des gerbes :
Nous leur parlions. C'était charmant....

En réalité, Madame attachait plus d'importance à la cérémonie que pas une princesse française : « noble et grande en toutes ses manières », dit Saint-Simon, elle était « petite au dernier point sur tout ce qui regardait ce qui lui était dû ¹ ». Elle avait toujours peur qu'on ne lui « manquât », fût-ce involontairement et à deux cents lieues de distance. Sa correspondance en fait foi. Elle y donne des leçons de « protocole » à la raugrave Louise pour empêcher qu'à Hanovre, ou à Heidelberg, quelque obscure inconnue ne l'appelle en conversation *madame la Duchesse d'Orléans* au lieu de *Madame* tout court. Ailleurs, elle prie sa sœur de faire en sorte qu'un Allemand de condition modeste, qui avait été tout heureux de lui adresser la parole dans le parc de Saint-Cloud, apprenne pour une autre fois à s'exprimer congrûment : « si ce brave homme revenait, qu'il ne m'appelle plus *Altesse*. Ce titre-là n'est que pour les princes du sang. Nous et nos enfants, on nous appelle *Altesse royales*, titre qui n'appartient qu'aux *petits enfants de France*. »

Il faut dire, à la décharge de Madame, que les questions d'étiquette et de préséance présentaient alors une acuité qui a disparu avec le prestige des grands de la terre. Saint-Simon n'a jamais pu parler de sang-froid de l'affaire « du bonnet ». Le premier président du Parlement de Paris ôterait-il son bonnet en prenant l'avis des ducs et pairs ? Il semblait que le sort de la France en dépendît. Madame n'apporta pas moins de passion dans la querelle

1. *Mémoires*, éd. Chéruel, XIX, p. 85.

des ducs et pairs avec les princes allemands. On se disputait le pas depuis des générations. En bonne et fidèle Allemande, Madame ne vit qu'insolence dans les prétentions françaises, fut outrée et ne le cacha point : « quoique nous autres princesses Palatines, nous ayons, pour ainsi parler, fait les princes les plus puissants du monde, on hésite à admettre ici que nous soyons de bonne maison, et s'il arrive un comte Palatin, le premier gueux de duc venu lui disputera le rang. Souvent cela m'a mise hors de moi. J'en crève dans ma peau ¹... ».

Les Allemands invoquaient en leur faveur une façon de droit divin, bien caractéristique de l'époque : « j'ai eu une fois un plaisant dialogue avec le pauvre archevêque de Reims ². Il était, comme le sait Votre Dilection, le premier duc et pair. Un jour que nous nous promenions ensemble au Val, près de Saint-Germain, il me dit : — Il me semble, madame, que vous ne faites pas grand cas de nous autres ducs en France, et que vous nous préférez bien vos princes d'Allemagne. — Je répondis sèchement : — cela est vrai ». L'archevêque voulut savoir le pourquoi de ce dédain. Madame lui répartit : « c'est le roi qui vous fait ce que vous êtes.... Mais pour nos princes d'Allemagne, il n'y a que Dieu, leurs père et mère qui les font, ainsi ne peuvent-ils vous être comparés. — Je crus, ajoute Madame,

1. Lettre du 12 octobre 1702, à la raugrave Amélie. Traduction E. Jaeglé.

2. Charles-Maurice Le Tellier, fils de Michel Le Tellier et frère de Louvois. Il venait de mourir. — Lettre à l'Électrice Sophie, du 5 mars 1710. Le passage cité est presque tout entier en français dans l'original.

que le pauvre homme allait crever de dépit; mais il ne trouva rien à répondre. »

Malgré tant de sujets de plainte, Madame écrivait à son ancienne gouvernante le 10 octobre 1676, quatre semaines après la naissance de sa fille¹ : « voilà une Liselotte de plus au monde. Dieu veuille qu'elle ne soit pas plus malheureuse que moi, et elle n'aura guère à se plaindre ».

On se rend assez bien compte de l'existence de Liselotte pendant ces années souriantes. Son rang la condamnait à vivre dans le sillage du roi, qui avait définitivement tourné le dos à sa capitale l'année même du mariage de Madame. Le dernier séjour de Louis XIV à Paris date en effet de 1671. Il en partit le mercredi des Cendres pour n'y plus revenir qu'à de longs intervalles, sans y coucher; il évitait même de le traverser; on remarquait qu'il aimait mieux faire un grand détour, avouant par là qu'il n'avait point pardonné aux Parisiens les barricades de 1648 et sa propre fuite², la nuit, sans bagages, par un froid glacial. Après l'éloignement définitif, on le voit, onze ans de suite, faire la navette entre Saint-Germain et Versailles, où il passait des mois entiers à surveiller ses ouvriers; chasser dans la plaine Saint-Denis et dans le bois de Boulogne, venir jusqu'à Montmartre et se comporter comme si Paris n'existait pas. C'est un état d'esprit qui méritait d'être signalé. Il confirme ce que l'on savait du

1. Elisabeth-Charlotte d'Orléans, née le 13 septembre 1676, morte le 23 décembre 1744.

2. La Cour s'enfuit de Paris dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649.

caractère rancuneux de Louis XIV. D'autre part, il le montre plus chimérique qu'on ne s'y serait attendu.

Monsieur et Madame habitaient chez le roi, qu'ils suivaient dans ses déplacements. Tant pis s'ils n'en avaient pas envie; le roi ne les consultait pas. Louis XIV voulait autour de lui des figurants nombreux et de bon air, afin de rehausser la pompe monarchique, et ceux-là étaient irremplaçables, avec leur rang princier et leur grand train. Aussi les tenait-il à la chaîne d'un bout de l'année à l'autre, sauf deux mois de vacances¹ à leur cher Saint-Cloud, — août et septembre, d'ordinaire, — et quelques fugues, çà et là, au Palais-Royal ou à Villers-Cotterets.

En quelque lieu que fût la Cour, une grande princesse commençait sa journée par se donner en spectacle, avant même d'être devenue présentable selon les idées actuelles. Madame suivait l'étiquette. Hommes et femmes affluaient dans sa chambre pour assister à « sa toilette », sans que l'on puisse préciser à quel moment de la toilette la porte s'ouvrait aux hommes. Elle s'en est expliquée, mais pas de façon claire. Voici les textes. A la tante Sophie : « Le lundi et le jeudi, je me lève à huit heures, les autres jours à neuf; je fais ma prière et je me lave les mains; ensuite, je m'habille. Il vient à ma toilette des hommes de la cour, avec lesquels je cause. » A la raugrave Louise : « Je me lève ordi-

1. Davantage quand Monsieur croyait avoir à se plaindre de son frère.

nairement à neuf heures et vais où vous devinez. Ensuite je fais ma prière. Après la prière, je lis trois chapitres de la Bible : un de l'Ancien Testament, un psaume et un chapitre du Nouveau Testament. Ensuite je m'habille. Pendant qu'on me coiffe, il vient beaucoup d'hommes de la cour ¹... ». Ces passages prêtent à discussion ; d'autant que les mœurs du temps admettaient parfaitement qu'une femme s'habillât devant des hommes. Un autre texte en fournit la preuve. Il n'est plus de Liselotte ; il est de Mme de Maintenon, dans un écrit sans date trouvé parmi ses papiers et intitulé : *Projet de la conduite que je voudrais tenir si j'étais hors de la Cour* ². Voici le début de cette feuille volante : « Je voudrais me lever à sept heures en été, à huit heures en hiver ; rester une heure en prières avant que d'appeler mes femmes, *ensuite m'habiller et voir pendant ce temps-là les marchands, ouvriers, ou les gens à qui on peut avoir affaire...* ».

Les rites du lever demeurèrent immuables jusqu'à la mort de Madame. La suite de sa journée dépendit des époques et des lieux. Les fragments qu'on va lire se rapportent tous aux huit premières années de son mariage.

Le tableau suivant, d'un séjour de plusieurs semaines à Versailles, n'a rien d'exceptionnel. Il était de règle, en ce lieu-là, de s'amuser le jour et la nuit, sans une heure de répit : — « Je vous sup-

1. Lettres du 23 décembre 1710 et du 20 septembre 1714.

2. M. Geoffroy le croit de 1675. Cf. *Mme de Maintenon d'après sa Correspondance authentique*, t. I, p. 61-62 (Paris, 2 vol. in-18, 1887 ; Hachette).

plie, écrit Liselotte à sa tante Sophie, de vouloir bien me pardonner si je suis restée une éternité sans vous écrire. D'abord je suis allée à Versailles, où nous étions occupés toute la journée. Depuis le matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, l'on chassait. En revenant de la chasse, on changeait de costume et l'on montait au jeu, où l'on restait jusqu'à sept heures du soir; puis on allait à la comédie, qui ne finissait qu'à dix heures et demie du soir; après la comédie, on soupa; après le souper venait le bal qui durait jusqu'à trois heures du matin, et alors seulement on allait se coucher. Je vous laisse à penser si j'avais le temps d'écrire ¹. »

Une autre lettre ², nous montre Liselotte chez elle au Palais-Royal : « Ici, on ne se lève qu'à dix heures et demie. On va à la messe vers midi. Après la messe, on bavarde avec ce qui s'est trouvé là. Vers deux heures, on se met à table. Après le repas, il vient des dames, et cela dure jusqu'à cinq heures et demie. Ensuite arrivent tous les hommes de qualité qui se trouvent à Paris. Monsieur joue alors à la bassette, et je suis obligée de me mettre à une autre table et de jouer aussi.... Ou bien j'emène ce qui ne joue pas à l'Opéra, qui dure jusqu'à neuf heures. En revenant de l'Opéra, il faut encore que je joue jusqu'à dix ou onze heures, et puis on se couche. » Le lendemain, on recommençait, et Liselotte s'ennuyait à périr de cette existence calfeutrée. Elle n'aimait pas le jeu, parce qu'elle per-

1. Lettre du 14 décembre 1676; traduction de M. A.-A. Rolland (*Lettres de la princesse Palatine*, 1 vol. in-18, Paris).

2. Du 22 mai 1675, à la duchesse Sophie.

dait toujours, et qu'elle n'aimait pas à perdre son argent.

De peur qu'on ne la plaigne plus que de raison il est bon de compléter les tableaux qui précèdent, Liselotte avait toujours, pour peu qu'elle le désirât, des heures de liberté, qu'elle employait volontiers à gaminer, et dont elle ne se vante pas à sa tante Sophie, qui voulait que les princesses eussent de la tenue. Elle racontait plus tard à sa sœur Louise les bonnes parties de jeu et les réjouissantes sottises qu'elle avait faites avec son frère Carl-Lutz, âgé alors de quinze ans, quand leur père le lui avait envoyé (1673) pour le pousser dans le monde : « (6 décembre 1721.) J'étais encore très enfant, lorsque je suis venue en France.... Avec Carl-Lutz et le petit prince de Eisenach, nous avons fait souvent un tel vacarne, que personne ne pouvait y tenir. Il y avait alors ici une vieille dame, appelée Mme de Fiennes, que nous tourmentions effroyablement. Elle avait peur des coups de feu, et nous lancions continuellement des pétards dans ses jupes. Ça la mettait au désespoir. Elle courait après nous pour nous taper ; c'était le grand plaisir. » Ici encore, Liselotte ne dit pas tout. Mme de Fiennes¹ était une intrigante aux doigts crochus, qui avait pris beaucoup plus d'empire sur Monsieur qu'il ne pouvait convenir à Madame. Celle-ci se vengeait à coups de pétards, et la duchesse Sophie,

1. Mme de Fiennes avait épousé par amour le comte des Chapelles, fils de la nourrice de la reine d'Angleterre, mais elle ne voulut pas porter son nom. Sa fille, Mlle de Fiennes, fut enlevée par le chevalier de Lorraine, et en eut un fils.

personne prudente et politique, aurait certainement trouvé le procédé un peu vif.

Fontainebleau était le séjour de prédilection de la jeune princesse : « Je passe très bien mon temps ici, car nous ne faisons que chasser et aller à la comédie et à l'opéra¹. » Le théâtre était l'une de ses grandes passions, et elle rendait justice à l'éclat de notre scène, dont elle demeura longtemps la fidèle habituée. Non contente de voir toutes les nouveautés, elle revoyait indéfiniment le répertoire, ne se lassant jamais d'une belle pièce, et la mémoire farcie de tirades en vers ou en prose, qu'elle citait volontiers, quitte à faire des vers faux. Si quelque chose avait pu la réconcilier avec la France, c'était assurément le théâtre; mais son « cœur allemand » ne permettait pas ce miracle.

Elle avait une autre grande passion : la chasse à courre. La princesse Liselotte nous était arrivée ne sachant pas monter à cheval. Elle devint en France une brillante amazone, hardie, infatigable, riant des chutes, bravant les coups de soleil, et apportant au jeu une telle ardeur, que les grands chasseurs de la famille royale, Louis XIV et, plus tard, son fils le grand Dauphin, se faisaient un plaisir de l'emmener avec eux. Louis XIV avait présidé à ses débuts après trois mois de leçons : « (Saint-Cloud, 10 octobre 1673.) La semaine prochaine, j'espère aller chasser avec le roi, car il m'a fait écrire par Monsieur qu'il prétendait m'emmener deux fois la semaine. Ce sera tout à fait dans mes goûts, car

1. Du 23 septembre 1677, à Mme de Harling.

ma tante sait que sa Liselotte est toujours un petit démon¹. . . » Le monarque et sa belle-sœur furent promptement inséparables pour la chasse : « (Versailles, 4 nov. 1677.) Je chasse avec le roi tous les deux jours, et très souvent deux ou trois jours d'affilée. . . J'aime à chasser tout autant que le roi, et c'est un plaisir qui est fait pour un diable de mon espèce, car on n'a pas besoin de se parer, ni de mettre du rouge, comme pour le bal². »

Les estampes de l'époque nous apprennent sous quel aspect, avec quelle physionomie et dans quelle attitude, la France se représentait les personnages importants de la cour. Dès le premier coup d'œil, on sait à quoi s'en tenir sur la seconde femme de Monsieur; elle fut pour les contemporains la princesse qui chasse toujours. Une série de gravures³ nous montrent et remontent Madame en costume de chasse; Madame un fusil dans une main et un éventail dans l'autre; Madame en Diane chasse-resse; Madame et ses chiens; Madame à cheval; Madame avant la chasse, pendant la chasse, retour de la chasse et prête à se remettre en selle, car, sauf le soir où elle consentait à reprendre une robe, elle ne quittait plus son costume semi-masculin d'amazone; elle l'avait trouvé plus commode que « le grand habit », de rigueur à la cour pour les

1. Léopold Ranke, *Französische Geschichte*, vol. VI, p. 4. L'édition de Stuttgart coupe presque tout le paragraphe.

2. Lettre à la duchesse Sophie.

3. Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes. Il est à noter qu'aucun de ces « portraits », qui portent son nom, n'essaie de lui ressembler, si peu que ce soit. Tous ont des figures de fantaisie.

simples mortelles, et elle l'avait adopté pour l'usage ordinaire, tous les jours et toute la journée, d'où une figure à part, et point banale. Le soleil aidant, Liselotte fut désormais seule de son espèce, à la cour de France, et pour la physionomie, et pour la tournure.

On a beau être une grande princesse, on n'attrape pas impunément des coups de soleil. Madame en fit l'expérience. Longtemps après que le mal était fait, elle écrivait : « Je sais ce que c'est que d'être brûlé à la chasse par le soleil. Il m'est arrivé souvent d'être au soleil depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir et de rentrer rouge comme une écrevisse, le visage tout brûlé; c'est pour cela que j'ai maintenant la peau si hâlée et si rude ». « Ma peau, dit une autre lettre, est d'un rouge tacheté de jaune¹. » Ce visage de brique était encadré dans une perruque d'homme, un chapeau rond — ou un tricorne — et une grosse cravate d'homme. Le reste du costume se composait d'un vêtement à longues basques, ouvert sur une manière de gilet, et d'une jupe traînante, le tout chargé de copieux affiquets : aiguillettes, franges, broderies, passements, dentelles, flots de rubans, etc., qui caractérisaient alors les modes masculines. Madame raconte quelque part qu'un moine, l'ayant rencontrée dans son couvent, l'avait prise pour un homme, et il est certain qu'on pouvait s'y tromper.

Il est certain aussi qu'elle étonnait lorsqu'en cet

1. Lettres du 3 juin 1706 et du 22 avril 1698, à la raugrave Louise.

attirail, et toujours en train d'écrire une lettre, elle distribuait à la ronde de sa voix « rude »¹, dans son salon de Saint-Germain ou de Versailles, les vérités salutaires et les propos salés. Les premières fois qu'on la voyait, on était séduit par son intarissable gaieté et ce que Mme de Sévigné appelait « sa charmante sincérité » et son esprit « non pas agréable, mais... de bon sens »². A l'user, ses amis l'aimaient pour son brave cœur, fidèle et loyal ; les autres apprenaient à leurs dépens à en avoir plutôt peur. Un de ses compatriotes l'a peinte « disant son fait à tout le monde et sur toutes choses, ne pardonnant jamais quand on l'offensait, rarement disposée à arranger les choses au mieux, très peu traitable »³, et complètement fermée à l'esprit français. Le portrait est poussé au noir ; l'auteur a oublié le fond de tendresse passionnée et la belle humeur, souvent héroïque dans sa situation, qui rendent la princesse si attachante, malgré ses défauts et ses ridicules.

Louis XIV ne voyait que les côtés attachants de sa belle-sœur : « (14 décembre 1676.) Le roi me témoigne chaque jour plus de faveur, car partout où il me rencontre, il m'adresse la parole, et il m'envoie maintenant chercher tous les samedis, pour faire medianoche avec lui et Mme de Montespan. Cela fait que je suis à présent très à la mode. Tout ce que je dis ou fais, que ce soit bien

1. Lettre du 30 mars 1720, à la raugrave Louise.

2. Lettres du 6 janvier et du 30 décembre 1672.

3. Léopold Ranke, *Histoire de France*, trad. de J.-Jacques Porchat, t. VI, p. 144.

ou mal, les courtisans l'admirent... Il en est ainsi à cette cour » ; et à toutes les cours. Dans la même lettre, Madame conte longuement sa première chute de cheval et poursuit : « Votre Dilection, qui admire tant notre roi de m'avoir si bien assistée dans mes couches, l'aimera aussi dans cette rencontre. Il est arrivé le premier auprès de moi, pâle comme la mort, et j'eus beau lui assurer que je ne m'étais fait aucun mal et que je n'étais pas tombée sur la tête, il n'eut pas de cesse qu'il ne m'eût examiné la tête dans tous les sens. Quand il se fut convaincu que j'avais dit vrai, il me reconduisit jusque dans ma chambre, où il resta quelque temps auprès de moi, pour s'assurer que je n'aurais pas d'étourdissements. Il ne s'en alla... que sur mes protestations réitérées que je n'avais pas le moindre mal¹. » Dans leurs relations, le monarque disparaissait pour laisser la place à l'homme, et celui-ci se montrait invariablement attentif et complaisant : « La cour s'en va à Fontainebleau, écrivait madame de Sévigné ; c'est Madame qui le veut². » Ce « Madame le veut » n'étonnait personne, et c'est pourquoi les courtisans admiraient jusqu'à sa grande perruque, généralement de travers.

Monsieur continuait à se montrer agréable compagnon, malgré les efforts de son entourage pour l'aigrir contre sa femme, et Madame à se plaire avec Monsieur, malgré les taquineries de « la cabale » : « (1^{er} juillet 1678.) Pour ce qui est de l'idée de

1. Lettre à la duchesse Sophie.

2. Lettre du 26 juillet 1675.

Votre Dilection, que, lorsque j'ai Monsieur, je ne demande rien au ciel ni à la terre, il est vrai que j'aime beaucoup à être avec lui¹. » Elle fut vraiment éprise de lui dans les premiers temps, et, si ce ne fut qu'un feu de paille, ils n'en restèrent pas moins un ménage d'amis¹. Madame s'inquiétait de tout son cœur quand Monsieur était à la guerre : « Je suis si tourmentée; il s'expose d'une manière inouïe; on me l'écrit de tous les côtés². » Elle s'ennuyait sans lui : « Le roi et Monsieur sont absents; ce n'est pas gai, ici³. » Elle souhaitait son retour. A Carl-Lutz, le 7 avril 1676 : « Le roi et Monsieur arrivent demain ou après-demain. Je serai aussi joyeuse que nous l'étions au Palais-Royal il y a trois ans, l'année où vous êtes venu »; l'année des pétards. Le retour des princes ayant été retardé, elle récrit à son frère : « Le temps me parut si long! » Autant de sentiments d'un bourgeois achevé, mais qui n'indiquent pas une femme malheureuse. Monsieur, de son côté, commandait les robes de Madame et lui mettait son rouge. Il la soignait quand elle était malade. Nous l'avons déjà vu à l'œuvre, avec le roi, pendant une simple indisposition de Madame. Il se surpassa en 1675, au cours d'une maladie qui faillit être mortelle.

La duchesse Sophie à l'Électeur Charles-Louis, 10 avril 1675 : « Je vous envoie ce qu'on me mande de Liselotte, pour laquelle j'ai déjà bien pleuré. Cette bonne princesse a parlé de vous, d'Ernest-

1. A la duchesse Sophie.

2. Du 30 mai 1676, à Mme de Harling.

3. Sans date, à Mme de Harling.

Auguste et de moi, comme elle croyait mourir. Le médecin de l'évêque de Strasbourg a été obligé de se cacher, car le peuple l'aurait déchiré. Je ne vous envoie point la lettre de Hinderson¹ et celle que la femme de Jeme écrit à son mari, car vous ne les pourriez lire sans verser des larmes. Le roi a pleuré aussi, Monsieur ne bouge d'auprès d'elle la met lui-même sur la chaise percée, la sert mieux qu'une femme de chambre ne saurait faire, avec une passion et une tendresse qui ne se peut exprimer. Il a jeté dans le feu la troisième dose de poudre que le médecin allemand lui a voulu donner, qui l'aurait achevée à ce qu'on croit, si elle l'eût prise. »

A la lettre de la duchesse Sophie en était jointe une de Monsieur qui l'avait beaucoup touchée : « J'ai lu avec bien du plaisir la lettre de Monsieur ; il faut qu'il soit un des meilleurs princes du monde². » Nous la donnerons toute entière ; elle est importante pour la connaissance de ce prince et pour la biographie de Madame : « Paris, ce 30 de mars 1675. Je commencerai ma lettre par vous dire la joie où je suis de ce que Madame est entièrement hors de danger et quasi de fièvre, car elle a été vingt heures comme morte, qui ont été depuis mercredi à neuf heures du soir jusques au jeudi à trois heures après-midi qu'elle fut saignée du pied, qui est ce qui l'a sauvée car sans cela elle était morte d'une colique qui lui prit

1. Dame d'honneur de Madame. Jeme était le maître à danser français.

2. A Charles-Louis, du 24 avril 1675.

le mercredi à trois heures, après avoir été depuis les neuf heures du matin toujours en faiblesse ou évanouissements. Cet accident lui prit entre le dix et l'onzième accès, lequel lui prit plus violemment que de coutume. Elle a témoigné en cette occasion une dévotion, une fermeté et une tendresse pour vous, pour moi et pour le roi (qui fut trois heures auprès d'elle toujours pleurant) qui la font admirer et aimer de tout le monde, car depuis le roi jusqu'au moindre bourgeois de Paris, tout le monde, était dans une affliction que je n'aurais pas crue, si je ne l'avais vue. Enfin, grâces à Dieu, elle est guérie, son accès d'aujourd'hui a été beaucoup plus petit. Cela n'empêchera pourtant pas qu'on ne lui fasse dans deux heures une petite saignée au bras, à cause qu'elle a encore une petite toux, qui empêche qu'on ne la puisse purger, qui est un remède dont elle a grand besoin, car elle jette mille ordures par de petits remèdes qui ne se prennent pas par la bouche. J'oubliais de vous dire qu'elle fut saignée au bras le mercredi à dix heures du soir, et que depuis cette saignée-là jusques à celle du pied, elle prit dix de ces petits remèdes avec mille fomentations, qui ne la soulageaient pas; enfin elle fut si mal, que le Saint-Sacrement était céans avec l'Extrême-Onction. Sachant comme vous l'aimez, je vous ai mandé toutes ces particularités, croyant que vous seriez bien aise de les savoir. Elle recommanda fort au roi de se ressouvenir de ce qu'il lui avait dit pour vous, et que vous rentrassiez dans son amitié. Pour ce qui est de moi, j'étais plus mort qu'elle, car je ne crois pas que depuis

que le monde est monde, il y ait eu un meilleur mariage que le nôtre ; je souhaite qu'il dure longtemps et que j'aie des occasions de vous pouvoir rendre quelque service et vous faire connaître combien je vous honore.

« PHILIPPE.

« Madame vient de me faire appeler pour me prier de vous faire ses compliments et de vous dire qu'elle aurait encore l'honneur de vous écrire et de vous assurer de ses respects. »

Quelques semaines plus tard, Liselotte remerciait sa tante de ses témoignages d'affection. C'est lui disait-elle, « Monsieur, papa, Votre Dilection et l'oncle » qui m'avez guérie, bien plus que les médecins. « La joie d'être plainte par vous tous a mieux purgé ma rate que les soixante-douze lavements que ces messieurs m'ont fait donner¹. »

Tout cela était trop beau, Monsieur et Madame en petits saints, faisant assaut de sentiments édifiants et attendrissants : cela ne pouvait pas durer. Avec leurs caractères à tous les deux, des tempêtes étaient inévitables un jour ou l'autre. On conviendra qu'en attendant, Liselotte ressemblait aussi peu que possible à la triste princesse, persécutée et malheureuse, des historiens allemands. Aimée du roi et de la reine, estimée et respectée des grands, populaire dans le peuple et redoutée des intrigants, elle s'était fait sa place chez nous,

1. Du 22 mai 1675.

au besoin à coups de boutoir, s'était arrangé, aux dépens de l'étiquette, une existence à son goût et ne cachait pas combien elle était satisfaite de son sort. Sans doute, la France était un vilain pays, et « la cabale » une amertume quotidienne. Mais, quand on est « une personne très opiniâtre et très résolue », ainsi qu'en avait très bien jugé Mme de Sévigné¹, on lutte, on triomphe, et on pose un pied victorieux sur le dragon, comme les saintes en pierre des cathédrales gothiques.

1. Lettre du 30 décembre 1672.

CHAPITRE III

Le budget d'une princesse.

La famille d'Allemagne. — Années heureuses.

La cour de France en 1679.

MADAME répétait souvent à ses parents d'Allemagne, enclins à demander des services, qu'elle ne se mêlait de rien et n'avait ni argent, ni influence. Elle disait vrai pour l'influence; elle n'avait même pas essayé de recueillir l'héritage politique de sa devancière, Henriette d'Angleterre. La première Madame s'était haussée à l'emploi d'agent diplomatique du roi de France; la seconde bornait ses ambitions à le faire rire par ses drôleries. L'une s'était mise à l'école des grandes affaires, l'autre luttait d'esprit avec Bricmini, le petit fou de la reine Marie-Thérèse. Il ne faut pas compter sur la princesse Liselotte pour nous renseigner sur les dessous de la politique.

Les services que l'histoire générale lui devra sont indirects. En dehors des douze in-octavo de sa correspondance personnelle, on possède dès à présent plus d'un millier de lettres écrites par les

siens, et renfermant de précieuses indications sur la tentative de pénétration pacifique de l'Allemagne par la France, aux approches de la guerre de Hollande. On voit alors la correspondance de l'Électeur Charles-Louis, père de Madame, avec sa sœur Sophie, duchesse de Hanovre, changer de ton sous l'empire de l'inquiétude et des soucis. Plutôt futile dans les premières années, ou restreinte aux événements de famille, elle prend du sérieux, et parfois de l'ampleur, quand éclate la nouvelle crise qui met en question l'intégrité de l'Allemagne. Les lettres de Charles-Louis, en particulier, disent éloquemment la misère morale de la patrie germanique, son abaissement et ses dangers, alors qu'un Louis XIV ne s'y heurtait pas à un sentiment national fort et discipliné.

Madame, dans son palais de Saint-Cloud, ou dans sa chambre de Saint-Germain, chez le roi, recevait les contre-coups des agitations paternelles. On lui reprochait à Heidelberg, et aussi à Osnabrück, de ne pas prendre assez à cœur les difficultés de son pays d'origine, de ne jamais lui venir en aide, et d'oublier dans les plaisirs les souffrances du Palatinat. On lui en voulait peut-être plus encore de ne pas faire profiter ceux des siens qui étaient pauvres des richesses qu'on lui supposait. Pour ces diverses raisons, l'Électeur palatin, mécontent de sa fille Liselotte, et ne lui en faisant point mystère, représentait dans sa vie l'élément maussade et grondeur, tandis que la joie l'attendait dans nos forêts des environs de Paris, à galoper, vive et légère, aux côtés d'un grand roi qui ne pouvait

plus se passer d'elle. L'Allemagne, c'était les demandes importunes et les reproches, la France, la faveur et les éclats de rire. De sorte que, tout en adorant sa patrie avec orgueil, Madame ne pouvait pas s'empêcher d'être heureuse chez ce peuple inférieur qu'une bonne Allemande a en mépris et en haine. La preuve s'en trouve dans de nombreux documents qui ne sauraient être récusés par ses compatriotes, car la plupart nous viennent d'outre-Rhin, ou sont des pièces officielles conservées dans nos Archives nationales.

Voyons d'abord s'il était vrai que Madame fût dans « la misère », ainsi qu'elle se plaisait à le répéter.

Nous nous bornerons ici à étudier le budget de la princesse Liselotte avant son veuvage en 1701. Après, tout sera changé, les besoins et les arrangements d'argent. — Au commencement de leur mariage, Monsieur et Madame disposaient chaque année, entre les pensions du roi et ce que rapportait l'apanage de Monsieur, d'une somme de plus de 1 200 000 livres, soit quatre ou cinq millions de notre monnaie. Leur situation financière ne tarda pas à s'agrandir encore par la naissance d'un fils, Alexandre-Louis, duc de Valois. L'enfant était venu au monde le 2 juin 1673. Le 28 octobre suivant, Louis XIV signait un acte ainsi conçu : « Nous avons à notre neveu le duc de Valois accordé et fait don, accordons et faisons don par ces présentes signées de notre main, de 150 000 livres de pension

par chacun an ¹... ». Le duc de Valois mourut le 16 mars 1676, tué par les médecins, criait Madame dans sa douleur, et avec de grandes apparences de raison; mais il avait un frère, Philippe, duc de Chartres, né le 2 août 1674, qui hérita des 150 000 livres ², et celui-là vécut : ce fut le Régent.

A ces revenus officiels venait s'ajouter une juste part de la pluie d'or que le roi éparpillait sur sa Cour et qui faisait dire à Mme de Sévigné, dans un passage fameux où elle résume en quatre lignes tout un système de gouvernement : « Le roi fait des libéralités immenses...; quoiqu'on ne soit pas son valet de chambre, il peut arriver qu'en faisant sa cour, on se trouvera sous ce qu'il jette. Ce qui est certain, c'est que loin de lui tous les services sont perdus, c'était autrefois le contraire³ ». On aimerait à pouvoir calculer le chiffre des « libéralités » de Louis XIV. Quiconque a feuilleté le *Journal* de Dangeau, ou les *Mémoires* du marquis de Sourches, a été frappé de l'abondance monotone, tout du long de l'année, des mentions de ce genre : « Le roi a donné au comte de Roye 9000 francs de gratification, et 4000 au comte de Rebenac.... Le roi donna 500 écus de pension à Vertillac.... M. de Frontenac eut 3500 francs du roi par gratification.... Le roi (a) donné à Mme la princesse d'Harcourt une pension de 2000 écus.... Le roi a donné (à M. de la Chaise) 100 000 francs pour lui aider à payer sa (charge).... Le roi a donné à

1. Archives nationales, K. 542.

2. Par lettres patentes du 28 mars 1676.

3. Lettre du 12 janvier 1680.

Mme la comtesse de Beuvron 4 000 francs de pension.... Le roi a donné à Mlle d'Aumale.... 40 000 livres en fonds et 2 000 livres de pension.... » Ainsi de suite; il faut que la France soit aux abois, et l'argent introuvable, pour que Louis XIV renonce momentanément à être pour ses sujets l'incarnation visible de la Providence, et à rétablir leurs affaires privées aux dépens des finances publiques.

Le Duc et la Duchesse d'Orléans vivaient trop près du trône pour ne pas se trouver souvent sous la pluie d'or. Il est constant que les cadeaux d'argent à Monsieur furent répétés et considérables; quand ce prince boudait, parce que son grand frère l'avait fâché, celui-ci savait le consoler avec des espèces sonnantes qui servaient aux embellissements de Saint-Cloud. Madame assurait ne pas avoir eu part au gâteau du vivant de Monsieur, qui tirait tout à lui; mais c'étaient des façons de parler, car elle avait aussi ses aubaines. Nous l'avons vue recevoir 30 000 pistoles de Louis XIV en cadeau de noces. Elle dit dans une lettre de 1675 : « nous jouons toute la journée à un jeu qu'on appelle le hoca.... Et, comme ma bourse n'était pas trop bien garnie, Sa Majesté le roi m'a donné 2 000 pistoles. Je suis si malheureuse au jeu, qu'en quatorze jours j'en ai déjà perdu 1 700¹ ». Elle mentionne ailleurs un autre don de 1 000 pistoles. Le jeu de la famille royale était une sorte de dépense d'État, dans laquelle le roi se faisait un devoir d'entrer, et ce n'était que justice, puisque c'était une corvée à

1. Du 22 août, à la duchesse Sophie.

laquelle on n'osait pas se soustraire, à moins d'être la princesse Liselotte, qui osait tout. Les princes et princesses servaient à entraîner les courtisans à jouer gros jeu, apparemment pour que ces désœuvrés, aux journées si vides, eussent au moins une occupation capable de les passionner. Ils oubliaient tout, en effet, à la table de hoca, ou de lansquenet, témoin de tant de ruines pendant un demi-siècle : « on joue ici des sommes effrayantes, écrivait Madame ¹, et les joueurs sont comme des insensés ; l'un hurle, l'autre frappe si fort la table du poing que toute la salle en retentit ; le troisième blasphème d'une façon qui fait dresser les cheveux sur la tête ; tous paraissent hors d'eux-mêmes et sont effrayants à voir ». Elle-même ne tarda pas à fuir le jeu dans la mesure du possible.

Les étrennes étaient une autre de ses aubaines ². Le matin du 1^{er} janvier, le « trésor royal » apportait à son maître des cassettes bondées de pièces d'or et de bourses de jetons d'or ou d'argent. Dans la journée, ou le lendemain, s'il avait été trop occupé, le roi présidait au partage, n'oubliant jamais rien ni personne, et augmentant l'un, diminuant l'autre, selon les besoins des gens et selon leur conduite. Il arriva une fois à Madame, alors en disgrâce, d'être privée d'étrennes : « on m'a punie », disait-elle. Le roi lui en redonna dès l'année suivante, quoi-

1. Du 14 mai 1695, à la raugrave Louise, traduction Brunet.

2. Madame dit quelque part, sans autre explication, ne pas avoir eu d'étrennes du roi dans les cinq ou six premières années de son mariage. Sans doute, la distribution n'était pas alors générale, comme elle le devint plus tard.

qu'elle laisse entendre le contraire dans une lettre¹; la princesse Liselotte était franche; elle n'était pas toujours vraie.

Les cassettes du trésor contenaient invariablement trois cents bourses de jetons d'argent² et neuf de jetons d'or. Les premières étaient distribuées aux « grands officiers de la maison du roi » et des « maisons des princes ». Les jetons d'or étaient réservés à la famille royale, et à quelques grands personnages tels que le chancelier de France et le contrôleur général des finances. L'argent comptant se montait avant nos revers à 80 000 pistoles et davantage, sur lesquelles le roi en gardait 40 000 pour lui³ et distribuait l'autre moitié. Le grand Dauphin recevait 5 000 pistoles, Monsieur et Madame 3 000 chacun, pour ne nommer que les principaux. Les économies forcées commencèrent en 1693 par Madame, qui fut mise à 2 000 pistoles. Dans les années qui suivirent, tout le monde fut rogné, et, après un relèvement éphémère, les étrennes royales furent supprimées en 1710 : le trésor royal était vide⁴.

1. Lettre du 27 janvier 1700, à l'Électrice Sophie.

2. Cf. le *Journal* de Dangeau pour les deux premiers jours de chaque année, de 1685 à 1715 (Paris, 1854-1860, 19 vol. in-8°).

3. Au tome XVIII, p. 431 de l'édition de Boislisle de ses *Mémoires*, Saint-Simon confirme le chiffre de 40 000 pistoles. Tome XIV, p. 245, il dit « 35 000 louis d'or, de quelque valeur qu'ils fussent ». Au taux qu'avait alors le louis d'or, cela revenait à peu près de même.

4. Furent-elles rétablies avant la fin du règne? Je ne saurais l'affirmer : Dangeau n'en parle qu'une seule fois, le 1^{er} janvier 1714 : « Le roi avait accoutumé de donner des étrennes à la famille royale, mais il n'en a point donné cette année. » On peut comprendre qu'il en avait redonné, bien que Dangeau n'en eut rien dit.

Pour la partie féminine de la Cour, la pluie d'or prenait aussi la forme d'objets de toilette : bijoux, étoffes, rubans, dentelles, colifichets et fanfreluches, qui arrivaient à leur adresse d'une façon galante et impersonnelle. Tantôt le roi offrait aux dames une loterie où tout le monde gagnait. Tantôt c'était un bazar, dont les boutiques étaient tenues par des princesses, par une Mme de Montespan ou une Mme de Maintenon, qui savaient ce qu'elles avaient à faire et vendaient tout pour rien, à chacune selon son rang. A la belle époque du règne, il y eut des soirées qui coûtèrent gros à la France en chiffons : il fallait bien que le cercle de la reine fût éblouissant. Nous ne ferons pas à Madame l'injure de supposer qu'elle pût s'intéresser à des chiffons; mais, tout de même, une pièce d'étoffe, représentait une jupe, ou un habit de cheval, et c'était autant de moins à acheter.

Avec les idées d'à présent sur l'hospitalité, il y aurait eu encore, pour Monsieur et Madame, l'avantage considérable d'être hébergés par le roi, eux, leur suite et leur valetaille, pendant les trois quarts de l'année. Au xvii^e siècle, à peine pouvait-on dire que ce fût un avantage. A Saint-Germain, — jusqu'en 1682, par conséquent, — Louis XIV n'offrait à ses hôtes que les quatre murs; ils apportaient leurs meubles et se défrayaient eux-mêmes de tout, conformément à un vieil usage que Colbert approuvait beaucoup et cherchait à perpétuer. On possède un *État*¹ de ce que le ménage de Madame lui coû-

1. *État de la dépense que Madame, duchesse d'Orléans veut et ordonne être faite en la chambre aux deniers de la maison pendant*

tait par année, du temps de Saint-Germain, pour elle et cent sept personnes ¹, le surplus de sa maison étant compris dans d'autres arrangements, et Monsieur ayant sa maison et son budget à part, de même que le petit duc de Chartres. Il ressort avec évidence de ces vieilles paperasses que Madame et ses gens n'avaient à attendre du roi ni un morceau de pain, ni un bout de chandelle.

La disposition de l'*État* est curieuse. Il ne s'agit pas là dedans de dépenses faites, mais de dépenses prévues. Les gens d'affaires de Madame, dont elle parle dans ses lettres parce qu'ils venaient la déranger pendant qu'elle écrivait, dressaient des tableaux de tout ce qu'ils estimaient devoir être consommé chez elle en l'espace d'un an, depuis le pain jusqu'aux balais et à la ficelle. Chaque fourniture était évaluée au prix courant, le total arrêté, et il fallait s'y tenir, au moins en principe. Trente et une personnes, sur les cent sept, recevaient leur nourriture en argent et s'arrangeaient comme elles pouvaient. Les soixante-quinze autres, désignées par leur emploi, reviennent à la file sur chaque tableau.

Dans celui du *pain*, Madame et les soixante-quinze sont rationnées, avec une égalité démocratique, à deux pains par tête et par jour, pour le dîner ² et le souper. Le pain du déjeuner, au contraire, se mesure

l'année (1682). Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 5754, f° 815. L'*État* est du 2 janvier; la Cour devait quitter définitivement Saint-Germain au mois de mai.

1. L'*État* ne mentionne ni les dames d'honneur de Madame, ni les pages, laquais et valets de pied, ni bien d'autres encore.

2. L'*État* spécifie que les gens de Madame dînent à midi et soupent à huit heures. Le déjeuner était notre petit déjeuner.

à l'importance du titulaire; le gentilhomme servant a un pain tout entier, le chapelain n'en a que la moitié.

Les tableaux du *vin*, du *bois*, et de la *chandelle* consacrent le principe de l'inégalité. Le chapelain reçoit une pinte par jour de « vin de table »; l'aumônier « du commun », c'est-à-dire de la basse domesticité, n'a que du vin d'office. Dans le tableau du *bois*, l'année est divisée en *six mois d'été*, à commencer au 1^{er} avril et finir au dernier de septembre, et *six mois d'hiver*. En « été », quelques privilégiés avaient seuls le droit d'avoir froid. Pendant les « six mois d'hiver », les rangs étaient marqués par le nombre de bûches et de fagots alloués à chacun, en commençant par Madame : « Chambre, antichambre, cabinet, salle où Madame mangera ¹ : 35 bûches, 20 fagots. A la garde-robe, 6 bûches, 6 fagots. A la « chambre » des six filles d'honneur et de leur gouvernante : « 20 bûches, 20 fagots ». A la sous-gouvernante, « 3 bûches, 3 fagots ». Aux femmes de chambre des filles d'honneur : « 0 bûche, 3 fagots ». Il est impossible de tout citer. Le tableau se terminait par une récapitulation : « Nombre par jour, 134 bûches, à 3 sols 6 deniers la bûche, valant par jour 23 livres 6 sols, et 620 fagots à 1 sol 6 deniers valant par jour 9 livres, et les deux sommes ensemble 32 livres 9 sols, et pour 182 jours 5 905 livres 18 sols ».

Les « flambeaux ² » de cire blanche coûtaient

1. Il n'existait pas alors de salles à manger proprement dites. On dressait la table ici ou là, selon les circonstances et le caprice.

2. *Flambeau*, bougie et cire de trois pieds de long.

27 sols la livre, les bougies de cire jaune 24 sols la livre, et la chandelle 8 sols. Aussi n'y avait-il que Madame qui s'éclairât avec de la cire blanche. Encore n'était-ce qu'en partie; elle brûlait aussi de la cire jaune, et même de la chandelle : « Cire blanche : pour la chambre de Madame, 6 flambeaux de demi-livre : 3 livres. — Bougie : 4 livre. — Cire jaune : pour la chambre de Madame, trois bougies d'un quarteron chacune, ci, trois quarterons. — Chandelle : A la garde-robe, une demi-livre ». Toute la suite de Madame s'éclairait avec des chandelles, relevées de quelques bougies de cire jaune, ou de « cire » tout court, pour les filles d'honneur et les autres personnes en contact avec la Cour, les huis-siers par exemple. Rappelons en passant que Mlle de Fontanges avait été fille d'honneur de Madame, obligée de compter ses fagots et de ménager sa chandelle, quand Louis XIV s'éprit d'elle et mit des trésors à ses pieds.

Les gens nourris par les cuisines de Madame étaient répartis en « tables », pour chacune desquelles l'*État* contenait chaque année deux menus, l'un gras, l'autre maigre, et toujours les mêmes à ce qu'il semble¹. Ces menus-types servaient de memento aux « officiers de cuisine » pour le nombre des plats à apprêter, leur nature, et leur juste prix, d'après les cours des marchés de Paris, dont une copie était annexée à l'*État*. Nous citerons le

1. L'*État* que nous citons est de 1682. Dans celui de 1693, dont nous ne connaissons, à la vérité, que le commencement, le menu débute exactement de même. Cf. *Traité de matériaux manuscrits*, etc., par A.-A. Monteil, Paris, 2 vol., 1836.

menu de la Bouche ¹ en rappelant que toute cette mangeaille était pour la seule Madame.

DINER

VIANDE DE BOUCHE

	Livres.	Sols.
Un potage d'un chapon et un jarret de veau.	2	9
Un potage de deux poulets au vermicelle. . .	1	
Un autre potage d'un canard aux choux . . .	1	4

Entrées.

Un grand quartier de veau	3	15
Une entrée de trois poulets	1	10
Une pièce de mouton haché.	1	

Rôts et Salades.

Un cochon, deux chapons, deux bécasses et trois poules et trois pigeons	19	16
--------------------------------------------------------------------------------------	----	----

SOUPER

Un potage d'un chapon et un jarret de veau.	2	9
Un potage à la princesse	1	4
Un canard aux navets.	1	4

Entrées.

Un quartier de mouton	2	10
Une pièce de veau en ragoût	1	5
Un chapon en ragoût.	1	4

Rôts et Salades.

Un chapon	1	4
Deux oiseaux de rivière.	2	8
Deux perdrix	2	8
Six poulets.	3	

1. La Bouche, c'est Madame.

FOURNITURES

	Livres. Sols.	
Trois pièces de mouton	3	
Huit livres de bœuf.	1	12
Un quarteron d'œufs		17 6 deniers.
Dix livres de lard.	5	10
Deux livres de beurre et graisse.	1	2

PATISSERIE BOUCHE

Quatre plats de four pour diner et souper de Madame; un plat de four pour la collation d'après-dîner; par jour.	1	10
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	----

FRUIT BOUCHE

Deux grands plats de fruits et quatre salades et pour la collation d'après-dîner de Madame, cy	8	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	--

Il avait été prévu que Madame ne mangerait jamais tout, et l'*État* désignait les seize personnes qui auraient l'honneur, et le plaisir, de se régaler de la desserte de Son Altesse Royale.

La série des menus maigres débute ainsi : « Viande Bouche à jour maigre : une entrée d'une longe de veau », etc. Madame faisait toujours gras; elle avait une dispense : « Je n'ai pas fait la bonne œuvre d'observer le maigre, écrivait-elle à sa sœur Amélie pendant un carême; je ne supporte pas le poisson, et je suis bien persuadée que l'on peut faire des œuvres plus méritoires que de s'abîmer l'estomac en mangeant trop de poisson ¹. » Quelques semaines plus tard, elle lui répondait : « Vous n'avez pas besoin d'avoir peur de me donner des scrupules; avec moi, ça ne prend pas ». Louise et Amé-

1. Lettre à Amélie, du 30 mars 1704. La lettre suivante est du 29 juin.

lise étaient alors deux vieilles filles très dévotes et très formalistes, qui, bien que protestantes, étaient choquées des libertés que prenait Liselotte avec sa nouvelle religion.

Nous citerons en son entier, pour sa curiosité, et parce qu'il n'est pas long, le tableau de la *paille*.

PAILLE

Une prise par mois.

Aux filles (d'honneur), gouvernante et sous-gouvernante	20 bottes.
Aux quatre officiers	12 —
Aux cuisines	12 —
A la première femme de chambre	10 —
Nombre par mois : 54 bottes à 3 sols la botte, 8 livres 2 sols.	
Et pour 12 mois, 97 livres 4 sols.	

A quoi servait cette paille? Sans doute à tenir lieu de tapis. En remontant le cours des siècles, on trouve des rois et des reines de France qui emploient à cet usage des charretées de paille fournies par leurs vassaux.

Suivent encore plusieurs colonnes d'articles variés tels que 2 sols par jour « au garçon du garde-vaisselle pour du son à nettoyer la vaisselle », et 6 livres par mois aux marmitons à charge de fournir la cuisine de lardoirs et de ficelle. Le total se monte à 117 836 livres 18 sols 4 deniers : « Fait et arrêté par Madame à Saint-Germain-en-Laye, ce deuxième jour de janvier 1682. » Signé : « Elisabeth Charlotte ».

Il devait y avoir un second *État* pour les dépenses de ménage de Monsieur, qui avait ses cuisines et son personnel à part. Comment s'arrangeaient ensemble

ces deux ménages? Monsieur et Madame dînaient en tête à tête : leur servait-on à chacun son dîner? ou leurs deux dîners réunis, au risque d'avoir des plats de deux cochons et de douze poulets?

Ce fut justement en 1682 que la Cour de France abandonna pour toujours Saint-Germain. A Versailles, le roi meublait les invités de marque, il chauffait et éclairait tout le monde; il ne nourrissait pas. L'économie était donc mince. D'ailleurs elle regardait Monsieur, car c'était lui qui payait le mobilier, « l'écurie » et le linge; nous le savons par Madame, qui l'accuse de lésiner dès qu'il s'agit de sa femme : « Quand j'ai besoin de chemises et de draps, je suis obligée de les mendier pendant une éternité, dans le même temps qu'il donne 10 000 thalers à La Carte pour acheter son linge en Flandre ¹. » Elle se plaint dans une autre lettre de ne plus avoir que de vieux chevaux. Quand le Conseil des finances avait approuvé le projet de budget dont l'*État* de tout à l'heure n'était qu'un chapitre, le chevalier de Lorraine lui-même n'aurait pu y changer une virgule. De façon que Madame, si elle n'avait pas la libre disposition de ses revenus, y gagnait d'être protégée contre la voracité des favoris de Monsieur.

Il en coûtait beaucoup de paperasseries et de formalités, qui n'étaient pas une nouveauté, et que M. Louis Batiffol a très clairement exposées dans un livre récent ², à propos des dépenses de ménage

1. Lettre du 7 mars 1696, à l'Électrice Sophie. La Carte était l'un des favoris du moment.

2. *La Vie intime d'une reine de France au XVII^e siècle*, p. 470.

de la reine Marie de Médicis : « En décembre, les bureaux préparaient les éléments du budget de l'année suivante. L'état, vu et signé de la reine, était porté au Conseil des finances qui le revisait avec soin, équilibrait l'ensemble, s'assurait de la sincérité de chaque article, faisait telle modification qu'il jugeait utile, puis le tout soumis au roi et approuvé par lui était renvoyé au trésorier de l'Épargne, lequel était chargé de faire porter, à la fin de chaque mois, au maître de la Chambre aux deniers de la reine (le caissier), le douzième voulu. Chaque chef de service recevait alors copie sur parchemin du chapitre du budget le concernant, et son devoir était de s'y conformer étroitement.... » La marche était la même pour Madame, et son trésorier, toujours comme celui de la reine de France, payait les fournisseurs directement, sans que l'argent eût passé par les mains de sa maîtresse. Ces détails expliquent que la princesse Liselotte, avec ses énormes revenus, fût strictement limitée pour ses menus plaisirs.

Marie de Médicis avait aussi été limitée, et en avait aussi gémi. Henri IV lui allouait 36 000 livres par an d'argent de poche, plus, disait-il, que n'en avait jamais eu reine de France, et elle faisait des dettes. Monsieur donnait à sa femme 12 000 livres, somme insuffisante pour une princesse aussi libérale, déclarait le marquis de Sourches¹, grand admirateur de Madame et disposé à prendre son parti en tout. Elle-même jurait que c'était la misère :

1. Cf. les *Mémoires* pour le 5 janvier 1690.

« Je n'ai que 100 pistoles par mois¹, je ne peux jamais donner moins qu'une pistole; en huit jours, tout mon argent est passé en fruits, en port de lettres et en fleurs.... Si je veux acheter la moindre bagatelle, il faut que j'emprunte : il m'est donc absolument impossible de faire des cadeaux. » Cette fin est à l'adresse des parents d'Allemagne qui s'entêtaient à la croire riche et en situation de les aider. Les 12000 livres furent portées à 25000 dans la suite des années, je ne saurais dire à quelle date : peut-être au même temps où Monsieur doubla ce qu'il donnait d'autre part pour le jeu de Madame : « Je n'ai eu que cent louis d'argent² pour le jeu jusqu'à la mort de ma mère³. Lorsque feu Monsieur a reçu l'argent du Palatinat, il m'en a donné le double⁴. »

En résumé, soit cadeaux du roi, soit allocations de Monsieur, Madame avait, bon an, mal an, environ 40000 livres d'argent de poche, qui font 200000 francs de notre monnaie, et qui sont plus que n'avaient les reines de France avant Henri IV. De sorte qu'elle serait parfaitement ridicule faisant la pauvre, si elle n'avait point ses raisons, que l'on verra tout à l'heure.

Nous avons laissé l'Électeur Charles-Louis tout

1. Du 20 mai 1689, à l'Électrice Sophie.

2. Le louis d'argent est plus connu sous le nom d'écu de six livres.

3. Charlotte de Hesse mourut le 16 mars 1686. A cette époque, Madame avait déjà perdu son père et son frère. Elle héritait, et Monsieur lui en tenait compte.

4. Du 11 juin 1717, à la raugrave Louise.

heureux du mariage de Liselotte, et escomptant en imagination, à la façon de Perrette, ce que ses bâtards et le Palatinat y gagneraient. La France entretenait avec soin ces rêves rians. La guerre de Hollande était résolue. Notre diplomatie travaillait à isoler l'ennemie de demain, et tous les princes allemands étaient devenus des gens importants. La plupart étaient déjà acquis à la France, les uns contre argent, les autres « gratuitement », fait remarquer Haüsser, l'historien du Palatinat, et cela est en effet très curieux, puisqu'il ne saurait y avoir de meilleure preuve de l'existence d'un parti français dans l'Allemagne d'alors. Il fallait même que ce parti eût un certain poids pour que la Bavière eût promis, par un traité du 17 février 1670, d'aider le roi de France à se faire élire empereur d'Allemagne à la mort de Léopold. Nous promettons de notre côté de marier un jour le Grand Dauphin, âgé à cette époque de huit ans, à la fille de l'Électeur de Bavière, laquelle en avait neuf. Cette clause aura son contre-coup sur les tribulations de la princesse Liselotte.

L'année suivante, l'empereur justifia le mépris qu'il inspirait généralement en se laissant gagner par nous. Quinze jours avant le mariage de Madame, le chef de l'Empire germanique signa un traité (1^{er} nov. 1674) où il s'engageait à ne pas aider les ennemis de la France. D'avoir manqué à ses engagements ne saurait lui être une excuse devant l'Allemagne.

Les petits princes avaient imité les grands princes. Ernest-Auguste, le mari de la duchesse Sophie,

nous avait vendu sa neutralité et s'en frottait les mains. Ceux qui en avaient fait autant étaient légion. On ose à peine les blâmer, tant paraissait banal au xvii^e siècle le crime de lèse-patrie; il n'y avait que vingt ans que le grand Condé s'était battu contre son pays. Charles-Louis, grisé par la « splendeur » et la faveur de sa fille, comptant sur elle pour raisonner Louis XIV en cas de besoin, fut l'un des plus faciles à circonvenir. On lui conta que le roi de France avait l'intention de rétablir le royaume d'Austrasie, fondé à la mort de Clovis, et qu'il lui en destinait la couronne¹. L'Électeur le crut. L'idée de succéder à Pépin le Bref lui plaisait. Il fit frapper une monnaie qui était « une allusion à la couronne espérée », et correspondit sur l'Austrasie « avec son futur suzerain » de Saint-Germain. L'histoire de Sancho et de son île n'est pas plus folle. Les conseillers de Charles-Louis eurent grand'peine à le ramener à la réalité, et il prit alors, de tous les partis, le plus impolitique. La guerre de Hollande avait éclaté, et l'Allemagne, alarmée de ses succès, se retournait rapidement contre nous : Charles-Louis résolut de n'être ni pour le roi de France, ni pour l'empereur, et se mit tout le monde à dos.

Le Palatinat paya les fautes de son maître. Quatre ans de suite il fut piétiné, pillé, pressuré, incendié, par l'un, par l'autre, par tous, sans ménagements et sans pitié. Qu'un corps de troupes se présentât en ami ou en ennemi, c'était tout comme; et, sans doute, les mœurs inhumaines de ce temps y étaient

1. *Geschichte der Rheinischen Pfalz*, par L. Haüsser, II, 627.

pour beaucoup, mais la conduite double de Charles-Louis y était aussi pour quelque chose. Il se croyait très habile d'agir en dessous, de feindre la fidélité à la France tandis qu'il négociait secrètement avec l'empereur, mais il n'était pas de taille à tromper l'univers, et n'aboutissait qu'à des équivoques : « Je souffre, écrivait-il à sa sœur le 21 mars 1674, pour avoir fait une alliance avec l'empereur, et je n'en ai point conclu encore ¹, mais j'en suis en bon chemin. J'en suis assisté, mais non pas secouru. Je commande des troupes et ne les commande pas. Je suis marié, et je ne le suis pas. Je suis maître en ma maison, et je ne le suis pas. J'ai des amis qui me plaignent et qui ne m'assistent pas. J'ai des ennemis qui me souffrent, des parents qui me négligent et des indifférents qui me soulagent. »

Les « parents » qui le « négligent », c'est d'abord Ernest-Auguste, à qui la neutralité avait réussi et qui vivait tranquille et heureux dans son évêché, plus occupé du passage des canards sauvages que de celui des soldats français : « Ernest-Auguste se divertit à la chasse, annonçait sa femme, et moi, je travaille à des meubles.... Jusqu'à cette heure, tout ce qui appartient à Ernest-Auguste a été fort respecté ². »

C'est aussi, c'est surtout Liselotte, dont la conduite décevait l'Électeur. Qu'avait-elle fait pour lui depuis son mariage? Rien. Elle était continuellement avec le roi, et pas une fois elle n'avait glissé

1. Le traité est du 18 mai 1674.

2. A Charles-Louis, lettres du 7 novembre 1674 et du 19 juin 1675.

un mot utile, provoqué un conseil salutaire. Il semblait que ce fût un parti pris. La duchesse Sophie s'étonnait aussi de la trouver si peu secourable. Mieux renseignés sur Louis XIV, le frère et la sœur auraient compris la réserve de Madame. Le roi n'entendait pas que les femmes se mêlassent d'affaires. Il avait gardé un trop mauvais souvenir de leur entrée tapageuse dans la politique au temps de sa jeunesse, alors que le bataillon des Frondeuses poussait à la guerre civile pour le plaisir, pour avoir des aventures. Louis XIV était capable de faire des exceptions; il en avait fait une pour sa première belle-sœur, et Mme de Maintenon en sera une autre; mais il n'avait pas de raison d'en faire pour la seconde Madame, qui ne comprenait goutte à aucune espèce d'affaire, et ne s'en cachait pas. Liselotte aurait été très mal venue à se montrer curieuse des projets du roi de France. Elle le sentait et, prudemment, s'abstenait de déplaire, mais les siens la trouvaient trop précautionneuse.

Elle se faisait si mal juger d'eux, sur ce point particulier des services à rendre, que sa chère tante Sophie n'essayait pas de la défendre vis-à-vis de son père et jetait plutôt de l'huile sur le feu, contrairement à ses habitudes : « (9 nov. 1679.) Liselotte... vit avec beaucoup de liberté... sa gaieté divertit le roi; je n'ai pas remarqué que son pouvoir va¹ plus loin qu'à le faire rire ni qu'elle fasse des efforts pour le pousser plus avant. » —

1. Nous rappelons que la correspondance de la duchesse Sophie et de Charles-Louis est en français.

« (1^{er} février 1680.) Liselotte n'est pas trop capable de faire grand bien à ses amis; elle se contente des bonnes grâces du roi pour pouvoir aller avec Sa Majesté à la chasse, et craindrait de lui déplaire si elle lui demandait aucune faveur. » — « (29 février.) Liselotte a si peur de se mettre mal avec le roi son beau-frère, qu'elle n'ose lui parler que de choses pour le faire rire, quand même ce ne serait que l'histoire d'un p.; pour des autres il me semble qu'elle n'ose s'émanciper de lui parler. » La duchesse et Charles-Louis étaient convaincus qu'elle y mettait de la mauvaise volonté.

Ils l'avaient trouvée aussi bien indifférente aux souffrances de son pays durant ces années d'invasions répétées. Elle s'en était montrée affectée au début. Dans l'été de 1674, où le Palatinat fut ravagé par Turenne¹, il y eut échange de lettres amicales entre Saint-Cloud et Heidelberg. — De Charles-Louis à Louise de Degenfeld, le 30 septembre : « J'ai reçu par le dernier courrier une lettre de Liselotte, m'assurant affectueusement de son devoir filial, quoi qu'il arrive². » Monsieur n'était pas resté en arrière. Il avait intercédé deux fois auprès du roi, « m'étant une chose fort fâcheuse, écrivait-il à son beau-père, que la guerre continue dans votre pays comme elle y est..., vous étant ce que je vous suis, et plus encore Madame et

1. Turenne brûla vingt-sept villages pour venger des soldats français, atrocement torturés par les paysans du Palatinat. Ce n'est pourtant pas encore l'exécution connue sous le nom d'Incendie du Palatinat.

2. *Schreiben des Kurfürsten*, etc., p. 246.

moi étant ensemble aussi bien que nous sommes, et qui sait bien l'envie que j'ai de vous rendre service¹ ». Louis XIV ne s'était pas refusé à une réconciliation; ce fut Charles-Louis qui rejeta bien loin tout rapprochement avec la France, d'un ton aussi fier que si la correspondance sur l'Austrasie n'avait pas été dans ses archives. Sa réponse à Monsieur fut néanmoins gracieuse; celle à Madame beaucoup moins. Il se défiait, et non sans raison cette fois. Liselotte était trop heureuse, et s'amusait trop, pour penser longtemps aux peines des autres; ce sera pour plus tard, quand elle-même connaîtra le chagrin.

Dans ce même été de 1674, voulant parler à sa tante des ravages de Turenne, voici tout ce qu'elle trouva à lui dire : « (22 août.) Souhaitons que Dieu nous accorde la paix, car la bouillie deviendrait bien chère dans le bon Palatinat, si M. de Turenne prenait encore des vaches ». C'était sec. La joie de vivre était trop forte; elle étouffait tous les autres sentiments. La duchesse Sophie à Charles-Louis : « (25 août 1674.) Mme de Maubuisson² me mande que Madame a été avec elle et qu'elle est extraordinairement gaie, et qu'elle est engraisnée et embellie.... » — « (21 octobre 1677.) Madame me fait l'honneur de m'écrire les plus plaisantes lettres du monde, ce qui marque bien qu'elle est contente; elle va à la chasse et à la comédie avec autant de

1. Publié, avec les réponses à Monsieur et à Madame, dans la *Correspondance* de la duchesse Sophie et de Charles-Louis, p. 197, note 7.

2. L'abbesse de Maubuisson, près de Pontoise.

plaisir que la feuë reine notre mère le faisait autrefois.... » — « (14 avril 1678.) Il n'y a rien de plus réjouissant que les lettres de Liselotte.... Elle est bien heureuse d'avoir le cœur si tranquille. » Les esprits n'étaient plus au même diapason à Saint-Cloud et à Osnabrück ou Heidelberg.

Charles-Louis avait encore un autre grief, le plus cuisant de tous, contre Madame : elle ne faisait rien non plus pour les raugraves. Pas un pauvre petit service, pas un liard pour leur faciliter quoi que ce soit. L'aîné, Carl-Lutz, lui avait été expédié dès 1673. Il n'avait que quinze ans, et la lettre où il raconte à son père son arrivée chez Madame est enfantine. Nous y gagnons un tableau naïf de Liselotte dans son intérieur, à Saint-Cloud, en compagnie de son premier-né et de ses deux petites belles-filles¹, dont elle s'était fait adorer : « (Paris, 1^{er} juillet 1673.) Sérénissime Électeur, Gracieux Seigneur, je donne humblement avis à Votre Altesse Électorale que je suis heureusement arrivé ici avant-hier, et que je suis allé hier chez Liselotte². M. M*** est entré le premier, et a dit qu'il y avait là quelqu'un qui voudrait bien baiser respectueusement la main de Liselotte. Alors il est venu me chercher, et quand je suis entré, Mme M*** était là. Alors Liselotte a

1. Monsieur avait eu deux filles de son premier mariage avec Henriette d'Angleterre : Marie-Louise d'Orléans, mariée le 19 novembre 1679 à Charles II d'Espagne; et Anne-Marie, d'Orléans, dite Mademoiselle de Valois, qui épousa, le 10 avril 1684, le Duc Victor-Amédée II de Savoie, et fut mère de la Duchesse de Bourgogne.

2. Madame était accouchée à Saint-Cloud, le 2 juin, du Duc de Valois.

crié : « O noiraud, c'est vous? O mon petit homme, c'est vous? » Et elle m'a bien embrassé vingt fois. Ensuite, elle nous a montré ses chambres, à M. M*** et à moi, qui sont très belles. Ensuite, la petite Mademoiselle et Mlle de Valois sont entrées.... Ensuite, Liselotte nous a menés, M. M*** et moi, voir emmailloter le Duc de Valois, qui sera bientôt aussi grand que Carl-Auguste¹. Liselotte m'a dit aussi qu'il y avait déjà dix jours qu'elle se levait, et que tout le monde avait dit qu'elle aurait de mauvaises couches et que l'enfant serait malingre parce qu'elle n'avait pas voulu boire de bouillon. Dieu merci, l'enfant se porte très bien, et il rit quand il voit sa gouvernante, la maréchale de Clérembault. La petite Mlle de Valois est jalouse quand elle voit Liselotte jouer avec le petit prince; elle arrive en courant et se met à embrasser Liselotte.... » Carl-Lutz fut comblé de caresses, fit de bonnes parties de jeu avec sa sœur, et s'en retourna Gros-Jean comme devant.

Six ans plus tard, il revenait. Il avait bon air à cheval, s'était exercé au métier des armes et ambitionnait d'acheter un régiment en France. Monsieur le présenta au roi, qui le remarqua, Madame chanta ses louanges, et ce fut tout : « Car-Lutz, écrivit la duchesse Sophie, n'a reçu que de l'encens mais pas d'argent². » Charles-Louis s'impatienta : « Car-Lutz, pour n'être pas oisif, va en Angleterre pour tâcher de faire un voyage par mer avec la

1. L'un des raugraves, né le 9 octobre 1672.

2. Lettre à Charles-Louis, du 9 novembre 1679.

flotte de ce roi-là.... Car aussi bien Liselotte fait aussi peu pour lui que pour moi auprès du roi très-chrétien ¹.... » Une troisième expérience ne fut pas plus heureuse, et Madame découragea d'avance la quatrième : « Je crois, écrivait-elle, que Carl-Lutz n'aurait pas d'avantage à épouser une riche veuve française et à changer de religion, car on ne tient pas du tout ici, à voir des étrangers se faire catholiques, pourvu que les sujets du roi se convertissent ². » Carl-Lutz était cependant son favori. Elle lui disait : « Je vous aime autant qu'on peut aimer un frère, et je voudrais du fond de mon âme trouver l'occasion de vous le persuader par des effets plus solides que de simples paroles ³ ». Il existe même une lettre où, malgré sa « misère », elle lui promet 800 pistoles : « C'est ce qui me reste de l'argent que le roi m'a donné au jour de l'an. Si j'en avais davantage, je vous l'enverrais de grand cœur ⁴. » On regrette de ne pas avoir la preuve qu'elle tint sa parole. Quoi qu'il en soit, Carl-Lutz finit par comprendre que Liselotte aimait mieux le chérir de loin. Il alla guerroyer contre les Turcs et mourut misérablement de la fièvre au siège de Négrepont (1688). Madame le pleura abondamment.

Son cadet, Carl-Édouard, essaya aussi d'un voyage à Paris; mais Liselotte ne fit que le gronder, et elle

1. A la duchesse Sophie, du 10 janvier 1680.

2. A la duchesse Sophie, du 27 septembre 1687.

3. De Madame, le 4 août 1684.

4. De Madame, le 25 avril 1681. Jæglé, t. I, p. 25. Cette lettre ne se trouve pas dans l'édition allemande.

était terrible quand elle s'y mettait. On se racontait qu'une Allemande, à qui elle avait fait une sortie dans le parterre de Versailles, pour avoir osé se dire sa parente, en était morte de saisissement. Carl-Édouard n'en mourut pas, mais il restait pétrifié, sans parole, et elle l'accusait alors d'être impoli. Il repassa le Rhin et fut tué à la guerre.

Le troisième raugrave, Carl-Moritz, était un vilain avorton et un ivrogne, plein d'esprit toutefois, et très instruit. Sa tante Sophie avait rêvé pour lui une conversion fructueuse sous les auspices de Liselotte. Celle-ci répondit à la première ouverture : « (20 mai 1689.) Si je faisais venir Carl-Moritz pour en faire un abbé, il n'obtiendrait pas de bénéfice. Ils deviennent rares, et Mme de Maintenon ne protégera jamais quelqu'un m'appartenant ». Carl-Moritz mourut d'ivrognerie, et les deux plus jeunes frères ¹ n'importunèrent personne pour leur carrière ; ils se firent tuer avant vingt ans. On verra en son lieu que Madame ne fit pas plus pour les filles que pour les garçons. Le parti pris, cette fois, était éclatant, et le désir de se délivrer des importunités en faveur des « pauvres innocents » entraînait certainement pour une forte part dans les doléances de Liselotte sur sa pauvreté. Comme, d'autre part, elle ne pouvait pas s'empêcher de raconter qu'elle avait reçu en une seule fois, pour son jeu ou son argent de poche, plus que Charles-Louis ne donnait en un an à tous les raugraves,

1. Des quatorze enfants de Louise de Degenfeld, huit seulement avaient survécu : cinq fils et trois filles.

ses gémissements ne trompaient personne, et elle n'était pas populaire parmi ses frères et sœurs.

On le sent à la peine que prend la duchesse Sophie, dans sa correspondance avec les raugraves après la mort de leur père, pour justifier Liselotte des reproches de mauvais vouloir et de ladrerie. Sans cesse elle explique que « la chère Madame a peu de crédit », et qu'elle n'est pas riche ; « aussi ne devez-vous pas trouver étonnant qu'elle ne fasse rien pour vous ». Si Madame ne répond pas quand on lui demande un service, c'est sans doute « qu'elle a honte de ne rien pouvoir pour eux », mais son cœur n'a pas changé : « Je sais... qu'elle a toujours de l'affection pour tous les raugraves ¹. »

Madame renchérisait, en toute sincérité, sur les protestations de sa tante, et cependant se dérobaît à chaque mise en demeure, parce qu'elle avait un peu de l'avarice de son père, un peu de son égoïsme, un peu de la vanité de sa mère, et qu'elle avait plus envie de garder son argent, de ne pas faire de démarches ennuyeuses, et de ne pas s'embêter d'une famille peu reluisante, qu'elle n'avait envie de voir « le très cher Carl-Lutz » ou « la bien-aimée Louise » et de contribuer à leur prospérité. Son père lui ressemblait trop pour ne pas la comprendre, et il « se mangeait le cœur ² » en pensant à ce qui attendait après lui les enfants de Mlle de Degenfeld.

1. *Briefe der Kurfürstin Sophie, etc., an die Raugräfinnen, etc.* Lettres du 24 novembre 1697, du 28 octobre 1688, du 20 janvier 1689 et du 11 octobre 1691.

2. Lettre de Charles-Louis à la duchesse Sophie, du 23 février 1674.

Il était trop évident que ce n'était rien de bon. Le prince héritier¹, celui qui ressemblait à Thomas Diafoirus, voyait sans plaisir grossir ce régiment de raugraves qui était déjà une charge et pouvait devenir un danger. Sa femme Wilhelmine-Ernestine, que la duchesse Sophie, en la proposant pour son neveu, avait garantie indolente et sans volonté, s'était au contraire déclarée fort rudement contre la bigamie de son beau-père, et n'avait même pas été désarmée par la mort de Mlle de Degenfeld, survenue en 1677, à la naissance d'un quatorzième enfant. Quand la douce Louise avait senti la vie l'abandonner, elle avait fait ses adieux avec sa résignation et sa modestie accoutumées. Elle avait demandé pardon au prince Charles, fait écrire à la duchesse Sophie pour « recommander... ses pauvres enfants... à sa compassion² », et à Madame pour la supplier de marier l'aînée de ses demi-sœurs en France, sous son aile. Ayant ainsi rempli ses devoirs de politesse et fait ce qu'elle pouvait pour les raugraves, Louise de Degenfeld expira en paix, confiante en la miséricorde divine. Elle avait expié sa faute d'avance, car elle avait bien souffert par Charles-Louis.

Celui-ci la pleura beaucoup et se consola vite; c'était l'usage du temps. Six semaines après l'enterrement, il discutait paisiblement s'il serait sage de divorcer avec Charlotte, sa femme légitime, et de se remarier, comme la duchesse Sophie lui en

1. Charles, fils de Charles-Louis et de sa femme légitime.

2. Lettres de Charles-Louis à la duchesse Sophie, des 7 avril et 10 mars 1677.

donnait le conseil. Il s'occupait en outre d'une intérimaire, en attendant mieux, et n'avait point de peine à la trouver. Ce fut une Suissesse, nommée Mlle Berau, qui avait été au service de Louise de Degenfeld. Dès le 17 juin, sa sœur put « se réjouir » avec lui de ce qu'il avait « trouvé une personne sociable pour se délasser de toutes ses peines et fatigues ».

La duchesse Sophie parlait librement à son frère de sa « Suissesse ». — « C'est signe de santé¹ », disait-elle avec satisfaction. Elle jugea cependant inutile de donner cette bonne nouvelle à Liselotte, et se contenta de lui mander les projets de divorce et de remariage. Madame prit très mal la chose : « (4 nov. 1677.) Dieu veuille que nous nous soyons trompés... et que cela mette fin à tous les discours sur la *proposition* que Sa Grâce l'Électeur a fait faire à Sa Grâce Madame ma mère. Au commencement, je n'avais pas pu y croire, parce qu'on ne m'en avait pas dit un seul mot de la maison; mais, à présent, je ne peux plus en douter, puisque Votre Dilection me l'écrit. Cela fait ici le plus grand *tort*² à sa Grâce l'Électeur, et on dit aussi que Sa Grâce ne peut pas divorcer avec Sa Grâce Madame ma mère sans nous faire du *tort* et un *affront*, à mon frère et à moi. Aussi ai-je trouvé *Monsieur* très alarmé de cette affaire. Il m'a dit que le roi la trouvait fort singulière, mais j'ai prié *Monsieur* d'avoir patience jusqu'à ce que je sache ce qu'il en est, car j'ai peine à croire que Sa Grâce l'Électeur

1. Lettre du 27 mai 1680, à Charles-Louis.

2. Les mots en italiques sont en français dans l'original.

veuille nous faire une injustice, à mon frère et à moi; d'abord à cause de l'*affection* paternelle que Sa Grâce nous a toujours témoignée, et ensuite, parce qu'il m'est encore plus difficile de croire que Sa Grâce veuille nous faire un *affront*, car, lui étant aussi proches que nous le sommes, l'*affront* retomberait sur Sa Grâce; sans compter que *papa* sait bien que je suis dans un lieu où on ne le supporterait pas. Je souhaite donc de tout mon cœur que Sa Grâce l'Électeur ne pense plus à cette *proposition*. »

Cette espèce de sommation et son ton menaçant mirent Charles-Louis en colère. De lui à la duchesse Sophie : « (24 novembre 1677.) ... Je voudrais bien savoir quel ignorant ou malicieux a persuadé Monsieur et Liselotte que ce serait un tort pour eux ou pour le prince Électoral que je me remarie. Vous lui avez fort bien répondu.... Mais je voudrais que Liselotte se mêlât de ce qu'elle entend mieux que cette matière, et que, si elle ne peut rien contribuer à mon repos, qu'elle s'abstienne à me faire des fâcheries.... » — La duchesse Sophie à Charles-Louis : « (5 janvier 1678.) Liselotte ne m'a point écrit depuis ma réponse sur votre sujet; je ne sais si c'est un signe de conversion ou perversion; peut-être n'a-t-elle le loisir de penser à l'un ni à l'autre, par les divertissements continuels de la Cour. » Madame à la duchesse Sophie : « (11 janvier 1678.) Il n'y a pas de jours que l'on ne m'entreprenne sur l'histoire du *divorce*. Votre Dilection et l'oncle¹ se

1. Ernest-Auguste, époux de la duchesse Sophie.

moquent de ce que je suis devenue si bonne catholique que d'attacher tant d'importance au *sacrement* de mariage. C'est que ce *sacrement*-là fait si bien mon affaire, que je voudrais qu'il durât éternellement, et qu'il n'y eût pas moyen de le rompre, car celui qui voudrait me divorcer d'avec Monsieur ne me ferait aucun plaisir. Votre Dilection peut être sûre que si la *mode* du divorce venait à s'établir, cela me déplairait beaucoup; et que, s'il fallait trois abjurations comme celle que j'ai faite à Metz pour convaincre les gens que le mariage est un *sacrement*, et que, par conséquent, il est indissoluble, Votre Dilection recevrait trois promesses cachetées au lieu d'une. Je voudrais de tout mon cœur que Sa Grâce l'Électeur fût de mon avis, et, de plus, je voudrais que Sa Grâce fût aussi heureuse que moi. »

A quelques mois de là, l'Allemagne et la France avaient fait la paix. Madame proposa à son père et à sa tante de lui donner rendez-vous en Alsace. L'Électeur demanda du temps pour réfléchir, et finalement refusa. Liselotte et le mariage de Liselotte avaient été de trop grandes déceptions; il n'était pas pressé de revoir sa fille.

Nous sommes obligé de retourner un instant en arrière. Depuis tantôt huit ans que Madame était mariée, il y avait eu bien peu d'événements dans sa vie; mais encore faut-il les connaître. Les plus importants avaient été la naissance de ses trois

enfants¹ et la mort de l'aîné, le Duc de Valois. Ainsi qu'on s'y attend sans doute, Liselotte se montra mère passionnée, adorant ses petits et les défendant comme une lionne, contre les médecins d'abord, puis, quand ils furent plus grands, contre les mauvais conseils et les mauvais exemples. La mort du Duc de Valois, qu'elle attribua sans hésitation aux médecins, lui causa un chagrin affreux. Il est cependant à remarquer qu'elle n'aimait pas ses enfants *d'avance*; aucun d'eux n'avait été désiré, au contraire, et ce n'était point du tout rancune contre un monde mauvais : Liselotte n'avait pas des sentiments aussi philosophiques ; c'était terreur des grossesses et du reste. La première grossesse l'avait fort contrariée : « (23 novembre 1672.) O ma chère mademoiselle d'Uffeln ! combien il paraît extraordinaire à une gamine de mon espèce de ne plus avoir le droit de courir et de sauter, ni même d'aller en carrosse, et de ne plus circuler qu'en chaise à porteurs. Si encore c'était bientôt fini, on en prendrait son parti ; mais en avoir pour neuf mois, ça n'est pas gai, et je vous dirais volontiers, comme autrefois le prince Gustien à Heidelberg : « Grande-maitresse², je voudrais bien de la patience. Voudriez-vous m'en donner ? C'est de quoi j'ai le plus besoin en ce moment. » Liselotte n'avait pas commencé à monter à cheval lorsqu'elle écrivit cette lettre. La seconde grossesse la désola en

1. Le troisième était une fille, Élisabeth-Charlotte, née le 13 septembre 1676.

2. Mlle d'Uffeln était devenue grande-maitresse de la Cour chez la duchesse Sophie.

couplant court aux chasses avec le roi. De la duchesse Sophie à Charles-Louis : « (28 décembre 1673.) Madame fait merveille, car elle est encore grosse, dont elle est bien fâchée, puisque cela l'empêche d'aller à cheval. »

Madame s'accusait aussi d'être lâche devant la souffrance : « J'avoue que je suis alors un grand poltron¹. » Bref, elle avait la maternité en abomination : « C'est d'un bout à l'autre, depuis le commencement jusqu'à la fin, un très vilain métier, dangereux et sale, qui ne m'a jamais plu². » Opinion que Madame n'eut pas la sagesse de garder pour soi. On disait à la Cour : quand on veut dégoûter quelqu'un du mariage, il faut mettre Madame sur ce sujet-là.

Les campagnes de Monsieur pendant la guerre de Hollande furent d'autres événements de marque dans la vie de Liselotte. Elle était, dans ses premières années, aussi épouse que mère ; on arrangera cela comme on pourra avec l'opinion de tout à l'heure. Absent, Monsieur lui manquait jusqu'à tomber malade d'ennui et d'inquiétude³. Il revenait : c'était une fête : « Madame est transportée du retour de Monsieur », écrivait Mme de Sévigné le 8 juillet 1676. L'amour-propre s'en mêlait, car on avait vu le miracle de 1667 se renouveler, et l'armée s'ébahir à nouveau des brillantes qualités militaires d'un prince aussi efféminé. Jusqu'à quel point il

1. Du 9 mars 1721, à M. de Harling.

2. Du 30 juin 1718, à la raugrave Louise.

3. Cf. la lettre de la duchesse Sophie à Charles-Louis, du 23 mai 1674.

commanda réellement, ou ne fut que le porte-paroles de ses généraux, on ne le saura jamais avec précision; mais pour l'intrépidité, le sang-froid dans une tranchée ou au milieu d'une mêlée, il avait des milliers de témoins, et tous unanimes. A la bataille de Cassel¹, qu'il gagna le 11 avril 1677 sur Guillaume d'Orange, il entraîna lui-même ses soldats, les ramena trois fois à la charge, et fut si grandement loué de tous qu'il ne fut pas douteux pour les courtisans que le roi en prendrait ombrage. En effet, Louis XIV ne lui confia plus jamais d'armée; aidé ou non, Monsieur s'en servait trop bien pour un cadet royal.

Dans l'intervalle de ses deux campagnes, Monsieur avait proposé à sa femme un arrangement intime qui la combla de joie. En réalité, c'était la première fêlure d'un bonheur rendu fragile par l'opposition des caractères; mais Madame ne le devina point : elle était de ces gens d'esprit qui manquent de finesse : « je fus enchantée lorsque, après la naissance de ma fille, feu mon époux fit *lit à part*², car je n'aimais pas le métier de faire des enfants. Quand Son Altesse Royale m'en fit la proposition, je lui répondis : *Oui, de bon cœur, Monsieur, et j'en serai très contente pourvu que vous ne me haïssiez pas et que vous continuiez à avoir un peu de bonté pour moi.* Il me le promit, et nous demeurâmes très satisfaits l'un de l'autre.... Il était extrêmement désagréable de dormir avec Monsieur : il ne pouvait pas souffrir

1. Cassel, ou Mont-Cassel, à quelques lieues de Hazebrouck.

2. Les mots en italiques sont en français dans l'original.

qu'on le touchât pendant son sommeil, de sorte que j'étais obligée de me mettre tout au bord, et qu'il m'est arrivé bien des fois de tomber comme un sac. J'ai été franchement contente quand Monsieur, *en bonne amitié* et sans être fâché, m'a proposé de coucher chacun dans son *appartement*¹ ». On l'entend tomber « comme un sac ». « Quand il m'arrivait par hasard d'étendre un pied en dormant et de le toucher, il m'éveillait, et me chapitrait une demi-heure de suite. J'ai eu une vraie joie... de pouvoir me coucher sans avoir peur d'être grondée ou de tomber de mon lit. » Elle disait encore, sur sa joie sans mélange, beaucoup de choses trop difficiles à répéter.

Un an plus tard une lettre à la duchesse Sophie nous laisse entrevoir l'effort ininterrompu des favoris de Monsieur pour le brouiller avec sa femme. La « cabale » dont il va être question, c'est le groupe du chevalier de Lorraine, de sa maîtresse la maréchale de Grancey, de leur digne acolyte le marquis d'Effiat, et de comparses, mâles et femelles, de la même farine : « (14 novembre 1678.) Quant au souhait que forme Votre Dilection pour que le diable emporte toute la cabale, j'ignore ce qu'il en adviendra, mais je sais bien qu'en ce moment, elle est déchaînée. Je crois qu'au lieu de les emporter dans l'enfer, le Diable a fait d'eux sa demeure, et qu'ils sont tous possédés ; je n'ose pas en dire davan-

1. *Fragments de lettres originales, etc.*, II, 47 (Hambourg, 1788, 2 vol.). Le même texte, plus complet, est donné en note dans les *Lettres à l'Électrice Sophie*, II, 57. Nous nous en sommes servi pour compléter la citation. ♣

tage. Je suis très fière que Votre Dilection me trouve mieux que le portrait que j'ai envoyé à Mme de Harling, mais il y a sept ans que Votre Dilection ne m'a vue, et elle serait peut-être d'un autre avis si elle me revoyait. C'est moins la chasse que la cabale qui me vieillit et m'enlaidit; depuis sept ans que je suis ici, elle m'a fait venir tant de rides, que j'en ai la figure pleine ». Cette plainte resta isolée un assez long temps; la Liselotte des temps heureux ne se laissait pas absorber par les contrariétés, elle avait trop « de quoi se consoler ».

L'année 1679 fut fertile pour elle en événements heureux. A la fin de juin, le roi déclara le mariage de Mademoiselle, fille aînée de Monsieur et de sa première femme, avec Charles II d'Espagne, l'un des plus grands partis de l'Europe. Chacun savait que le bonheur n'habitait pas les palais espagnols; mais c'était là de ces considérations bourgeoises qui n'entraient pas en ligne de compte pour les princesses, et Monsieur fut tout à la joie d'avoir à combiner plusieurs douzaines de robes pour le trousseau d'une Majesté. Madame n'était pas moins satisfaite, et par des raisons plus sérieuses. Elle avait une filleule, la princesse Sophie-Charlotte, fille de la duchesse Sophie, qu'elle rêvait de marier au Grand Dauphin, et elle avait cru s'apercevoir que Mademoiselle pourrait bien se trouver en travers de son projet. Le mariage d'Espagne déblayait le terrain.

En partie du moins. Deux gros obstacles séparaient encore Sophie-Charlotte du trône de France. L'un était la princesse bavoise du traité de 1670; mais la nature avait l'air de se charger d'en débar-

rasser Madame : « on dit qu'elle est si effroyablement laide, qu'on ne peut pas croire qu'on en veuille ¹ ». L'autre obstacle était l'âge de Sophie-Charlotte; elle n'avait que dix ans, le Dauphin en avait dix-sept², et une grande hâte de se marier. La difficulté ne parut pourtant pas insurmontable, même à la duchesse Sophie, femme d'expérience, d'où une résolution dont Madame eut la tête tournée de joie, et à laquelle nous devons les tableaux les plus vivants que nous possédions, et les moins connus, sur la cour de Louis XIV pendant la maturité du monarque, après Mlle de La Vallière et avant Mme de Maintenon et Saint-Simon. La duchesse Sophie avait toujours désiré revoir Liselotte. Un vague espoir de faire prendre patience au Dauphin en lui montrant sa fille, qui était délicieuse, acheva de la résoudre à l'effort d'un voyage en France, et elle se mit en route le 1^{er} août 1679 pour l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise, dont l'abbesse était sa sœur, et où elle avait donné rendez-vous à Madame. Une lettre de cette dernière, reçue en chemin, avertit « Sa Dilection » que Liselotte s'attendait à « s'évanouir pour le moins de joie » en l'apercevant, et qu'elle aurait certainement eu « un coup de sang » si « Sa Dilection » était arrivée en surprise ». Les choses se passèrent moins tragiquement.

« Sa Dilection » voyageait incognito. Le 22 août, vers la fin de l'après-midi, les trois carrosses portant « Mme d'Osnabrück » et sa suite parurent en vue

1. Lettre à la duchesse Sophie, du 5 juillet 1679.

2. Sophie-Charlotte était née le 2 octobre 1668, le Grand Dauphin le 1^{er} novembre 1661.

de Maubuisson. Depuis si longtemps que l'on cheminait, chacun se sentait très sale : « J'étais toute couverte de poussière, dans un habit qui avait servi tout le voyage¹ » ; mais l'on s'attendait à ne voir personne ce premier soir, que l'abbesse et ses religieuses, et grand fut l'émoi d'apprendre que Monsieur et Madame se trouvaient au couvent, avec Mademoiselle et « toute leur cour ». Il y eut quelque désarroi parmi les dames à l'idée d'être vues de Monsieur dans l'état où elles étaient, mais il fut impossible de l'éviter : « Comme nous entrâmes dans la basse-cour, je vis Mme la duchesse d'Orléans courir de toute sa force,... en sautant à son ordinaire,... et Mademoiselle après elle, pour me venir recevoir.... La bonne princesse en m'embrassant pleura de joie de me revoir et me tenait toujours entre ses bras. Elle ne me quitta qu'un moment pour me donner le temps de saluer Mademoiselle, pendant qu'elle baisa fort tendrement Mme de Harling.... Après cela, elle me reprit.... »

Monsieur attendait avec l'abbesse à la porte du couvent. « Mme d'Osnabrück » fut frappée de sa haute mine : « C'est un beau prince, très bien fait, qui a fort l'air de ce qu'il est.... Il me fit un accueil le plus obligeant du monde, et vivait avec moi comme s'il m'eût connue toute sa vie. Pendant que j'embrassais ma sœur, il monta dans le parloir avec Mademoiselle sa fille, et je suivis quelque temps après avec Madame, qui me tenait toujours

1. Pour toute cette partie, cf. les *Mémoires* de la duchesse Sophie, p. 111 et suiv., et ses lettres à Charles-Louis, p. 371 et suiv. Les deux récits se complètent l'un l'autre.

embrassée du côté du cœur. » On bavarda, on tira des plans pour le lendemain, et Monsieur s'en retourna à Paris avec « la reine d'Espagne » ; « Madame demeura ici, et perdit une chasse qu'elle devait faire avec le roi ; c'étaient deux marques d'amitié pour moi, car elle hait fort le couvent.... Je la trouve engraisnée et d'une humeur la plus agréable du monde ; son habit de chasse lui va mieux que les autres ; car elle n'aime pas trop à se mettre d'une autre manière, quoiqu'on en fasse une affaire ici. »

Le lendemain fut la journée de Monsieur. On se retrouva au Palais-Royal, où il avait fait étaler, dans une grande galerie, tous les habits de noces de Mademoiselle. Monsieur en fit lui-même les honneurs à ses visiteuses ; il n'avait rien trouvé de mieux pour amuser des étrangères n'ayant jamais vu Paris. Après les robes vinrent les pierreries, celles de Monsieur d'abord, qui s'étaient augmentées peu à peu de toutes les plus belles de Madame, qu'elle avait eu le bon sens de lui laisser prendre pour éviter les jalousies à propos de perles et de diamants. Il montra ensuite les bijoux qu'il donnait à la reine d'Espagne, et qui parurent peu de chose en comparaison des siens, puis il procéda à l'examen des pierreries que la duchesse Sophie avait apportées avec elle. Monsieur ne se souciait pas de produire à la Cour une tante à la mode d'Osnabrück, et il donna des instructions détaillées pour que toutes les pierres fussent remontées au goût du jour. Le reste de l'après-midi fut consacré à une longue consultation sur les toilettes qu'il fallait commander pour Fontainebleau, où le roi

invitait Mme d'Osnabrück au mariage par procuration de Mademoiselle. Le temps pressait; la cérémonie était fixée au 31 août. En cinq jours, un « tailleur » parisien et « la bonne faiseuse de mouches » eurent transformé la duchesse Sophie et sa fille : elles se sentirent « faites comme les autres ».

Elles se mirent aussitôt en route avec leur suite : « Je me rendis avec ma fille le 30 d'août à Fontainebleau.... Arrivant, je montai d'abord chez Madame, où je trouvai Monsieur et une fort grande foule de monde. Monsieur me fit d'abord entrer dans un petit cabinet pour me montrer son justaucorps, qu'il faisait broder avec (des) diamants pour les noces de Mademoiselle. Il me mena ensuite dans ma chambre.... » Après un court repos, le marquis d'Effiat conduisit la duchesse dans le cabinet du roi, où avait lieu la signature du contrat, et elle eut sa première impression, très impatientement attendue, de la tant fameuse Cour de France : « Je vis Sa Majesté à l'entour d'une table avec la reine et tous les princes et princesses du sang.... La Grande Mademoiselle de Montpensier sortit de son rang, sitôt qu'elle m'aperçut, pour m'embrasser en me disant que j'étais sa parente, et puis se remit dans sa place. On lut cependant le contrat de mariage que le roi et la reine signèrent, ensuite tous les princes et princesses du sang, même les enfants de La Vallière et Montespan. Le duc de los Balbasos signa de la part du roi d'Espagne, et tout cela se fit avec plusieurs révérences, ce qui était la beauté de la cérémonie. »

Au moment où la duchesse Sophie se préparait à sortir, Monsieur la retint, lui disant « qu'il fallait encore voir la fin.... Cette fin était que toutes ces princesses défilèrent l'une après l'autre en faisant de grandes révérences au roi et à la reine; enfin la reine se tourna aussi vers le roi, et lui fit une grande révérence et s'en alla. Comme elle était partie, le roi se tourna vers moi et me fit un compliment le plus obligeant du monde, me faisant connaître la considération qu'il avait pour la maison de Brunswick et particulièrement pour M. le duc mon mari.... Il me dit aussi qu'il pouvait donner ce témoignage à Madame, qu'elle m'aimait passionnément, qu'il avait voulu lui rendre ce bon office de me le dire ». Après quelques autres compliments, le roi la salua et la quitta : « Il s'en alla d'un côté et moi de l'autre. »

On fut ensuite à la comédie. « La maison royale... était assise en bas, vis-à-vis du théâtre. » M^{me} d'Osnabrück fut placée sur une estrade d'où elle découvrait toute la salle : « Je trouvai tant de gens à considérer, que je ne prenais pas garde aux comédiens. La presse était fort grande et la chaleur épouvantable, et je trouvais que les plaisirs de la cour de France sont mêlés de beaucoup d'incommodité. On buvait de la limonade pour se rafraîchir. » La représentation terminée, la duchesse Sophie soupa, non point chez sa nièce, ainsi qu'il eût été naturel, mais dans sa chambre, loin de tout le monde. L'impossibilité de concilier le protocole allemand et le protocole français avait abouti à cette sorte de mise en pénitence.

Elle avait à peine entrevu Madame. Malgré l'heure avancée, la duchesse se rendit chez sa nièce au sortir de table, et fut ainsi l'occasion d'une scène de haute comédie, qui achève de fixer la physionomie de Monsieur : « Je la trouvai en robe de chambre, et Monsieur aussi, avec un bonnet de nuit attaché (par) un ruban couleur de feu, qui accommodait des pierreries pour Madame, pour lui-même et pour ses deux filles. » Être vu en bonnet de nuit était un horrible malheur pour Monsieur, et il ne sut point le cacher : « Il était fort honteux de se montrer en cet état devant moi, et tournait toujours la tête de l'autre côté, mais je l'apprivoisai en l'aidant à ajuster ses pierreries, et je lui accommodai une attache pour son chapeau, dont il parut fort content. Après avoir fait un ouvrage de cette conséquence, je pouvais dormir en repos, et je me retirai pour m'aller coucher. » Si Madame avait prévu que sa tante écrirait ses *Mémoires*, elle ne se serait pas tant vantée de n'avoir, « de sa vie, porté une robe de chambre¹ ». C'était l'une de ses prétentions, bien innocente du reste, mais qui nous montre combien il faut se défier des petites histoires de Liselotte.

Le lendemain était le jour des noces : « On me fit passer par une grande presse pour entrer dans la chapelle où la cérémonie du mariage se devait faire, où le roi avait commandé qu'on me devait donner une tribune pour la voir. » La duchesse Sophie s'empressa de chercher dans l'assistance

1. Lettre du 5 mars 1695 à la raugrave Louise. Trad. Brunet.

les acteurs d'une pièce qui intéressait infiniment plus le public que le mariage de Mademoiselle. Trois femmes, sans compter la reine, se disputaient alors le roi : Mme de Montespan, Mlle de Fontanges et Mme de Maintenon, et chacun aurait voulu lire sur leurs visages où en étaient leurs affaires. Celles de Mme de Montespan allaient évidemment mal, car elle avait couvert sa jolie tête, non pas des cendres de la pénitence, mais de « la coiffure de modestie des dévotes¹ ». La duchesse Sophie l'aperçut au premier rang d'une tribune « dans un fort grand négligé avec des coiffes brodées, dans un morne chagrin de voir triompher une plus jeune qu'elle ». Cette « plus jeune » paraissait au contraire des plus gaies : « Au même rang, assez éloignée d'elle, je vis Mlle de Fontanges, fort avantageusement mise, avec son bréviaire à la main qui lui servait de contenance pour jeter les yeux en bas sur le roi, qu'elle aimait sans doute plus que le roi des rois; ce qui n'est pas étonnant, car il est fort aimable. » Louis XIV ne demeurait pas en reste. Il levait la tête à tout instant, et regardait Mlle de Fontanges « avec plus de dévotion que l'autel ». Le nez baissé il s'ennuyait, et alors « il ouvrait la bouche et fermait les yeux ». Cependant la bonne Marie-Thérèse suait à grosses gouttes dans une robe « d'une broderie plus pesante que celle qu'on met sur les housses des chevaux », et Mme de Maintenon, — en suppo-

1. Note de M. A. de Boislile au mot *coiffe*. *Mémoires de Saint-Simon*, XII, 43.

sant qu'elle y fût, — avait pris ses mesures pour passer inaperçue.

Dans l'après-midi, la duchesse eut la visite du roi. Ce ne fut pas leur seul entretien, et la tante fut séduite, comme l'avait été la nièce, par un charme auquel nous sommes obligés de croire, puisque l'une et l'autre le subirent, mais que l'on n'aurait jamais deviné d'après les portraits officiels de Versailles, ni d'après Saint-Simon, qui n'a connu Louis XIV qu'édenté et dévot. Le roi de 1679 était encore beau; il savait dire aux femmes des choses parfaitement aimables, sa voix était prenante et il voulait plaire; il plaisait.

On n'en saurait dire autant de la reine, dont la bêtise décourageait les mieux disposés. Il avait été convenu que Mme d'Osnabrück l'irait voir dans son cabinet : « Monsieur m'y mena, et prit la chandelle pour me faire bien considérer les admirables pierres dont elle était chargée. J'ôtai la chandelle des mains de Monsieur, pour bien considérer celle qui les portait, par-devant et par derrière. » La bonne reine lui montrait ses pierreries en disant : « Il faut regarder là », et ajoutant en montrant son visage : « et non pas là ». Cependant elle se prêta avec complaisance à l'examen de toute sa personne une chandelle à la main, et n'en fut pas trop récompensée par le compte rendu : « Je lui trouvai une fort grande blancheur, et qu'elle était bien plus belle de près que de loin. Car sa taille n'était pas avantageuse, son dos avait trop d'embonpoint, et elle avait le col trop court, ce qui la rendait engoncée. Sa bouche était vermeille, mais ses dents étaient toutes noires

et gâtées. » La conversation s'engagea sur la France et Marie-Thérèse parla du bonheur qu'elle y avait trouvé : « Le roi m'aime tant, répétait-elle avec son à-propos accoutumé; je lui suis obligée. »

Le même jour, Mme d'Osnabrück alla « chez la belle reine d'Espagne ». Marie-Louise était à sa toilette, au milieu d'un cercle énorme de curieuses, et considérait avec mélancolie un portrait que Monsieur venait de lui remettre. C'était celui de son époux, et « il n'était pas beau ». La duchesse Sophie essaya de lui persuader que c'était la faute du peintre : « Oui, répondait la pauvre Majesté, mais savez-vous bien qu'on dit qu'il ressemble à ce vilain magot le duc de Wolfenbuttel? » Le « vilain magot » était un prince allemand qui assistait aux fêtes de Fontainebleau et qui n'avait pas de succès. Mais qu'importe la personne dans un mariage princier? La duchesse Sophie venait de faire la connaissance du Grand Dauphin et l'avait trouvé « insipide », incapable de dire deux mots : elle n'en avait pas pour cela moins d'envie que sa fille fût reine de France.

Quand elle eut tout vu, le palais, les jardins, un feu d'artifice, un grand bal, la comédie française et la comédie italienne, le départ du roi pour la chasse, avec Madame et dans une calèche qu'il menait lui-même, elle retourna à Maubuisson prendre un peu de repos. Elle emportait de la cour de France le souvenir d'un lieu extrêmement fatigant, à cause de « la foule épouvantable » qu'il y avait partout, du tapage que faisait cette foule, de

la peine qu'on se donnait « pour se divertir » et du nombre extraordinaire des révérences : au roi, à la reine, à l'autel de la chapelle, à toute la famille royale, au monde entier et à toute heure du jour. Il lui semblait en outre, et elle voyait juste, que la situation faite à la noblesse française par la nouvelle royauté manquait de dignité; elle écrivit à son frère : « La vie que les courtisans mènent ne serait pas mon fait : leur nécessité les rend esclaves, et pour avoir une garniture¹ plus magnifique que son camarade, toutes les souplesses et lâchetés sont permises; on brigue la faveur par mille intrigues pour nourrir la vanité ».

Monsieur et Madame avaient ramené la nouvelle reine à Saint-Cloud et organisaient son départ pour l'Espagne. La duchesse Sophie vint les rejoindre : « Notre entrée à Saint-Cloud fut assez extraordinaire, car le cocher nous versa devant la porte du palais. La reine d'Espagne, Monsieur, Madame et Mademoiselle, avec toute la Cour, accoururent à notre secours, et Monsieur nous régala de pots de chambre, pour que l'épouvante ne fit pas de mal. Madame de Mecklembourg² en avait plus besoin que les autres, car elle était plus effrayée ». L'accident n'eut pas d'autres suites, et Monsieur se mit en devoir de montrer Saint-Cloud à sa tante : « ... Son palais est beau et magnifique. Quasi

1. Il y avait les « garnitures » de rubans et les « garnitures » de pierreries. Le lecteur peut choisir.

2. Isabelle-Angélique, fille de François III de Montmorency, avait épousé le duc Christian-Louis de Mecklembourg-Schwerin. Elle accompagnait la duchesse Sophie pendant son voyage de France.

tous les appartements répondent au plus beau jardin du monde, tout orné de fontaines et de cascades, ce qui fait un très bel effet. Sa galerie est admirable et très bien entendue. J'ai vu dans un des cabinets votre portrait¹ de Van Dyck, très bien fait, et plusieurs portraits du même maître. Je regrettais en voyant tout cela que vous ne puissiez pas être si heureux que moi, de voir le bonheur de Madame votre fille dans un lieu si agréable. Je croyais qu'on ne pouvait rien voir de plus beau en France, mais je fus bien détrompée comme je vis Versailles², qui passe tout ce qu'on peut imaginer de beau et de magnifique; tout ce que l'homme dans *Les Visionnaires*³ dit de son palais n'en approche pas. On y eut un dîner admirable, surtout pour le fruit, qui était une chose à peindre, car je n'en ai jamais vu de plus beau. »

Cette lettre familière est devenue un document historique depuis que Versailles n'est plus qu'un tombeau et que Saint-Cloud a été détruit. Elle nous rend l'admiration des étrangers, dans le dernier tiers du xvii^e siècle, devant les chefs-d'œuvre de l'art français contemporain. La civilisation qui produisait Versailles était aux yeux de l'Europe une très grande chose, que l'on s'ingéniait à imiter. Combien de princes allemands ont voulu avoir leur petit Versailles!

1. La duchesse Sophie écrivait à son frère Charles-Louis, le père de Madame.

2. Le roi, qui était resté à Fontainebleau, avait fixé le jour où Mme d'Osnabrück visiterait Versailles, et donné des ordres pour qu'on fit jouer les eaux en son honneur.

3. Comédie de Desmarests de Saint-Sorlin (1595-1676).

De Saint-Cloud, la duchesse Sophie accompagna Monsieur et Madame au Palais-Royal, où la reine d'Espagne prit congé d'eux « en jetant mille larmes.... Il y avait un hurlement de cris et de pleurs par toute la cour, et je crois que plusieurs pleurèrent en ce jour parce que c'était à la mode, et qui n'avaient jamais vu la reine ». La duchesse avait deviné juste. Affligés ou non, les spectateurs accomplissaient un rite, qui rappelle les vocifératrices à gages de certaines contrées, et auquel personne n'aurait osé manquer. Pour une mort, un simple départ, les demeures des princes s'emplissaient « d'un hurlement de cris et de pleurs », accompagné de gesticulations violentes. L'ensemble de ces manifestations de commande formait des tableaux étrangement barbares pour une société aussi policée.

Le reste du séjour de la duchesse Sophie fut consacré à sa sœur l'abbesse, à quelques visites et à Madame, qui revint la voir à Maubuisson. Si Liselotte avait été malheureuse en ménage, l'occasion était belle pour se décharger le cœur dans le tête-à-tête, et elle n'était pas femme à la laisser échapper; elle aimait à se plaindre, comme elle aimait à conter ses joies, et l'on trouverait alors des traces de ces confidences dans les lettres de sa tante à son père. La duchesse Sophie aurait seulement attendu d'avoir repassé la frontière, à cause du cabinet noir, pour aborder un sujet aussi délicat. Un billet d'elle à Charles-Louis, daté de Paris, contient ce post-scriptum en allemand : « On dit que toutes les lettres sont vues avant d'être

expédiées. » Elle avait profité de l'avis pour elle-même, et il est aisé de s'apercevoir, en lisant la suite de sa correspondance, qu'elle avait ajourné certaines questions à son retour en Allemagne. Mais celles qui regardaient l'intérieur de Liselotte n'étaient point du nombre. Elle n'avait rien eu à cacher. Elle n'avait rien dissimulé de ses impressions sur Monsieur; c'était en toute sincérité qu'elle s'était exprimée sur son compte, à chaque occasion, avec une bienveillance qui ne laissera pas de surprendre en France, où ce personnage équivoque a toujours rencontré peu de sympathie. Jamais, non plus, dans ses lettres à son frère, elle n'a varié sur le parfait bonheur de Liselotte. Au surplus, voici les textes.

En revenant de Fontainebleau, où elle a vu la famille royale de près, la duchesse écrit : « (4 septembre). Je vous puis assurer que Madame votre fille occupe un poste bien agréable et dont elle est fort contente ». Du 13 : « Si je me voulais mettre sur les louanges de (Monsieur), je n'aurais jamais fait; je trouve Madame une des plus heureuses femmes du monde ». Elle passait dans la même lettre à Louis XIV, qui l'avait « rendue si contente de lui », et ajoutait : « C'est effectivement un roi qui est singulier de toutes les manières et qu'on ne saurait voir sans l'admirer beaucoup. Il a beaucoup d'amitié pour Madame, et vous devez être bien persuadé, Monsieur, qu'elle s'attire l'estime du roi par sa conduite, car elle n'est infectée d'aucune coquetterie, et je puis vous assurer qu'elle me fait grand honneur, quand elle dit que je l'ai élevée ». Ce

passage est à retenir. Il avait pour objet de rassurer Charles-Louis, qui s'effarouchait, en père prudent ¹, de l'étroite camaraderie de Madame avec un monarque galant et de bonne mine. La duchesse Sophie répondait du roi, et elle avait raison; sa chère Liselotte, qui ne se regardait jamais dans une glace « par amour-propre », n'était pas faite pour inspirer un sentiment plus vif que l'amitié; mais la duchesse répondait aussi de sa nièce et elle avait tort : ce n'était plus du tout la même chose.

Le 16 septembre, elle résume ses impressions sur Louis XIV et Monsieur : « Le roi est sans flatterie l'homme de son royaume le plus agréable et le plus honnête; sa manière de parler est charmante; il n'oublie rien d'honnête et d'obligeant, jusqu'à se vouloir souvenir de la bataille de Trèves ², pour faire valoir Ernest-Auguste et pour me plaire; il y a bien réussi, car effectivement il me plaît beaucoup. Monsieur est fort beau aussi, son visage est plus long que celui du roi; c'est un des meilleurs princes du monde; je lui ai mille obligations de toutes les bontés qu'il a eues pour moi. Je crois qu'il ne fera point de désordre dans l'État, comme a fait feu M. d'Orléans ³; le roi est heureux d'avoir un frère comme lui. Mais je vous dis peut-être bien des choses que vous savez déjà. »

1. Voyez, entre autres, une lettre que Charles-Louis écrivait à sa sœur le 23 septembre 1676, et la réponse de la duchesse Sophie, le 15 octobre suivant.

2. Il s'agit de la prise de Trèves sur le maréchal de Créqui, le 3 septembre 1675, par le duc de Lorraine. Le duc Ernest-Auguste, mari de la duchesse Sophie, venait de se détacher de la France et se trouvait parmi les assiégeants.

3. Gaston, frère de Louis XIII.

Le 28 septembre, la duchesse repart pour l'Allemagne. Avant même d'être arrivée à Osnabrück, elle aborde dans ses lettres les sujets ajournés. Le plus épineux était le dénuement où Charles-Louis laissait sa femme légitime, cette terrible Charlotte, mère de Madame et du prince héritier, que l'Électeur avait chassée parce qu'elle le faisait enrager. Il avait obtenu son éloignement en lui promettant une pension qu'il s'était bien gardé de lui payer ¹, moitié avarice, moitié rancune, et la misère où elle était tombée devenait un scandale. Monsieur en avait parlé à la duchesse Sophie, d'où la lettre suivante : « (En bateau en allant à Coblentz, le 10 d'octobre 1679.) Monsieur m'a donné une vilaine commission : de vous parler pour Charlotte, qui se plaint que vous la laissez mourir de faim, ce qu'il dit être honteux pour vous et pour vos enfants. Je répliquai que la guerre avait ruiné votre pays, que vous aviez fort besoin de ce qui vous restait. Il dit que vous deviez au moins lui donner quelque chose, si vous ne lui pouviez pas donner tant que par le passé. Je disais que vous lui aviez donné des assignations; dont il se mit à rire, mais il trouve la chose trop dure. Vous me ferez bien la grâce de me mettre un de vos impromptus par écrit que je lui pourrai envoyer en original, car je n'ai osé lui refuser de vous en parler. »

Cette lettre causa une vive irritation à Charles-Louis. On remarquera dans sa réponse l'allusion à Marie de Médicis : « (4 octobre 1679.) Pour mon

1. Il l'avait mal payée dès le début, puis plus du tout.

impromptu que vous croyez nécessaire pour excuser à Monsieur que je ne donne point d'argent comptant à Charlotte pour sa subsistance, je crois que vous n'en avez pas besoin, à cause que vous êtes assez informée de ses comportements envers moi, qui sont assez publics, ont duré plus de vingt ans, dont on pourrait remplir des cahiers, lorsqu'on me demanderait de bon escient avec quel fondement de droit, d'équité et de bienséance, je lui en devrais donner; Monsieur se pourra aussi souvenir, puisqu'il n'est pas hors de la mémoire d'homme, que d'autres princes chrétiens en ont usé de même envers des proches, auxquels naturellement ils devaient plus de respect et de tendresse que (je) n'en dois à Charlotte, pour s'en être rendue indigne.... »

De la duchesse Sophie : « (Osnabrück, 15 octobre.) La réponse que vous dites que je devais faire à Monsieur touchant Charlotte n'est pas valable en France. M. de Colonna ¹, Mazarin et le Grand-Duc de Toscane ne sont pas mieux en femmes que vous et ne laissent pas pourtant de les entretenir. Il (Monsieur) est assez bien informé de son humeur (l'humeur de Charlotte), mais il dit que cela ne l'empêche pas d'être Électrice et mère de vos enfants. Je sais bien que la grand'mère de Monsieur n'était pas plus heureuse, mais si l'on en doit croire l'histoire, elle avait fait de plus grands crimes. »

1. Le connétable Colonna, marié à Marie Mancini. Le duc de Mazarin avait épousé Hortense Mancini, sœur de la précédente. Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, avait épousé Mlle d'Orléans, demi-sœur de la Grande Mademoiselle. Tous les trois avaient été malheureux en ménage.

Une autre question, également désagréable à Charles-Louis, parce qu'il s'agissait aussi de délier les cordons de sa bourse, était venue se greffer sur celle de Charlotte. Il n'avait point payé la dot de Madame, et il est certain qu'il devait en avoir moins envie que jamais, ayant été maltraité par la France. La duchesse Sophie y voyait des inconvénients pour Madame. Elle écrivit le 23 novembre à son frère : « J'ai vu fort amplement qu'il n'a pas tenu à vous de payer la dot de Liselotte, mais peut-être que Monsieur n'appellera pas cela grand'chose, quoique cela l'empêchera de dire qu'il n'a pas eu un sou. Il voulait bien que je... remarque la splendeur où il fait vivre Liselotte, et la beauté de ses appartements, pour que je visse qu'elle a raison d'être contente et qu'il ne la traite point à proportion de ce qu'il avait eu avec elle. Mais comme vous dites très bien, il n'y a point de comparaison à faire entre la mère et la fille, et je ne dois point m'intéresser pour celle-là; ayant fait ma commission, j'en suis quitte. Mais je crois qu'on appréhende qu'elle ¹ aille en France, où Liselotte ne serait pas bien aise de la voir ».

C'était Monsieur qui, avec plus de générosité que de prudence, avait proposé de faire venir Charlotte, et de lui arranger en France une retraite décente. Madame s'y opposait, par des raisons qui ne sont pas à son honneur; elle redoutait la dépense et les ennuis d'une pareille charge. A défaut de tendresse, Liselotte ne s'était pas trouvé le moindre grain de pitié pour cette malheureuse qui était sa mère, qui

1. Charlotte, mère de Madame.

lui avait été bonne dans son enfance, et à qui, en définitive, on ne pouvait reprocher que d'être devenue ce que nous appelons une neurasthénique, par l'effet de l'humeur insupportable de Charles-Louis. On sut que le roi ferait une pension à la mère de Madame, et Madame ne désarma point; elle alléguait maintenant les difficultés d'étiquette. Reprenons les textes.

Charles-Louis à la duchesse Sophie, le 29 novembre 1679 : « La question n'était pas de la somme de la dot, mais s'il tenait à moi qu'elle n'ait été payée, que Monsieur l'appelle grande ou petite chose. Je n'ai jamais douté que Liselotte n'eût raison d'être contente, mais pour ce qui est de la splendeur de ses appartements, je crois qu'il y a des banquiers à Gênes qui en ont qui ne leur céderaient guère, et pour le reste de son vivre, il est établi dès longtemps comment les femmes des frères du roi doivent être servies, de quoi, comme l'on m'a dit pour certain, Monsieur ne peut autrement disposer ». La duchesse Sophie répondit en personne piquée : « (21 décembre.) Il paraît bien que vous n'avez pas vu la splendeur, comme vous l'appellez, des banquiers de Gênes, pour la comparer à celle de M. le Duc d'Orléans, qui n'est pas à la marchande. Pour moi qui trouve que c'est une grande partie de la douceur de la vie d'être bien logée et d'avoir un beau jardin, comme aussi d'être bien servie, que ce soit par règle ou non, j'ai cru que Liselotte avait lieu de se croire fort heureuse ».

Quatre jours plus tard, elle apprenait que Charles-Louis s'était décidé à payer la dot de sa fille, et

elle s'empressait de l'en féliciter : « (25 décembre.) Je ne m'étonne pas que votre argent¹ ait été bien-venu auprès de Monsieur, frère du roi, car l'argent comptant est aussi rare en France, ou plutôt dans ses coffres, qu'ailleurs. Je ne l'avais pas sollicité de sa part; il ne m'en a parlé que pour me faire remarquer qu'il faisait tout pour Liselotte sans avoir eu un sol avec elle. Celle-ci appréhendait, comme j'étais avec elle, que Charlotte la vînt trouver pour subsister, et disait qu'il y avait des gens qui, par pitié, lui avaient offert de l'argent pour Madame sa mère, sachant bien qu'elle n'en avait point pour lui donner. Que voudriez-vous que Charlotte fit, dans le pitoyable état où elle est? car à Cassel², elle n'a qu'à manger : on garde ses mille écus par an.... Il ne saurait être agréable à ses enfants de la voir en cette nécessité, et cela leur donnera de la haine pour ceux³ qu'ils croiront qui emportent ce que l'autre pourrait avoir.... » Cette allusion à ses bâtards mit Charles-Louis hors de lui : « Je ne sais pourquoi Charlotte doit passer pour un si grand sujet de pitié.... » Suivaient de longues récriminations. Il écrivit aussi à Liselotte, et la discussion tournait à l'aigre quand Charlotte y mit fin par un coup de théâtre : elle avait changé d'idée et renonçait à la France. Ni Charles-Louis,

1. L'Électeur n'avait probablement envoyé qu'un acompte, car la quittance de la dot, signée de Monsieur et Madame et conservée aux Archives nationales (K. 542, n° 14), porte la date du 24 novembre 1680. Il y avait alors trois mois que Charles-Louis était mort.

2. A Cassel, c'est-à-dire dans sa famille.

3. Les raugraves, pour lesquels Charles-Louis avait toujours de l'argent.

ni Monsieur, ne surent jamais pourquoi. La duchesse Sophie le sut au bout de trente ans, quand les autres étaient morts.

Le coup de théâtre avait été provoqué par une lettre de Madame, où celle-ci traçait à sa mère un tableau si décourageant des déboires et des avanies qui l'attendaient en France, que la pauvre femme avait jugé inutile de s'expatrier pour échanger un calvaire contre un autre. Personne n'avait eu vent de cette manœuvre sournoise, dont Liselotte ne se confessa à sa tante qu'en 1709 : « ... Feu Monsieur était tout disposé à avoir ici Sa Grâce Madame ma mère; mais moi, qui sais et qui vois comment les choses se passent ici, et combien de *chagrins*¹ feu Sa Grâce se serait mis sur les bras, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de le déconseiller à Sa Grâce. Elle ne m'a jamais fait sentir qu'elle eût mal pris mon sincère conseil. Elle n'aurait eu ici que du malheur, du *chagrin* et des *indignités*, cela est certain, et c'est pourquoi j'ai cru de mon devoir d'avertir Sa Grâce. On ne peut pas rester toute sa vie incognito. Si l'Électrice avait vu du monde et qu'on ne l'eût pas traitée comme on le devait, elle en aurait eu du dépit. Ne voir personne, elle n'aurait pu s'y résoudre. Tous les bâtards d'ici auraient voulu avoir le pas sur elle; j'en aurais eu tous les jours de nouveaux *chagrins*, et il aurait fallu me chamailler que c'eût été une misère. » Sans compter les maladies et les jours de mauvaise humeur. Certes, Liselotte avait agi avec prudence. Reste à

1. Les mots en italiques sont en français dans l'original.

savoir si ce n'est pas l'un de ces cas où prudence est synonyme d'égoïsme.

Ces tiraillements, dont la source était invariablement à Heidelberg, n'empêchaient pas la duchesse Sophie d'être parfaitement contente de son voyage de France, et parfaitement tranquille sur l'avenir de sa nièce favorite.

Elle avait trouvé Liselotte épanouie par le bonheur et la prospérité; en très bons termes avec Monsieur, malgré la cabale et ses intrigues; au mieux avec le roi, et attentive à ménager sa faveur; entourée de dévouements et d'amitiés dont elle sentait le prix; gémissant sur son « esclavage » et vivant en fantaisiste; criant contre la représentation et ne pouvant déjà plus s'en passer; contre l'étiquette, et se montrant jalouse de son dû; fidèle au Palatinat et prenant part à ses malheurs, mais sans en perdre ni une chasse avec le roi, ni une représentation de Molière; heureuse de s'amuser, heureuse d'être jeune et gaie, heureuse en France et malgré la France, heureuse par la France et la détestant quand même, parce qu'elle était Allemande et ne pouvait l'oublier, mais commençant pourtant à s'en souvenir moins souvent. Devant ce spectacle, la pénétration de la duchesse Sophie avait été mise en défaut. L'orage qui s'amassait en Liselotte et autour d'elle était près d'éclater, et sa tante n'avait rien deviné; son excuse est que Liselotte elle-même ne le sentait pas venir, et vivait, elle aussi, dans la sécurité.

CHAPITRE IV

Mort de Charles-Louis.

Liselotte, le roi et Mme de Maintenon.

Les grands chagrins.

LA crise dans laquelle sombra le bonheur de Madame n'a jamais été étudiée. On manquait de documents. En France, Saint-Simon n'est venu à la Cour que longtemps après; Dangeau n'a commencé son *Journal* qu'en 1684, et celui du marquis de Sourches, commencé le 25 septembre 1681, n'a été imprimé qu'il y a une vingtaine d'années. En Allemagne, la majeure partie des matériaux n'ont également vu le jour que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et ils n'ont pas encore été utilisés pour un travail sérieux.

Aujourd'hui, même, malgré l'afflux des publications sur la princesse Liselotte, il y a dans sa vie des recoins, si j'ose ainsi parler, où le regard ne pénètre qu'avec difficulté, et la première raison en est qu'elle ne s'est pas souciée d'y laisser voir trop clair. Madame, qui bravait à tout instant le reste du monde, se trouvait sans force et sans courage à la

seule pensée d'être blâmée par sa tante la duchesse Sophie. Plutôt que de s'y exposer, elle ne disait pas tout, arrangeait même les faits; on la prend en flagrant délit de mensonge pour des choses que cent personnes avaient vues ou entendues, et sur lesquelles Liselotte devait pourtant savoir qu'elle ne donnerait pas le change à quelqu'un d'aussi bien informé que la duchesse Sophie. Comment s'y prenait celle-ci pour être au courant des menus faits de la cour de France, je ne saurais le dire; mais il est certain que l'absence de journaux n'empêchait pas les chroniques mondaines de faire leur tour d'Europe, complétant ou rectifiant, à leur passage à Hanovre ou à Osnabrück, les lettres de Liselotte à sa tante.

Une seconde raison contribuera encore à rendre notre tâche délicate. Les peines qui vinrent à Madame du dehors se doublèrent d'une crise sentimentale dont elle n'eut garde de parler, car elle ne se rendit jamais compte de ce qu'elle éprouvait. Elle sut seulement qu'elle souffrait, qu'une grande ombre s'étendait sur sa vie, jusque-là si joyeuse, et qu'elle était au désespoir. Pourquoi cette peine amère, pourquoi ce cœur en deuil? Plus d'un crut le deviner, et l'on en souriait entre soi, mais l'on n'en parlait guère, — prudence ou amitié, — et la cause de ce grand trouble nous échapperait aujourd'hui sans quelques lettres françaises qui s'éclairèrent les unes les autres. Nous espérons, avec leur aide, réussir à démêler d'où étaient nés les chagrins dont la pauvre Liselotte devait garder l'âme assombrie jusqu'à son dernier soupir.

L'horizon s'était obscurci pour elle de tous les côtés à la fois. En Allemagne, son père s'aigrissait de plus en plus par l'effet de l'âge, des infirmités, et de graves soucis politiques dont il reportait une large part, injustement, et nous avons dit pourquoi, à l'indifférence ou à l'incurie de sa fille. Avec les idées fausses dont il s'était toujours bercé sur le crédit de Liselotte auprès du roi de France, on comprend qu'il ne pût se défendre d'une profonde amertume en comparant ce qu'il était à ce qu'il avait espéré. Il avait tant compté sur ce mariage pour lui être une source d'avantages, qu'il s'exaspérait à chaque nouveau déboire, et la série ne faisait pas mine de s'arrêter. L'Électeur Palatin, beau-père de Monsieur, n'était pas mieux traité qu'un autre dans les conseils de Saint-Germain, et la paix de Nimègue (1678-1679) avait été suivie de temps véritablement cruels pour les États allemands limitrophes de notre pays.

Louis XIV l'avait mise à profit pour suivre avec ténacité, sans aucun ménagement pour les voisins qui s'en trouvaient lésés, ce que Ranke appelle son « projet capital », et qui n'allait à rien moins qu'à compléter la défense de nos frontières. Les difficultés étaient considérables. Le royaume étant envisagé comme une immense place forte, l'enceinte présentait des trouées à boucher ou à protéger, et cela était souvent impossible sans une rectification de frontière, sans un lambeau de territoire que les traités ne nous avaient pas donné et que Louvois, ou Vauban, jugeaient indispensable à l'exécution de leurs plans. Ce fut à s'assurer, sans

coup férier, les agrandissements convoités que tendit la politique extérieure du roi.

Il s'agissait d'inventer un expédient pour rendre la paix « rongeante et envahissante ». On le trouva. Ce fut la création des « chambres de réunion », chargées de rechercher si les provinces, les villes, les forteresses, les simples villages, annexés à la France, depuis le début du règne, n'avaient point possédé à une époque quelconque, fût-ce sous les premiers Capétiens, fût-ce sous les Mérovingiens, des « dépendances » dont les traités récents n'avaient pas fait mention parce que la mémoire s'en était abolie, et qui auraient dû cependant — telle était du moins la thèse française — suivre le sort des centres de population auxquels ils se rattachaient jadis. On se mit à fouiller dans les archives : « On rappelle un testament de Hugues Capet ! » écrivait la duchesse de Hanovre avec indignation¹. On remonta jusqu'à Dagobert. On finissait toujours par découvrir quelque vieux parchemin nous donnant des « droits » sur le territoire désiré, et on engageait alors avec le possesseur du moment des pourparlers qui rappellent la conversation du loup et de l'agneau dans la fable de La Fontaine. Je n'ai garde de défendre le système ; je ferai seulement observer qu'après l'avoir justement maudit, les Allemands lui ont trouvé du bon lorsqu'ils ont été les plus forts.

L'Électeur Palatin fut l'une des victimes des Chambres de réunion. La France s'adjugea des

1. Lettre du 27 mai 1680, à Charles-Louis.

morceaux de ses États qui avaient figuré jadis parmi les « dépendances » de l'évêché de Metz. Nos troupes les occupèrent sans cérémonie; nos agents « délièrent les habitants de leur serment de fidélité à l'Électeur¹ », leur en firent prêter un autre au nouveau maître, et réclamèrent en son nom des contributions qu'il fallut payer. Deux d'entre eux s'installèrent à Heidelberg, sous prétexte d'affaires à traiter, et s'y rendirent intolérables. Ils se grisèrent avec le vin de Charles-Louis, et devenaient alors si insolents que le pauvre homme en était réduit à s'estimer trop heureux quand sa santé, devenue très précaire, lui fournissait une excuse pour manger à part dans sa chambre. Il écrivait à sa sœur, le 3 avril 1680 : « Mon indisposition me rend libre [des insultes] qu'on souffre de ces messieurs français à table, quand ils s'enivrent, et mon maréchal en a le plaisir et l'incommodité, qui leur peut rendre la pareille pendant que je mange encore mon pain seul et en repos, sans me soucier des bisques ». De la duchesse Sophie, le 18 avril : « Je trouve insupportables les insolences que vous êtes obligé de souffrir du sieur de la Goupillière²; la faveur de Liselotte lui sert de peu de chose, si elle ne peut obtenir qu'on vous traite d'une autre manière. » De Charles-Louis, le 24 avril : « Si vous saviez comment je suis tourmenté et par ci et par là, vous pardonneriez aussi bien à ma cervelle qu'à mes yeux que je vous rends compte si confusément de mes pensées. »

1. Haüsser, II, 640.

2. Commissaire français.

Liselotte s'était pourtant mise en mouvement, par extraordinaire; mais le peu qu'elle obtenait avec l'aide de son époux était aussitôt compensé par une nouvelle exigence : « (1^{er} mai 1680.) Liselotte fait [de] son mieux, et Monsieur aussi, à ce qu'elle me mande, et la faveur qu'ils me prétendent faire à la Cour pour l'amour d'eux n'est jamais sans queue.... » Suivent des explications sur la « faveur » offerte, qui était plutôt une aggravation, d'après Charles-Louis. « Je crois, continuait celui-ci, qu'il n'y a [pas] d'homme sensé qui ne voie que sur les maximes présentes de la Cour de France, et avec le pouvoir qu'elle a en main, sans apparence de résistance, il n'y a personne en ces quartiers qui soit assuré de demeurer quinze jours en possession du sien sans se faire leur esclave, ce que l'Électeur Palatin n'est pas en humeur de vouloir faire. C'est pourquoi vous l'apprendrez bientôt chassé du Palatinat ou de ce monde; ce dernier lui sera plus heureux peut-être et plus honorable; au moins la fin de tous ses maux. »

La lettre suivante nous fait entrevoir les progrès de la France dans l'Est, sous le régime de « la paix rongeante et envahissante ». Charles-Louis vient de parler à sa sœur d'une affaire de famille pour laquelle il compte sur « la générosité et l'équité » de son beau-frère Ernest-Auguste. « Je voudrais, poursuit-il, en pouvoir attendre autant de mon grand tuteur¹, qui le veut être et le sera de toute la chrétienté, si l'on n'y met ordre de bonne heure,

1. Louis XIV.

à quoi je vois peu d'apparence sans quelque changement imprévu; au moins je tâcherai à faire mon devoir tant que mon peu de pouvoir me (le) permettra, et faudra laisser le reste au destin, dont mes années et ma constitution ne (me) permettront pas de participer longtemps, qu'il soit bon ou mauvais, et... je serai des premiers mangé, étant situé entre le marteau et l'enclume¹... » De la duchesse Sophie : « (27 mai 1680.) Je suis si vivement touchée de l'indigne traitement qu'on vous fait, que je ne sais comment Liselotte peut regarder son idole de bon œil. »

L'« idole » de Liselotte, c'était le roi, et sa tante ne partageait plus son admiration pour ce prince. La duchesse avait cessé tout d'un coup de l'aimer. Elle l'appelait à présent « le grand dogue », niait résolument sa grandeur, et s'excusait de son enthousiasme d'antan : « Il est heureux et paie de paroles et de mine, mais au reste, c'est un homme tout comme un autre; ce n'est que dans des vers qu'il passe pour un dieu (5 juillet 1680). » Peut-être entraît-il du dépit maternel dans cette aigreur; le Grand Dauphin épousait décidément la princesse de Bavière.

Liselotte avait prévenu sa tante, dès le 28 octobre 1679, qu'elle avait fait un voyage inutile et que sa fille ne serait pas reine de France : « Personne ne doute qu'au printemps prochain, nous n'ayons ici la princesse de Bavière, car le roi en parle souvent, et il disait encore l'autre jour : Si

1. Du 20 mai 1680.

elle a de l'esprit, je la taquinerai tout de suite sur sa laideur... Il a demandé à M. le Dauphin s'il pourrait se résoudre à prendre une femme laide. Celui-ci a répondu que cela lui était parfaitement égal; que, pourvu que sa femme eût de l'esprit et de la vertu, il en serait content, quelle que fût sa laideur. C'est ce qui a décidé le roi pour la Bavière. » Madame ignorait évidemment le traité de 1670.

Elle ne savait jamais rien, et elle le prouva une fois de plus en cette occasion. Elle n'avait pas pu se faire à l'idée d'une tante Sophie humiliée et offensée. Il lui sembla soudain que le mariage de Bavière pouvait encore se rompre, qu'il n'y fallait qu'un peu d'aide, et qu'elle saurait intriguer tout comme un autre; en quoi elle se calomniait. Pour la première fois de sa vie, Madame se mêla d'une affaire et essaya de jouer au plus fin avec le roi et avec Louvois. Montrons-la sous cet aspect nouveau, car nous n'en retrouverons pas l'occasion; elle ne recommença jamais, peut-être parce que le résultat n'avait pas été encourageant.

Elle débuta par offrir une réconciliation à Louvois, sa bête noire à cause des affaires du Palatinat, mais l'homme indispensable dans la circonstance. Ils se donnèrent tous les deux de bonnes paroles; seulement, Liselotte croyait Louvois et s'imaginait naïvement l'avoir gagné, tandis que lui, quand Madame lui promettait de « tout oublier », il savait bien que ce n'était que des mots, sans compter que cela n'avait aucune importance, puisque le mariage de Bavière était comme fait : « (Saint-Germain, le 15 décembre 1679.) La princesse Palatine a joint

ses efforts aux miens, et finalement nous avons si bien mené l'affaire, que Louvois s'est décidé, et il m'a dit que si la première affaire, avec la Bavière, était aussi compromise qu'on le prétendait, il parlerait au roi de notre princesse. Il m'autorisa aussi à lui en parler dès que j'en trouverais l'occasion. Je m'imaginai donc que l'affaire était en bonne voie, et quand je me trouvai avec le roi dans la calèche, j'amenai tout doucement la conversation sur le mariage de son fils. Le roi me dit que la chose avait de la peine à s'arranger avec la Bavière. « L'on fait souvent, dis-je, en fait de mariage, des propositions qui ne sont pas agréées, comme pour le mariage bavarois, par exemple. » Le roi me répliqua vivement : « Quoique ce mariage ne soit pas fait, je ne le tiens nullement pour rompu ; mon fils a maintenant une telle envie de se marier, qu'il ne veut pas attendre davantage ; je suis sûr que, si je cède sur quelques points, ils me jeteront leur princesse à la tête ». A quoi je répondis : « Ce sera un grand honneur pour les Bavares d'avoir amené Votre Majesté à céder en quoi que ce soit ». J'espérais que cela le piquerait, mais il m'a répondu que c'était chose faite, et que la nouvelle en réjouirait bien son fils, qui était inquiet de ne pas voir l'affaire de son mariage se conclure ; qu'il allait lui dire d'écrire à la princesse. Voyant cela, je me suis tue et n'ai pas soufflé mot de l'autre affaire. »

« Hier, la lettre à la princesse de Bavière a été écrite. Si cette folle envie de se marier n'avait pas pris au fils du roi, j'aurais eu bon espoir. Cela seul nous gâte tout et, comme vous voyez le mariage

bavarois est déjà si avancé, que rien sans doute ne pourra plus le rompre¹. »

Madame en fut pour sa réconciliation avec Louvois; le Grand Dauphin épousa Marie-Anne de Bavière le 7 mars 1680. Dans l'intervalle, la tante Sophie avait reçu une belle fiche de consolation par la mort de son beau-frère Jean-Frédéric², duc régnant de Hanovre. Il ne laissait point d'enfant mâle. Ernest-Auguste lui succéda, et ni lui, ni la duchesse Sophie, quoique unis au défunt par « une fort tendre amitié³ », ne mirent de sourdine à leur joie. Le récit de leur prise de possession, en présence du cercueil, est d'une jovialité déconcertante : « (15 mars 1680.) Nous voici arrivés dans notre palais princier, où il fume si fort dans toutes les chambres, que nous pleurons le défunt sans aucune peine et avec beaucoup d'incommodité.... Je voudrais qu'il sût toutes les cérémonies que l'on va faire pour l'enterrer, cela lui servirait de Paradis.... »

Tandis que ceux-là se réjouissaient sans vergogne de leurs belles étrennes, Charles-Louis, poussé à bout par les « inhumanités » françaises, sommait une dernière fois Liselotte de parler au roi, mal instruit peut-être de l'insolence et de toutes les exigences de ses agents. Madame fit longtemps la la sourde oreille : « Il sera mardi prochain six semaines, écrivait son père à la duchesse Sophie,

1. Traduction Jæglé. Il y avait eu des difficultés sur un point secondaire, et le roi avait cédé.

2. Le 28 décembre 1679. Les obsèques n'eurent lieu qu'au mois de mars suivant.

3. Lettre du 11 janvier 1680, de la duchesse Sophie à son frère.

le 17 janvier 1680, que je n'ai point de réponse de Liselotte. » Les six semaines devinrent six mois. Enfin, le 29 juillet, la duchesse Sophie écrit à son frère : « Liselotte me mande¹ avoir eu un grand dialogue avec [le grand dogue] sur votre sujet, dont elle vous a mandé le détail à ce qu'elle dit. Je crois qu'il n'a pas été de grande efficacité pour vous, puisque vous n'en mandez rien et que vos lettres à la diète de Ratisbonne montrent assez le tort qu'on vous fait et le besoin que vous avez d'être promptement secouru ». De Charles-Louis : « (31 juillet 1680.) Le jeune Botzheim, jadis page de Liselotte, me doit apporter le dialogue entre elle et Louis le Grand, mais il est n'est [pas]... arrivé. » Encore une lettre de la duchesse, encore un billet de six lignes, dicté par l'Électeur, et la toile se lève brusquement sur le prologue du drame dont Madame ne s'est jamais remise. La scène est en Allemagne, dans un des paysages des environs de Heidelberg².

Depuis la mort de Louise de Degenfeld, Charles-Louis faisait l'été de longs séjours à Friederichsburg, auprès de la Suissesse Mlle Berau. Il emmenait dans ces expéditions ses trois filles les raugraves, son aumônier et toute sa cour, en homme qui n'a rien à cacher, et qui suit à la face du soleil les voies de la bonne nature. Le 26 août 1680, il eut à Friederichsburg trois légères attaques qui lui ôtèrent momentanément l'usage de la parole. Il s'en remit

1. La lettre de Liselotte ne s'est pas retrouvée.

2. Les détails qu'on va lire sont empruntés à deux relations sans noms d'auteur, publiées à la suite de la Correspondance de Charles-Louis avec la duchesse Sophie, p. 435-442.

très vite et annonça le lendemain soir, contre l'avis des médecins, qu'on partirait le 28 de bon matin pour aller passer quelques jours à Heidelberg.

Le 28, on le crut tout à fait bien parce qu'il avait recommencé, dit une relation, à pester contre ses gens, qui ne l'habillaient jamais assez vite à son gré. A sept heures du matin, tout le monde était en route¹. A neuf, l'Électeur se sentit vaincu. Il se fit porter dans un jardin, où un grand arbre enveloppa son lit de repos d'ombre et de paix, et il jouit une dernière fois de la douceur du monde. On l'entendit murmurer : « Comme ça sent bon, ici ! » et, presque aussitôt, une attaque miséricordieuse lui ôta sans retour la connaissance et la parole. Quelques heures se passèrent à essayer d'inutiles remèdes. Quand il fut visible que la fin approchait les raugraves se mirent à genoux, toute la Cour se mit à genoux, les soldats et les officiers de l'escorte se mirent à genoux, et le prédicateur de la Cour récita parmi les pleurs et les cris une prière que les assistants répétaient après lui. Elle disait que si Dieu, dans sa sagesse, avait résolu de ne point permettre que Sa Grâce se relevât de cette maladie, Dieu était supplié de rappeler Sa Grâce à Lui : « *Amen, amen, Seigneur Jésus, amen.* » La prière terminée, on la recommença, et, au moment précis où les *amen* montaient une seconde fois² dans les airs, Charles-Louis expira sans avoir fait un seul mouvement. Le tableau ne manque pas de grandeur.

1. Y compris Mlle Berau, dit Haüsser, II, p. 686. Les deux relations taisent son nom.

2. Une troisième fois, d'après l'une des relations.

Dans le désarroi qui suivit, on pensa à envoyer chercher à Francfort « deux cents aunes de velours noir pour le baldaquin et le lieu de repos » ; mais on oublia d'écrire à Liselotte, d'où la scène contée par Mme de Sévigné : « (18 septembre 1680.) Le père de Madame est mort : un gros Allemand le dit à Madame sans aucune précaution. Voilà Madame à crier, à pleurer, à faire un bruit étrange, on dit à s'évanouir, je n'en crois rien ; ce n'est point une personne à donner cette marque de faiblesse. »

La première lettre que nous ayons de Liselotte après la catastrophe est du 24 septembre et adressée à sa tante : « bien que les yeux me fassent si mal à force de pleurer que je n'y vois presque pas clair et que j'ai beaucoup de peine à écrire, je n'ai pas voulu laisser partir notre prince¹ sans lui donner une lettre pour Votre Dilection ; et, bien que la perte effroyable que nous avons faite me cause une tristesse et une douleur au delà de toute expression, il me semble pourtant que cela me soulage un peu le cœur, d'écrire à une personne qui est aussi triste que moi et qui partage ma douleur. Quant à dire à Votre Dilection ce que j'éprouve, et dans quel état je passe mes jours et mes nuits, cela serait difficile par lettre ; mais Votre Dilection, hélas ! peut en juger d'après elle-même. Maintenant que j'ai une occasion sûre, je peux parler librement. Je vous dirai donc que Votre Dilection est encore plus heureuse que moi, car, si vous perdez autant, du moins

1. L'aîné des fils de la duchesse Sophie, le prince Georges-Louis, était venu faire un séjour en France.

n'êtes-vous pas obligée de vivre avec ceux qui ont certainement causé la mort de l'Électeur par le chagrin qu'ils lui ont donné, et c'est ce qui m'est dur à digérer. Votre Dilection me dit dans sa dernière lettre que vous vous réjouissiez avec moi que je sois auprès du roi, avec qui j'aime tant à être. Oui, avant qu'il eût ainsi persécuté papa, je l'aimais beaucoup, je l'avoue, et j'avais du plaisir à être avec lui. Mais depuis, je peux assurer à Votre Dilection que cela m'est devenu très pénible, et qu'il en sera de même toute ma vie. Je n'aurais même pas pu m'y résoudre plus longtemps, s'il ne m'avait promis à Fontainebleau¹ d'arranger les choses et de mettre fin à l'état actuel, à la seule condition que nous soyons bien ensemble. Aussi ai-je fait de mon mieux pendant ce voyage. Votre Dilection voit que, malheureusement, cela n'a pas réussi. Si le Dieu tout-puissant me faisait la grâce de me réunir à papa, ce serait le plus grand bonheur qui pût m'arriver, car je n'ai plus devant moi qu'une existence misérable, Votre Dilection le sent bien... ».

Le temps ne fit qu'aigrir sa douleur : « (Saint-Germain, 11 décembre 1680.) Je dois avouer à Votre Dilection que vous avez très bien deviné quand vous dites que ce qui me fait tant de peine, c'est la crainte que papa ne soit mort de chagrin, le cœur brisé, et la pensée que si le grand homme et ses ministres ne l'avaient pas tant tourmenté, nous l'aurions gardé plus longtemps. Je suis toute mélan-

1. En 1680, la Cour arriva à Fontainebleau le 13 mai et y resta jusqu'au mois de juillet.

colique quand j'y pense ; ... j'ai cependant à présent une consolation : c'est l'assurance que vous me donnez que Sa Grâce l'Électeur n'a pas été fâchée contre moi dans les derniers temps de sa vie. Ce qui m'étonne, c'est qu'il ne vous ait pas envoyé le *dialogue*¹ que j'ai eu avec le grand homme, car je sais positivement qu'il l'a reçu quinze jours avant sa maladie. Comme il ne m'a pas répondu, qu'il s'est contenté de faire écrire qu'il l'avait reçu, j'ai eu peur qu'il ne fût pas content de moi ; mais, puisqu'il n'en a pas parlé à Votre Dilection, j'espère que je m'étais trompée. A la manière dont on traite maintenant mon frère², il semble bien qu'on n'avait pas l'intention de changer de façon de faire. »

Nous savions de longue date que Liselotte sentait vivement ; mais l'amertume qui perce dans ces lettres est chose nouvelle sous sa plume. Avant la mort de son père, jamais on ne s'était aperçu qu'elle en voulût au roi des vexations qu'elle connaissait à merveille, puisque Charles-Louis ne cessait de lui en écrire. Ni plaintes, ni reproches n'avaient eu le pouvoir de lui gâter son « idole ». Elle n'en avait pas moins mis tout son bonheur à être avec le roi, cachant si peu son jeu, en honnête femme qui n'a rien à cacher, que la cour de France souriait de plus en plus ; on s'amusait de voir la vertueuse Madame, la farouche Madame qui chassait ses filles d'honneur pour la moindre coquetterie, tourner à son insu à

1. Le *dialogue* a sans doute été perdu ou détruit, comme toute la correspondance de Madame avec son père, car on n'en trouve de trace nulle part.

2. Le prince Charles, qui avait succédé à son père.

l'amitié amoureuse. Dans ces conditions, c'est à se demander si la scène d'explications de Fontainebleau avait existé ailleurs que dans son imagination ? Le récit qu'elle en donne est criant d'in vraisemblance, à l'examiner de près. Voilà une démarche que son père attendait avec anxiété depuis plusieurs mois. Elle se décide à la tenter, obtient de Louis XIV une promesse qui peut mettre fin aux tribulations du Palatinat, et elle n'en souffle pas mot à Charles-Louis, ni à la duchesse Sophie¹ ; cela est au moins très singulier.

Singulière aussi, à la longue, l'exaltation qui s'était emparée de Madame en recevant la communication brutale du « gros Allemand » de Mme de Sévigné. Autant cette exaltation avait été naturelle sous le choc, autant, les premiers temps passés, on a de peine à se l'expliquer. Il n'était plus question d'accuser Louis XIV d'avoir été le bourreau de Charles-Louis. Sans doute, le roi lui avait rendu la vie pénible. Les attaques qui emportèrent l'Électeur avaient eu toutefois une autre cause, qui n'avait rien à faire avec la politique, et que Madame a connue ; elle en a parlé plus tard avec son impudeur accoutumée : « (3 avril 1710.) Ce qui a malheureusement abrégé la vie de Sa Grâce monsieur mon père, comme Louise pourra vous le dire², c'est que Sa Grâce n'a que trop cherché à chasser la tristesse, et a voulu se réjouir au delà de ses forces avec une jeune et robuste Suissesse, qui avait été l'une des

1. Cf. la correspondance de l'Électeur avec sa sœur du 1^{er} mai au 29 juillet 1680.

2. La lettre est adressée à la duchesse Sophie.

filles de Madame la raugrave. » Quand et par qui Madame avait-elle été mise au courant, elle a négligé de le dire; on sait seulement que les occasions ne lui auraient pas manqué, entre ses nombreux correspondants et le flot des Allemands en voyage qui accouraient la saluer et lui donner les nouvelles du Paradis perdu de sa jeunesse : « J'ai eu hier vingt-neuf princes, comtes ou gentilshommes allemands », dit une lettre.

Quoi qu'il en soit, Liselotte ne retrouvait point le calme. Elle avait repris son existence accoutumée. Pour qui ne voyait que la surface, sa gaieté était revenue; elle s'en est accusée, le 25 avril 1684, auprès de sa sœur Louise : « Dieu m'est témoin que la mort de Sa Grâce l'Électeur m'avait été tellement au cœur, que je m'étais imaginé que je ne pourrais plus jamais rire! J'ai été plus de deux mois mortellement triste, mais ensuite, je suis forcée d'avouer que je n'ai pu m'empêcher de rire.... » Elle riait, mais elle restait désemparée, très surexcitée, très troublée dans le fond de son âme. La fin soudaine de son père, la maladresse du « gros Allemand », n'avaient été que l'occasion d'une crise qui couvait depuis longtemps. A l'origine du mal était Louis XIV; non pas le Louis XIV des Chambres de réunion et des contributions de guerre; celui-là, encore une fois, avait peu préoccupé sa jeunesse insouciante; mais le Louis XIV familier que si peu de gens ont connu, le fidèle camarade de ces longues chevauchées dans les grands bois qui inquiétaient Charles-Louis, homme porté au soupçon.

Mme de Sévigné s'est trouvée par hasard très

bien placée pour commettre des indiscretions sur les sentiments secrets de Madame. C'est à elle que nous nous adresserons d'abord.

Madame avait trouvé en France une sœur de sa mère, la princesse Amélie de Hesse-Cassel, mariée en 1648 à Henry-Charles de la Trémoille, « dit le prince de Tarente ¹ », grand seigneur huguenot, et au service de la Hollande. Il finit par revenir en France, et la princesse sa femme y resta après son veuvage, survenu en 1672. Elle habitait Vitré, d'où elle voisinait avec Mme de Sévigné, quand celle-ci était aux Rochers, C'est « la bonne Tarente » des *Lettres*, l'Allemande sentimentale aux amours innombrables, dont le cœur s'obstinait à ne pas vieillir, en dépit des années et des avertissements de son miroir : « Elle a le cœur comme de cire », rapportait Mme de Sévigné, qui lui faisait doucement de la morale. Mais « la bonne Tarente » répondait qu'elle avait « le cœur ridicule », façon de dire qu'elle n'y pouvait rien, et il n'en était ni plus ni moins ².

Elle avait plu à Madame, qui lui passait ses faiblesses, sans doute parce qu'elle était Allemande et que tout est pur aux purs. Madame regrettait même de ne pouvoir se l'attacher. Faute de mieux, elle lui écrivait « avec beaucoup de familiarité et de tendresse ³ » de grandes lettres que Mme de Sévigné se faisait traduire, et elle la mandait de temps à

1. Saint-Simon, *Écrits inédits*, p. 205.

2. De Mme de Sévigné, le 11 décembre 1675.

3. De Mme de Sévigné, le 23 octobre 1675.

autre auprès d'elle, « comme sa bonne tante ¹ ». C'est en revenant de chez Liselotte que la princesse de Tarente, un jour qu'elle était en veine de confidences, conta à sa voisine ce qui n'était plus un secret à la Cour de France que pour l'héroïne du roman : « (7 juillet 1680.) Pour sa nièce, elle en parle fort plaisamment : elle a une violente inclination pour le frère aîné de son époux, elle ne sait ce que c'est : la tante le sait bien ; nous rîmes de ce mal qu'elle ne connaît point du tout, et qu'elle a d'une manière si violente. C'est un patron rude, qui se tourne selon son caractère ; c'est la fièvre qu'elle a. Elle n'a de sentiment de joie ou de chagrin que par rapport à la manière dont elle est bien ou mal en ce lieu-là : elle se soucie peu de ce qui se passe chez elle, et s'en sert pour avoir du commerce et pour se plaindre à cet aîné. Je ne puis vous dire combien cette voisine conta tout cela d'original, et confidemment et plaisamment. » Mme de Grignan manifesta apparemment quelque incrédulité, car sa mère lui répliqua le 28 juillet : « La bonne princesse de Tarente... n'attribue l'agitation de sa nièce qu'à ce que je vous ai dit, et que c'est une fièvre violente, et *qu'elle s'y connaît*² : voulez-vous que je dispute contre elle ? »

Tout le monde commençait par être incrédule. L'idée d'un sentiment tendre allait si mal avec Madame, sa perruque de travers, sa laideur rubiconde, sa voix rude et ses sorties impitoyables

1. De Mme de Sévigné, le 28 mars 1676.

2. Souligné dans l'original.

contre les pauvres pécheresses, que le premier mouvement était de rejeter cette pensée bien loin; le second était d'en rire, et « on en riait ¹ », mais discrètement, lorsqu'on n'était pas au fond de la Bretagne; c'était plutôt un sourire. Une lettre de Mme de Maintenon à son amie Mme de Brinon nous donne le ton. Elle est du 25 décembre 1686, six semaines après l'opération du roi²: « Le roi... a entendu trois messes aujourd'hui, après lesquelles il est venu voir Madame, où il a été une grosse heure.... Madame se porte fort bien. La joie est peinte sur son visage de la guérison du roi. Je crois que vous n'en doutez pas. » On s'amusait de l'idée que Madame ne fût pas invulnérable, et il ne venait toutefois aucune mauvaise pensée à âme du monde, car, sans parler de raisons qui pourraient être désobligeantes, on la savait l'honnêteté même.

Elle, cependant, était en train de perdre la tête. Nous touchons au moment où Liselotte va afficher follement sa haine furieuse contre Mme de Maintenon, une véritable haine de femme jalouse, et qui serait restée une énigme, sans « la bonne Tarente » et quelques autres indiscrets. Les maîtresses du roi n'avaient jamais porté ombrage à Madame; leurs intérêts étaient trop différents. Madame n'en faisait point sa société ordinaire; elle ne les évitait pas non plus, et elle s'était même rap-

1. *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, par A. Geoffroy (Paris, 2 vol., 1887). Vol. I, p. 183. Sur ce chapitre délicat, cf. *l'Histoire de Mme de Maintenon du duc de Noailles* (Paris, 1857, 4 vol. gr. in-8°), vol. III, p. 284.

2. Le roi avait été opéré d'une fistule le 18 novembre. C'était ce qu'on appelait « la grande opération ».

prochée de Mlle de La Vallière après son entrée au couvent : « Je lui ai souvent dit, écrivait-elle, qu'elle n'avait fait que changer l'objet de ses sentiments, qu'elle donnait à Dieu tout ce qu'elle avait eu dans le cœur pour le roi ¹. » Ce fut autre chose quand Mme de Maintenon se fit auprès de Louis XIV cette place à part où elle ne voulait pas entendre parler d'amour. Elle allait sur les brisées de Liselotte quand elle découvrait au roi « le pays de l'amitié ² ». Elle était sa rivale, et une rivale heureuse, quand les délices de sa conversation, l'une des plus parfaites de la Cour, disaient les connaisseurs, lui ramenaient un prince qui avait commencé par ne pouvoir la souffrir. Elle achevait la défaite de Liselotte, quand elle osait parler au roi sérieusement et lui dire ses vérités. La pauvre Liselotte avait trop peur de déplaire. Elle cherchait trop à faire rire. On ne peut pas toujours rire. Peu à peu, le roi se passa plus aisément de sa joyeuse belle-sœur. Vint le jour où il la congédia « d'un signe de tête », pour se diriger vers l'appartement de Mme de Maintenon, et cela recommença le lendemain, le surlendemain, toujours. On se représente la souffrance d'une créature de passion comme Liselotte.

On aura remarqué que la lettre de Mme de Sévigné reproduisant les confidences de la bonne Tarente est à peu près contemporaine de la mort de Charles-Louis. De telles secousses, se succédant de si près, furent plus que Madame n'en pouvait sup-

1. *Fragments de lettres originales de Madame, etc.* Vol. I, p. 107.

2. Le mot est de Mme de Sévigné.

porter. Elle se mit à déraisonner, et par contre-coup, la petite cour de Monsieur fut sens dessus dessous. Les agitations n'y manquaient jamais, ni ce que Saint-Simon appelait « les horreurs » ; mais tout cela n'avait pas eu des conséquences très graves pour Madame tant qu'elle en avait haussé les épaules. Dans l'état d'énervement où l'avaient mise des chagrins plus importants, les coups d'épingles de « la cabale » lui devinrent intolérables, et ce fut sa perte ; le chevalier de Lorraine se hâta de profiter de ce qu'elle avait perdu tout sang-froid, tout empire sur elle-même, pour achever de brouiller les cartes. Il s'était contenté jusque-là de prélever des pots-de-vin sur les fournisseurs, de faire chasser par Monsieur les domestiques qui plaisaient à Madame, et autres méfaits du même ordre, puant étrangement l'office pour un homme de sa qualité. Il alla tout d'un coup plus loin. Devinant l'heure propice aux fâcheries et aux disputes, il s'entendit avec ses acolytes pour répandre le bruit que Madame avait une « galanterie » avec un officier des gardes du corps nommé Saint-Saens.

Cette sottise vint aux oreilles du roi, lequel, connaissant sa belle-sœur, jugea prudent de la mettre au courant pour lui recommander la sagesse. Il l'engagea fortement à ne pas faire le jeu de ses ennemis en s'occupant de leur « méchant complot¹ », et ne put se faire écouter. Madame tout échauffée voulait qu'il « prit sa cause en main »,

1. Lettres du 12 et du 19 septembre 1682, à la duchesse Sophie.

qu'il avertit Monsieur, en un mot qu'il fit du bruit. « Plus je réfléchis, répondait le roi, moins je vois qu'il soit nécessaire que j'en parle, car mon frère vous connaît bien, et tout le monde voit assez, depuis dix ans, qu'il n'y a pas moins coquet que vous. Vos ennemis peuvent dire tout ce qu'ils voudront, cela ne peut pas faire grand effet. » C'était le bon sens même. Madame demeura cependant très mélancolique : « On a attaqué mon honneur et ma réputation », disait-elle, et il était impossible de l'apaiser.

Monsieur remarqua sa tristesse et insista pour en savoir la cause : « Je finis par tout lui dire.... Il fit l'étonné, et dit... que si je n'avais pas d'autre raison de me tourmenter, je pouvais être bien tranquille, car il me croyait incapable d'être coquette, et il savait bien ce qu'il répondrait si quelqu'un avait l'impudence de lui donner un pareil avis. » C'était parler comme il faut ; mais il était au-dessus des forces de Monsieur de garder un secret, et sa femme n'aurait pas dû l'oublier. Ses favoris surent par lui que Madame s'était plainte d'eux, et furent dans une grande colère. Madame s'emporta, la tête montée par les rapports que lui faisait avec plus de zèle que de tact Mlle de Théobon, sa grande amie et sa confidente ¹. La cour de Saint-Cloud prit l'aspect d'une loge de portier en ébullition. A une époque où l'on y vivait encore dans une tranquillité relative, Mme de Sévigné avait décrit en ces termes

1. Mlle de Théobon, ancienne fille d'honneur de la reine, était sans fortune. Monsieur l'avait prise chez lui par charité.

les remous d'un commérage au Palais-Royal : « Cela fait une fourmilière de dits, de redits, d'allées, de venues, de justifications, et tout cela ne pèse pas un grain¹. » En 1682, où chacun criait du haut de sa tête, c'était proprement à fuir.

Nous n'entrerons pas dans le détail fastidieux de ces querelles². Les contemporains avaient déjà de la peine à s'y intéresser. Mlle de Théobon avait-elle averti Madame « des débauches de Monsieur » ? Mlle de Loubes — l'une des filles d'honneur de Madame — avait-elle entendu Madame se moquer de Monsieur ? « Cette bagatelle, avouait le marquis de Sourches, n'inquiétait guère le public, et l'on était bien plus en peine de ce que le Pape ne s'adoucissait point à l'égard de la France³. » On avait raison ; c'était plus important. Nous nous en tiendrons aux conséquences des « bagatelles ».

Il est bon d'avertir ici le lecteur, pour lui permettre de situer les scènes qui vont suivre, que Louis XIV abandonna définitivement Saint-Germain le 20 avril 1682. Versailles venait d'être agrandi et était encore plein de maçons. Le roi se transporta à Saint-Cloud, avec l'intention d'y attendre que son nouveau logis fût débarrassé des ouvriers. Au bout de quinze jours, l'impatience le prit. Il partit le 6 mai pour Versailles, y retrouva les maçons et s'installa quand même, malgré le bruit et la poussière.

1. Lettre du 16 octobre 1676.

2. Voyez les *Lettres* de Madame et les *Mémoires* du marquis de Sourches, années 1682 et suivantes.

3. Vol. I, p. 156.

Ce fut pendant son séjour à Saint-Cloud que les choses se gâtèrent entre les maîtres de la maison. Les grands torts étaient tous à Monsieur. Madame se donna les petits comme à plaisir. Il était resté à Monsieur, de la fin tragique de sa première femme, une terreur bienfaisante de se brouiller avec la seconde; on l'aurait accusé, à la moindre indisposition, de l'avoir aussi empoisonnée. La crainte du scandale est un commencement de vertu. Madame commit la faute de ne pas respecter cet embryon de morale. Son agitation, ses plaintes bruyantes et publiques jetèrent Monsieur dans une exaspération qui triompha de sa prudence, et il pria le roi de faire quelque avanie à Madame. Il fut refusé net. Liselotte dut se coucher, ce soir-là, toute ragaillardie; son grand ami ne l'abandonnait pas dans ses traverses.

Il la défendait, et il la prêchait, l'adjurant de tenir sa langue et de rester tranquille. Mais on se rappelle le mot de « la bonne Tarente » sur la douceur de « se plaindre à cet aîné ». Liselotte ne résistait pas à l'attrait de cette douceur. Elle aurait dû prévoir que le roi en aurait vite assez des histoires de Théobon et de Loubes; elle l'en accabla, si bien qu'un jour, « je trouvai, dit-elle, le roi tout changé. Quand je lui parlais de mes affaires, il me répondait à peine et m'entretenait d'autre chose¹ ». Elle l'ennuyait. Ce fut le dernier coup. La brouille avec Monsieur suivit de près.

En juin, on eut à Versailles de mauvaises nou-

1. Du 19 septembre 1682, à la duchesse Sophie.

velles de Saint-Cloud. La discorde y était à son comble, et la voix publique reprochait à Mlle de Théobon d'attiser le feu; elle passait pour une intrigante : « Monsieur, rapporte le marquis de Sourches ¹, persuadé, selon toutes les apparences par le chevalier de Lorraine, que Mlle de Théobon, et le comte de Beuvron, son capitaine des gardes ², fomentaient la mauvaise intelligence qui était depuis longtemps entre lui et Madame, son épouse, en fit ses plaintes au roi, et, de son agrément, chassa Mlle de Théobon de sa maison et fit donner ordre au comte de Beuvron de se défaire de sa charge. Il n'y a rien de pareil au chagrin que Madame sentit en cette occasion; Mlle de Théobon était presque la seule personne en qui elle pût avoir confiance; aussi l'aimait-elle tendrement, et, comme elle était naturellement fière, elle ne pouvait souffrir qu'on lui enlevât d'autorité la seule consolation qu'elle avait dans ses afflictions. Elle pleura beaucoup et ne cacha ses larmes ni au roi, ni à toute la Cour. Cependant Monsieur vint trouver le roi et le pria de le raccommo-der avec Madame, lui disant qu'il n'y avait plus d'obstacle à leur réunion, puisqu'il venait d'éloigner ceux qui la détruisaient par leurs mauvais conseils. Mais l'esprit de Madame n'était pas si facile à apaiser; Monsieur l'attendant pour souper, elle refusa de venir manger avec lui et témoigna son déplaisir hautement par toutes

1. Vol. I, p. 136.

2. On croyait Mlle de Théobon mariée secrètement au comte de Beuvron. Si ce n'était pas vrai, cela le devint bientôt après, et le mariage fut déclaré en 1686.

les marques qu'elle en put donner. Le roi, voyant cette discussion, crut qu'il y allait de son honneur de la faire cesser, et, ayant fait revenir Monsieur et Madame à Versailles¹, il les alla voir l'un et l'autre dans leurs appartements, et après bien des allées et venues qu'il voulut bien faire lui-même, il fit en sorte de rapprocher ces deux esprits qui étaient si fort aliénés l'un de l'autre, de manière qu'il les fit embrasser.... »

Madame nous a conservé² le détail de ces négociations laborieuses. Elle a reproduit ses entretiens avec Louis XIV en français, ce qui nous vaut de précieux échantillons du langage du grand roi dans l'intimité. Le Louis XIV qu'elle nous montre est beaucoup plus près de l'humanité que le monarque majestueux qui congédiait sèchement les visiteurs avec, pour toute réponse, son fameux « je verrai ».

Sa belle-sœur l'avait accueilli par une prière « de finir ses jours à Maubuisson », requête fort inattendue de sa part; elle avait les couvents et la vie de couvent en horreur. Le roi répondit : « Mon frère est dans des sentiments bien différents. Il m'a écrit une lettre par où il me prie de vous parler, et pour vous porter à vous raccommoier avec lui, et je vous avoue que je le souhaiterais de tout mon cœur par l'amitié que j'ai pour vous deux, et je

1. Le 2 juillet.

2. Lettre du 19 septembre 1682. Cette lettre, très volumineuse, contenait l'histoire de toute l'affaire. Madame l'avait envoyée à la duchesse Sophie par une occasion de peur du cabinet noir.

vous assure que je désirerais fort de pouvoir contribuer à vous donner du repos; car je suis fâché de vous voir si affligée, et j'y prends part¹ », Madame insista, et termina son plaidoyer par ces mots : « Laissez-moi donc aller à Maubuisson. — Mais, Madame, reprit le roi, songez-vous bien ce que c'est pour vous que cette vie-là, que vous êtes jeune encore, que vous pouvez avoir bien des années à vivre, et ce parti est bien violent. » Madame lui représenta, et non sans éloquence, qu'elle était « sans secours » contre ses ennemis, qu'ils l'avaient déjà perdue dans l'esprit de Monsieur, « et que sais-je, ajouta-t-elle, si bientôt ils ne vous persuaderont pas aussi? — Non, non, Madame, interrompit le roi, je suis très persuadé de votre vertu et je vous connais; sur ce chapitre, personne ne vous pourra nuire, soyez en repos de ce côté-là. Et vous voyez bien que mon frère ne les croit pas tant aussi, car il veut se raccommo-der avec vous ». Elle refusait encore de se rendre, alléguant qu'après ces éclats, elle n'osait plus se montrer : « C'est pourquoi, au nom de Dieu, permettez-moi que je m'en aille où je vous ai dit, car aussi bien ne puis-je plus vivre entourée de mes plus cruels ennemis et les voir triompher avec tant de joie de mes douleurs et des peines qu'ils me causent. Non, ne craignez pas que je quitte le monde avec regret: j'ai regret de n'avoir plus l'honneur de vous suivre, mais hors cela je ne

1. Cette dernière phrase a été coupée dans l'édition allemande, Elle est donnée dans Jæglé, I, 36.

regrette rien en toute la France¹. » Elle termina en le suppliant de ne pas abandonner « la pauvre Théobon ». Le roi promit : « Tout ce que je pourrai faire sans fâcher mon frère, lui disait-il, pour soulager votre douleur, je le ferai. » Mais il ne céda point sur Maubuisson, Madame non plus : « Nous en reparlerons une autre fois », fit-il, et il la congédia pour aller endoctriner Monsieur.

Le même jour, il emmena sa belle-sœur dans sa calèche : « Eh bien ! Madame, dans quel sentiment êtes-vous présentement ? » Elle était toujours dans le même sentiment, décidée à se séparer de Monsieur. « Eh bien ! Madame, puisque je vois que c'est véritablement votre intention d'aller à Maubuisson, ôtez cela de votre tête, car tant que je vivrai je n'y consentirai point, et m'y opposerai hautement et de force. » L'ami avait fait place au souverain, qui n'entendait point raillerie sur les scandales de la famille royale, les siens exceptés, bien entendu. « Vous êtes, Madame, continua Louis XIV, obligée de tenir ce poste. Vous êtes ma belle-sœur, et l'amitié que j'ai pour vous ne me permet pas de vous laisser aller me quitter pour jamais. Vous êtes la femme de mon frère, ainsi je ne souffrirai pas que vous lui fassiez un tel éclat, qui tournerait fort mal pour lui dans le monde. Ne songez pas non plus à combattre ces raisons-ci, car en un mot comme en mille, arrive ce qui pourra, mais je ne vous laisserai point aller en un cou-

1. Cette dernière phrase est aussi supprimée dans l'édition allemande.

vent¹. » Madame n'essaya plus de résister : « Vous êtes mon roi, dit-elle, et par conséquent mon maître », et elle souscrivit à tout. Le roi s'engageait à faire renvoyer de sa maison les gens qui lui déplaisaient, à doubler la pension de Mlle de Théobon et à veiller à ce que Monsieur tint ses promesses. Le soir même, il amena son frère dans la chambre de Madame et leur fit un petit discours plein de sagesse. « Surtout, leur disait-il, je vous recommande de ne faire guère d'éclaircissements, car cela ne sert qu'à aigrir les esprits. » On s'embrassa, « et ainsi fut fait cet accommodement », qui n'en fut pas un dans le fond, ni Monsieur ni Madame ne s'étant pardonné.

La duchesse Sophie ne le savait que trop, dans son palais enfumé de Hanovre, et elle se demandait avec anxiété où les imprudences de sa nièce allaient la conduire. L'opinion n'était pas tendre, en ce temps-là, pour les princesses qui faisaient passer leur bonheur de femme avant ce qu'elles devaient à leur rang, et la duchesse approuvait complètement l'opinion. Elle-même avait fait ses preuves de patience, — ou de philosophie, — et gagné le droit de parler haut en pareille matière. Ernest-Auguste n'avait jamais pu lasser son indulgence. Il avait beau la tromper, elle répétait avec le même sourire qu'elle était « la plus heureuse femme du monde ». Il avait pris une maîtresse en titre, — une peste, la comtesse Platen, — et la duchesse Sophie avait fait bon visage à la favorite. Ernest-Auguste n'était pas

1. Phrase supprimée dans l'édition allemande.

un ingrat; il témoignait à sa femme une estime profonde, une parfaite confiance, et s'intéressait à son bien-être. Était-elle de celles à qui cela suffit? Tout ce qu'on peut dire, c'est que les deux époux, en fin de compte, s'arrangeaient très bien ensemble.

Pour des esprits ainsi faits, c'était folie pure de crier ses affaires de ménage sur les toits et de mettre toute l'Europe dans la confiance de ses querelles. Liselotte reçut lettre sur lettre où sa tante Sophie la tançait d'importance. Comme elle ne répondait point, ne pouvant prendre sur soi de reconnaître ses torts, la duchesse appela à son aide le raugrave Carl-Lutz, qui venait de partir pour Paris : « (7 novembre 1682.) Les nouvelles que nous avons de France nous apprennent votre arrivée à Paris, et qu'il y a un nouveau démêlé entre Monsieur et Madame. J'en suis au désespoir; on dit qu'elle dit hautement qu'elle sait bien qu'on l'empoisonnera comme on a fait à feu Madame ¹; mais au lieu de l'appréhender, elle le souhaite. Ce sont des discours qui ne peuvent être fort agréables [à] Monsieur, et qui ne partent pas d'un cerveau bien timbré. Je lui écris fort franchement sur ce sujet; je vous prie de me seconder; je lui ai mis l'exemple de Madame sa mère sous les yeux, sans la flatter. Si elle se sépare, elle se trouvera aussi méprisée qu'elle dans le monde ². »

L'intervention de Carl-Lutz amena enfin une réponse de Liselotte; mais on aimerait mieux qu'elle

1. Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur.

2. *Briefe der Kurfürstin Sophie von Hannover an die Raugræffinnen*, etc. (Leipzig, Hirzel).

ne l'eût pas écrite, ou que la lettre se fût perdue avec tant d'autres. Les mensonges en sont trop gros. Quel que fût son désir de se justifier auprès de sa tante Sophie, de ne plus être grondée, Madame a perdu ce jour-là le droit de reprocher à Monsieur son manque de véracité : « (Paris, 24 novembre 1682.) Je suis vraiment honteuse quand je regarde les huit lettres de Votre Dilection qui sont là devant moi, et dont je ne vous ai pas encore remerciée; mais j'espère que Votre Dilection aura de l'indulgence pour une pauvre tête troublée comme la mienne.... Je ne suis pas étonnée que mes ennemis répandent en Allemagne, et dans le monde entier, des histoires de leur invention. Dieu m'est témoin, ainsi que toute la Cour et tous mes gens, qu'au milieu de mon chagrin, il ne m'est jamais échappé une mauvaise parole contre Monsieur; que je ne lui ai jamais fait l'ombre d'un reproche, et que je n'ai jamais dit du mal de lui derrière son dos. Je me suis étudiée au contraire à ne rien dire qui pût le blesser, et, quand il me picote, je ne souffle pas mot. Comment aurais-je pu lui reprocher la mort de sa femme, moi qui suis plus convaincue que personne au monde que cela s'est fait sans qu'il le sache? J'avoue que j'ai dit une fois, — il me reprochait de me tuer par mon *chagrin*¹ et ma *violence*, — que ma mort ne serait pas un grand malheur, et que je ne tenais pas assez à la vie pour craindre la mort, mais c'est tout.... Je ne comprends pas pourquoi on dit que Monsieur et moi, nous vivons

1. Les mots en italique sont en français dans l'original.

comme chat et chien. Nous avons toujours gardé les *dehors*, et au delà; nous ne nous sommes jamais disputés.... »

Des mois passèrent, puis des années, sans amener une franche réconciliation. La « cabale » continuait à exciter Monsieur, et le roi laissait faire. Assurément, ce n'était pas des conditions de bonheur pour Madame, l'éternelle vaincue de ce conflit inégal. Elle s'en serait pourtant tirée, s'il n'y avait pas eu Mme de Maintenon. Liselotte était capable de surmonter les chagrins provenant du chevalier de Lorraine, de retrouver le lendemain d'une insolence son bon rire et son « cœur gai ». Il n'en était pas de même des peines où elle s'imaginait voir la main de Mme de Maintenon; celles-là étaient trop pesantes pour les pouvoir porter, car le roi y était toujours mêlé. « On m'a pris mon cœur gai », disait-elle en 1689. Le rire revenait toujours plus ou moins, parce qu'elle riait comme un autre respire; le cœur restait lourd. La princesse Liselotte devenait une personne gémissante, voyant de la persécution partout, et incapable de se contenir devant l'ascension de sa rivale vers la toute-puissance.

Françoise d'Aubigné, née en 1635 dans une prison, veuve en 1660 du cul-de-jatte Scarron et restée très pauvre, avait accepté en 1670 d'élever les enfants de Louis XIV et de Mme de Montespan. Le roi l'avait d'abord trouvée insupportable, puis il s'y était fait, puis ce fut quelque chose de plus; quand Mme Scarron, au bout de quatre ans, fut

payée de ses bons soins par la terre et le nom de Maintenon ¹, pas n'était besoin d'être grand clerc pour deviner que ce n'était qu'une entrée en matière. Quelques mois plus tard, elle était « triomphante ² », et Mme de Montespan avait à se défendre contre cette gouvernante qui lui devait tout, et qui osait sommer le roi de rompre avec elle, appelant cela, dans son ingratitude orgueilleuse, « servir Dieu » et « parler en chrétienne ³ ». Madame avait assisté à ce duel, qui fut violent, fertile en scènes terribles, et qui se termina au printemps de 1679 par la défaite de la favorite, tombée au rang de simple spectatrice, après avoir joué si longtemps le premier rôle.

A l'époque où le ménage de Monsieur se disloqua, Mme de Maintenon avait déjà « tout pouvoir auprès du roi ⁴ ». Il n'était question toutefois que d'amitié et de confiance. La reine vivait encore, et la nouvelle amie avait quarante-sept ans; vertueuse ou non, on ne devient pas la maîtresse d'un grand prince à quarante-sept ans, pour peu qu'on ait de l'esprit, et Mme de Maintenon n'en manquait pas. Sans compter que ce n'était pas une passionnée; elle était incapable d'un coup de folie. Il ne faudrait pas se figurer Louis XIV abîmé à ce point dans le respect qu'elle lui inspirait, qu'il ne lui ait jamais proposé de mal faire; mais il fut toujours éconduit,

1. L'acte d'achat de la terre et seigneurie de Maintenon est du 27 décembre 1664. Quelques semaines plus tard, le roi l'appela en public « Madame de Maintenon, » et ce fut chose faite.

2. Lettre de Mme de Sévigné, du 6 mai 1676.

3. Lettres de Mme de Maintenon à l'abbé Gobelin, juin 1676, avril 1675 (Geoffroy, vol. I).

4. *Mémoires de Souches*, I, 108, note 4.

ce qui dut le surprendre, et peut-être l'amuser; c'était nouveau, cela le changeait.

La mort presque subite de la reine, le 30 juillet 1683, vint tout arranger. « Le roi est effroyablement affligé ¹ », déclara Liselotte, que les années et les chagrins n'avaient pas rendue moins naïve. Louis XIV pleurait très facilement et se consolait de même; trois jours après la mort de Marie-Thérèse, la Cour partait pour Fontainebleau. « Madame de Maintenon... parut aux yeux du roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur était passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries ². » Elle fit le voyage dans son carrosse. Il la mit à Fontainebleau dans l'appartement de la reine et prit l'habitude de tenir le conseil des ministres chez elle. En septembre, ils convinrent de se marier. Quelques mois plus tard, la cérémonie eut lieu à Versailles, de nuit et devant trois témoins. On en ignore la date. Les preuves morales du mariage foisonnent, mais il n'y eut rien d'écrit, et, dans la suite, aucun aveu formel. En 1687, Madame, qui aurait tant voulu savoir ce qu'il en était, répond à une question de sa tante : « Je ne peux vraiment pas vous le dire. Peu de gens en doutent, mais, tant que le mariage ne sera pas déclaré, j'aurai de la peine à y croire ³ ». Elle s'informe, fait une enquête, et n'aboutit point : « (14 avril 1688.) Je n'ai pas pu apprendre si le roi, oui ou non, avait épousé la Maintenon. »

1. Du 1^{er} août 1683, à la duchesse Sophie.

2. *Souvenirs* de Mme de Caylus, p. 124.

3. Du 13 mai 1687, à la duchesse Sophie.

En revanche, Madame croyait savoir des choses qui n'existaient que dans son imagination, aiguillonnée par la jalousie. Elle se flattait d'être un objet d'inquiétude constante pour Mme de Maintenon, depuis que la mort de la reine avait permis à cette dernière les plus vastes ambitions. Elle se figurait, dans sa candeur, que « la vieille guenipe », comme elle l'appelait, ou encore « la vieille ordure », la haïssait et la craignait parce qu'il aurait dépendu d'elle, Liselotte, d'ouvrir les yeux au roi sur « l'ignominie » de sa compagne. De là, les menées de « la vieille gueuse » pour ruiner son crédit auprès du monarque; au lieu de reconnaître la discrétion qui lui fermait la bouche, « la vieille ripopée » avait travaillé à la séparer du roi et à supprimer leurs tête-à-tête, de peur que Madame ne s'échappât en confidences sur les galanteries de Mme Scarron. Si Liselotte avait su combien peu Mme de Maintenon se souciait d'elle et pensait à elle, sa vie en aurait été bien simplifiée; mais on a presque toujours de la répugnance à comprendre que l'on ne compte pas. Il était plus agréable à son amour-propre de voir la main de « la vieille ratatinée » dans tous ses malheurs. L'idée tourna à l'obsession et au délire de la persécution.

Mme de Maintenon ne se faisait, pour sa part, aucune illusion sur ce que Madame pensait d'elle. Mme de Maintenon avait de la psychologie; elle l'a bien prouvé. D'ailleurs, ce que Madame pensait, Madame l'écrivait, et, ce que Madame écrivait, il ne tenait qu'à Mme de Maintenon de le lire, sauf les quelques lettres, importantes à la vérité, envoyées

de loin en loin par des occasions sûres. Le cabinet noir faisait des extraits en français de ce qui passait par la poste, et son choix se portait naturellement sur ce qui lui semblait écrit dans un mauvais esprit. Madame prétendait même que les employés en ajoutaient, par ordre de Louvois et de Torcy, afin de lui nuire auprès du roi. Au fond, elle n'était peut-être pas fâchée de posséder une voie pour dire leur fait aux gens qui usaient du cabinet noir. On le croirait, à la lire. Elle déclarait folie de ne pas retenir sa plume, et elle lui lâchait constamment la bride : « Toutes les lettres sont ouvertes, écrivait-elle à sa sœur... je le sais très bien, mais je m'en moque, et n'en écris pas moins tout ce qui me passe par la tête¹. » Et elle va, va, cassant les vitres et mettant les pieds dans le plat, quitte à geindre quand il lui en arrive quelque désagrément.

Dans sa correspondance et ses conversations, également sincères et imprudentes, Mme de Maintenon ne pouvait pas ignorer que Madame l'honorait des aimables noms cités tout à l'heure, et de quelques autres qu'il est impossible de répéter; ni qu'elle décriait avec acharnement son passé de jeune femme veuve, belle et nécessiteuse; ni qu'elle la dépeignait comme une « méchante bête », rapace et malfaisante; ni qu'elle ne lui pardonnerait jamais, jamais, d'avoir inspiré au roi une affection respectueuse qui était autant de volé à elle-même, la princesse Liselotte et l'amie désintéressée. Mme de Maintenon sut tout cela, et eut assez

1. Du 15 mai 1701.

d'empire sur elle-même pour n'en rien laisser paraître. Elle fut toujours déferente, ne se vengea point, ce qui lui aurait été si facile, et nous la verrons même, dans une conjoncture critique, rendre un grand service à Madame. Il y aurait injustice à lui en demander davantage, et à lui reprocher de ne pas avoir encouragé l'intimité de Louis XIV avec sa belle-sœur.

Il est de fait que cette intimité prit fin avec l'arrivée de Mme de Maintenon aux grandeurs. Le roi cessa bientôt, ou à peu près, d'emmener Madame à la chasse. « C'est un ordre de la vieille, expliquait Liselotte à la duchesse Sophie. Il n'a plus le droit de m'emmener nulle part et, si j'avais quelque chose à lui dire, je serais obligée de demander une audience dans les règles¹. » Mme de Maintenon ne se hasardait guère à donner des « ordres » à Louis XIV, mais elle était persuasive. Elle avait entrepris de lui faire faire son salut, — c'était la raison qu'elle s'était donnée, probablement de bonne foi, pour justifier à ses propres yeux sa conduite peu reluisante envers Mme de Montespan, — et elle n'avait pas trouvé Louis XIV insensible à la crainte de l'enfer. Un vent d'austérité souffla sur la cour de France, qui en avait bon besoin, il faut le reconnaître, et, par une bizarrerie du sort, l'honnête Liselotte en fut l'une des premières victimes. Louis XIV découvrit subitement, — le découvrit-il tout seul? — que les propos salés dont il avait tant ri depuis douze ans étaient déplacés, et même scan-

1. Du 2 août 1688.

daleux, à la cour du roi Très-Chrétien, et il arriva ce que voici : « (Versailles, le 11 mai 1685.) Le roi a envoyé son confesseur trouver le mien, et m'a fait donner ce matin un savon épouvantable, en trois points. Premièrement, je suis trop libre en paroles, et j'ai dit à Monseigneur le Dauphin :

Et je vous verrais nu du haut jusques en bas
Que toute votre peau ne me tenterait pas.

« Secondement, je permets à mes demoiselles d'avoir des *galants*¹; troisièmement, j'ai plaisanté avec la princesse de Conti² de ses *galants*; trois choses qui ont tellement déplu au roi, qu'il m'aurait renvoyée de la Cour, si je n'avais pas été sa belle-sœur. J'ai répondu que, en ce qui concernait Monseigneur le Dauphin, j'avouais, je l'ai dit, car je n'aurais jamais pu m'imaginer qu'il y eût de la honte à ne pas éprouver de *tentation*...; et quant à lui avoir parlé librement de... et de... (*deux mots qu'on ne peut citer*), c'est la faute du roi, bien plus que la mienne; je lui ai ouï dire cent fois qu'on pouvait parler de tout en *famille*. S'il a changé d'avis, il aurait dû me faire avertir; c'est la chose du monde dont il est le plus facile de se corriger³. » Pas tant que cela, et elle s'en aperçut dans la suite.

Elle se défendait sur les deux autres points, plutôt mal que bien, et concluait en ces termes :

1. Les mots en italique sont en français dans l'original.

2. Marie-Anne de Bourbon, dite Mlle de Blois, fille du roi et de Mme de Montespan.

3. Lettre à la duchesse Sophie.

« J'avoue que j'en ai plein le cœur contre le roi de m'avoir traitée comme une femme de chambre. Cela conviendrait mieux à sa Maintenon qu'à moi : elle est née pour cela, moi pas. Je ne sais pas si le roi a regretté de m'avoir fait faire cette *harangue*; ce matin, en allant à la messe, il m'a souri d'un air aimable; mais moi, je n'avais pas envie de rire. Je lui ai fait comme à l'*ordinaire* une profonde *révérence*, mais avec une figure qui était le contraire d'aimable ». Le roi était certainement fâché de lui avoir fait de la peine. Il lui garda toujours de l'affection. Cependant, il goûtait de moins en moins sa société. Mme de Maintenon faisait du tort à Liselotte même sans y tâcher, simplement parce qu'elle infusait au roi la passion de la correction extérieure, que ce prince, médiocre connaisseur en morale, confondait avec la vertu.

Cela nous amène à parler de la liberté de langage qui valut à Liselotte son « savon » royal. Bien des gens se la représentent comme la princesse des contes de fées qui ne pouvait ouvrir la bouche sans qu'il en sortît des crapauds. Ils exagèrent. Liselotte ne s'exprimait pas habituellement en langage de corps de garde. Sa correspondance en fait foi. Les éditeurs ont pu en retrancher un certain nombre d'anecdotes trop grossières, ils n'en ont pas changé le ton général, qui est proprement savoureux. La vérité, c'est qu'elle était rabelaisienne à ses heures, avec ferveur et avec délices, et que, lorsqu'elle s'y mettait, il n'y avait pas d'obscénité trop grosse, ou de saleté trop sale, pour cette grande princesse. Il existe d'elle une lettre adressée à sa tante et sup-

primée par tous les éditeurs¹, qui n'est qu'une longue variation sur le thème de Cambronne. La duchesse Sophie en fut si peu choquée, qu'elle répondit par une seconde variation sur le même sujet. Bien plus, elle fit courir le chef-d'œuvre de sa nièce, et l'en informa comme d'une chose toute simple. « Il me semble, lui récrivit Madame², qu'il n'est pas *poli* que la duchesse de Celle fasse lire la lettre ordurière devant des étrangers. Je n'aurais jamais cru que cette lettre aurait tant de succès. Mgr le Dauphin tire aussi grand parti de ce thème. »

Mgr le Dauphin ne se contentait pas d'être rabelaisien en paroles. Il était pratiquant : « Il aimait beaucoup qu'on l'entretînt tandis qu'il était sur la chaise percée, ce qui se faisait très décemment, car alors on lui tournait le dos. Je l'ai souvent entretenu de cette façon du cabinet de sa femme, ce qui la divertissait³. » J'ose dire que Madame se trouvait ici dans son élément. Elle adorait jusqu'aux simples incongruités qu'il est d'usage de s'interdire en société, et dont Louis XIV, pour sa part, « s'était toujours fait grand scrupule » ; c'est par une lettre de Liselotte que ce point est acquis à l'histoire. « Mais poursuivait-elle, Mgr le Dauphin et moi, nous avons souvent parié à qui en ferait le plus, et nous nous en sommes très bien trouvés. Pour ces

1. La lettre est datée de Fontainebleau, le 9 octobre 1694. G. Brunet en a donné un fragment dans l'appendice du volume II de sa *Correspondance de Madame*, et il a joint la réponse de la duchesse Sophie, du 31 octobre 1694.

2. Lettre du 18 novembre.

3. *Fragments des lettres originales, etc.* Du 5 mai 1716. Vol. II, p. 74.

sortes de choses, tout dépend de la manière de s'y prendre¹. »

A titre de tableau de mœurs sous le grand roi, Mme de Maintenon étant toute-puissante, nous tenterons de faire deviner une scène dont Madame nous a laissé un récit qu'il est difficile de reproduire et qu'elle appelle, un peu ambitieusement, un « dialogue » entre elle, Monsieur, et leurs deux enfants déjà grands. Les quatre altesses venaient de souper, et elles étaient seules dans une pièce de leur appartement. Monsieur se taisait : « Il ne nous trouvait pas d'assez bonne compagnie pour causer avec nous². » Après un long silence, il interpella tout d'un coup Madame et lui adressa une grosse incongruité. Madame riposta du tac au tac, et « sur le même ton », par une autre incongruité. Le jeune Duc de Chartres — le futur Régent — se récria de joie et fit chorus, et voilà une conversation de princes, à Versailles, en 1693.

Il va de soi que Liselotte n'apprit jamais à être convenable. Elle en aurait été désolée. Le jour où la duchesse Sophie, devenue vieille, se lassa à son tour des polissonneries et des plaisanteries scatologiques, sa nièce le déplora : « (9 mars 1710.) Je suis fâchée que Votre Dilection ne veuille plus rire de rien d'indécent, car cela entretient la gaieté, et la gaieté entretient la santé et la vie. »

On ne la vit pas non plus prendre un air dévot, ni feindre de s'intéresser à la maison de Saint-Cyr.

1. Du 6 juillet 1710, à la duchesse Sophie.

2. Du 18 janvier 1693, à la duchesse Sophie.

L'hypocrisie n'était pas son fait. Dès que Liselotte eut compris que c'en était fini des longues causeries, tête à tête, à l'ombre des forêts, qu'elle ne verrait plus le roi qu'en public et de loin, elle jugea duperie de s'exposer tout le long du jour aux méchancetés de « la cabale », qui lui attirait des affaires en dénaturant ses paroles et en interprétant malicieusement ses actes. On la vit se terrer au beau milieu de la cour de France, trouver le moyen de vivre « en ermite » dans le palais de Versailles ou à Saint-Cloud. Quand le Dauphin, à défaut du roi, ne l'emmenait pas à la chasse, ou qu'elle n'était pas commandée pour figurer avec les autres princesses dans quelque divertissement, Madame s'enfermait chez elle, toute seule, de peur d'être accusée d'intrigues secrètes. Cette idée peu banale lui était venue dans l'année qui suivit le « savon » de 1685; elle en fait part à sa tante, qui certainement ne l'admira point, dans une lettre datée de Saint-Cloud, le 18 mai 1686 : « Je ne joue pas. Je me tiens dans mon cabinet, où je suis bien tranquille. Jusqu'à l'heure où l'on se promène à pied ou en voiture, je lis, j'écris, je regarde des gravures, quelquefois je range mes armoires, et j'ai beau être seule toute la journée, je ne m'ennuie jamais, et j'ai au moins la consolation, si je suis privée de société, d'être sûre qu'on n'interprétera pas mes paroles en mal, et de ne pas voir les espions qui vous regardent sous le nez pour deviner ce que vous pensez, selon la mode actuelle. »

Elle soutint son personnage d'ermite ou, plutôt, d'ours dans sa tanière, jusqu'à la mort de Louis XIV,

c'est-à-dire tout près de trente ans. A la duchesse Sophie : « (Saint-Cloud, 3 juillet 1695.) Je vis dans le grand monde absolument isolée; je fraye avec peu de gens, et suis d'ordinaire complètement seule pendant cinq heures en été, et sept heures en hiver. »

Dans toutes ses correspondances, et quelle que soit la date, c'est la même antienne, avec plus ou moins de détails sur ses occupations. A M. de Harling : « (Marly, le 12 novembre 1711.) Je trouve toujours quelque chose à faire dans mon *cabinet*¹. J'ai une assez belle *suite de médailles* d'or; ma tante m'en a aussi donné d'argent et de *bronze*. J'ai deux ou trois cents pierres gravées *antiques*. J'ai beaucoup de gravures, que j'aime aussi beaucoup. Je lis volontiers. Le temps ne peut jamais me sembler long. »

Même à Trianon, elle parvenait à se cacher. A la duchesse Sophie : « (Trianon, le 21 juin 1705.) Après le dîner², je rentre immédiatement dans ma chambre. Je lis, j'écris, je bavarde avec *mes dames*, et l'après-midi passe. A six heures, je vais me promener jusqu'à sept heures et demie. Je reviens dans mon *cabinet* et, à dix heures moins le quart, je vais attendre le souper dans la galerie. Après le souper, vite dans ma chambre et au lit. »

Elle était déjà si bien entrée dans son rôle d'ours en 1693, lors de l'arrivée de Saint-Simon à la Cour, que ce dernier y fut trompé. Il crut que Madame avait toujours été la femme aigrie et sauvage qu'il

1. Les mots en italique sont en français dans l'original.

2. On se rappelle que le dîner était alors au milieu du jour. Le souper était à dix heures.

avait sous les yeux, et qu'il a dépeinte dans une page merveilleuse¹ : c'est à propos de Saint-Cloud et de ce qui en faisait une maison de délices. « Et tout cela, poursuit Saint-Simon, sans aucun secours de Madame, qui dînait et soupait avec les dames et Monsieur, se promenait quelquefois en calèche avec quelques-unes, boudait souvent la compagnie, s'en faisait craindre par son humeur dure et farouche, et quelquefois par ses propos, et passait toute la journée dans un cabinet qu'elle s'était choisi, où les fenêtres étaient à plus de dix pieds de terre, à considérer les portraits des Palatins et d'autres princes allemands dont elle l'avait tapissé, et à écrire des volumes de lettres tous les jours de sa vie.... Monsieur n'avait pu la ployer à une vie plus humaine et la laissait faire, et vivait honnêtement avec elle sans se soucier de sa personne, avec qui il n'était presque point en particulier. »

Dans cette profonde solitude morale, la princesse Liselotte se rattacha définitivement à une idée qui la poursuivait déjà en 1671 sur la route de Strasbourg à Metz, tandis qu'elle hurlait de désespoir d'avoir quitté son Palatinat chéri pour venir épouser un Duc d'Orléans. Il devint tout à fait clair pour elle, tout à fait positif, qu'il ne peut pas y avoir de bonheur en France pour une princesse allemande. Elle avait souvent perdu de vue cette pensée, au cours de ses années de faveur et de leurs joies. Jamais plus elle ne l'oublia. « L'Allemagne m'est toujours chère, disait-elle en 1706, et je suis peu

1. Édition de Boislisle, VIII, 336.

*propre*¹ à la France.... » Vainement sa tante et ses sœurs répondaient à ses plaintes indignées sur nos défauts et nos vices qu'il y avait aussi à dire sur les Allemands et leurs mœurs. Madame s'étonnait de ces révélations : « Je suis fâchée que notre pays se gâte et que les honnêtes gens y deviennent aussi rares. » Ailleurs : « Je ne puis m'étonner assez de voir à quel point tout est changé en Allemagne. Il me semble que tout était mieux de mon temps². » Non, tout n'était pas mieux; il n'y avait de mieux que son âme de jeune fille heureuse, voyant le monde et l'humanité en beau. Madame ne s'en rendait pas compte et s'affligeait de ce qu'elle prenait pour une décadence; mais sa tendresse pour l'Allemagne n'en souffrait pas. Elle entraînait dans les torts de l'Allemagne comme dans ses peines. De l'Allemagne, elle comprenait tout; de la France, rien.

C'est pourquoi, à l'heure des difficultés, elle n'inventa rien de mieux que de rentrer dans sa coquille. Elle donna l'exemple à la Dauphine, autre princesse allemande à qui la France ne réussissait pas non plus, et qui se montrait de moins en moins d'année en année. La Dauphine était une pauvre créature malsaine et mélancolique, qui ne sut pas prendre un parti avec le mari médiocre dont l'avait affublée la politique. Elle ne fit rien pour le garder, ne se résigna pas à le voir aller ailleurs, et s'enferma à

1. En français dans l'original. Lettre du 28 novembre 1706 à la raugrave Amélie.

2. Lettres du 6 mars 1699 et du 29 avril 1704 aux raugraves. La même idée se retrouve nombre de fois dans ses diverses correspondances.

son tour, « dans de petits cabinets derrière son appartement, sans vue et sans air¹ ». Le roi se mit en frais pour la rasséréner et la résoudre à remplir ses devoirs de future reine : il échoua. Madame l'excita contre Mme de Maintenon, et cela n'arrangea pas les choses. Finalement on la laissa dans son coin, et sa mort, survenue en pleine jeunesse (20 avril 1690), fut un soulagement pour tout le monde, elle incluse. Elle « fut heureuse de ne pas vivre longtemps », déclare Saint-Simon², et personne n'y a jamais contredit. Celle-là aussi ne comprenait rien à la France.

« On la fait mourir de chagrin, avait écrit Madame³ quelques semaines avant sa fin. On fait tout ce qu'on peut pour m'amener au même point, mais je suis une noix plus dure que Madame la Dauphine, et, avant de m'avalier, la vieille y aura perdu plus d'une dent. » La noix palatine était en effet incomparablement plus dure que la noix bavaroise, aussi ne fut-elle pas « avalée ». En valut-elle beaucoup mieux et avait-elle fait sagement de jeter le manche après la cognée? Nous laisserons parler les événements.

Les préoccupations ne lui manquaient pas du côté de l'Allemagne. Charles-Louis avait laissé ses bâtards entièrement dépourvus : trois grandes filles non mariées, cinq fils dont quatre étaient encore

1. *Souvenirs* de Mme de Caylus, p. 108.

2. *Additions au Journal* de Dangeau, t. III, p. 103.

3. Du 8 février 1690, à la duchesse Sophie.

des enfants. Ce n'était pas faute d'avoir pensé à eux. Il avait commencé dès avant le mariage de Liselotte à assurer sur le papier l'avenir des enfants de Louise de Degenfeld; son testament¹, daté du 1^{er} mars 1670, contient des legs à tous ceux qui étaient alors de ce monde². Mais ce ne fut que le point de départ d'une série de projets qui restaient en l'air. Il naissait des raugraves, il en mourait, et leur père défaisait, refaisait, paperassait, sans pouvoir se résoudre à la seule mesure pratique, qui aurait été de les pourvoir de son vivant; il les chérissait, mais il chérissait encore plus ses écus et n'avait pas la force de s'en séparer. Si bien qu'à sa mort le prince Charles, son successeur, put arguer qu'il se trouvait en face de combinaisons vagues, que son père lui-même n'avait pas jugé à propos d'exécuter.

La duchesse Sophie prit chaudement le parti des orphelins : « La volonté de l'Électeur défunt est parfaitement claire, écrivait-elle; je ne doute donc pas que l'Électeur actuel ne trouve dans son cœur quelque reconnaissance pour Monsieur son père, et ne respecte ses dernières volontés³. » Le nouvel Électeur ne trouve dans son cœur de dévot qu'une provision de fiel, amassée depuis l'enfance contre ces bâtards envahissants qui lui avaient volé sa place au soleil, qui étaient choyés, caressés, « magnifiquement entretenus⁴ », tandis que lui, le

1. Arch. nat., K. 552, n° 8.

2. 100 000 florins à Carl-Lutz, 107 862 florins à Carl-Édouard, 100 000 florins à partager entre les cinq filles alors existantes.

3. A la raugrave Caroline, le 28 novembre 1680.

4. La duchesse Sophie à Caroline, le 21 avril 1681.

filz légitime, « végétait mesquinement » dans l'ombre, privé des soins les plus nécessaires¹, rudoyé, fagoté, sans le sol. L'un des premiers actes de son gouvernement fut d'interdire le territoire du Palatinat à Carl-Lutz, l'aîné, trop brillant et trop populaire. Un autre fut d'annuler² les arrangements pécuniaires ébauchés par son père en faveur des raugraves. Ceux-ci n'avaient d'autre appui que Madame et la duchesse Sophie. La duchesse, bien que peu riche, se montra généreuse, et veilla avec un dévouement inlassable sur le troupeau demeuré sans berger : « J'aimerais mieux aller en chemise, écrivait-elle à Louise, que de vous laisser manquer; vous pouvez y compter³. » Madame eut une conduite qui nous gêne quand nous lisons sa tendre correspondance avec ses sœurs.

En paroles, elle ne trouvait jamais que l'on fit assez pour les raugraves. Elle fulminait contre son frère l'Électeur Charles, parce qu'il s'était borné à leur accorder, avec beaucoup de peine et de regret, des pensions que l'on devine avoir été chétives, et que, d'ailleurs, il ne payait guère. Madame trouvait sa lésinerie inconcevable, et ne se gênait pas pour le lui dire. Quand son frère fut mort (1685) et que le Palatinat eut passé à des parents éloignés, les pensions furent encore moins payées : « C'est une vraie

1. La duchesse Sophie en avait fait des reproches à son frère : « (19 juin 1661.) Je suis tout à fait scandalisée du peu de soin qu'on avait de ce prince durant le temps que j'étais à Heidelberg », etc.

2. Cf. *Briefe der Kurfürstin Sophie von Hannover an die Raugrâffinnen*, etc., p. viii.

3. Du 28 octobre 1688.

honte », déclarait Liselotte; ou bien : « C'est abominable à l'Électeur ¹. » Elle reprochait à la tante Sophie, sans laquelle toute la nichée n'aurait eu qu'à tendre la main, de ne pas faire assez bien les choses ². En un mot, c'était la mouche du coche.

Quant à faire elle-même quoi que ce soit pour ses sœurs, oh! que nenni! Le parti pris fut le même que pour ses frères. D'argent, point, et c'était Madame qu'il fallait plaindre : elle était si à court! Elle aurait tant aimé pouvoir donner! « Plût à Dieu que je pusse soulager ma tante la duchesse de la peine de pourvoir à vous autres! Je m'en ferais une joie.... Plût à Dieu que je fusse en situation d'aider votre *ménage*! Que je m'estimerais donc heureuse! C'est un vrai chagrin pour moi que cela ne puisse pas être ³. » Il serait aisé de multiplier les citations. Jamais elle n'eut un liard pour ces pauvres filles, ni après la mort de Monsieur, qu'elle accusait de donner tout l'argent de la maison à ses favoris, ni après que son fils, devenu Régent, eut rempli royalement sa bourse. Dans sa vieillesse, elle envoyait de loin en loin à Louise une bagatelle achetée à la foire de Saint-Germain ⁴ ou à la fête de Saint-Cloud : « Je vous envoie vos étrennes.... Je vous envoie votre foire.... » C'était maigre.

Il y avait aussi volonté arrêtée de les tenir à l'écart et de ne pas s'en empêtrer. Deux ans après

1. A ses sœurs, le 5 novembre 1705 et le 16 mars 1709.

2. Cf. la lettre à Amélie, du 16 août 1704.

3. A Louise, du 22 décembre 1691 et du 23 juillet 1695.

4. La foire de Saint-Germain des Prés, à Paris. Elle ouvrait le 3 février.

la mort de leur père, la duchesse Sophie suggéra à Madame de faire admettre « Améliste » parmi les filles d'honneur de la Dauphine. Madame écrivit à Carl-Lutz : « Ce n'est pas du tout mon idée. J'avoue qu'il me serait très désagréable de voir Améliste trotter derrière Mlles de Rambures et de Jarnac, qui l'appelleraient « ma compagne ». Je crois que vous partagerez ma manière de voir¹ ». Presque au même moment, le hasard des voyages² mettait Liselotte à portée de l'aînée des trois raugraves, Caroline, qui avait trouvé à se marier et était devenue comtesse de Schomberg. Une lettre de la duchesse Sophie à Caroline nous apprend ce qui en résulta : « (5 juillet 1683.) Je suis fâchée que vous n'ayez pas vu Madame. Je ne doute pas que Leurs Altesses n'eussent tout fait pour vous obliger. J'espère que la maladie sur laquelle elle s'est excusée aura un bon motif. » Impossible de se faire illusion ; Liselotte était bien résolue à ne se laisser ni exploiter, ni même déranger. On a hâte de la voir plus à son avantage.

Nous arrivons ici à l'une des plus vilaines pages de l'histoire de France. L'incendie du Palatinat est pour nous une honte si grande, qu'on souffre à en parler, et l'on ne peut cependant s'en dispenser dans une biographie de la princesse Liselotte, prétexte innocent et témoin désespéré de la ruine barbare de sa patrie. Son contrat de mariage est à l'ori-

1. Du 18 juillet 1683.

2. La cour de France était partie le 26 mai pour la Bourgogne, la Franche-Comté et l'Alsace. Madame avait donné rendez-vous à sa mère. Elle la vit, entre autres, le 4 juillet, près de Bouquenon (*Gazette* du 10 juillet 1683).

gine des abominations de 1689. On se souvient qu'elle y renonçait à ses droits successifs sur « les biens souverains et féodaux... se réservant seulement ses droits sur... les allodiaux de sa maison ¹ ». Ce furent ces derniers mots qui ouvrirent la porte aux difficultés.

Charles-Louis avait réglé sa succession dans le testament dont nous avons déjà parlé : « Nous ordonnons et voulons en premier lieu que nos joyaux, peintures, chevaux, artillerie, munitions de guerre, bibliothèque et tous autres meubles qui nous sont venus et arrivés de feu nos ancêtres ou que nous avons acquis ailleurs, quelque nom qu'ils puissent avoir, appartiendront et demeureront, en tant que nous n'en avons pas disposé ou que nous n'en disposerons pas autrement, à notre fils et successeur Électoral, et après son décès à ses hoirs mâles, et au défaut d'eux à ses filles, et lors qu'il n'y en aura point, à sa sœur germaine, notre fille Élisabeth-Charlotte et à ses hoirs; excepté néanmoins la bibliothèque, artillerie et munitions de

1. Arch. nat., K. 542, n° 9. — En quoi consistaient au juste les « allodiaux » ? La question est très difficile; le mot *allodial* avait plusieurs sens, selon les pays et les époques. En France et au xvii^e siècle, l'expression d'*allodiaux* désignait généralement les « francs-alleux », c'est-à-dire les terres exemptes de droits seigneuriaux. Mais elle avait aussi désigné plus anciennement des biens compris dans la succession, ou ceux que le propriétaire du moment avait recueillis par succession, et Louis XIV cherchait à tirer parti de ces deux derniers sens. (Cf. le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs*, etc., publié par le ministère des Affaires étrangères : *Bavière, Palatinat, Deux-Ponts*, éd. par A. Lebon; p. 395 et 401. Paris, 1889.) En Allemagne, il existait des formes d'allodiaux que nous n'avions pas en France; de là des complications à l'infini.

guerre, qui demeureront à la maison Électorale. »

Le testament assurait encore à Liselotte sa dot, sa part « d'ameublements » et la moitié d'une créance très aléatoire. Il n'y était pas question des terres qui auraient dû rentrer dans les allodiaux sur lesquels son contrat réservait ses droits. Charles-Louis le faisait même remarquer à son fils, dans l'espoir que le prince Charles lui revaudrait cela en complaisances pour les raugraves : « Nous avons la confiance paternelle... qu'en considération de ce que nous lui avons laissé par la présente disposition la meilleure partie de nos allodiaux... il se trouvera d'autant plus obligé, etc. » On a vu que le prince Charles ne se trouva obligé à rien du tout.

Il fit à son tour un testament¹, par lequel, n'ayant point d'enfants, il se désignait un « héritier et successeur ». Madame n'y était pas nommée. La duchesse Sophie prévit que ce testament-là plairait moins à Versailles que celui de son frère Charles-Louis, où « Madame était nommée pour ce qui de droit lui devrait appartenir² », et ce fut en effet ce qui arriva. La France protesta contre le testament du prince Charles et fit valoir que « le droit naturel » appelait Madame à sa succession, non pas seulement pour les portraits de famille ou l'argenterie, mais encore pour « tous les pays, villes et places dont son père et frère ont joui paisiblement pendant leur vie³ », autrement dit pour le

1. Le 12 septembre 1684. Arch. nat., K. 552, n° 10.

2. A Carl-Lutz, du 5 novembre 1685.

3. *Instructions données aux ambassadeurs. Bavière, Palatinat, etc.*, p. 401 et suiv.

Palatinat tout entier. Quelque bien fondés, cependant, que fussent les droits de sa belle-sœur, le roi Louis XIV consentait dans l'intérêt de la paix générale, et pour ne pas troubler l'Allemagne, alors en guerre avec les Turcs, à ne réclamer au nom de Madame, en fait de « terres et gens », que les domaines rentrant dans les allodiaux.

Malgré cette grande modération, que ses agents avaient chargé de faire valoir, des lambeaux du Palatinat — si ses prétentions étaient admises — passaient à notre pays, et « le frère du roi de France devenait prince d'empire, comme comte palatin de Simmern et Lautern ¹ ». Le nouvel Électeur, Philippe-Guillaume ², et son fils après lui, se débattirent de leur mieux. On ergota; les deux parties en appelèrent à la Diète, puis à l'Empereur et finalement au Pape, pris pour arbitre. On batailla ainsi près de vingt ans.

La succession de Charles-Louis s'était compliquée de celle de Charlotte de Hesse, sa femme légitime et mère de Madame. Cette pauvre agitée avait enfin trouvé le repos dans la mort, le 16 mars 1686. « Son humeur, écrivait la duchesse Sophie à Carl-Lutz, ne l'a point quittée jusque dans le tombeau. Elle a ordonné tout l'ajustement qu'on lui devrait mettre après sa mort. Ce sera la seule fois qu'on l'habillera sans qu'elle gronde ou batte ses gens ³. » La duchesse écrivait d'autre part à la rau-

1. Häusser, II, 768.

2. Philippe-Guillaume mourut en 1690; Jean-Guillaume, son fils et successeur, en 1716.

3. Lettre du 12 avril 1686.

grave Louise, et les deux lettres disaient également la vérité : « Je suis sûre que vous la regretterez, car elle a toujours été bonne pour vous tous. L'âme et le corps ne s'accordaient pas ; le bien que voulait l'une, l'autre le gâtait, faute à Sa Dilection de pouvoir se maîtriser ¹. » Charlotte avait en effet été très bonne pour eux dans leur malheur, mais elle était neurasthénique ; elle avait trop souffert, de toutes les façons.

Il existe sur elle un document pathétique ; c'est l'inventaire ², après décès, de son mobilier et de ses nippes. Tandis que les « vieilles chaises fort rompues », le « lustre de cristal à douze bras dont deux sont cassés », les « vingt-quatre vieilles chemises de femme » et le « tapis vert gâté » disent la vie étroite et la gêne piteuse de cette princesse dont personne ne voulait ³, sa misère morale est, pour ainsi parler, déballée sous nos yeux avec le contenu de deux « grands coffres » découverts dans son grenier. L'Électrice Charlotte les avait emportés de Heidelberg lorsque Charles-Louis l'avait contrainte à céder la place à Louise de Degenfeld. Il y avait de cela vingt-trois ans, et jamais personne ne les avait ouverts. On en sortit les layettes de Liselotte et de son frère : leurs langes, leurs petits bonnets et petites camisoles, une belle toilette de baptême, deux pelisses, l'une en satin bleu, l'autre en satin jaune, des ceintures, des écharpes,

1. Du 22 mars 1686, à la raugrave Louise.

2. Arch. nat., K. 552, n° 1.

3. Son fils, le prince Charles, était venu à son secours dès qu'il eut le pouvoir ; mais il mourut avant elle.

des toques en velours ou en satin. Il y avait aussi les premiers pourpoints du prince Charles, et une « robe de fille de six à sept ans », en moire couleur cerise, qui devait être, d'après l'âge, la belle robe de Liselotte au moment où elle fut arrachée à sa mère et envoyée à Hanovre, chez sa tante Sophie. A quel sentiment avait obéi Charlotte en s'encombrant de cette friperie? Était-ce désir d'avoir un souvenir de ses enfants? ou désir d'empêcher que leurs petites défroques ne fussent données aux bâtards de la maîtresse triomphante? Les deux, très probablement, et les deux inspirent de la compassion pour la mère malheureuse.

Les agents français envoyés à Heidelberg afin d'y suivre les affaires de Madame vendirent ce bric-à-brac à l'encan. En réunissant tout, ils en tirèrent 2655 florins, plus 756 florins pour le carrosse et ses six chevaux noirs¹. Le gros du mobilier provenant de Charles-Louis et du prince Charles fut aussi vendu aux enchères; ci 24 016 florins. Leur cave produisit 9 075 florins, 53 kreuzer, plus 216 florins d'eau-de-vie, et la vaisselle d'argent 32 383 florins, 39 kreuzer. On remarquera la modicité de ces chiffres, s'agissant de princes souverains, et non des moindres de l'Allemagne. A la vérité, les objets de prix avaient été réservés. Il furent expédiés par chariots à Saint-Cloud, un premier convoi en 1686, un second en 1688. Les frais de transport se montèrent à 2 014 florins, 46 kreuzer.

1. Compte de la succession revenant à Madame, etc. Arch. nat., K. 552, n° 5.

Le nouvel Électeur laissait faire; il cédait sur ce qui n'était pas « la terre et les gens ».

Charles-Louis avait aussi laissé de l'argent. Tout compté, Liselotte héritait de plus de 350 000 florins, sans parler des objets en nature, et en dehors des terres allodiales, au sujet desquelles on n'était pas près de s'entendre. Mais elle ne vit pas un liard de l'argent et n'eut que le rebut des objets. Les florins servirent à embellir la maison de campagne du chevalier de Lorraine ou son appartement de Saint-Cloud, — il avait le plus beau du château, — et il en fut de même de tout ce qui fut à son goût dans les caisses envoyées d'Allemagne : « Madame, racontait sa tante Sophie, à dû voir avec patience les tapis et les meilleurs tableaux de Heidelberg dans la chambre du chevalier de Lorraine¹. » Ce sont là de ces choses auxquelles les femmes sont particulièrement sensibles, et Madame ne les vit pas « avec patience ».

L'agacement produit par ces ignobles tracasseries vint bientôt se perdre dans une douleur effroyable, et pour laquelle Liselotte a trouvé des accents poignants. L'orgueil et les exigences de Louis XIV avaient porté leurs fruits et noué contre la France la coalition formidable qui porte le nom de ligue d'Augsbourg. La guerre commença à l'automne de 1688 et le roi n'y oublia point « les intérêts » de sa belle-sœur : il envoya son fils conquérir le Palatinat. Le règne monarchique exigeait

1. Lettre du 31 octobre 1687, à Ferdinand de Degenfeld. C'était un frère de Louise.

que Madame fût de tout cœur avec les armées de sa patrie d'adoption, même contre sa patrie d'origine ; règle barbare au premier abord, indispensable pourtant, si l'on y réfléchit, à la sécurité des royaumes où la famille régnante est mêlée d'étrangères. Aussi les manquements à cette servitude ont-ils été, de tout temps, difficilement pardonnés, aussi bien par les peuples que par les rois. Madame, en 1688, y manqua dès l'ouverture de la campagne. Elle ne se cacha point de penser et de sentir en Allemande, et non en Française. Au Grand Dauphin, lui détaillant ses futures conquêtes et attendant des remerciements elle repartit froidement : « Je ne puis avoir que de la douleur et nulle joie de voir qu'on se serve de mon nom pour ruiner ma pauvre patrie ¹ ». A M. de Montausier, la complimentant de ce que le Dauphin « allait lui conquérir son bien et ses terres ² », elle répliqua encore plus sèchement : « Bien loin d'en ressentir de la joie, j'en suis très fâchée ».

Elle envisageait ce qui allait se passer avec un mélange d'horreur et de colère. Déjà courait le bruit « qu'on se préparait à brûler », et justement au Palatinat. D'autre part, — car il faut tout dire, — Liselotte savait que les conquêtes de la France, — si nous en faisons, — seraient pour la France et non pour elle. Il n'y aurait pas de contrat ni de testament qui tint, et elle se sentait lésée, dépouillée, et écrivait rageusement : « Si Mon-

1. A la duchesse Sophie, du 26 septembre 1688.

2. A la même, du 10 novembre 1688.

sieur ne veut pas ouvrir les yeux pour voir comme on nous prend ce qui nous appartient je ne peux pourtant pas empêcher les miens de voir la vérité ». Elle ne se découvrait aucune raison de s'intéresser à nos armes. Louis XIV le sut, et ce fut assurément ce qu'il eut le plus de peine à lui pardonner dans toute leur vie. Lui non plus, il ne cacha point sa façon de penser.

Les événements marchaient. Le Grand Dauphin avait conquis le Palatinat, et Louvois, sans s'occuper de Madame, avait donné l'ordre de « tout brûler et rebrûler », pour nous couvrir du côté de l'Allemagne par un désert où les armées ennemies ne pussent point subsister. Le 18 janvier 1689, on fit sauter une partie du château de Heidelberg et l'on commença à arracher les vignes et les vergers des environs de la ville. Le 28, on brûla méthodiquement les villages de la rive gauche du Neckar. Le 29, le 30, le 31 et pendant tout le mois de février, l'incendie fut allumé de proche en proche, villes et campagnes « brûlées et rebrûlées », avec accompagnement de massacres, de viols, de toutes les cruautés, de toutes les indignités dont est capable une soldatesque enivrée de crime par des ordres féroces. Le 2 mars, on mit le feu à Heidelberg, et, si une partie de la ville échappa à la destruction, elle le dut à l'indignation des officiers français commis à l'exécution. Ce qui restait du château fut brûlé; ses ruines sont toujours là qui crient contre nous, et, aujourd'hui encore, les petits enfants de ces contrées apprennent à lire dans des alphabets dont chaque image met sous leurs yeux, à l'âge où

l'on n'oublie plus, l'une des scènes de l'incendie du Palatinat. Louvois eut son désert, mais il nous coûta cher dans l'estime du monde civilisé.

Madame fut atterrée. Les lettres de cette période lui font honneur. Liselotte ne pense plus à elle; c'est l'humanité outragée qui gémit dans ces pages douloureuses : « (20 mars 1689.) Dût-on m'ôter la vie, je ne peux pas ne pas m'affliger, ne pas déplorer d'être pour ainsi dire la destructrice de ma patrie et de voir ce pauvre Manheim... n'être plus qu'un monceau de ruines. Quand je pense à tout ce qu'on a fait sauter, je suis saisie d'une telle horreur que, la nuit, dès que je m'endors un peu, il me semble être à Heidelberg ou à Manheim, et voir cette désolation. Je me réveille alors en sursaut, et suis plus de deux heures avant de pouvoir me rendormir. Je revois comment tout était de mon temps, je me représente comment c'est aujourd'hui, je considère dans quel état je suis moi-même, et il m'est impossible de ne pas pleurer à chaudes larmes. Ce qui m'est aussi bien douloureux, c'est que le roi a attendu, pour tout réduire à la dernière misère, que je l'aie imploré en faveur de Heidelberg, et de Manheim. Et l'on trouve mauvais que j'aie du chagrin ! Je ne peux pas m'en empêcher ¹. »

Sa peine redoublait en songeant que ces choses odieuses se faisaient en son nom : « (14 avril 1689.) Ce qui me fait le plus de mal, ce n'est pas encore l'état épouvantable où l'on a mis le pauvre Pala-

1. Cette lettre et les suivantes sont adressées à la duchesse Sophie.

tinat, c'est qu'on se soit servi de mon nom pour tromper les pauvres habitants; c'est que ces braves gens, dans leur innocence et par affection pour l'Électeur notre défunt père, aient cru ne pouvoir mieux faire que de se soumettre volontairement, dans l'idée qu'ils m'appartiendraient et qu'ils seraient plus heureux qu'avec l'Électeur actuel, car je suis encore du sang de leurs maîtres légitimes. Non seulement ils ont été trompés dans leur espoir et ils ont vu leur affection très mal récompensée, mais ils sont tombés par là dans un malheur et une misère éternels. Je ne peux pas le digérer, cela me fait trop de chagrin. »

Il y avait bien de quoi s'user les yeux à pleurer. Madame était restée populaire au Palatinat. Chacun le savait. « Elle y était extraordinairement aimée », note le marquis de Sourches (11 mars 1689), qui compatissait à sa souffrance. Les bonnes gens de là-bas comptaient sur Liselotte pour les protéger, et il en était d'eux comme des petits enfants que Gilles de Retz, l'original de Barbe-Bleue, prenait soin de s'attacher avant de les torturer; une immense détresse morale se joignait aux maux que leur infligeait la tactique impitoyable de Louvois. « (5 juin 1689.) Monsieur m'a dit une chose que j'ignorais et qui m'a fendu le cœur. Dans le Palatinat, le roi lève toutes les contributions en mon nom; de sorte que ces pauvres gens se figureront que je profite de leur malheur et que je suis la cause de tout. Cela me désespère. »

Elle ne se trompait qu'à demi. Le peuple du Palatinat s'étonnait : pourquoi la princesse Liselotte

ne venait-elle pas à leurs secours? « (30 octobre 1689.) On m'a conté hier une chose qui m'a profondément attendrie et que je n'ai pu entendre sans pleurer... Quand il vient un Français à Heidelberg, les pauvres gens l'entourent en foule et lui demandent de mes nouvelles. Ils se mettent ensuite à parler de monsieur mon père et de mon frère, et ils versent des larmes amères, car ils n'aiment pas l'Électeur d'à présent. »

Liselotte avait reçu le baptême de la grande douleur, celle qui tue les faibles et fortifie les forts. Elle sortit grandie de l'épreuve.

CHAPITRE V

Allemagne et religion. — Maternité.

Mort de Monsieur. — Apaisement.

LA pauvre Liselotte usait ses yeux à pleurer l'incendie du Palatinat. Ce ne fut pas la fin de ses épreuves. Il lui en vint d'autres où il n'y avait point de sa faute, et d'autres encore dont elle était l'unique auteur. Dans les deux cas, c'était chez elle même violence, parce que la jalousie la dévorait et qu'elle haïssait Mme de Maintenon à la folie. Elle n'avait aucune idée, aucune pensée — sauf celle du roi — qui pût lui rendre l'office de frein quand ses passions l'emportaient. La plupart des femmes de son temps se tournaient dans leurs épreuves vers Dieu, et s'en trouvaient bien. Madame n'avait pas cette ressource. La religion ne lui était d'aucun secours quelconque ; son père et sa tante l'Électrice y avaient mis bon ordre, avant et depuis son mariage. La pensée de ses enfants n'était pas non plus capable de l'arrêter et de lui épargner une imprudence. Elle les aimait beaucoup et luttait bravement pour soustraire son fils aux mauvaises

influences; mais il ne fallait pas lui demander l'impossible. Faire taire ses haines et se tenir tranquille, dans l'intérêt des enfants, c'était l'impossible.

En revanche, l'empire du roi sur Madame était immense. De quelque nom que l'on nomme le sentiment qu'elle éprouvait pour lui, on ne saurait nier qu'il ne fût très absorbant. Il remplissait sa vie de l'idée du roi, du besoin de voir le roi, d'être près de lui et d'entendre le son de sa voix. Dans les périodes de défaveur où Louis XIV la tient à distance, Madame semble une personne à qui l'air respirable fait défaut. Il suffit d'une légère attention du prince, d'un mot gracieux, pour qu'elle renaisse et s'épanouisse.

Il y a là une Liselotte intime que nous voudrions faire bien connaître. Force nous sera de faire d'abord un retour en arrière, car c'est en Allemagne, et dès son enfance, qu'elle a reçu un premier pli définitif en devenant libertine. C'est ensuite par les lettres et les nouvelles d'Allemagne, par le rôle équivoque qu'elle a vu jouer aux siens dans les affaires religieuses de leur pays, en particulier dans la fameuse tentative de réunion des deux Églises, que Madame s'est confirmée et acoquinée dans son incroyance. Non pas qu'elle n'eût trouvé en France abondance de sceptiques; mais l'impiété française lui déplaisait : nos libertins faisaient trop d'esprit. L'impiété allemande, moins frivole et très utilitaire, était bien mieux son fait. C'est un des points où la différence de race se fait sentir le plus vivement, et de la façon la plus curieuse.

Le sentiment religieux avait toujours fait défaut à Liselotte. Elle était la première à dire qu'elle ne comprenait pas le « *mistique* », et aucun des éducateurs de sa jeunesse ne s'était trouvé propre à lui en faciliter l'intelligence. Son père et sa tante Sophie en étaient bien incapables, n'y comprenant rien eux-mêmes. D'ailleurs, ils l'auraient pu, qu'ils ne l'auraient pas voulu, par scrupule : ils considéraient la religion comme une maladie : « La religion fait plus de mal que de bien dans ce monde, déclarait la duchesse ;... les nations les plus stupides y adhèrent le plus ¹. » Et elle ne tarissait pas en railleries. Charles-Louis se rendait mieux compte de l'importance sociale des Églises. Il s'occupait des âmes de ses sujets avec la même conscience que de la levée des impôts ou de l'entretien des forteresses, quoique avec infiniment moins de sympathie ; c'était l'une des corvées de son métier de prince.

Il aimait à dire des impiétés, et la présence de ses enfants ne l'arrêtait point. « J'avoue, écrivait Madame en 1709 à Étienne Polier, son ancien précepteur, que les plaisanteries que j'avais ouï faire (à) mon père même, avaient fort ébranlé ma foi ². » Une autre lettre à sa sœur Amélie, contient un passage encore plus significatif sur les irrévérences paternelles : « Feu notre papa s'est toujours gaussé

1. Du 3 août 1663, à Charles-Louis.

2. Lettre du 25 décembre. Étienne Polier de Bottens, d'une famille originaire du Rouergue et transplantée à Lausanne, avait suivi Liselotte en France et s'était fixé à Paris, où il mourut dans un âge très avancé. Madame lui écrivait en français.

de toutes les religions; affaire de plaisanter, et uniquement pour se divertir¹ ».

Les efforts de quelques subalternes, — Étienne Polier, Mme de Harling, — pour empêcher leur élève de « se gausser » à son tour de « toutes les religions », étaient voués d'avance à la stérilité. Personne n'avait d'influence sur Liselotte, si ce n'est son père et sa tante, deux voltairiens avant la lettre, et ce ne fut pas la comédie de sa conversion au catholicisme, réglée et mise en scène par Charles-Louis lors de son mariage, qui put lui enseigner à prendre les choses spirituelles au sérieux. Vainement le bonhomme Polier, de Paris où il était venu s'établir, reprit et redoubla ses pieuses exhortations. Madame lui protestait qu'elle craignait Dieu, bien que Dieu lui demeurât incompréhensible; qu'elle espérait aller au Paradis, quoiqu'elle ne fût pas sûre qu'il existât; et elle le suppliait de ne pas lui en demander plus, de peur de l'envoyer « aux Petites-Maisons », car elle avait l'esprit « trop faible » pour les subtilités de la théologie.

En revanche, elle comprenait à merveille la politique religieuse de son père et de son oncle Ernest-Auguste, et elle l'approuvait sans réserve, précisément à cause du peu de part qu'y avait « le mystique ». C'était la politique du sens pratique; la plupart des princes protestants de l'Allemagne d'alors n'en avaient point d'autre. Son objet était de faire rapporter des biens temporels aux subti-

1. Du 26 novembre 1705.

lités théologiques qui cassaient la tête à Lisclotte. Le pays était resté si las, si meurtri de ses longues querelles religieuses, que bien des gouvernants en arrivaient à regretter tout bas le tranquille giron de l'Église romaine et à envisager l'idée d'une réconciliation, mais ils exigeaient que Rome y mît le prix. Les moins croyants, ceux qui se guidaient par des vues purement humaines, étaient naturellement les plus disposés à se faire marchander, et c'est ainsi qu'on a la surprise de rencontrer Charles-Louis et son beau-frère de Hanovre parmi les parrains d'un projet de réunion des deux Églises qui traîna longtemps dans les chancelleries allemandes et devint l'occasion de la célèbre correspondance entre Bossuet et Leibniz. L'histoire de cette curieuse négociation est encore à faire; on en sait assez, cependant, pour ne conserver aucune illusion sur les mobiles des deux princes qui nous intéressent.

Dans les premiers mois de 1677¹, un personnage qui voyageait incognito se présenta au château de Heidelberg, où il fut reçu par Charles-Louis. Il se fit reconnaître pour l'évêque de Tina², et se dit chargé par l'empereur Léopold de négocier en secret un rapprochement, sur le terrain dogmatique, entre les catholiques et les protestants. L'Électeur lui fit l'accueil le plus empressé, tout en se demandant pourquoi tant de mystère, et si la

1. Ou à la fin de 1676.

2. Tina ou Thina, en Croatie. L'évêque d'alors était Christophe Rojas, comte de Spinola. Il passa en 1686 au siège de Wiener-Neustadt.

véritable mission de l'évêque ne serait pas de « diviser les protestants entre eux ¹ »? Dans l'incertitude, il se borna provisoirement à raisonner l'affaire en gros avec la duchesse Sophie. Le dogme, lui disait-il, tout le monde s'en moquait, catholiques aussi bien que protestants : « Comme, par exemple, de croire que Jésus-Christ soit réellement présent à la Sainte-Cène : qu'est-ce que ça fait? » Mais de rendre à un prince étranger, tel qu'était le Pape, le droit d'exercer une autorité quelconque sur vos sujets, « c'était autre chose », et Charles-Louis se promettait d'y regarder de très près. Au surplus, il ne pensait pas qu'il sortît rien de cette tentative. Il était convaincu que les pasteurs s'y opposeraient, non par des raisons de conscience, — c'était une idée qui ne lui venait même pas, — mais parce qu'ils n'accepteraient jamais de « se remettre de bon gré sous le fouet du pédagogue de Rome ». Cependant, si l'on parvenait à s'entendre sur « les biens d'Église », peut-être arriverait-on à quelque résultat, car personne ne voudrait se battre « pour maintenir ou renverser la doctrine du purgatoire ».

S'entendre sur « les biens d'Église », tout était là en effet. C'était aussi l'opinion de la duchesse Sophie. Rome se soumettrait-elle à ce chantage? Au début, la duchesse n'osait s'en flatter : « Je ne vois point, écrivait-elle à son frère, qu'en ce temps ici on offre beaucoup pour une âme ². » Cela dépendait; il y a âme et âme, comme il y a fagot et

1. Lettre à la duchesse Sophie, du 3 mars 1677.

2. Du 14 janvier 1677.

fagot. La vérité était que l'âme de son époux, le duc Ernest-Auguste, était cotée très bas à Rome; les Archives du Vatican en renferment maint témoignage¹. Ernest-Auguste n'avait pas encore hérité du Hanovre. Il n'était toujours qu'évêque d'Osnabrück, évêque protestant et marié, et le Saint-Siège avait peu de considération pour les prélats de cette farine. On ne saurait le trouver mauvais.

L'évêque de Tina l'avait cependant compris dans sa tournée de princes à convertir. La lettre où la duchesse Sophie racontait sa visite est malheureusement perdue. Dans une autre lettre, postérieure à l'entrevue, elle eut cette réflexion qui sentait le découragement : « Je crois que les catholiques se soucieront fort peu de notre âme tant que nous ne croirons point le purgatoire, les indulgences et les messes, qui leur apportent de l'argent² ». Son visiteur n'avait pas réussi à lui donner confiance, peut-être parce qu'il n'avait pas qualité, à cette date, pour en venir à des offres fermes. L'évêque de Tina ne parlait qu'au nom de l'Empereur; le Saint-Siège, quelque incroyable que cela puisse paraître, n'avait pas été tenu au courant, officiellement du moins, de ce qui se brassait en Allemagne, témoin sa correspondance, pour l'année 1678, avec son nonce à Vienne, Francesco Buonvisi, archevêque de Thessalonique.

Le 12 février, dépêche sévère du cardinal Alde-

1. Correspondance de Rome avec le nonce à Vienne : Archives du Vatican, *Nunziatura di Germania*, t. 198, *passim*. Il n'y a pas de pagination.

2. Lettre du 29 juillet 1677.

rano Cibo secrétaire d'État du Saint-Siège, au nonce à Vienne. On s'étonne à Rome que le nonce, qui ne néglige pourtant jamais de donner connaissance de ce qui mérite une mention, n'ait rien écrit de l'affaire de l'évêque de Tina, « qui est d'une importance extrême¹ ». Ordre au nonce, poursuit le cardinal, « d'exécuter avec la sagacité qui lui est propre ce que je lui écris confidentiellement (*in piano*) sur cette matière ». Une « instruction », qui n'a pas été retrouvée jusqu'ici, accompagnait la dépêche.

Le 6 mars, réponse embarrassée du nonce. Il s'excuse comme il peut : « Votre Éminence s'étonne à bon droit que je ne lui aie rien dit de l'affaire de l'évêque de Tina... ; mais, puisqu'il faut confesser mon péché à Votre Éminence, j'ai toujours en horreur de mêler le maître à des choses que j'estime irréalisables. J'ai une expérience des artifices des hérétiques qui remonte à huit ans. Ils promettent beaucoup.... » Ils promettent, et ne tiennent pas. Le nonce n'avait pas voulu mêler le Saint-Père à une négociation qu'il ne prenait pas au sérieux.

Le 23 avril, la secrétairerie d'État prévient Mgr Buonvisi que l'évêque de Tina a reçu des « brefs de créance » qu'il avait sollicités. La dépêche laisse percer une certaine défiance à l'égard de ce prélat trop entreprenant ; Rome craint qu'il n'ait « quelques vues intéressées ».

Le 7 mai, avis est donné à Vienne de l'arrivée à Rome du Père Pekhenius, jésuite, lequel a « repré-

1. Archives du Vatican. — *Nunziatura di Germania*, t. 198.

senté » à Sa Sainteté que « le duc (Ernest-Auguste), pseudo-évêque d'Osnabrück, avait l'intention de se convertir au catholicisme avec sa femme et ses enfants », moyennant une juste part des biens d'Église, faveurs et privilèges dont la papauté avait conservé la disposition. Suivait l'énumération des dépouilles et grâces convoités. On faisait remarquer au nonce que ces demandes étaient exorbitantes, et qu'il conviendrait « d'exciter le prince à ne se soucier que de son salut éternel ». En même temps, on était obligé de prévoir le cas où le prince persévérerait à rechercher les biens de ce monde, et l'on faisait comprendre au nonce qu'il importait de le ménager. L'exemple de sa conversion, disait la dépêche, « pourra donner le branle aux autres », tandis que, « s'il est mécontent », il « peut déranger toute la combinaison ».

Pendant que le Père Pekhenius discutait avec Ernest-Auguste et la duchesse Sophie, l'évêque de Tina continuait ses voyages. Plusieurs petites cours allemandes, dont celles d'Osnabrück et de Celle, l'avaient abouché avec des théologiens protestants, et il était sorti de ces conférences de savants mémoires destinés à être montrés ; mais la vraie besogne se faisait dans des conversations qui ne s'écrivaient point : « En discours, rapportait la duchesse Sophie, ils ont ajusté beaucoup de points. L'évêque dit que le Pape les reconnaîtrait pour de vrais pasteurs.... Les biens d'Église accommoderaient bien nos cadets¹. » La duchesse avait beau-

1. A Charles-Louis, le 8 décembre 1678.

coup d'enfants à établir. Un jour qu'elle avait vu l'évêque de Tina s'agiter pour des difficultés dogmatiques, elle écrivit à son frère, assurée d'en être comprise : « Ce ne sont pas ces points-là qui nous touchent fort le cœur, pensais-je en moi-même ; il faudrait de bons bénéfices pour nos enfants, ce qui les accommoderait plus que des spéculations où personne n'entend rien. Si l'on doit rentrer dans l'Église romaine, il faut qu'on nous récompense pour cela, car nous sommes d'opinion que nous pouvons être sauvés comme nous sommes, et qu'on le peut être aussi de l'autre manière ; pourquoi donc changer pour rien ¹ ? » Elle y revenait sans cesse, et quelques théologiens protestants étaient de son avis : « Ne point rendre les biens d'Église, mais, au contraire, en pouvoir posséder davantage ². » Pour certaines personnes, l'affaire de la réunion des deux Églises tenait tout entière dans cette formule.

Rome était résignée à payer. Elle ne voulait pourtant pas faire un marché de dupe, et son nonce à Vienne l'engageait toujours à se défier : il jugeait l'entreprise impraticable. Charles-Louis en était venu de son côté à la proclamer « chimérique ³ ». Tous les deux savaient à quelle opposition formidable on se heurterait en dehors des châteaux des princes. La duchesse Sophie elle-même était forcée d'en convenir : « Contre mon attente, ceux de notre

1. Lettre du 26 janvier 1679.

2. Lettre du 7 février 1679.

3. Lettre du 8 février 1679.

religion sont les plus sots dans cette rencontre ¹. » Et même dans les châteaux, les plus avides étaient arrêtés par une idée indépendante des « articles de foi ». Les princes protestants, Charles-Louis en tête, craignaient que la réunion des deux Églises n'amenât des conflits d'autorité avec Rome. Depuis la Réforme, charbonnier était maître en sa maison : il ne supportait plus la pensée que le Pape se mêlât de ses affaires.

Un théologien protestant, l'abbé Molanus, dont il est souvent question dans Bossuet avait trouvé un expédient propre à rassurer les princes. Il avait confié à la duchesse Sophie, au cours d'un entretien sur les « points » à régler, qu'il espérait obtenir de l'évêque de Tina, pour les États qui accepteraient de se réconcilier avec Rome, un régime ecclésiastique analogue à celui de la France : « L'un (des points), avait dit l'abbé, serait la souveraineté des princes sur leur Église, de la même manière que le roi de France la tient ². » Autrement dit, l'abbé Molanus réclamait pour l'Allemagne nos libertés gallicanes, idée qui avait peu de chances d'agréeer au Saint-Père. Il fallait même être singulièrement ignorant des affaires de France pour s'imaginer que le pape Innocent XI consentirait à étendre à d'autres pays un régime qui le blessait dans le nôtre, et qui faillit le brouiller avec Louis XIV.

Nous ne possédons pas, et c'est grand dommage, la suite des conversations de la duchesse Sophie

1. Lettre du 8 décembre 1678, à Charles-Louis.

2. Lettre du 7 février 1679 à Charles-Louis.

avec l'évêque de Tina et l'abbé Molanus; la mort de Charles-Louis (1680) en a privé l'histoire. Nous savons seulement que le zèle catholique d'Ernest-Auguste et de la duchesse sa femme alla se refroidissant à mesure que des coups de fortune imprévus assuraient l'avenir de leurs enfants. Le jour où la duchesse Sophie put se dire que ses cadets ne seraient pas des « gueux », ce couple pratique fut définitivement acquis à la Réforme, qui n'a pas lieu d'en être autrement fière.

Quant au projet de réunion des deux Églises, il languit longtemps. Il avait naturellement attiré l'attention générale. En dehors de l'Allemagne, Louis XIV le suivait avec infiniment de soin et d'intérêt, et sans doute, les raisons religieuses y étaient pour beaucoup, mais les raisons politiques y étaient aussi pour quelque chose, ne fût-ce qu'à cause du trouble qu'un événement de cette envergure aurait jeté dans le système d'alliances de la France. Pour des considérations analogues, la question ne préoccupait pas moins les États protestants tels que la Hollande et l'Angleterre. Ajoutez enfin que la correspondance où Leibniz et Bossuet ont discuté la possibilité de la réunion a commencé en 1691, et que ces deux grands noms apportèrent à l'entreprise l'autorité qui manquait à l'évêque de Tina. Malgré tant de motifs de frapper les esprits, l'affaire s'en alla en fumée, à une date et pour des causes qui n'ont pas encore été tirées au clair; j'ai déjà dit que l'histoire de cette tentative était à faire. On en trouvera probablement le dernier mot aux Archives du Vatican.

Madame ne paraît pas en avoir jamais saisi l'importance. Elle s'était intéressée aux biens d'Église à cause de sa tante; le reste l'avait laissée indifférente. Pour elle comme pour les siens, les conversions raisonnables étaient toujours des marchés. Se faire catholique moyennant un bon évêché, « cela en valait bien la peine¹ », ainsi qu'elle l'écrivait à la duchesse Sophie. Si cela ne rapportait rien, à quoi bon? Il y avait un moyen plus simple que la réunion des deux Églises d'assurer la paix religieuse; c'était de ne pas s'occuper « de ce que croient les gens² », et de les laisser « aller à l'église où il leur plaisait... sans y trouver à redire ». Moyen admirable en effet, et qui n'avait d'autre défaut que d'être impraticable. Laisser « chacun croire en paix ce qu'il lui plaît³ », cela ne s'est jamais vu, ni en religion, ni en politique, ni en rien, et cela ne se verra jamais.

Autre motif de ne pas se tourmenter de ce grand projet; Madame était convaincue qu'il échouerait. « Je ne me figure pas, déclarait-elle en 1695, que le bon (Molanus) vienne de sitôt à bout de réunir les religions; quand il y a des intérêts en jeu, il est rare que l'on cède⁴. » Elle ajoutait, certainement sans se rendre compte de la brutalité de son insinuation, car elle aimait beaucoup Bossuet, qu'elle trouvait « amusant » : « Je ne crois pas que M. de Meaux lui-même le souhaite; si tout le monde était

1. Lettre du 6 décembre 1687.

2. Lettre du 22 janvier 1697, à la raugrave Louise.

3. Lettre du 21 décembre 1698, à la duchesse Sophie.

4. Lettre du 7 avril 1695 à la duchesse Sophie.

de la même religion, les évêques et la prêtraille n'auraient plus rien à dire. »

Il va de soi que les affaires religieuses de notre pays la touchaient encore moins que celles de l'Allemagne. La révocation de l'Édit de Nantes fut signée le 18 octobre 1685. Le lendemain, « M. le chancelier scella... la cassation¹ », qui devint aussitôt publique et fut la grande nouvelle du jour, sauf pour Liselotte. Le 1^{er} novembre, elle écrit à sa tante, lui parle de ses affaires d'héritage, de ses ennemis : de la révocation, pas un mot. La correspondance se poursuit : même silence. Ce n'est pas, au moins, que Madame approuve ce qui se passe. Il était impossible d'avoir une tolérance plus large et plus sincère. Les persécutions lui faisaient horreur, et elle ne s'y accoutumera jamais. Elle écrivait en 1696 : « J'avoue que j'ai toujours des impatiences quand j'entends louer le grand homme, du haut de la chaire, de persécuter les Réformés² ». Mais il faut la prendre comme elle est. Liselotte n'était pas faite pour les idées sérieuses. Les questions religieuses « l'ennuyaient », les cultes « l'ennuyaient », et les petites pratiques, et tout ce qu'elle appelait « les grimaces ».

Le plain-chant lui était insupportable : « A-a-a-i-i-i... » ; de sorte que la première vertu d'un aumônier consistait pour Madame à en avoir vite fini. On se le tenait pour dit : « J'ai un chapelain qui m'expédie la messe en un quart d'heure ; c'est tout

1. *Journal* de Dangeau, du 19 octobre 1685.

2. Lettre du 20 mai, à la duchesse Sophie.

« Ça fait mon affaire ¹. » Les sermons l'endormaient : « Il m'est impossible d'en écouter un sans dormir ; pour moi, c'est de l'opium. » Un jour qu'elle avait été trois nuits « sans fermer l'œil », à cause d'une toux opiniâtre, elle prit le parti de se rendre à un couvent où l'on devait prêcher : « Je dormis d'une traite pendant les trois heures que dura l'office, et me sortis complètement remise ². » C'était de sa famille : « J'ai comme Votre Dilection, et comme Sa Grâce feu mon père, la bénédiction de dormir à l'église. » En vieillissant, elle se mit à ronfler bruyamment. Le roi, qui jusque-là l'avait laissée dormir en paix, la réveillait maintenant à coups de coude. Madame alla ronfler dans la tribune, où personne n'osait la troubler.

Elle répétait volontiers qu'elle ne croyait à aucun dogme ; que Dieu n'exige de l'homme que de bonnes actions et une vie pure ; que la vraie religion est dans le cœur ; et que « tout le reste n'est que bavardage de la prêtraille ³ ». Elle concluait : « Je sers mon Dieu comme je peux et comme je le comprends ⁴ ». Sa manière de servir Dieu était de lire sa Bible allemande ; de faire tous les jours sa prière, bien qu'elle fût convaincue que c'est chose absolument inutile ; et de haïr vigoureusement les dévots, de tous les humains les plus haineux et les plus remplis de fiel. Que faut-il de plus à Dieu ? A quoi bon entendre trois messes à la file, ainsi que

1. Lettre du 7 juillet 1695, à la même.

2. Lettre du 19 mars 1693.

3. Lettre du 13 décembre 1701, à la raugrave Louise.

4. Lettre du 12 mai 1702, à la même.

faisait le roi aux grandes fêtes ? Le roi était « niais » en religion. Il ne l'était pas pour le reste, s'empressait d'ajouter Madame, mais, en religion, il l'était extraordinairement. Il l'avait toujours été, et il l'était devenu plus encore, depuis qu'il était gouverné par Mme de Maintenon.

Pourquoi, par exemple, attacher une importance quelconque à ce qu'on soit catholique plutôt que luthérien ou calviniste ? C'est une pure manie. Madame racontait à ce sujet sa célèbre anecdote de « l'Anglais » : « Il s'appelait Fielding. Un jour, Wendt¹ lui demande : — *Êtes-vous huguenot, monsieur*²? — Non, dit-il. — *Vous êtes donc catholique*? — *Encore moins.* — Ah ! dit Wendt, *c'est que vous êtes luthérien !* — *Point du tout.* — *Et qu'êtes-vous donc*? — *Je m'en vais vous le dire*, repartit l'Anglais ; *j'ai un petit religion à part moi.* — Je crois, ajoutait Madame, que j'aurai bientôt, moi aussi, *un petit religion à part moi.* » C'était déjà fait, si toutefois le déisme nébuleux de Madame peut encore s'appeler « un petit religion », et la cour de France n'en ignorait point. Dans ses lettres à ses sœurs, qu'elle scandalisait par son impiété, Madame s'essayait quelquefois, pour les consoler et les rassurer, à parler, elle aussi, le patois de Chanaan et à raisonner sur la grâce et le péché ; mais elle ne se mettait pas en frais de bonnes paroles pour des Français ; aussi passait-elle chez

1. Lettre du 13 septembre 1690, à la duchesse Sophie. Wendt était grand maître de la maison de Madame. C'était un Allemand ; il avait été son page à Heidelberg.

2. Les mots en italique sont en français dans l'original.

nous pour une franche libertine. Un jour qu'elle avait fait en public une violente sortie contre les « calotins » du haut clergé, Mme de Maintenon, devenue à cette époque une mère de l'Église, écrivit au maréchal de Noailles : « On m'avait appris l'emportement de Madame sur les évêques dévots, et effectivement, c'est un grand abus de mettre dans de pareilles places des gens qui croient en Dieu. Mais, mon cher duc, nous sommes tombés dans cet inconvénient, et il faut prendre patience ¹. »

En résumé, la religion n'était pour Madame ni une discipline, ni un soutien, mais uniquement un rite machinal, héritage des ancêtres, et elle devait cet état d'esprit à sa famille d'Allemagne. D'autres, à sa place, ayant trouvé le ciel vide, se seraient réfugiées dans la maternité. Son instinct ne l'y portait pas. Ce ne fut pourtant pas une faillite comme la religion. Sans être de ces femmes que les enfants dédommagent de tout, Liselotte se montra mère excellente, et c'est une vertu qui porte sa récompense avec soi.

Au xvii^e siècle, les enfants des grands sentaient d'ordinaire leurs parents très lointains. Ils les voyaient à peine, et seulement en cérémonie; on ne jouissait pas les uns des autres. Liselotte eut l'esprit de jouir de ses petits comme la dernière des bourgeoises. Elle pouponnait; cela est évident

1. Lettre du 12 septembre 1695. *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, IV, 20.

à la façon dont elle parsème ses lettres à la tante Sophie, ou à Mme de Harling, de détails sur ses deux enfants, leurs premières dents, leurs premiers pas, leurs petites maladies, la première culotte du futur Régent, avec laquelle il était « si gentil ».

Grâce à elle, nous ne les perdons jamais de vue. La fille, Élisabeth-Charlotte¹, était fort laide, mais bien découplée. Pour la tenue, un franc polisson : c'est le nom qui veut ça, déclarait Madame. Elle se reconnaissait dans cette gamine tapageuse et ingouvernable, mais « très farceuse » et « très drôle ». Le garçon, le petit Duc de Chartres, était « beaucoup mieux de figure » et « un peu plus sérieux que sa sœur.... C'est un bon enfant, ajoutait sa mère, *docile*, qui fait tout ce qu'on veut² ». A douze ans, son dressage de prince destiné à figurer dans les cérémonies monarchiques en avait fait un petit bonhomme qui prenait les révérences très au sérieux : « En cela, disait Madame, il ne me ressemble pas du tout.... Il a répondu l'autre jour à quelqu'un qui lui demandait s'il aimait les *cérémonies* et la *parure* : — *Je ne les hais pas tant que Madame, mais aussi je ne les aime pas tout à fait autant que Monsieur*³. » Madame l'adorait, et ne l'en fessait que plus rudement : — On doit la sévérité aux enfants, disait-elle. Les siens s'en aperçurent : « Quand mon fils était petit, écrivait-elle en

1. Née le 13 septembre 1676.

2. Lettre du 29 septembre 1683 à la duchesse Sophie. Les mots en italique sont en français dans l'original.

3. Lettre du 4 juillet 1686, à la même.

1710, je ne lui ai jamais donné un soufflet, mais je l'ai fouetté si vigoureusement avec les verges, qu'il s'en souvient encore. Les soufflets sont dangereux; ils peuvent causer des désordres dans la tête¹. »

Fille et garçon la craignaient et l'aimaient. Ils la payaient en respect et en affection de l'indomptable énergie avec laquelle Madame les disputait aux favoris de Monsieur, acharnés à mettre la main sur les enfants de la maison. Pour sauver ces innocents de contacts pernicious, pour tâcher d'en faire d'honnêtes gens, rien n'arrêta jamais leur mère, ni les menaces, ni les dangers. C'est le beau chapitre de la vie de Madame. Son fils était tout spécialement visé; elle le défendit en lionne à qui l'on veut prendre ses petits. Il n'a pas tenu à Liselotte que le Régent eût d'autres mœurs, la Régence une autre réputation devant l'histoire.

L'assaut de 1689 fut le plus terrible. Le marquis de Sillery, gouverneur du Duc de Chartres, prenait sa retraite. Le chevalier de Lorraine saisit la balle au bond. Il entreprit de le remplacer par d'Effiat², et c'était chose faite sans Madame. Monsieur avait promis. Le roi avait permis; on le disait du moins, et Dangeau l'a cru³. Madame se mit en travers : « Je sais avec toute la France, disait-elle, que cet homme-là est un des drôles les plus abjects et les plus débauchés qu'il y ait au monde⁴. » Lui livrer

1. Lettre du 15 février 1710, à la raugrave Louise.

2. Antoine Coiffier, marquis d'Effiat (1638-1719), premier écuyer de Monsieur.

3. Voir son *Journal*, le 5 août et le 25 septembre 1689.

4. Lettre du 26 août 1689, à la duchesse Sophie. L'édition de Stuttgart a supprimé plusieurs passages de cette lettre.

son fils, c'était l'envoyer à sa perte. Elle déclara qu'elle ne donnerait jamais son consentement, et Monsieur eut beau faire et beau dire, beau tempêter et menacer, il n'était pas plus avancé au bout de six mois que le premier jour. Enfin Madame finit par où elle aurait dû commencer : « J'ai parlé au roi. Sa Majesté m'a dit que ce sont de purs mensonges de dire qu'il veut avoir d'Effiat pour gouverneur de son neveu; qu'il y a au contraire un an qu'il en détourne Monsieur¹. » Il promit à sa belle-sœur de choisir lui-même « un honnête homme » pour son fils, et tint parole; le place fut donnée au marquis d'Arcy.

Les avis sont aujourd'hui partagés sur un autre choix pour lequel Madame, chose rare, se trouva d'accord avec d'Effiat et le chevalier de Lorraine. Le fameux abbé Dubois, alors très petit personnage, était sous-précepteur du Duc de Chartres. Il l'aidait à faire ses devoirs, lui cherchait les mots dans le dictionnaire, et du reste ne comptait pas : « Je l'ai vu mille fois dans les commencements, rapporte Saint-Simon, lorsque j'allais jouer avec M. de Chartres². » Petit à petit, l'abbé prit de l'importance. Il donna les leçons, et les donna « fort bien », étant extrêmement intelligent et très instruit. De moralité, point, si l'on s'en rapporte à Saint-Simon, qui n'a jamais pu le souffrir; ou à Torcy, qui le déclarait « sans la moindre ombre de probité, sans mœurs, connu pour tel des Français et des

1. Lettre du 24 septembre 1689, à la duchesse Sophie.

2. *Mémoires*, édition de Boislisle, I, 64. L'abbé Dubois avait été nommé sous-précepteur le 15 juin 1683.

étrangers¹ »; ou encore à d'Argenson, le plus violent des trois; il croyait l'abbé Dubois capable de tous les crimes et coupable de plusieurs.

Ce sont de terribles accusateurs; mais Dubois a aussi ses défenseurs. Sans parler de deux historiens récents², qui ont vu dans sa mauvaise réputation une injustice à réparer, il avait su se faire estimer de beaucoup d'honnêtes gens à la Cour de Louis XIV, soit qu'il le méritât en effet, soit qu'il trompât son monde. Sourches le disait « homme d'esprit, d'érudition et de bonnes mœurs³ ». Fénelon s'était lié avec lui; on lit dans une de ses lettres, du 14 octobre 1711 : « M. l'abbé Dubois... est mon ami depuis un grand nombre d'années⁴ ». Il suffit de ces citations pour expliquer comment le petit sous-précepteur, protégé du chevalier de Lorraine, fut nommé précepteur par le roi, en 1687, sans que Madame, si attentive au bien de ses enfants, y ait fait d'opposition.

Loin de s'en défier, elle lui donna toute sa confiance. Ses lettres à Dubois⁵ sont tout à l'honneur de ce dernier. Madame s'y montre pleine de gratitude pour le bon et loyal serviteur qui se dévouait,

1. Lettre du 4 mars 1720 au cardinal Gualterio. Cf. Wiesener, *le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais*, I, 262-263.

2. Wiesener, *loc. cit.*, et le comte de Seilhac : *l'Abbé Dubois, premier ministre de Louis XV*, Paris, 1862, 2 vol. in-8°.

3. *Mémoires*. Du 24 décembre 1690.

4. Lettre à Mme Roujaut, femme de l'intendant de Maubeuge, Cf. Seilhac, I, 126, note.

5. Elles sont conservées aux Archives de Chantilly. M. de Seilhac les a publiées, *loc. cit.* Il y en a quarante-trois, dont quarante-deux du 19 mars 1691 au 25 octobre 1706; plus cinq lettres de Madame à son fils.

elle le croyait du moins, à maintenir son fils dans le droit chemin : « Je voudrais trouver l'occasion de vous faire plaisir, lui écrivait-elle le 21 août 1691, ... je le ferais de bon cœur, pour vous marquer mon estime, la justice que je vous rends et la reconnaissance que je vous ai de ce que vous faites auprès de mon fils, qui m'oblige aussi à avoir de l'amitié pour vous. » Dans la même lettre : « Avec la vertu et le bon esprit que vous avez.... » Ces lignes donnent le ton général de la correspondance. Le précepteur y joue le rôle de confident d'une mère tourmentée, qui s'entend avec lui pour la direction de son fils. Survint le mariage forcé du Duc de Chartres avec l'une des bâtardes du roi. L'abbé Dubois y prit une part active, mais Madame ne l'apprit que bien des années après.

Chacun sait quelle passion, et quelle ténacité, mit Louis XIV à « agrandir » démesurément ses bâtards. C'était une question d'orgueil, une façon de prouver qu'il était au-dessus des lois et des règles. Mme de Maintenon l'encourageait, à cause de ceux des bâtards qu'elle avait élevés et qu'elle aimait, et ces deux illustres dévots demeuraient convaincus que Dieu, au jour du jugement, comprendrait la différence, en matière de morale, entre un grand monarque et un autre mortel, duc et pair ou simple croquant. C'était faire à Dieu beaucoup d'honneur. Dans cette heureuse persuasion, et avec une parfaite insouciance de l'opinion publique, qui se montrait dure, le roi avait marié deux de ses bâtardes¹ à deux princes du sang, et il desti-

1. Marie-Anne de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois (1660-

nait la troisième, Mlle de Blois¹, issue comme la seconde d'un double adultère, à son neveu le Duc de Chartres, le plus grand parti de France après lui-même et le Dauphin. Il n'ignorait pas à quelles difficultés il allait se heurter : « Monsieur, rapporte Saint-Simon, était infiniment attaché à tout ce qui était de sa grandeur, et... Madame était d'une nation qui abhorrait la bâtardise et les mésalliances, et d'un caractère à n'oser se promettre de lui faire jamais goûter ce mariage². » Louis XIV était un prince rusé; il s'y prit de loin.

Dans les premiers mois de 1688, — le Duc de Chartres avait treize ans, Mlle de Blois onze, — le roi fit marché avec le chevalier de Lorraine. Il promettait l'Ordre du Saint-Esprit à cet immonde personnage et à son frère, M. le Grand. En échange, le chevalier de Lorraine « répondait du consentement de Monsieur au mariage, et des moyens d'y faire venir Madame et M. le Duc de Chartres³ ». Le roi paya d'avance; la promotion de l'Ordre eut lieu le 31 décembre de la même année. Il fallut attendre pour les noces que les deux enfants eussent grandi.

Madame avait eu vent de quelque chose. Elle profita d'une occasion sûre pour s'en ouvrir à sa

1739) et fille de Mlle de La Vallière, épousa le 16 janvier 1680 Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. Veuve en 1685. — Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle de Nantes (1673-1743) et fille de Mme de Montespan, épousa le 24 juillet 1685 Louis III, duc de Bourbon-Condé.

1. Françoise-Marie de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois, née le 4 mai 1677, et fille de Mme de Montespan.

2. *Mémoires*, éd. de Boislisle, I, 60.

3. Saint-Simon, *op. cit.*, I, p. 61.

tante Sophie : « (Saint-Cloud, le 14 avril 1688.) ... On m'a dit en confidence les vraies raisons pour lesquelles le roi traite si bien le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat; c'est qu'ils lui ont promis d'amener Monsieur à prier humblement le roi de marier les enfants de la Montespan avec les miens, savoir ma fille avec ce boiteux de duc du Maine, et mon fils avec Mlle de Blois. La Maintenon, dans cette circonstance, est tout à fait pour la Montespan, car c'est elle qui a élevé ces bâtards-là, et elle aime ce vilain boiteux comme s'il était son enfant.... »

Tout, dans ce projet, blessait profondément Madame; tout lui était odieux : « Le duc du Maine ne serait pas l'enfant d'un double adultère, il serait un prince légitime, que je n'en voudrais pas pour gendre, non plus que de sa sœur pour bru, car il est horriblement laid et boiteux, et il a encore d'autres défauts : il est avare en diable, et n'a pas une bonne nature. Sa sœur, elle, a bon caractère, mais elle est effroyablement malsaine, et sa vue est si faible, qu'elle finira, je crois, par devenir aveugle. Ajoutez à cela qu'ils sont nés d'un double adultère, comme je vous l'ai déjà dit, et de la femme la plus méchante et la plus mauvaise que la terre ait portée. Je laisse à penser à Votre Dilection combien je dois désirer ce mariage.... Toutes les fois que j'aperçois ces bâtards, cela me fait tourner le sang. Je laisse à penser à ma tante bien-aimée ce que je souffre de voir mon fils unique et ma fille unique victimes de mes plus cruels ennemis.... » Madame s'alarmait à tort pour sa fille; M. le Prince se réservait le Duc

du Maine pour l'une des siennes; mais elle n'avait que trop raison en ce qui regardait son fils.

Vers le jour de l'an de 1692, le roi et Mme de Maintenon, qui n'avaient jamais perdu leur dessein de vue, jugèrent le moment venu de l'exécuter. Le chevalier de Lorraine fit ce qu'il voulut de Monsieur. De Madame et de ses colères, personne n'avait jamais cure. Restait le Duc de Chartres, qui avait juré à sa mère de ne jamais consentir. Mme de Maintenon manda en cachette l'abbé Dubois, et lui conseilla de se faire bien venir du roi en décidant son élève : « L'abbé Dubois se trompe fort, écrivait Madame dans sa vieillesse¹, lorsqu'il pense que je crois qu'il n'a pas contribué au mariage de mon fils. Je suis persuadée que lui seul l'a fait. Il est vrai qu'au commencement il était pour moi, mais après que la vieille l'eut mandé trois ou quatre fois auprès d'elle, il changea bien vite.... Monsieur était aussi mécontent de la chose que moi; mais le roi et sa vieille guenipe le firent menacer de chasser ses favoris; cela le fit consentir à tout. » Dans une autre lettre : « Je sais combien de fois (l'abbé Dubois) s'est rendu la nuit chez elle, pour vendre et pour trahir son maître². »

Il avait d'abord hésité³ : « L'abbé, très perplexe, consulta le Père La Chaise, et Fénelon, précepteur du Duc de Bourgogne. Leur réponse fut que la

1. Lettre à la raugrave Louise, du 2 novembre 1717. Traduction Brunet.

2. Du 7 novembre 1719. *Fragments de lettres originales*, II, 267.

3. Wiesener, *loc. cit.*, I, 243-244.

volonté du roi était apparente ; et que, comme souverain, il avait le droit de disposer des alliances de sa famille. » Dubois ne résista plus. Il fit peur du roi à son élève, et la duchesse Sophie reçut ce cri de désespoir : « (10 janvier 1692.) Quoique j'aie les yeux si gros et si enflés que c'est à peine si j'y vois, pour avoir eu la sottise de pleurer toute la nuit, je ne veux pas laisser passer cet ordinaire sans dire à Votre Dilection le chagrin que j'ai eu hier, au moment où je m'y attendais le moins. Monsieur est entré chez moi à trois heures et demie, et il m'a dit : *« Madame, j'ai une commission pour vous de la part du roi, qui ne vous sera pas trop agréable, et vous devez lui rendre réponse ce soir, vous-même ; c'est que le roi vous mande que lui, et moi, et mon fils, étant d'accord du mariage de Mlle de Blois avec mon fils, vous ne serez pas la seule qui vous y opposerez*¹. Je laisse à penser à Votre Dilection quelles ont été ma consternation et ma douleur ». Elle ajoutait en termes brefs qu'elle avait vu le roi, et que, se souvenant des recommandations de sa tante, elle s'était contenue en sa présence : « Je dis : *Quand Votre Majesté et Monsieur me parlerez en maîtres, comme vous faites, je ne puis qu'obéir....* J'ai si mal à la tête, que je ne puis en écrire davantage.... » Nous savons le reste par Saint-Simon ; le mariage du jeune prince avec lequel il avait été « comme élevé² » forme presque le début de ses *Mémoires*.

1. Les passages en italique sont en français dans l'original.

2. *Mémoires*, éd. de Boislisle, I, 28.

Le Duc de Chartres n'avait pas osé dire *non* au roi, et Madame était rentrée chez elle outrée : « Monsieur son fils l'y suivit incontinent, auquel, sans donner le moment de lui dire comment la chose s'était passée, elle chanta pouille, avec un torrent de larmes, et le chassa de chez elle. Un peu après, Monsieur, sortant de chez le roi, entra chez elle, et, excepté qu'elle ne l'en chassa pas comme son fils, elle ne le ménagea pas davantage : tellement qu'il sortit de chez elle très confus, sans avoir eu loisir de lui dire un seul mot ¹. »

Le soir de ce même jour, 9 janvier, le roi déclara le mariage à ses proches, chez Mme de Maintenon et en présence des deux jeunes gens. La nouvelle se répandit soudain dans les salons. On se groupa, on se regarda ; chacun guettait l'entrée des fiancés et de leur famille. Ces augustes personnes parurent enfin, Monsieur, l'oreille basse et l'air honteux, le futur, la mine désolée, la future, « dans un embarras et une tristesse extrême » ; elle avait quinze ans, ne se doutait de rien une demi-heure auparavant, et sentait peser sur elle la désapprobation publique. Quant à Madame.... « Madame se promenait dans la galerie avec Châteautiers, sa favorite ²... ; elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant, et représentant fort bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter.

1. Pour toute cette partie, voyez *Mémoires*, I, p. 68 et suiv.

2. Anne, fille de Roland de Foudras, comte de Châteautiers.

Chacun, par respect, lui laissait le champ libre, et ne faisait que passer.... Nul ne fut assez hardi pour lui parler du mariage¹. »

Il fallut souper avec le roi : « Madame avait les yeux pleins de larmes, qui tombaient de temps en temps, et qu'elle essayait de même.... Monsieur son fils avait aussi les yeux bien rouges, et tous deux ne mangèrent presque rien. » Le roi avait beau se faire attentif et empressé, pour une fois il perdait ses soins; Liselotte restait hérissée, intraitable; Liselotte le brusquait et le rembarrait. Sans se décourager, il la salua très bas lorsqu'on se sépara pour la nuit : en relevant la tête, il ne vit plus qu'un dos qui s'enfuyait. Telle était Madame, les jours où elle se contenait pour obéir à sa tante.

Le lendemain matin, 40 janvier, la Cour attendait dans la galerie le passage du roi se rendant à la messe : « Madame y vint : monsieur son fils s'approcha d'elle, comme il faisait tous les jours, pour lui baiser la main; en ce moment, Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la Cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement². »

Le 41, le mariage devint officiel, et le marquis de Sourches nota dans ses *Mémoires* : « On ne peut pas s'imaginer quel fut le désespoir de Madame; il était si grand qu'elle ne songea pas même à le

1. Cette dernière ligne est tirée d'une *Addition* à Dangeau, pour le 40 janvier 1692.

2. Saint-Simon, éd. de Boislisle, I, 74.

cacher, et il y eut des gens qui dirent qu'il avait été jusqu'à la pousser à maltraiter son fils. »

La future avait surmonté son embarras, et prenait la chose du bon côté. Un jour que Mme de Caylus lui parlait en badinant de son fiancé, cette petite fille de quinze ans repartit nonchalamment : « Je ne me soucie pas qu'il m'aime; je me soucie qu'il m'épouse¹ ». Mot qui contient toute la philosophie des mariages politiques entre princes et princesses.

Mme de Maintenon montra combien peu elle craignait Madame, en revendiquant, par une lettre à Mme de Ventadour², l'honneur d'avoir travaillé à « cette affaire » de concert avec Mme de Bracciano, la future princesse des Ursins³ : « Mme de *Braquiane* a fait le mariage de M. le Duc de Chartres pour être dame d'honneur; c'est une intrigue qu'elle a commencée avec moi..., et nous voyons aujourd'hui qu'elle ne veut pas être dame d'honneur⁴. » Suivaient quelques allusions obscures, un compliment sur le « bon esprit » de Madame, et elle poursuivait : « Vous savez que ma folie est de vouloir faire entendre raison; je vous assure que je le voudrais encore plus pour Madame dont vous m'avez dit tant de bien et qui a des qualités qui pourraient la rendre plus heureuse. Est-il possible que, ne pouvant éviter ce mariage, elle ne le fera

1. *Souvenirs et Correspondance de Mme de Caylus*. Éd. Émile Raunier, p. 172.

2. Dame d'honneur de Madame.

3. Elle prit ce dernier titre après son veuvage en 1698.

4. *Correspondance générale*, III, 323.

pas de bonne grâce, qu'elle ne s'expliquera pas avec le roi, qu'elle ne se mettra pas dans une bonne intelligence avec lui, et qu'elle aimera autant demeurer comme elle est? » Ainsi, Mme de Maintenon avait poussé le roi à un acte parfaitement impopulaire, parfaitement impolitique au point de vue monarchique, pour le plaisir de procurer une place de 8 000 francs à une amie qui la dédaigna. C'était d'un esprit médiocre, qui envisageait les choses par leurs petits côtés. En revanche, le ton amical de la lettre, à l'égard d'une personne qui ne cessait de la vilipender, part d'un bon naturel : la « vieille ordure » n'était pas vindicative.

La duchesse Sophie gronda Liselotte, qui, cette fois encore, nia effrontément : « On a mal renseigné Votre Dilection en lui disant que je m'étais conduite comme un enfant à l'occasion du mariage. Je ne suis malheureusement plus d'âge à faire l'enfant¹.... » Il y a des gens qui oublient ce qu'ils ont dit et fait dans la colère; Madame aurait-elle été du nombre?

Les noces furent célébrées le 18 février, et laissèrent après elles comme un vent de mauvaise humeur : « Si encore il n'y avait que le mariage, écrivait Madame, j'en prendrais mon parti; mais il m'arrive tous les jours tant de choses désagréables et j'ai si peu de consolations, qu'il n'y a pas moyen de ne pas être triste². » Elle était tout particulièrement excitée contre sa bru, qui ne sentait pas comme elle l'aurait dû l'honneur d'être Duchesse

1. Lettre du 21 février 1692.

2. Lettre du 21 février 1692, à Mme de Harling.

de Chartres, et se permettait de le prendre de haut avec sa nouvelle famille. « Quand on pense, disait Madame, que ça n'est qu'une crotte de souris ¹ ! » Un autre jour, elle traçait de verve ce portrait, digne de la main d'une belle-mère : « La femme de mon fils est une désagréable et méchante créature, qui ne s'inquiète pas de mon fils et méprise Monsieur, comme si elle était une personne importante. Elle ne fait rien contre moi, mais elle me montre une horrible indifférence, ne parle jamais devant moi de ce qu'elle fait, et est souvent quinze jours sans mettre les pieds chez moi. Je la laisse faire, et n'ai pas l'air de m'apercevoir de rien, mais son orgueil et sa mauvaise humeur sont insupportables, et sa figure parfaitement désagréable : elle ressemble comme deux gouttes d'eau à un derrière, sauf votre respect. Avec cela, elle est toute de guingois, elle a une prononciation affreuse, comme si elle avait la bouche pleine de bouillie, et une tête qui branle toujours. Voilà le beau cadeau que nous a fait la vieille ordure;... mais la naissance tient lieu de tout... Elle tourmente ferme son mari ². »

Le Duc de Chartres en voulait au roi, le roi en voulait à Madame, Monsieur en voulait à la fois au roi et à Madame, et de toutes ces bouderies jaillissaient des piques et des tracas. Le 10 mai, Louis XIV partit pour assiéger Namur³. Il emmenait toutes

1. Lettre du 7 août 1692, à la duchesse Sophie.

2. Lettre du 10 octobre 1693.

3. Le siège de Namur dura du 26 mai au 30 juin. L'année 1692 était la quatrième de la guerre contre la ligue d'Augsbourg, qui se termina en 1697 par le traité de Ryswick.

les dames, sa belle-sœur exceptée, afin de lui marquer son mécontentement. Madame joua l'indifférence, mais elle ne pouvait se passer de le voir, et elle fut sottement malheureuse pendant l'absence de la Cour, au lieu de jouir de ses deux mois de paix et de liberté dans son cher Saint-Cloud. Son fils ne se montra pas plus sage. Il faisait la campagne, flanqué, comme un petit garçon, de son gouverneur et de son précepteur, et il la faisait très brillamment : « Depuis le roi jusques aux haren-gères, tout le monde parle de vous », lui écrivait sa mère¹ après la bataille de Steinkerke, où il avait été blessé en chargeant. Du même jour, le soir : « Continuez, mon cher enfant, je vous en conjure, et rendez-vous un prince parfait; et si la fortune ne vous a pas rendu un des mattres du monde, confondez-la, en montrant à toute la terre que vous méritiez de l'être, et réglez sur les cœurs, c'est le plus grand et le plus beau règne du monde, et que tout honnête homme doit le plus désirer. » Le Duc de Chartres était un « prince parfait » tant qu'il se battait; hors de là, il ne faisait plus que des sottises : « Sa protestation (d'époux malgré lui), dit un historien récent, fut d'humilier l'épouse et de braver le roi par les déportements les plus scandaleux². » Braver Louis XIV n'était pas un plaisir qui pût aller sans ennuis; le Duc de Chartres en eut beaucoup, de mérités et, encore plus, d'immérités; dans les deux cas, sa mère, amie fidèle et vaillante, recevait

1. Le 10 août 1692. La bataille de Steinkerke eut lieu le 4 août.
2. Wiesener, *loc. cit.*, p. 244.

les contre-coups. Madame a toujours soutenu que ses enfants lui avaient apporté plus de peines que de joies. Ainsi la maternité n'avait pas été pour elle le bonheur éclatant qui console de tout.

On sait par une *Relation*¹ allemande que la disgrâce de Madame paraissait sans remède dès avant le mariage forcé de son fils. L'auteur de ce mémoire, Ézéchiél Spanheim, envoyé de Brandebourg à Paris, s'y montre très bien informé des cabales, ou des dissentiments, qui avaient coûté à Liselotte « la confiance et l'affection de Monsieur » et « la considération particulière que le roi avait eue assez longtemps pour elle ». Il en augurait mal de l'avenir pour « cette bonne princesse », ainsi qu'il l'appelle. Les mêmes causes continuant d'agir puisque le chevalier de Lorraine était toujours tout-puissant, Madame toujours incapable de se « contraindre... dans les rencontres » et de plus en plus anti française, Spanheim, qui l'aimait et la plaignait, ne voyait « guère d'apparence que sa condition devînt plus heureuse avec le temps ».

C'était une impression assez générale. Les ambassadeurs étrangers, observateurs par métier, étaient tous frappés de cette princesse qu'on sentait si lointaine, qui vivait isolée dans la plus grande

1. Ézéchiél Spanheim (1629-1710) avait été longtemps au service du père de Madame. Il représenta le Brandebourg à Paris de 1680 à 1689, et de 1698 à 1701. Sa *Relation de la Cour de France* est de 1690. Publiée par la *Société de l'Histoire de France* (Paris, Renouard, 1882, 1 vol. in-8°).

cohue du monde, et « n'avait jamais l'air chez soi ¹ » nulle part. Pour des hommes politiques, la leçon était grave. Depuis que le chagrin avait éveillé sa sensibilité, Madame était le vivant symbole de l'incompatibilité « d'alors », — et de tous les temps, — « entre la nature des Allemands et celle des Français ². » L'impossibilité de se comprendre éclatait dans sa personne et ses paroles avec une telle évidence qu'on ne voit pas comment les choses auraient pu tourner autrement pour elle si Mme de Maintenon, qu'elle accusait de tous ses maux, n'avait pas existé. Les raisons qui ont rendu la princesse Liselotte justement populaire dans son pays, où on lui est reconnaissant d'avoir aimé passionnément l'Allemagne et de n'avoir aimé qu'elle, ne pouvaient point ne pas irriter le roi de France contre la mauvaise amie, la belle-sœur déloyale, qui s'empressait, dans les heures sombres du règne, de trompeter au dehors que le trésor était vide et le pays épuisé. Madame ne le comprit jamais, — c'est du reste son excuse, — de sorte que sa haine pour Mme de Maintenon s'exaspérait d'année en année. Ses griefs personnels se compliquaient du dégoût que lui inspirait la cour de France nouvelle manière, œuvre de la favorite.

Celle-ci caressait le rêve de ramener la société française, avec l'aide et à l'exemple du roi, à une piété solide et pratiquante. Les directeurs spirituels de Mme de Maintenon l'encourageaient dans la

1. *Französische Geschichte*, par Léopold Ranke, t. VI, préface, p. 3.

2. *Ibid.*

pensée que Dieu l'avait choisie pour être l'instrument du salut d'un grand prince, et pour l'intéresser aux âmes de ses sujets. Une coterie dévote approuvait son dessein. Le reste, y compris bien des gens qui s'estimaient bons catholiques, rechignait à se laisser régenter par une ancienne gouvernante; mais on n'osait pas le laisser voir.

Mme de Maintenon s'était mise à la besogne à la mort de Marie-Thérèse (30 juillet 1683), et les débuts avaient passé ses espérances. Deux mois n'étaient pas écoulés qu'elle écrivait triomphalement à son bohème de frère, Charles d'Aubigné : « Je crois que la reine a demandé à Dieu la conversion de toute la Cour; celle du roi est admirable, et les dames qui en paraissaient les plus éloignées ne partent plus des églises ¹ ». Le *Journal* de Dangeau contient désormais à toutes les grandes fêtes une note en ce genre : « Le roi fut presque toute la journée à la chapelle. » En 1646, à Noël, il relevait de maladie; on lui avait fait « la grande opération »; il avait énormément souffert et ne sortait pas encore. Il assista néanmoins aux « trois messes de minuit » « et à une partie de matines », puis, dans la journée de Noël, à trois autres messes, au sermon, aux vêpres et au salut². Cela faisait bien des choses pour un homme dont ce n'était pas le métier. Madame trouvait que c'était trop; que les princes ont mieux à faire que d'être « quatre ou cinq heures » en oraison; et elle enrageait, car

1. *Correspondance générale*, II, 324. Lettre du 28 septembre 1683.

2. Cf. Dangeau et *Correspondance générale*, III, 54, lettre de Mme de Maintenon à Mme de Brinon.

l'étiquette obligeait la famille royale à suivre son chef aux offices du dimanche et des jours de fête.

L'assiduité à l'église n'était qu'un premier pas dans la voie des observances. Le second pas se fit le 7 mars 1685, non sans murmures de la part des courtisans. Voici le récit du marquis de Sourches : « Au commencement du carême, le roi appela un matin le grand prévôt¹ et lui dit qu'il lui réitérait les ordres qu'il lui avait donnés les années précédentes, pour qu'il empêchât qu'on ne mangeât de la viande à la Cour; qu'il voulait qu'ils fussent observés plus sévèrement qu'ils ne l'avaient été par le passé; qu'il lui ordonnait de lui nommer tous ceux qui en mangeraient et en donneraient à manger à d'autres, de quelque qualité qu'ils pussent être, et qu'il lui en répondrait. Le grand prévôt lui répondit que Sa Majesté lui donnait une commission très onéreuse, et qu'elle allait lui attirer sur les bras tout ce qu'il y avait de gens à la Cour; mais le roi lui répliqua qu'il le voulait absolument. Et cette conversation, qui se fit au lever du roi, en présence de la meilleure partie de la Cour, ne finit que par l'assurance que le grand prévôt donna au roi, qu'il serait ponctuellement obéi ». On se savait déjà surveillé jour et nuit dans les escaliers et les corridors de Versailles par une police secrète qui rendait ses comptes au roi. Il fallut se faire à l'idée d'être espionné dans sa cuisine. Ce fut amer.

1. Le grand prévôt n'était autre que le marquis de Sourches lui-même.

Deux mois après, le roi s'en prenait aux gros mots et aux propos égrillards en usage à sa Cour; puis ce fut d'autres réformes, tantôt bonnes, tantôt mauvaises, mais qui avaient ceci de commun de n'être que des apparences, des attitudes, sans effet sur les cœurs, ni sur le fond de la conduite. Madame déclarait sans ambages que la Cour devenait hypocrite; qu'elle cachait sous ses mines dévotes plus de perfidie et de méchanceté que jamais; que les femmes s'y perdaient de plus en plus; et que tel jouait la piété à Versailles qui faisait l'athée à Paris. Elle disait l'ennui accablant d'un monde où « les hommes et les femmes n'osaient plus se parler ouvertement¹ » sous peine de scandale; la grossièreté des jeunes « cavaliers » sevrés de conversations féminines; le danger de retrancher les plaisirs honnêtes à des gens condamnés à ne rien faire: et elle se refusait à admirer la nouvelle austérité du roi, qui s'admirait pourtant lui-même: « Nous avons manqué ne plus avoir de comédies, écrivait-elle à sa tante le 23 décembre 1694. La Sorbonne a voulu la faire interdire pour plaire au roi, mais on prétend que l'archevêque de Paris et le Père de la Chaise lui ont dit qu'il serait trop dangereux *de bannir les divertissements honnêtes*²; que cela pousserait la jeunesse à des vices abominables. De sorte que la comédie nous reste, grâce à Dieu. On assure que la vieille ratatinée du grand homme en sera effroyablement dépitée, car c'était elle qui avait

1. Lettre à la duchesse Sophie, du 13 février 1695.

2. Les mots en italique sont en français dans l'original.

inventé de la supprimer.... Tant que la comédie existera, j'irai; ils auront beau faire piailler contre elle du haut de la chaire. »

« Il y a quinze jours, on prêchait contre elle; on disait qu'elle *animait les passions*. Le roi se tourna de mon côté et me dit : « *Il ne prédiche pas contre moi, qui ne va plus à la comédie, mais contre vous autres, qui l'aimez et y allez.* » Je répondis : « *Quoique j'aime la comédie et que j'y aille,* « *M. d'Agen¹ ne prédiche pas contre moi, car il ne parle* « *que contre ceux qui se laissent exciter les passions* « *aux comédies, et ce n'est pas moi; elle ne me fait* « *autre effet que de me divertir, et à cela il n'y a nul* « *mal.* » Le roi ne souffla mot. »

L'année suivante, l'archevêque de Paris², au mieux à cette époque avec Mme de Maintenon, forma le dessein « d'ôter la foire Saint-Germain pendant le carême³ », à cause des lieux de plaisir où se pressaient la Cour et la ville; et de fermer dans le même temps les théâtres de Paris. Le roi trouva cela exagéré, et Mme de Maintenon en avertit le prélat, qui abandonna son projet. L'archevêque prit sa revanche en 1696, à l'occasion d'un jubilé de quatorze jours qui commença le lundi gras (3 mars), et pendant lequel furent interdits les spectacles, danses, mascarades et « autres divertissements⁴ ». Défense aux « marchands de la foire

1. Mascaron, prédicateur en renom.

2. Louis-Antoine de Noailles, nommé archevêque de Paris le 19 août 1695, et beaucoup plus rigoriste que son prédécesseur.

3. Mme de Maintenon à l'archevêque de Paris, lettres des 21 et 27 décembre 1695. *Correspondance générale*, IV.

4. Souches, 4 mars 1696

Saint-Germain de donner à jouer¹ », ou à boire et à manger. Monsieur ayant osé se plaindre au roi, l'archevêque le sut aussitôt par Mme de Maintenon : « Monsieur est celui qui paraît le plus peiné de la piété. Il dit l'autre jour au roi². . . » Suivaient les paroles de Monsieur. Mme de Maintenon croyait de bonne foi travailler pour la religion et la morale, mais c'était Madame qui avait raison ; la piété ne s'improvise pas avec des règlements de police, et la cour de France se peuplait de « Tartuffes » des deux sexes.

A mesure que l'atmosphère générale se modifiait, Liselotte sentait le roi lui échapper plus complètement, et elle en déraisonnait de jalousie. A la duchesse Sophie, le 30 juin 1691 : « Tant que la vieille ordure vivra, je serai mal en cour, car sa haine contre moi est sans bornes ; plus je lui fais de politesses, plus ça va mal. » A la même, le 31 mai 1692 : « Si un diable voulait emporter notre vieille ripopée, je le tiendrais pour un homme d'honneur, et je prierais volontiers pour qu'il soit anobli. » A la même, devenue l'Électrice Sophie par l'érection du Hanovre en Électorat³ : « (10 octobre 1693.) La duchesse de Hanovre⁴ pourra dire à Votre Dilection quel méchant diable, et faux, est la vieille ordure, et que ce n'est pas ma faute si elle me hait atrocement, car j'ai fait tout au monde pour

1. Dangeau, 5 mars.

2. Lettre du 11 mars 1696, à l'archevêque de Paris.

3. Le 2 décembre 1692.

4. Bénédicte, femme de Jean-Frédéric, frère et prédécesseur d'Ernest-Auguste. Elle s'était fixée en France après son veuvage (1679) et retournait en Allemagne en voyageuse.

être bien avec elle. » Sa Dilection savait à quoi s'en tenir sur les amabilités de Liselotte pour Mme de Maintenon : « (27 février 1695.) Monsieur m'a donné hier une nouvelle qui serait excellente, si elle était vraie, mais j'ai peur que non. La vieille ordure aurait un cancer de la matrice, sauf votre respect. Ce serait un bien grand bonheur, mais je ne peux pas croire que ce soit vrai. » C'était en effet une fausse joie : « (16 mars.) La nouvelle n'est malheureusement pas vraie. J'ai vu hier la vieille ordure manger avec nous; elle était fraîche et bien portante. »

C'est féroce. Ne jugeons pas Madame trop durement. La femme la meilleure peut devenir un monstre quand la jalousie la possède; Hermione était peut-être douce et bonne avant d'aimer Pyrrhus. Ayons compassion de cette Liselotte douloureuse qui en arrivait à blasphémer les souvenirs heureux, et à vouloir effacer de toutes les mémoires les dix années de bonheur qu'elle avait eues en France : « (2 mai 1697.) Je plains Votre Dilection de ne pas avoir de meilleur passe-temps que de lire mes vieilles lettres. Tant que feu *papa* a vécu, vous les trouverez pleines de *contentement* de *Monsieur*¹, car je ne voulais pas que Sa Grâce pût apprendre ce qu'il en était au vrai ici; je ne l'ai jamais dit dans aucune lettre. Quand Votre Dilection est venue ici, je ne lui ai rien caché, mais j'ai tout caché à Sa Grâce... ça l'aurait tourmentée et attristée. » Il est fâcheux de ne pas posséder la réponse de l'Élec-

1. Les mots en italique sont en français dans l'original.

trice Sophie, qui avait bonne tête et le parler franc.

Quelques événements de cette période de détresse morale sont à noter. Au mois de juillet 1693, Madame eut la petite vérole. Elle fut à la mort, mais garda sa présence d'esprit, et se défendit contre les médecins avec son énergie accoutumée : « Cette princesse, rapporte Sourches le 7 juillet, suivant son génie ordinaire, se traitait seulement avec des poudres sudorifiques, et mangeait presque de la même manière que si elle n'avait pas été malade. » Le 9, Dangeau écrit à son tour : « Madame a toujours bu à la glace; ses fenêtres sont ouvertes; elle change de linge quatre fois le jour, ne veut point être saignée, ne veut point avoir d'autre médecin que le sien ». A peine hors d'affaire, elle devient énorme, et ses lettres ne tarissent plus sur la laideur prodigieuse de toute sa personne : « Ma graisse s'est mal placée, de sorte qu'elle me va mal. J'ai, sauf votre respect, un derrière effroyable, un ventre, des hanches et des épaules énormes, le cou et la poitrine très plats; pour dire la vérité, je suis épouvantable, mais j'ai le bonheur de ne pas m'en soucier¹. » Voilà pour la tournure, et voici pour la figure : « J'ai toujours été laide et le suis devenue encore plus depuis la petite vérole. Ma taille est *monstrueuse*² d'épaisseur; je suis carrée comme un dé à jouer. Ma peau est d'un rouge tacheté de jaune; je commence à

1. Lettre du 10 octobre 1699 à l'Électrice Sophie.

2. Les mots en italique sont en français dans l'original.

grisonner, et mes cheveux sont poivre et sel; mon front et mes yeux sont tout ridés, mon nez toujours aussi de travers et, par-dessus le marché, tout *brodé* par la petite vérole, ainsi que mes deux joues plates. J'ai un double menton, les dents gâtées, la bouche un peu endommagée, plus grand et plus ridée; vous jugez de ma jolie figure¹. »

Elle s'essoufflait à présent en marchant. A cheval, elle était toujours la première écuyère de la cour de France. Le 15 avril 1696, elle écrivait à Mme de Harling : « J'ai beau être grosse, cela ne m'empêche pas de chasser; j'en suis quitte pour monter de grands chevaux qui puissent me porter. Je suis maintenant, grâce à Dieu, en excellente santé; jeudi dernier, j'ai chassé le loup pendant six heures... après quoi, je me suis sentie parfaitement bien. Il est certain que rien n'est meilleur pour la santé ». Le Dauphin l'emmenait volontiers à la chasse.

Le 7 décembre 1697, le Duc de Bourgogne épousa Marie-Adélaïde de Savoie, fille de Victor-Amédée II et d'Anne-Marie d'Orléans, seconde fille de Monsieur et de sa première femme². Ce mariage avait été une déception pour Madame, qui aurait voulu le Duc de Bourgogne pour sa fille, mais il n'était pas désavantageux à la maison d'Orléans, puisque Monsieur se trouvait être le grand-père de la future reine de France. La petite Duchesse de Bourgogne,

1. Lettre du 22 août 1698 à la raugrave Louise.

2. Anne-Marie, appelée *Mademoiselle*, avait épousé le Duc de Savoie en 1684. La Duchesse de Bourgogne était née le 6 décembre 1685.

quoique tout enfant, — elle n'avait pas onze ans à son arrivée en France, — s'aperçut par malheur que Madame ne comptait pas, et la négligea pour de plus importants : « Elle est effroyablement politique, écrivait Madame¹, fait peu de cas de son grand-père, nous regarde à peine, mon fils et moi, mais dès qu'elle aperçoit Mme de Maintenon, elle lui sourit et va à elle les bras ouverts. » La charmante Duchesse de Bourgogne devint une épine de plus dans la chair de Liselotte.

La mort de son oncle de Hanovre, survenue le 24 janvier 1698, affligea Madame à cause de l'Électrice Sophie; toutefois elle en fut promptement distraite par la grande affaire de l'établissement de sa fille. Élisabeth-Charlotte d'Orléans « coiffait sainte Catherine », quand le roi accepta pour elle Léopold, duc de Lorraine. Aux yeux de sa mère, ce fut un mariage de raison; Madame disait que son gendre n'avait pas beaucoup d'esprit, pas beaucoup d'argent, mais qu'au moins ses enfants pourraient entrer dans un chapitre d'Allemagne, ce que ne pourraient pas ceux du Duc de Chartres. Mademoiselle se montra parfaitement contente; elle était peu exigeante, et « ravie de se voir délivrée de la dure férule de Madame² ». La cérémonie se fit par procuration le 13 octobre 1698, à Fontainebleau, en présence d'une foule qui s'acquitta de ses devoirs de politesse à la satisfaction de Madame : « Tout le monde pleurait, écrivit cette

1. Lettre du 8 novembre 1696, à l'Électrice Sophie. La Duchesse de Bourgogne était arrivée en France le 16 octobre 1696.

2. Saint-Simon, éd. de Boislisle, VI, 5.

dernière à sa tante Sophie; le roi, le roi et la reine d'Angleterre, toutes les princesses, tous les membres du clergé, tous les courtisans, jusqu'aux gardes et aux Suisses, tous les ambassadeurs, le peuple, en un mot, tous, tous ont versé des larmes amères, excepté M. le Dauphin, qui n'en a pas versé une seule, et qui regardait tout comme s'il était au spectacle¹. » Mademoiselle ne laissait pas de regrets : sa mère l'avait tenu de si court qu'on la connaissait à peine; mais ainsi le voulait l'usage, et les yeux secs du Dauphin avaient offensé Madame : « Si c'était par *raison* qu'il n'a pas pleuré, disait-elle, j'approuverais... mais c'est parce qu'il a mauvais cœur et qu'il aime à voir les gens tristes et affligés². » Il est curieux que l'on parle toujours de la sensiblerie et des torrents de larmes du XVIII^e siècle, et jamais de ceux du XVII^e.

Vers le même temps, il se fit dans l'esprit de Monsieur un revirement qui fut gros de conséquences pour Madame. La santé de ce prince déclinait, et son confesseur, le rude Père du Trévou, ne manquait pas une occasion de lui répéter « qu'il prît bien garde à lui, qu'il était vieux, usé de débauches, gras, court de col, et que, selon toute apparence, il mourrait d'apoplexie, et bientôt³ ». Monsieur en conçut une peur épouvantable du diable, se fit dévot, et les favoris reçurent leur congé. D'autre part, il était en froid avec le roi. Louis XIV lui avait promis monts et mer-

1. Lettre du 15 octobre.

2. A l'Électrice Sophie, le 5 novembre 1698.

3. Saint-Simon, éd. de Boislisle, VIII, 313.

veilles pour son fils, lors du mariage, et lui avait ensuite manqué de parole, craignant, s'il donnait des commandements au Duc de Chartres, que la comparaison avec ce brillant soldat ne fit du tort à ses bâtards. L'irritation de Monsieur se tourna en regain de confiance à l'égard de sa femme, qui lui avait prédit ce qui arrivait. Ayant besoin d'elle, il s'en rapprocha, et la paix se rétablit dans cet intérieur agité. C'était un événement capital pour Liselotte. Chose inexplicable, elle en fit mystère à sa tante et lui continua ses plaintes : « Monsieur est comme toujours... Il me donne de bonnes paroles, vit bien avec moi en apparence ; en réalité, il ne peut pas me souffrir, et me nuit autant auprès du roi que la vieille ordure¹ ».

Telle était la situation au printemps de 1701, quand un accident imprévu vint rejeter Madame dans les difficultés. La guerre de la succession d'Espagne se préparait. Le Duc de Chartres n'avait pu obtenir de servir et, de découragement, faisait derechef des sottises. Le roi, qui ne comprenait plus qu'on pût être un mari infidèle, s'avisa de reprocher à Monsieur les fredaines de son fils. Rabroué une première fois, le monarque revint à la charge, et trouva devant lui un timide poussé à bout, qui ne se connaissait plus et qui lui criait des choses désagréables, portes grandes ouvertes, dans un cabinet de Marly. Louis XIV outré s'emporta aussi, et les voilà se chantant pouille devant des centaines d'oreilles attentives, Monsieur s'excitant

1. Du 19 avril 1701, à l'Électrice Sophie.

de plus en plus, le roi en arrivait à la menace. Il fallut l'annonce du dîner pour les interrompre. A table, on remarqua que Monsieur était bien rouge. Cela se passait le 8 juin.

Rentré chez lui, à Saint-Cloud, Monsieur trouva Madame encore mal remise d'un accès de fièvre, et fut souper sans elle. Au milieu du repas, la prédiction du Père du Trévou s'accomplit : Monsieur fut foudroyé par une apoplexie. Il tomba sur son voisin ; on l'emporta, on essaya des remèdes ; rien n'y fit. Il ne reconnut pas le roi, accouru de Marly dans la nuit, et tous les siens durent sortir de sa chambre, à cause de la règle qui interdisait aux princes de voir mourir. La famille royale se dispersa dans le château, et Saint-Simon a résumé l'impression du public sur ce qu'éprouvait Madame durant cette attente cruelle : « Madame était cependant dans son cabinet, qui n'avait jamais eu grande affection ni grande estime pour Monsieur, mais qui sentait sa perte et sa chute, et qui s'écriait dans sa douleur, de toute sa force : « Point de couvent ! qu'on ne me parle point de couvent ! je ne veux point de couvent¹ ». Ce fut précisément un couvent qu'on vint lui offrir de la part du roi. Elle s'en défendit, discuta, négocia, et obtint finalement de rester à Versailles ; mais l'avenir s'annonçait mal.

Il était environ sept heures du matin lorsqu'elle écrivit à sa tante Sophie, d'une écriture tremblée, le billet que voici : « C'est la plus malheureuse de toutes les créatures qui écrit à Votre Dilection.

1. Éd. de Boislisle, VIII, 327.

Monsieur a été frappé d'apoplexie hier soir à dix heures. Il est à l'agonie, et moi dans le plus grand malheur du monde. » Entre huit et neuf heures, le roi repartit pour Marly. A midi, Monsieur expira, et Madame monta sur-le-champ en carrosse. Elle prit la route de Versailles dans un grand trouble d'esprit. Monsieur, même aux jours de brouille, lui était un rempart contre Mme de Maintenon, qu'il ne pouvait souffrir : « Ce n'était pas sa faveur qui le blessait, explique Saint-Simon ; mais, d'imaginer que la Scarron était devenue sa belle-sœur, cette pensée lui était insupportable¹. » Monsieur disparu, qui protégerait Madame ? Qu'allait-elle devenir ?

Le secours vint à Madame d'où elle l'attendait le moins : « Mme de Maintenon me fit dire par mon fils que ce serait le bon moment pour me réconcilier avec le roi². » Louis XIV était attendri ; il fallait se hâter d'en profiter. « Là-dessus, poursuit Madame, j'ai fait mes réflexions et me suis rappelé combien de fois Votre Dilection m'avait conseillé de me raccommoier avec cette dame elle-même. J'ai donc prié le duc de Noailles de lui dire de ma part que j'étais si touchée de l'amitié qu'elle m'avait montrée dans mon malheur que je la priais de venir chez moi, puisque je ne pouvais pas sortir. Ce qu'elle a fait hier à six heures. » Mme de Ventadour assistait à l'entrevue.

1. Éd. de Boislisle, VIII, 346.

2. Lettre du 12 juin 1701, à l'Électrice Sophie.

D'après Saint-Simon, qui dit l'avoir su « d'original », Mme de Maintenon se présenta en personne officielle, chargée par le roi de communiquer à une sujette en disgrâce les « vraies causes » du déplaisir royal : « Outre la brouillerie du roi et de Monsieur dont Madame avait sa part commune, il y en avait une autre plus sérieuse d'elle au roi, qui avait vu de ses lettres en Allemagne, où elle parlait fort mal de lui. Il en fut d'autant plus piqué que Mme de Maintenon y était mêlée, et qu'on y voyait en plein *combien cette princesse était allemande et peu française*¹. » Les indiscretions de Madame, pour ne pas user d'un mot plus fort, furent le thème principal de l'entretien. Comme elle essayait de nier, Mme de Maintenon tira de sa poche une lettre arrêtée par la poste, et il fallut se rendre : Liselotte y annonçait à l'Électrice Sophie la ruine irrémédiable de la France. L'humiliation fut amère, les larmes brûlantes, d'avoir à implorer son pardon par le canal d'une ennemie abhorrée, qui profitait de l'occasion pour se plaindre avec politesse des injures de Madame. Finalement on s'embrassa, et Mme de Maintenon répondit du raccommodement avec le roi, lequel, en effet, consentit à passer l'éponge². Ce récit cadre avec tout ce qu'on sait d'ailleurs. Il est bon de lui comparer la version de Madame.

Le lendemain de l'entrevue, elle écrivit à sa tante

1. Addition à Dangeau pour le 12 juin 1701. Saint-Simon s'est trompé en plaçant l'entrevue le 12; elle eut lieu le 11.

2. Cf. les *Mémoires* de Saint-Simon, éd. de Boislisle, t. VIII, p. 349 et suiv.

combien elle l'avait pris de haut avec cette pauvre petite herbe de Mme de Maintenon : « Je lui ai... répété que j'étais très contente d'elle, et lui ai demandé son amitié. Je lui avouai... que j'avais été fâchée contre elle, me figurant qu'elle me haïssait et m'ôtait les bonnes grâces du roi,... mais que j'étais prête à tout oublier, pourvu qu'elle devînt mon amie¹. » La situation est retournée; c'est à Mme de Maintenon à se faire pardonner. La suite est à l'avenant; l'affaire des lettres tourne à l'honneur de Liselotte, que Louis XIV finit par « prier d'oublier le passé », et l'ensemble du récit est criant d'in vraisemblance. Le désir naturel d'avoir le beau rôle devant l'Allemagne a entraîné Madame à romancer, et personne ne lui en fera un crime; mais on n'oubliera plus, en lisant sa correspondance, que diverses considérations y prennent le pas sur la vérité.

Nous rentrons dans la réalité avec une autre lettre de Madame, beaucoup moins glorieuse pour la fierté palatine. Le roi avait comblé le Duc de Chartres de grâces et de pensions à la mort de son père. C'était son gendre, et puis, le roi n'était pas sans remords; il n'était pas bien sûr de ne pas avoir contribué à l'apoplexie de Monsieur par leur prise de bec de Marly. Madame écrivit à Mme de Maintenon : « Si je n'avais eu la fièvre et de grandes vapeurs, madame,... vous auriez eu plus tôt de mes nouvelles; mais je ne puis tenir de vous marquer à quel point je suis touchée des grâces que le

1. Du 12 juin 1701.

roi a faites hier à mon fils et de la manière qu'il en use pour lui et pour moi. Comme ce sont des suites de vos bons conseils, madame, trouvez bon que je vous en marque ma sensibilité, et que je vous tiendrai très inviolablement l'amitié que je vous ai promise. Je vous prie de me continuer vos conseils et avis et de ne jamais douter de ma reconnaissance, qui ne peut finir qu'avec ma vie¹. » Cette lettre-là va avec la version de Saint-Simon.

A travers toutes ces émotions, il avait fallu prendre le deuil, affaire sérieuse en ce temps-là, surtout par la chaleur. Madame a décrit son appareil de veuve : « (26 juin 1701.) Hier, j'ai dû recevoir le roi et la reine d'Angleterre en cérémonie, et dans un costume insensé. J'avais un bandeau blanc sur le front; par-dessus le bandeau une coiffe, attachée sous le menton; par-dessus la coiffe une *cornette*², par-dessus la *cornette* un voile en étoffe de lin, rattaché sur les deux épaules comme un manteau de crêpe, et formant une queue de sept aunes de long; sur mon corps, une longue robe en drap noir, avec des manches retombant sur le poing et garnies d'une bande d'*hermine* de deux mains de haut; une autre bande d'*hermine*, de la même largeur, partant du col et allant jusqu'en bas de la jupe; une ceinture de crépon noir retombant par devant jusqu'à terre, et une queue en hermine, ayant aussi sept aunes de long. Dans cet attirail, on m'a couchée sur un lit tout noir, dans une

1. Du 15 juin 1701. En français, dans l'original, *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, t. IV, p. 436.

2. Les mots en italique sont en français dans l'original.

chambre toute noire, où le parquet même était tendu de noir et les fenêtres masquées par des tentures noires, ma queue étalée, l'*hermine* en dessus. Dans la chambre, un grand candélabre avec douze bougies allumées, dix ou douze autres bougies sur la cheminée.... » Saint-Simon reproche à Madame d'en avoir pris à son aise avec l'étiquette et de s'être bientôt montrée « partout sans mante, sans voile, sans bandeau, qui, à ce qu'elle disait, lui faisait mal à la tête¹ ». Saint-Simon en parle à son aise; au mois d'août, et couverte de fourrure, la tentation d'alléger devait être irrésistible.

Tandis que ces incidents se déroulaient à Versailles, la famille d'Allemagne se réjouissait discrètement de l'apoplexie qui avait délivré la princesse Liselotte d'un époux hostile et d'un esclavage insupportable. De l'Électrice Sophie à la raugrave Louise : « (10 juillet 1701.) Le bon naturel de Madame fait qu'elle est triste, car, lorsqu'on a un bon naturel, on a toujours de la *sympathie*² pour un homme qui est le père de vos enfants. Du reste, il ne semble pas que feu Monsieur ait eu beaucoup d'*amitié* pour Madame, car il n'a pas pensé à elle dans son testament³. » C'était vrai. Le 12 juin, le roi était venu chez Madame ouvrir le testament de Monsieur. Ce prince faisait son fils légataire universel. Il distribuait quelques souvenirs à ses filles et à sa petite-fille, la Duchesse de

1. *Mémoires*, éd. de Boislisle, VIII, 362.

2. Les mots en italique sont en français dans l'original.

3. *Briefe der Kurfürstin Sophie von Hannover an die Raugräfinnen, etc.* (Leipzig, 1888).

Bourgogne; Madame n'était pas nommée. Le testament était de 1699.

Le 31 juillet, nouvelle lettre de l'Électrice à Louise : « En ce qui touche Madame, j'espère avec vous que Sa Dilection sera plus heureuse qu'auparavant, car le roi et Mme de Maintenon, qui ne font qu'un pour moi, sont très bons pour elle, et on dit que Monsieur lui rendait beaucoup de mauvais *offices*, à l'*instigation* de ses *petits-mâîtres*, car au fond c'était un excellent homme. Le bon naturel de Madame fait qu'elle ne pense qu'à ses bonnes *qualités*. » Ici encore, l'Électrice se montre bien renseignée. De quelque façon que se fût passée l'entrevue avec Mme de Maintenon, la réconciliation avait été sincère de sa part et de celle du roi. Les témoignages de Madame sont formels : « (19 juin.) Le roi m'a fait la grâce de revenir me voir et a été très bon; Mme de Maintenon était venue avant lui et avait aussi été très amicale.... (14 juillet.) Je reçois de grandes consolations du roi.... (21 juillet.) Mme de Maintenon continue à être très gracieuse, je suis très contente d'elle; si elle continue, je resterai certainement son amie.... Je me creuse la tête pour deviner la cause de ce changement.... » A Louise, le 29 juillet : « Ma plus grande consolation est la faveur du roi qui persiste. Sa Majesté... m'a emmenée à la promenade avec Elle. »

Madame, bien femme en cela, avait trouvé la solitude de son cabinet insupportable du jour où les règles du deuil, et non plus sa seule fantaisie, l'avaient condamnée à vivre « en ermite ». Louis XIV

vint galamment à son aide : « Il veut, nota Dangeau le 28 juillet, que Madame soit de tout; il dit qu'elle est ici dans sa famille, et qu'ainsi il faut qu'elle n'y soit pas retirée. » Ce fut le roi qui l'entraîna à la chasse, en tête à tête, dans la voiture légère, aux quatre petits chevaux rapides, qu'il conduisait lui-même; Mme de Maintenon suivait dans une autre voiture. On se représente la joie intense de Liselotte en filant sous les voûtes de verdure, comme aux jours radieux de leur jeunesse, avec le prince qui tenait une si grande place dans sa pensée. Ce fut encore le roi qui, sachant son chagrin d'être sevrée de théâtre, la fit inviter par Mme de Maintenon à voir jouer chez cette dernière par une troupe d'amateurs, une « tragédie sainte », où Madame eut le plaisir de « pleurer comme une folle¹ » et d'admirer son fils en roi David.

L'Électrice Sophie et les raugraves s'étonnaient de la savoir encore à la cour de France. Elles s'étaient figuré, ses lettres sous les yeux, que Liselotte devenue libre, n'aurait rien de plus pressé que de fuir ce monde odieux, et sa conduite les déroutait. Pourquoi leur avoir fait mystère du rapprochement avec Monsieur? Pourquoi avoir continué à se plaindre de lui et de ses favoris? Un mois après son veuvage. Madame avait écrit à sa tante Sophie brusquement sans autre explication : « (7 juillet.) Si Monsieur avait vécu, j'aurais pu mener une existence paisible; j'étais arrivée à me faire craindre des favoris, le

1. Lettre du 5 février 1702 à Philippe V, roi d'Espagne. La pièce s'appelait *Absalon, tragédie sainte* par Duché de Vancy. La représentation eut lieu le 24 janvier.

pauvre homme commençait à devenir dévot : il s'était donc amendé et ne me faisait plus de mal ¹ ». Elle répéta cette même information, avec de légères variantes, à plusieurs correspondants. Par exemple : « Ces trois dernières années, il était tellement revenu pour moi, que ses favoris ne me pouvaient plus nuire, et pour lui plaire j'avais fait avec eux un sincère accommodement ². » Ou encore, longtemps après : « Trois ou quatre ans avant la mort de Monsieur, mon époux, je me réconciliai pour lui faire plaisir avec le chevalier de Lorraine. Depuis, le chevalier ne m'a pas donné aucun sujet de plainte ³. » Ainsi de suite. Pourquoi ne l'avoir pas dit au moment même ?

Le raccommodement avec Monsieur n'empêchait pas la cour de France d'être peuplée de méchants et de pervers qui en rendaient le séjour intolérable à une honnête Allemande. Qu'attendait Madame pour la fuir ? La raugrave « Amelissé » hasarda une question qui fut mal reçue : « (15 juillet 1701.) Je n'ai jamais pensé, répliqua Madame assez sèchement, à me mettre dans un couvent. La vie de couvent n'est pas du tout mon affaire. » Elle avait mieux à sa disposition, s'il lui convenait de quitter Versailles. Son contrat de mariage lui assurait, en cas de veuvage, « le château de Montargis, garni de meubles comme il convenait à sa qualité, pour son habitation et demeure sa vie durant ⁴ ». Une

1. Jæglé, I, 242. Supprimé dans l'édition allemande.

2. Lettre en français, sans date, au duc Antoine-Ulrich de Brunswick-Wolfenbüttel (éd. de Stuttgart, VII, 583).

3. Du 31 mars 1716. (*Fragments de lettres originales*, II, 129.)

4. Arch. nat., K. 552.

résidence seigneuriale à quinze lieues de Fontainebleau, un pays de grands bois et de gros gibier, une liberté parfaite, une primauté incontestée, le plaisir de faire centre, comme la Grande Mademoiselle au temps de son exil à Saint-Fargeau, et enfin, couronnant le tout, la joie de pouvoir restreindre ses dépenses et être au large : c'était fait pour Liselotte, et il lui fut désormais impossible de récriminer contre la cour de France sans qu'on lui répondit d'Allemagne d'aller à Montargis.

Elle avait toujours quelque raison à alléguer pour n'en rien faire. En 1704, le 21 avril, elle écrit à sa tante : « Je ne possède plus d'autre maison que mon douaire, le vieux château de Montargis ; mais il est à trois ou quatre journées de voyage d'ici. Si j'allais y habiter, on me laisserait dans mon coin ; je mènerais une vie de dame de campagne fort ennuyeuse, sans *considération* ni rien. Ça ne me va pas, et j'aime mieux continuer à traîner ici, quoique je ne sois pas au nombre des élus et admise au saint des saints ». Elle appelait « saint des saints » le cabinet de Louis XIV, où ce prince, depuis sa conversion, finissait vertueusement ses soirées en famille. Madame ignorait qu'elle en était bannie à la prière de la Duchesse de Bourgogne et des autres jeunes princesses, qu'elle terrifiait par son acharnement à leur dire publiquement leurs vérités, et elle s'en prenait à Mme de Maintenon. C'était même l'un de ses gros griefs contre cette dernière, car rien ne lui avait été aussi sensible, pas même l'exclusion des chasses royales.

On s'étonnait aussi en Allemagne d'apprendre

que Liselotte allait être plus gênée que jamais. Elle avait répété tant de fois qu'elle était à l'étroit par la faute de Monsieur, qui lui refusait des chemises pour donner tout l'argent de la maison à ses favoris, qu'on s'était attendu à la voir riche le jour où on la verrait veuve. « Amelisse » avait même fait à ce propos quelques bavardages qui mécontentèrent Madame; il lui importait, pour son repos, qu'on la crût sans le sol, et elle écrivit à Louise : « (15 juillet 1701.) Amelisse est très mal renseignée de me croire si bien pourvue. Les lamentations n'étant pas du tout mon genre, je me tais; je me contenterai d'ajouter qu'il s'en faudra cette année de 80 000 francs que je joigne les deux bouts; ma maison manque du nécessaire, sans parler de ce qu'il me restera pour mon agrément ou mon plaisir ». Les raugraves avaient eu une fausse joie; le veuvage ne rendrait pas Liselotte plus donnante.

La vérité est que Madame, ses affaires réglées, se trouva dans une grande situation. Son fils y avait veillé. Elle avait des reprises à exercer; le Duc d'Orléans fit largement les choses, de manière qu'entre sa dot, son douaire de 40 000 livres l'an, ce qu'elle avait hérité de son père ou de son frère et « les bienfaits du roi », Liselotte eut mauvaise grâce à se plaindre. Tout Versailles sut le chiffre exact de ses revenus le 2 janvier 1702, par une de ses communications officieuses venues on ne savait d'où, qui étaient l'un des traits caractéristiques de la cour de Louis XIV. Dangeau nota dans son *Journal* : « Les affaires de Madame avec M. le Duc d'Orléans sont entièrement réglées. Ce prince

en a très bien usé; il donne à Madame au delà de ce qu'elle pouvait prétendre. Elle aura de lui 200 000 livres par an, et le roi lui donne, comme du vivant de Monsieur, 250 000 livres, et outre cela de grosses étrennes; ainsi Madame jouira de 450 000 livres de rente.

La mère et le fils devaient partager ce qu'il reviendrait encore du Palatinat pour la fameuse affaire des allodiaux, toujours pendante à Rome; mais ce morceau-là, qui aurait pu être le plus gros, s'en alla en fumée. On se rappelle que le Pape avait été pris pour arbitre, et qu'il s'agissait de faire le départ entre ce qui devait revenir à Madame dans la succession de son père, l'Électeur Charles-Louis, et ce qui devait passer avec le Palatinat aux électeurs de la nouvelle branche. L'affaire fut jugée le 18 février 1702, et Madame perdit son procès. Elle réclamait des terres qui en auraient fait une façon de puissance; la sentence de Clément XI la « réduisait, pour toutes ses prétentions, à toucher de l'Électeur palatin 300 000 écus romains, en défalquant même ce qu'elle pouvait avoir déjà reçu de ce prince¹ », et ce dernier retranchement terminait tout : elle avait déjà reçu plus que ne lui allouait le Pape. « Il ne me reviendra rien », concluait-elle dans une lettre à ses sœurs, et elle profitait de l'occasion pour crier misère : « Si j'avais gagné... cela m'aurait mise dans une bonne situation, tandis qu'à présent, j'ai à peine de quoi vivre selon mon

1. Saint-Simon, éd. de Boislisle, X, 127. Dangeau dit la même chose, et presque dans les mêmes termes.

rang.... Si j'avais eu de gros revenus, on m'aurait considérée¹. » Les pauvres raugraves, toujours malchanceuses, toujours besogneuses, comprenaient et ne demandaient rien.

Au moment où nous sommes, la princesse Liselotte tient son sort entre ses mains. La petite cour de Monsieur, si haïssable et si dangereuse, a disparu avec lui; plus de méchants tours ni de délations. Le roi a rendu son amitié à sa belle-sœur apaisée et heureuse, qui jouit profondément de leur familiarité retrouvée. Elle a reçu de Mme de Maintenon des services qui l'ont réduite au silence, et elle se promet bien de ne pas compromettre la paix par des imprudences : « (7 juillet 1701.) Votre Dilection, écrit-elle à l'Électrice Sophie, pense bien que je ferai tout mon possible pour me conserver la faveur du roi et l'amitié de Mme de Maintenon. » Madame fera-t-elle vraiment « tout son possible », et pendant combien de temps?

1. Lettres du 8 et du 22 avril 1702, aux raugraves.

CHAPITRE VI¹

Épilogue; dernières années du règne
de Louis XIV; solitude et ennui; la régence;
isolement, tristesse; la mort.

Après la réconciliation, Madame s'abstint d'attaquer Mme de Maintenon pendant cinq mois et seize jours. Le 27 novembre 1701 elle n'y tenait plus. Elle écrivait à l'Électrice Sophie : « en général, on me traite bien; en particulier, on ne veut de moi nulle part ». Madame s'était présentée chez Mme de Maintenon et n'avait pas été reçue; des expériences analogues répétées lui avaient fait comprendre qu'on ne tenait pas beaucoup à sa société. Le roi continuait à se montrer plein de bonté pour elle, mais il la recherchait déjà moins; quand elle venait lui parler, il la congédiait assez promptement, devant tout le monde, tandis que d'autres plus heureux, n'étaient jamais de trop. En 1703, le 27 mars,

1. Ici s'arrêtait la partie de l'ouvrage qu'avait écrite Mme Arvède Barine et que la mort l'a empêchée de terminer. Nous avons rédigé ce dernier chapitre d'après les notes et les documents laissés par elle. *Louis Batiffol.*

Dangeau note dans son *Journal* : « le roi, après la messe, alla courre le cerf; Mme la duchesse de Bourgogne était avec lui dans la petite calèche et Madame dans une calèche seule ». La même remarque reparait plusieurs fois et le 9 août Dangeau précise : « Le roi courut le cerf l'après-dinée; Madame qui est toujours de ces chasses-là est dans une petite calèche différente de celle du roi et le suit toujours. » « Il faut qu'on ait rendu ma société terriblement antipathique au roi, écrivait Madame, car il ne faut pas qu'il soit avec moi un seul instant. A Marly Sa Majesté permet que je la suive à la chasse, car là, chacun est à part dans sa calèche : mais ici (à Versailles) voilà deux fois que le roi va à la chasse sans m'emmener parce qu'il faudrait me prendre dans sa voiture; j'avoue que ce mépris m'a d'abord fait un peu de peine, mais j'en ai pris mon parti. » Elle n'en avait pas pris son parti si facilement. D'où venait cet éloignement? Ennuyait-elle le roi? c'était possible, le roi devenant inamusable et peu à peu de son côté, Madame se transformant en vieille dame à manies, occupée de chiens, d'oiseaux, d'odeurs. En réalité l'absence de sympathie de la part de Mme de Maintenon, créait entre les deux femmes une atmosphère d'hostilité latente, en tout cas de froideur revêche. Les rapports, ostensiblement, demeuraient à peu près passables. « On ne me fait ni bien ni mal mandait Madame le 28 février 1703; on ne veut de moi nulle part, je vis à part; j'ai fait de mon mieux pour être avec le roi et aussi avec Mme de Maintenon comme toute la maison royale; puisqu'on ne le veut pas, il faut

m'en consoler. » Devait-elle faire la cour à cette « créature »? Elle n'était pas assez « flatteuse ». « C'est un art trop difficile pour moi, avouait-elle, et qu'on ne peut apprendre sur les montagnes de Heidelberg; pour cela on doit être né en France ou en Italie! »

Seulement peu à peu cette froideur se transformait en aigreur. « Il faut qu'on ait fait prendre ma société en horreur », écrivait-elle et dès le 28 février 1703 elle reprenait son expression « la Maintenon » au lieu de Mme de Maintenon : c'était la première fois depuis la réconciliation : l'habitude reparaisait; elle devait aller s'accroissant à présent de jour en jour. Cette femme « me hait », disait-elle aux raugraves en 1707, elle me hait « effroyablement, c'est une haine implacable contre moi et mon fils »; et elle accusait « la Maintenon » de ne vouloir du bien qu'à ceux « qui lui donnaient de l'argent »; si Mme de Maintenon en voulait à Madame jugeait celle-ci, c'était qu'évidemment Madame avait la pensée d'empêcher le roi « de faire la folie de la déclarer reine » et peu à peu les expressions violentes reparaisaient, « la vieille femme, notre plus grande ennemie », « l'ordure », « la vieille guenipe ».

Ce qui aux yeux de Madame contribuait le plus à rendre toute réconciliation irréalisable, était l'affection de Mme de Maintenon pour la Duchesse de Bourgogne. La Duchesse de Bourgogne avait remplacé auprès de Louis XIV Liselotte mise à l'écart. C'était elle maintenant qui montait dans la calèche aux petits chevaux noirs; elle qui, admise au « saint des saints » remplissait le petit appartement de

Mme de Maintenon de ses éclats de gaieté rendus plus attrayants par sa gracieuse jeunesse; et dans l'esprit aigri de Madame se précisait l'indiscutable appréhension attribuée aux deux femmes maîtresses de l'esprit du roi, de voir baisser la faveur de la petite Duchesse par quelque retour en grâce de Madame. Celle-ci l'écrivait : « la Maintenon a peur que je ne supplante la duchesse de Bourgogne, c'est pourquoi elle me tient à l'écart par tous les moyens possibles ». Réservee et prudente, Mme de Maintenon pouvait ne pas trop trahir ses préoccupations intéressées; mais la façon plus étourdie dont la petite Duchesse révélait ses sentiments ne laissait aucun doute sur les arrière-pensées de l'une et de l'autre. La Duchesse de Bourgogne battait froid à Madame, ne lui adressait pas la parole de quinze jours; se bornait à des révérences cérémonieuses; puis c'étaient des attaques plus directes : « Elle me fait tous les jours des brusqueries, écrivait Madame, fait enlever à mon nez, à la table du roi, les plats dont je voudrais manger; quand je vais la voir, elle me regarde par-dessus son épaule et ne me dit rien ou se moque de moi avec ses dames. » Assurément « la Maintenon » espérait un éclat qui amenât la belle-sœur du roi à « s'emporter » ce qui aurait été un prétexte de la renvoyer de la Cour, de la reléguer dans la ville de son douaire, à Montargis. D'ailleurs il n'y avait pas de doute, si le roi mourait « on » la renverrait à Montargis où on la laisserait sans le sol.

Il était donc indiscutable pour Madame que la Duchesse de Bourgogne était jalouse d'elle. Quand

le roi se montrait gracieux pour sa belle-sœur, l'imagination de celle-ci lui montrait la Duchesse changeant de visage. Madame faisait les gros yeux à la princesse qui demeurait tout intimidée. La Duchesse de Bourgogne, idole du roi et de Mme de Maintenon, joie et orgueil de la cour de France, jalouse ainsi de la pauvre femme qu'était Madame ! Et celle-ci insistait ; elle relevait combien la Duchesse était mauvaise pour elle ; elle ne lui dirait rien, parce que la princesse était trop aimée du roi et de Mme de Maintenon, mais elle n'irait pas souvent chez elle et si on lui en demandait la raison, elle la dirait tout net.

Négligée par le roi, tenue de court par Mme de Maintenon, détestée de la Duchesse de Bourgogne, Madame n'avait plus qu'à se replier sur elle-même et à vivre dans son appartement : c'était la solitude morale, bientôt l'isolement. Son caractère s'en ressentit. A mesure, elle s'attrista lentement, perdit toute espèce de joie, aperçut la vie sous un voile mélancolique qui finit par la déshabituer du moindre sentiment de plaisir. Rien ne l'amuse : « Je suis lasse de tout », écrit-elle. Lorsqu'elle se défend d'avoir des idées noires elle constate cependant son impossibilité à se distraire. « Je ne suis pas mélancolique, mande-t-elle de Marly le 17 juin 1706, mais je ne peux plus rire de tout mon cœur comme autrefois et les occasions de rire de tout son cœur sont rares ici : tout est sérieux. » « Je n'aime plus du tout le jeu, par bonheur pour moi, ajoute-t-elle, car je ne suis pas assez riche pour jouer comme les autres de mon rang et je n'aurais aucun plaisir à

jouer plus petit jeu. » Histoires et intrigues de Cour, rien ne l'intéresse; elle demeure à l'écart des disputes, ne prenant parti pour personne, indifférente à la cabale des dévots et à la cause de leurs adversaires. « Si vous saviez, chère Louise, avouet-elle à la raugrave, comment sont les choses ici vous ne vous étonneriez pas que je vive si seule. Je ne puis ni ne veux jouer et l'on ne vient guère chez ceux qui ne jouent pas; la conversation n'est plus à la mode; les gens sont si défiants et ont si peur les uns des autres qu'ils s'évitent! » Sa vie continue et continuera jusqu'à la fin du règne du roi, avec les mêmes gestes journaliers qu'impose l'étiquette des Cours, les mêmes ennuyeuses corvées, sans attrait, sans changement. « Je vais vous raconter mes journées, écrit-elle à Louise ¹. Je me lève ordinairement à neuf heures; je m'habille. A onze heures je vais dans mon cabinet, je lis ou j'écris s'il ne vient personne; s'il vient des gens je m'entretiens avec eux jusqu'à midi où je vais à l'Église. A mon retour, je dîne à une heure. Je suis d'ordinaire trois quarts d'heure à table m'ennuyant beaucoup, car je ne connais rien de plus ennuyeux que de manger seule entourée de gens qui vous regardent dans la bouche. Il y a quarante-trois ans que je suis ici, je n'ai pas encore pu m'habituer à ces malheureux repas. Après le dîner je vais dans mon cabinet; je me repose une petite demi-heure puis je lis ou j'écris jusqu'au moment d'aller souper avec le roi. Le soir les dames font leurs visites. Dans

1. *Lettres de Madame*, éd. Brunet, t. I, p. 145.

L'après-midi les dames viennent et jouent jusqu'à neuf heures à l'ombre ou au brelan tout à côté de ma table; quelquefois je les regarde; quelquefois Mme d'Orléans vient à neuf heures; à dix heures moins le quart arrive mon fils et nous nous rendons ensemble au souper du roi. Nous nous mettons à notre place à table jusqu'à l'arrivée du roi. Il ne vient quelquefois qu'à dix heures et demie; nous l'attendons debout ou assis, sans dire un mot. Après le souper on va dans la chambre du roi; on y reste debout le temps d'un *paler*; après quoi le roi fait une révérence et passe dans son cabinet où nous le suivons (Madame ne le suivra qu'à partir de la mort de la Dauphine); là le roi cause; à onze heures et demie il nous dit adieu et chacun se retire dans sa chambre, je me couche. » Dans toute cette vie d'apparat Madame se sent isolée; elle ne « hante personne » : elle n'a de contact avec personne; elle n'a aucune « intimité » avec qui que ce soit; elle est le plus polie qu'elle peut, on lui fait des révérences et tout est dit.

Aussi n'est-elle pas heureuse : « je puis bien vivre en bonne santé, déclare-t-elle à Louise ¹, mais pour vivre heureuse, c'est une autre affaire. Je suis tellement faite à la tristesse qu'elle me nuit moins qu'à d'autres; pour moi, il en a été du chagrin comme pour Mithridate du poison. » Et la même note revient constamment dans sa correspondance, plaintes perpétuelles, gémissements, regrets. Tout la froisse et

1. Lettre du 8 mars 1705 dans *Lettres de Madame*, édition Jæglé, t. II, p. 23.

l'irrite. « Je suis aujourd'hui fâcheuse et hargneuse comme une punaise », écrit-elle le 19 avril 1715 : le roi a donné 40 000 francs de pension à Mme des Ursins, l'amie odieuse de Mme de Maintenon qui a osé articuler contre le fils de Madame, le futur régent, des accusations abominables : « de pareilles injustices vous dégoûtent de la Cour ! »

Si elle en était dégoûtée que ne la quittait-elle ? N'avait-elle pas constaté que sa nature allemande ne s'était pas faite aux mœurs de Versailles et n'avait-elle pas eu vingt occasions de s'appliquer à elle-même le mot qu'elle devait répéter à l'Électeur venu à la Cour en 1711 « un électeur dans ce lieu est un poisson hors de l'eau¹ » ? Elle y avait pensé, mais en même temps elle avait aperçu la misère d'abandon et de lamentable détresse d'une femme de haut rang réduite à l'état de particulière délaissée. « J'ai l'exemple de la tante de feu mon mari, écrivait-elle, de feu Madame douairière qui a dû vivre à Paris comme une bourgeoise ; c'est à peine si ses gens la servaient. Je n'ai pas de maison à Paris ; il me faudrait aller habiter mon douaire et je serais abandonnée de tous : aucune personne de qualité ne voudrait plus rester chez moi. Je mourrais de faim et de soif. Ici, quand on ne vous voit plus on ne vous connaît plus. » Beaucoup plus justement alors se fût-elle appliquée en le modifiant le mot à l'Électeur : « une princesse hors de Cour est un poisson hors de l'eau ». Malgré ses désillusions et ses tristesses, malgré sa vie uniforme et mécanique

1. *Journal de Torey*, édition Masson, 1884, p. 335.

elle ne voulait pour or du monde quitter ce Versailles qui était son tourment et sa vie. « Ma chère Louise, écrivait-elle à la raugrave le 20 avril 1709, mourir est la dernière sottise qu'on puisse faire, plus on la recule, mieux cela vaut. » Au fond elle en pensait autant de son départ de la Cour.

Et Dieu sait cependant si, à mesure, le ciel devenait de plus en plus sombre. C'étaient les heures douloureuses du règne de Louis XIV arrivant une à une avec leur cortège de deuils répétés et cruels, de défaites, d'humiliations. Sur les champs de bataille les généraux étaient vaincus de la manière la plus douloureuse pour l'orgueil du roi. En Italie, en Allemagne, en Flandre, Turin, Hochstedt, Ramillies, devenaient les noms de désastres sanglants; et les ennemis coalisés contre Louis XIV osaient proposer la paix au roi à des conditions qu'ils savaient d'avance excessives pour la dignité de la France : telles que celle d'abandonner le roi d'Espagne, Philippe V, son petit-fils, et de lui déclarer la guerre afin de le détrôner lui-même. Il faut le dire à la louange de Madame, elle ressentit vivement l'injure. S'il était vrai qu'elle fût restée allemande, il parut dans cette circonstance que de longues années passées en France pouvaient lui avoir communiqué comme une manière de patriotisme, à moins que ce ne fût son affection pour Louis XIV qui lui inspirât ces sentiments ardents. Elle écrivait le 15 juin 1709 : « Les propositions des alliés sont barbares ! plutôt périr et mourir que de les accepter ! Je ne sais pas comment on a pu les imaginer et se figurer que notre roi les accepterait. On dit :

l'orgueil amène la chute ; aussi j'espère que l'insolence de Mylord Malborough et du Prince Eugène sera punie. Celui-ci devrait se rappeler que la France est sa patrie et qu'il est né sujet du roi. Je suis très piquée contre lui d'avoir empêché la paix non dans l'intérêt général mais dans son propre intérêt ». Elle reprenait huit jours après : « Vouloir lancer un grand-père contre son propre petit-fils qui s'est montré soumis et obéissant envers lui, c'est barbare, ce n'est pas chrétien ! » Et elle répétait : « il est impossible que nous ayons la paix avec les propositions barbares qu'on a faites à notre roi et cela fait beaucoup de peine ! »

Puis c'étaient toutes les affreuses misères de 1709, la détresse du trésor, l'absence d'argent, l'obligation pour Louis XIV et les grands de la Cour d'envoyer leur vaisselle à la Monnaie. « Le roi a envoyé toute sa vaisselle d'or à la Monnaie écrivait Madame, de magnifiques plats en or, incrustés de diamants et de rubis, une nef à mettre les serviettes, du plus beau travail. Tout a été fondu : ça me fait de la peine ; il y a dans le nombre une belle couronne ornée de diamants. Beaucoup de seigneurs de la Cour ont envoyé leur vaisselle d'argent au roi et ne veulent plus manger que dans la terre ; le Comte de Toulouse en a envoyé à la Monnaie pour 200 000 francs ; le Duc de Gramont, le Duc de la Rochefoucauld, M. de Chamillart, la Duchesse du Lude, Madame de Maintenon, en ont fait autant. » Mais ici Madame fut moins héroïque : son fils lui avait donné l'exemple : « Mon fils a donné toute sa vaisselle d'or et une partie de sa vaisselle d'argent,

mais pas tout. » Elle alla plus loin et ne donna rien. « Je ne suivrai pas l'exemple, écrivait-elle ; j'ai trop peu de vaisselle d'argent pour que cela fasse une somme » ; par prudence, elle consentait à une concession : « Pour qu'on ne puisse pas dire que je brave le roi, je ne mangerai plus dans des assiettes d'or ; je mange dans de l'argent et il n'y a plus que de l'argent sur ma table. » Elle ajoutait gémissante : « Cette malheureuse guerre est chose terrible, d'autant qu'on n'en voit pas la fin, on n'entend que des plaintes et on ne rencontre que des figures tristes ».

Surtout c'étaient les terribles effets de l'hiver de 1709. Les auteurs du temps ont donné nombre de détails sur les misères occasionnées par le froid rigoureux. Madame qui, de sa nature, a assez de force pour n'être pas trop touchée des maux des autres, fut cette fois émue. « Je n'ai vu de ma vie un temps aussi misérable, écrit-elle, et aussi digne de comparaison. Quand on va à Paris on trouve dans les rues des gens en train de mourir de faim ; tout le monde se lamente de ce que le pain coûte 8 sols la livre. Je suis accablée de toutes les choses attristantes que l'on entend continuellement. » « La disette est si effroyable, raconte-t-elle, qu'on voit partout des gens tomber de faim, à la lettre, et mourir ; ce n'est qu'une plainte et un gémissement des plus grands aux plus petits. » « Dès qu'on sort de chez soi on est poursuivi par des bandes de pauvres qui crient la faim. On ne paie qu'avec des billets ; il n'y a plus d'argent nulle part. » Un froid exceptionnel avait gelé toutes les récoltes. Dans ses

grandes pièces du château de Versailles, Madame était transie. « Il fait un froid si enragé, écrivait-elle, qu'on ne sait comment en donner l'idée. Je suis assise auprès d'un grand feu; j'ai des paravents devant les portes, une fourrure sur le cou, mes pieds dans un sac en peau d'ours et je tremble de froid; c'est à peine si je peux tenir ma plume. » Les chemins étaient devenus impraticables. Les gens tombaient frappés de congestion et la paroisse Saint-Paul seule, disait-on, faisait plus de 90 enterrements par jour. Le spectacle était lamentable. On contait des choses extraordinaires, des histoires de cerveaux gelés, des aventures navrantes : « Une pauvre femme, écrit Madame, avait volé un pain au marché, à l'étalage d'un boulanger : celui-ci lui courut après. Elle se mit à pleurer et dit : « Si « l'on savait ma misère, on ne me reprendrait pas ce « pain. J'ai trois petits enfants tout nus, sans feu ni « pain : Ils crient pour en avoir; je ne peux plus « l'endurer, voilà pourquoi j'ai volé ». Le commissaire devant lequel on l'avait amenée lui dit : « Prenez « garde à ce que vous dites, car je vais vous accom- « pagner chez vous ». Et il y alla. En entrant dans la chambre il aperçut trois petits enfants presque nus n'ayant sur eux que des loques, assis dans un coin et tremblant de froid. Il demanda à l'aîné : « où « est votre père? — Derrière la porte », répondit l'enfant. Le commissaire voulut voir ce que le père faisait là : il s'était pendu! » Famine, souffrances du froid et de la faim, mortalité exceptionnelle, tout s'accordait pour faire de ce temps « un des temps les plus tristes que Madame eût

vus depuis qu'elle était au monde ». Des chagrins plus personnels n'allaient pas tarder à l'atteindre.

Ses correspondantes, ses amis, ses parents les plus chers, tous disparaissaient les uns après les autres, Mme de Harling était morte en 1702. La vieille abbesse de Maubuisson, la tante que Madame allait voir de temps en temps dans son monastère, s'éteignait à quatre-vingt-six ans en février 1709. Cinq mois après c'était « Améliste » à son tour qui s'en allait. Mais la perte qui sera la plus cruelle à Madame sera celle de l'Électrice Sophie en juin 1714. « On m'a fait annoncer le malheur par mon confesseur, écrivait-elle à la raugrave Louise le 4^{er} juillet; j'ai été prise d'un tremblement comme en donnent les grosses fièvres et je suis devenue pâle comme la mort. J'ai bien été un quart d'heure sans pleurer mais la respiration me manquait, j'étouffais; ensuite les larmes ont coulé à torrent et ont duré nuit et jour : ce qui m'étonne c'est de ne pas être malade. » Elle portera longtemps le deuil de celle qu'elle a tant aimée. « Je ne l'oublierai de ma vie, disait-elle; son souvenir me sera en vénération aussi longtemps que je pourrai penser » : et elle revenait constamment sur « cette chère électrice qui était toute ma consolation dans mes nombreux ennuis; quand je lui avais fait mes plaintes et que j'avais reçu sa réponse, j'étais toute consolée. Il me semble maintenant que je suis seule au monde. Tout est fini ». La mort de l'Électrice, fidèle écho et confidente de ses pensées, détachait, pour ainsi dire, Madame de sa propre vie et osant avouer que rien

ne la retenait plus à l'existence, elle demandait à mourir aussi.

Les deuils répétés et subits de la famille royale, surprenant si tragiquement la cour de France, contribuèrent plus que le reste, après les déceptions de la guerre et les misères de l'hiver de 1709, à assombrir sinistrement toute la fin du règne. La mort du Grand Dauphin en 1711 fut le premier drame. Saint-Simon a dépeint l'état de Versailles dans la nuit où l'on apprit la fin inattendue de l'héritier du trône et a décrit « Madame, habillée en grand habit, arrivant hurlante, les inondant tous de ses larmes en les embrassant, faisant retentir le château d'un renouvellement de cris ». Liselotte ne ressentit pas moins l'année suivante la disparition du Duc et de la Duchesse de Bourgogne. Elle les pleura amèrement. Hélas ! une des raisons qui la touchaient le plus était l'accusation criminelle qu'on avait osé porter contre son fils, à propos de ces disparitions inexplicables. « Mon Dieu, ma chère Louise, écrivait-elle à la raugrave le 7 avril 1712, quelle misérable et triste vie j'ai menée depuis six semaines : voir mourir en trois semaines l'aimable dauphine, son pieux mari et leur gentil petit prince était déjà pitoyable, mais qu'on ait calomnié mon fils de la sorte, cela me va encore plus au cœur, comme bien vous le pensez. » Et elle revient le 5 mai 1712 sur « le chagrin que m'ont fait les affreuses calomnies répandues contre mon fils innocent ».

Elle avait donc raison de voir s'achever ce règne dans la tristesse et la solitude. Sous le poids acca-

blant des revers, le roi demeurait perpétuellement « grave et silencieux ». Il n'y avait qu'à l'imiter. « Je vis à cette Cour comme une solitaire, mandait Madame à Louise (10 juillet 1714), de Marly; je ne suis jamais dans le salon où tout le monde se tient; je ne joue jamais; je suis tout le temps dans ma chambre où je lis et j'écris; ma seule joie et mon seul bonheur, ma seule consolation, étaient d'écrire à ma tante, l'électrice, mais hélas! cela aussi c'est fini maintenant; jugez de ce que peut être ma vie à présent! » Elle avait encore une peine à subir la plus profonde pour elle, la mort du roi.

Elle l'avait toujours aimé : elle l'aimait encore. Avec quelle vivacité répondait-elle à ceux qui lui parlaient d'un prétendu affaiblissement de la pensée chez le prince : « Ce sont d'abominables mensonges; notre roi n'est pas du tout en enfance; il a encore, Dieu soit loué, sa bonne tête. Je radote plus que Sa Majesté, car je perds complètement la mémoire. » Elle fut bouleversée par la dernière maladie du grand roi qu'elle admirait tant. « Ma chère Louise, écrivait-elle le 27 août 1715, quatre jours avant la fin, quoique je sois dans un si violent chagrin que je ne sais plus ce que je fais ni ce que je dis, je veux cependant répondre à votre chère lettre. Nous avons assisté hier au spectacle le plus triste et le plus touchant qu'il soit possible de voir. Notre cher roi après s'être préparé à la mort et avoir reçu les derniers Sacrements, a envoyé chercher le petit Dauphin. Il lui a donné sa bénédiction et lui a parlé : ensuite il a fait venir la Duchesse de Berry, moi et toutes ses autres filles et petits-en-

fants. Il m'a dit adieu avec des mots si tendres que je m'étonne encore de ne pas être tombée sans connaissance. Il m'a assuré qu'il m'avait toujours aimée et plus que je ne le pensais moi-même, qu'il était fâché de m'avoir quelquefois fait de la peine; il m'a demandé de penser quelquefois à lui, ce qu'il croyait que je ferais, étant persuadé que j'avais toujours eu de l'affection pour lui; (et il a dit) qu'il me donnait en mourant sa bénédiction et qu'il faisait des vœux pour le bonheur de toute ma vie. Je me jetai à genoux, pris sa main et la baisai; il m'embrassa. Il parla ensuite aux autres; il dit qu'il leur recommandait l'union : je crus qu'il s'adressait à moi ; je dis que j'obéirais à Sa Majesté en ceci comme en tout, il se retourna, se prit à rire et dit : « Je ne dis pas cela à vous ; je sais que vous « n'en avez pas besoin et que vous êtes trop raison-
« nable; je dis cela aux autres princesses. » Vous vous figurez facilement dans quel état tout cela m'a mise. Le roi a une fermeté qu'on ne peut pas exprimer : il donne à tout le monde des ordres comme s'il parlait seulement pour un voyage. »

Pénétrée de douleur, Madame affirmait qu'elle ne survivrait pas à Louis XIV. « Je serai la première de la maison royale à suivre le roi, disait-elle, d'abord à cause de mon âge; ensuite dès qu'il sera mort on conduira le jeune roi à Vincennes, mais nous autres nous nous en irons tous à Paris où l'air est si mauvais pour moi : il y a toute apparence que je tomberai malade... la tête me tourne à force de pleurer, il faut finir : Je suis triste jusqu'au fond de l'âme. »

Le roi mort, il se trouva que le fils de Madame était Régent et qu'elle-même devenait un des personnages les plus importants de l'État. Au fond elle fut agréablement surprise. Sa correspondance s'en ressentit : elle n'y parla plus de suivre Louis XIV. « Notre feu roi est mort dimanche dernier, à 8 heures et demie du matin, écrit-elle à Louise. Vous pensez bien que j'ai beaucoup de visites à recevoir et à faire et beaucoup de lettres à lire et à écrire. » C'est un peu bref. Elle va se répandre dans ses lettres sur les ennuis d'être mal installée à Paris où l'air est détestable, sur les tracas des visites et des sollicitateurs ; elle parlera beaucoup d'elle, peu du défunt. Elle croyait avoir gagné au change et ne regrettait pas pour le moment le passé. Malheureusement, vieille dame geignante, elle avait pris des habitudes de pessimisme ; il ne lui était guère possible de n'y pas revenir : au bout de peu de temps les plaintes allaient reprendre.

Elle déclara d'abord ne pas voir avec plaisir son fils à la tête des affaires du royaume. « Je connais trop bien la Cour et la ville, avouait-elle à Louise (8 octobre 1715), cinq semaines après l'avènement de Louis XV, pour avoir pu me réjouir un seul instant de ce que mon fils soit Régent. » Elle colorait ce détachement en prétextant les graves préoccupations que lui donnait la situation lamentable de la France. « La tâche que mon fils a entreprise n'est pas légère car tout est dans un triste état ; il faudra longtemps pour remettre les choses dans l'ordre. Je ne prévois donc que peines et soucis, rien d'agréable nulle part ni pour lui ni pour moi et mon fils doit

s'attendre de plus à l'envie et à la haine. » Elle redoutait beaucoup les inimitiés soulevées contre le Régent : « On a répandu à la ville plus de vingt placards contre lui et les Ducs et Pairs ont voulu cabaler dans le Parlement; mais comme il est très aimé du Parlement, du peuple et de toutes les troupes, ils n'ont eu que la honte d'avoir montré leur mauvaise volonté. Il me déplaît que mon fils ait tant d'ennemis car il est impossible lorsqu'on a un si grand pouvoir de contenter tout le monde. Qui sait ce qu'il en adviendra! » Or ce fils elle l'aimait; elle le parait de qualités; elle le trouvait « éloquent », généreux; n'était-il pas venu la trouver pour lui dire qu'il estimait qu'elle avait trop peu de revenus, et pour augmenter ceux-ci de 150 000 francs de rente? « Il m'a rendue riche », disait-elle. Contrairement à l'opinion de Saint-Simon qui répète que le Régent n'était qu'un paresseux et ne faisait rien, elle mandait à tous ses correspondants qu'il s'appliquait d'une façon admirable à ses fonctions : « Mon fils travaille de 7 heures du matin à 9 heures du soir sans manger ni boire; il prend seulement une tasse de chocolat. » Elle insistait : « Vendredi, il a tenu un Conseil de finances qui a duré huit heures et il a encore travaillé après jusqu'à minuit avec différents ministres. Tout est dans un tel état qu'il faudra plus de dix ans pour rétablir l'ordre. » Il y avait même lieu de s'inquiéter, et elle s'inquiétait : « je suis tourmentée de mon fils; il se tuera de travail ».

Il ne se tuait pas seulement de travail mais aussi de plaisirs. A mesure, celui que Louis XIV avait

appelé « un fanfaron de vices », devenu libre et à peu près le maître, se laissait aller de plus en plus à ses penchants. Il fallait bien pour Madame le reconnaître : « il ne se gêne plus dans ses débauches », gémissait-elle. Mais ne lui ayant rien dit sous le feu roi, ne fût-ce que pour faire pièce à sa belle-fille qu'elle détestait, elle n'allait pas s'aviser maintenant, étant donné la situation et l'âge du Régent, de lui parler. En réalité elle était navrée. Elle l'était tant qu'elle ne voulait pas oser souhaiter pour son fils la mort de Louis XV et l'avènement du Duc d'Orléans au trône. Peut-être y avait-elle songé au début; elle était revenue sur ces impressions : « Il serait injuste de souhaiter la mort du jeune roi, écrivait-elle ¹, parce que ce serait l'intérêt de mon fils. Dieu me préserve de sentiments aussi barbares et que je considère comme des péchés. Si je pouvais vivre assez longtemps pour voir ce jeune roi marié et ayant des héritiers, je n'en murmurerais pas. » La satisfaction première du début en voyant son fils arriver aux honneurs s'atténuait rapidement et disparaissait même pour ne plus laisser place qu'aux plaintes reprenant de la vieille Liselotte désabusée.

Avait-elle espéré jouer un rôle politique et l'avait-on priée de rester tranquille? Les ministres avaient-ils pris leurs précautions pour éviter son ingérence et l'avaient-ils découragée d'avance? Il semblerait. Elle informait M. de Harling le 12 octobre 1715 qu'elle ne demanderait jamais rien aux ministres

1. Dans Schütz, *Leben und Character*, p. 143.

et qu'elle ne pouvait s'adresser qu'à son fils. Mais même son fils ne paraissait pas disposé à subir ses recommandations. Elle prit le parti de déclarer à tout le monde qu'elle ne s'occuperait de rien et n'interviendrait pour quoi que ce fût. Au début elle avait vu une cohue, chez elle, de gens la croyant influente et venant la solliciter. Elle mandait à la raugrave Louise, en septembre 1715 : « Il vient tout le jour des importuns qui sont un fléau ; chacun veut que je parle pour lui.... Je mange entourée de cent visages avec lesquels il me faut causer, que je sois gaie ou triste. Il me vient tout le long du jour des gens qui me dérangent d'écrire et qu'il faut encore entretenir. Cela dure jusqu'à huit heures du soir : bref, je n'ai ici que contrainte et vexations ». Elle répondait à tous qu'elle ne se mêlait de rien, qu'elle ne pouvait rien faire. Elle répétait : « On me fait trop d'honneur de croire que si quelque chose va mieux c'est grâce à mes conseils ; mes conseils ne peuvent faire ni bien ni mal car je n'en donne jamais pour ce qui touche à l'État » ; elle assurait qu'elle ne demandait que la tranquillité, la paix et le repos ; elle avait même de bonnes raisons, bien déduites, pour expliquer son abstention voulue : « Je vais vous dire franchement, écrivait-elle à la Princesse de Galles, pourquoi je ne veux me mêler de rien : Je suis vieille ; j'ai plus besoin de repos que de tracas et je ne voudrais pas entreprendre ce que je ne pourrais pas mener à bonne fin : je n'ai jamais appris à gouverner ; je ne comprends rien ni à la politique, ni aux affaires d'État et je suis bien trop vieille pour apprendre des

choses aussi difficiles. Mon fils, Dieu merci, est assez intelligent pour conduire les choses sans moi ; je ne serais pas fâchée de donner un bon exemple à la femme de mon fils et à sa fille, car ce royaume-ci, pour son malheur, est gouverné par des femmes vieilles et jeunes : il est grand temps qu'on laisse faire les hommes. » Elle n'avait pas si tort.

Seulement on se le tint pour dit ; on la laissa tranquille et mieux, on l'abandonna tout à fait. Du moment qu'elle ne pouvait rien, il était inutile de perdre son temps à lui faire la cour ; et puisque les visites lui étaient importunes, autant valait ne pas encourir son mécontentement en allant la trouver. Elle fut délaissée. Elle s'en applaudit d'abord. Mais le premier qui la délaissait était le Régent lui-même. « Je ne vois mon fils qu'une fois le jour, écrivait-elle, tantôt le matin, tantôt le soir ; il ne reste pas même une demi-heure ; il dîne et soupe avec sa femme ; je mange toute seule. » Elle s'aigrit. Elle constatait autour de son fils la présence de créatures qu'elle détestait, qu'elle supposait animées des pires intentions à son égard ; la femme du Régent d'abord, cette princesse, fille de Louis XIV, que son mari appelait en riant, à cause de son caractère, « une Lucifer » et que Madame tenait pour « fausse », pour « une insolente voulant se mêler des affaires » et toute-puissante sur l'esprit de son fils. « Je ne sais pas si mon fils aime sa femme, disait-elle, mais elle fait de lui tout ce qu'elle veut. » C'était ensuite la Duchesse de Berry, une enfant « abominablement mal élevée, un cheval échappé », qui ne songeait qu'à « la mangeaille » :

n'avait-elle pas changé les sentiments à l'égard de Madame de feu le Duc de Berry au point que celui-ci « n'aurait certainement fait que rire si j'étais morte » ? disait Madame. Puis enfin c'était le fameux abbé Dubois.

Madame avait mis du temps à reconnaître et à apprécier le caractère de l'abbé Dubois. Ses premiers sentiments jadis pour celui-ci avaient été une grande confiance. Son fils manifestant de fâcheuses inclinations, elle répétait à Dubois qu'elle n'espérait qu'en lui pour « remettre le prince dans le bon chemin ». Lorsque Dubois avait accompagné le Duc de Chartres au siège de Turin, en 1706, elle lui écrivait des lettres pleine de cordialité et d'amabilités, signant : « votre bien bonne amie ». Elle l'appréciait ; « je lui rends justice, disait-elle ; il a beaucoup de capacité ; il parle bien et il est de bonne compagnie ». Elle ne tarda pas à modifier son sentiment ; ce fut le mariage de son fils qui lui ouvrit les yeux, ce mariage qui était la plaie de sa vie et que Dubois avait préparé et amené sous main. Dès lors elle le jugea un personnage faux. Elle s'opposa en 1708 à ce qu'il devînt le secrétaire des commandements de son fils. Mais il était trop tard pour arrêter sa fortune. Elle ne se content plus : « C'est le plus grand fourbe et imposteur de Paris, écrivait-elle le 19 novembre 1713 à l'Électrice Sophie. Il est si fourbe que son plus grand plaisir est de vous mander où il n'y a pas un mot de vrai : il n'a pas son pareil en fourberie ; mon fils le sait bien et malgré cela il le garde et croit ce que l'autre dit. » « Je n'ai aucune estime

pour lui. » Son opinion ne varia pas : « il n'y a pas plus fripon et plus faux dans toute la France, écrivait-elle en 1720. Ce qui me vexé c'est que mon fils le connaît aussi bien que moi et que malgré cela il n'écoute et ne croit que ce petit diable : c'est vexant ». Avec le temps sa colère ne fit que s'irriter : elle l'appelait « notre impertinent petit prestolet et petit précepteur », « le maudit prêtre », « le méchant crapaud ». « Il veut maintenant devenir Cardinal, mandait-elle quand il fut question de la pourpre pour le personnage ; avec un Cardinal pareil il faudrait qu'Albéroni fût pape ; ce serait parfait. » Elle le méprisait : « je ne fais pas de cas de ce vaurien qui a de l'esprit, mais du reste ne vaut pas le diable ». « Son portrait est celui d'un renard qui s'accroupit sur la terre et qui guette une poule. » Jusqu'à la fin ce qu'elle lui reprocha toujours fut le mariage de son fils : « je ne ferai de ma vie des vers à la louange de l'archevêque de Cambrai : il a trop empoisonné ma vie avec le mariage de mon fils ». Mais quoi ? il était tout-puissant ; il fallait bien le ménager ; Madame avait besoin de lui pour nombre de services à rendre. Quand elle lui écrivait, elle prenait des formes, tout en l'appelant derrière « ce méchant prestolet » et peu de temps avant sa mort, s'avisant que sa propre correspondance pouvait être ouverte et mise sous les yeux du Cardinal, elle prenait des précautions : « il y a bien des choses qui sont mal par sa faute, et dont il ne s'informe pas, mais chut ! j'en dirais trop ! »

En présence de tant de choses et de gens qui lui

déplaisaient, Madame fit ce qu'elle avait fait sous le feu roi, elle s'isola, et comme elle l'avait fait aussi en ce temps elle maugréa de tout. Rien ne lui allait; tout était matière pour elle à récriminations, d'abord son existence à Paris : elle y trouvait l'air affreux, pernicieux pour sa santé, malsain : elle avait horreur de Paris. « C'est pour moi, disait-elle, comme si j'allais en prison. » La véritable raison, d'ailleurs assez fondée, était qu'elle ne pouvait pas faire d'exercice au grand air. A Versailles, elle montait à cheval et galopait dans le vent de la campagne. A Paris, il fallait rester enfermé. Puis, l'installation au Palais-Royal lui déplaisait souverainement; elle était défectueuse; on l'avait un peu improvisée; il fallait vivre, sans sortir, dans des pièces étouffantes l'été, glaciales l'hiver. « J'ai été sept jours comme en prison au Palais-Royal, écrivait Madame certain mois de septembre, sans mettre le pied dehors, mon cabinet exposé au midi, de sorte que le soleil donne dans ma fenêtre, tout le long du jour : c'est à étouffer, sans parler de la foule.... Depuis que mon fils est régent, le Palais-Royal ne désemplit pas »; et elle ajoutait tristement : « avec le temps je pourrai trouver le repos, quant à la joie, jamais ».

Tout contribuait, suivant elle, à la priver de joie; les modes devenaient ridicules; les femmes s'habillaient maintenant avec des vêtements flottants qui leur donnaient un air négligé insupportable; Madame ne pouvait tolérer chez elle les gens ayant cet aspect déshabillé : « Si je voulais permettre aux grandes dames de venir en déshabillé, disait-elle,

j'aurais tous les jours trop de monde ; mais cela ne me va pas du tout ; je ne suis pas habituée, comme Mme d'Orléans, à cette familiarité ; j'aime mieux me passer de compagnie. » Et elle s'en passait. Que lui restait-il ? Le théâtre ? Elle ne l'aimait plus. Elle n'allait à l'Opéra, disait-elle, que pour conduire des personnes qui, ainsi, n'avaient pas à payer leurs places ; ou pour se montrer de temps en temps au public afin que celui-ci ne crût pas qu'elle vivait en « loup-garou ». Puis le théâtre la fatiguait. La chasse ? « Je pense aussi peu à la chasse que si je n'avais jamais chassé », écrivait-elle à M. de Harling, le 11 mars 1721. Il ne lui restait rien, et elle s'ennuyait.

« Je dois avouer, chère Louise, répète-t-elle à la raugrave, que je n'ai été de ma vie plus triste que maintenant. » « On ne peut pas mener une vie plus ennuyeuse, plus misérable et plus maussade que la mienne ! » Elle pouvait bien mourir, elle ne regretterait rien en ce monde ; elle était « rassasiée et lasse de tout. » Alors, par un retour singulier des choses, elle se prenait à songer au règne du feu roi et elle regrettait le passé disparu. Son esprit chagriné se remémorant mélancoliquement l'époque brillante d'autrefois, elle s'attendrissait. « Quand je vois notre jeune roi, dans le grand carrosse où je suis allée si souvent à la chasse avec notre roi, disait-elle, et où j'ai fait si gaiement tous les voyages, les larmes me viennent aux yeux ; que serait-ce du pauvre Versailles ! » Elle n'était pas revenue à Versailles depuis la mort de Louis XIV : lorsqu'elle revit le château, le 18 juin 1722, elle

ne put se contenir : « J'ai dû avaler mes larmes, disait-elle, pour m'empêcher de pleurer quand je me suis trouvée dans la chambre du roi où j'ai parlé pour la dernière fois à Sa Majesté et où elle m'a témoigné tant d'amitié. Cela m'a rendue très triste ! A mon retour je n'ai pas pu manger une bouchée. » Et cependant quelle différence avec autrefois ! Elle n'était pas aujourd'hui une princesse secondaire menacée d'être envoyée dans son douaire de Montargis ; elle était la mère de celui qui gouvernait le royaume ; elle voyait son fils sur la plus haute marche du trône, à peine séparé de celui-ci par l'éventualité d'un accident fortuit ! Rien n'y faisait, elle regrettait Louis XIV. « Plût à Dieu que le roi fût encore de ce monde, écrivait-elle (22 novembre 1721), j'avais plus de consolations, plus de plaisir en un seul jour que je n'en ai eu dans les six années de la régence de mon fils ; c'était une Cour et non pas une vie bourgeoise à laquelle je ne peux pas m'habituer, ayant beaucoup vécu à une Cour depuis le jour de ma naissance. » Le fin mot était que Madame vieillissait, que sa santé déclinait et, qu'à mesure, ses humeurs noires s'épaississant, elle trouvait tout affreux. « Depuis la mort du roi, et notre vie bourgeoise à Paris, déclarait-elle (26 mars 1722), je suis devenue très misanthrope ; je suis dégoûtée de tout ! »

Elle s'était longtemps bien portée, tant qu'elle avait pu respirer de l'air et se remuer. Elle avouait à peine à M. de Harling en 1715 quelque douleur dans le genou et des crampes dans les pieds. La petite

vérole qu'elle eut, l'atteignit un peu parce qu'elle n'avait pas voulu se soigner et qu'elle avait chassé les médecins. Ce qui surtout la fatiguait était ce corps énorme aux chairs flasques et rebondies. Un rien l'étouffait. Elle se plaignait à ses correspondants qu'elle était si lourde que la moindre course à pied lui faisait perdre la respiration ; puis la circulation du sang s'effectuait mal ; elle écrivait le 22 janvier 1717 à la raugrave Louise : « quand je suis assise, il me semble que je me porte très bien, mais il suffit que je traverse deux pièces pour souffler comme un buffle : je n'ai plus de respiration. Tous les soirs mes pieds et mes jambes enflent. Je dors bien deux nuits et mal cinq ou six ; je mange bien un jour et je suis ensuite plusieurs jours sans appétit ». Les médecins trouvaient qu'elle s'assoupissait trop, que c'était mauvais signe. En février 1721 elle était tombée gravement malade. On avait presque désespéré de sa vie et on l'avait purgée quarante et une fois en peu de jours, malgré ses protestations violentes ; et encore les médecins n'étaient-ils pas contents. Elle n'en pouvait plus. « Je n'étais pas faite pour être martyre, gémissait-elle à M. de Harling, le 22 juin ; il aurait fallu un miracle spécial pour me faire résister aux souffrances que les martyres ont supportées. » Elle s'indignait de l'abus des pratiques médicales des médecins français : « Les Français, disait-elle, ne savent pas que les remèdes de précaution ne conviennent pas du tout à une robuste Allemande et je ne m'y laisserai pas reprendre de sitôt. Aujourd'hui on m'a encore offert une médecine, mais j'ai demandé grâce. »

Elle traîna une année, s'affaiblissant peu à peu. En août 1722 on continuait à la traiter par des purgations répétées, au point, disait-elle, que c'était à « en crever ». Elle mandait à M. de Harling : « Je suis fermement persuadée que mes heures sont comptées. Je remets tout aux mains du Dieu tout-puissant et ne me mets pas en peine de ce qui en arrivera. Ce serait une grande folie si les grands se figuraient que notre seigneur Dieu fera quelque chose de particulier pour eux. Je sais qui je suis et ne me laisse point tromper ». Ses sentiments religieux paraissaient maintenant sincères. Devant la mort elle semble les avoir toujours eus tels, car dans son testament olographe, rédigé par elle à Marly le 21 août 1706, elle disait de même : « Comme chrétienne, je recommande mon âme à Dieu, le priant par les mérites infinis de N. S. Jésus-Christ, et l'intercession de tous les saints et saintes du Paradis, me faire miséricorde et part de sa gloire éternelle ! ».

A la fin de septembre elle se portait un peu mieux : Elle voulut aller en octobre au sacre de Louis XV à Reims et communia avant de partir. De retour à Saint-Cloud, en novembre, elle se trouva plus mal. Elle sentit que la fin approchait; on lui administra les sacrements. Le 5 décembre, le roi vint la voir; le 8, elle s'éteignait doucement à trois heures du matin, ayant à ses côtés son fils qui la veillait depuis deux nuits. Elle avait soixante et onze ans.

Sur son désir, formellement exprimé, on l'enterra

1. *Archives de Dreux*, n° 115.

sans pompe; le 10, elle fut transportée dans un simple carrosse à Saint-Denis. La Cour prit le deuil. Le Régent fut fort affligé et pleura amèrement : mais on oublia vite. Comme elle avait passé sa vie à l'écart sous la régence de son fils, elle disparaissait doucement : « Sa perte, écrivait Saint-Simon, ne fit pas grande sensation ni à la Cour ni dans le monde ¹ ! »

1. Saint-Simon, éd. Chéruel, t. XIX, p. 86 : *Mercur*e, t. LXXIII, p. 686-88.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — Famille. — L'Allemagne après la guerre de Trente ans. — Enfance et première jeunesse.	1
— II. — Le mariage. — Les premières années en France.	59
— III. — Le budget d'une princesse. — La famille d'Allemagne. — Années heureuses. — La cour de France en 1679	121
— IV. — Mort de Charles-Louis. — Liselotte, le Roi et Mme de Maintenon. — Les grands chagrins.	179
— V. — Allemagne et religion. — Maternité. — Mort de Monsieur. — Apaisement.	241
— VI. — Épilogue: dernières années du règne de Louis XIV, solitude et ennui. — La régence, isolement, tristesse. — La mort.	299

DC
130
07V5
1909

Vincens, Cécile
Madame, mère du régent
2d ed.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

